



ARCHÉOLOGIE

DE LA

LORRAINE.

IMPRIMERIE LE NORMANT,
Rue de Seine, 8.

ARCHÉOLOGIE

DE LA

LORRAINE,

OU

RECUEIL DE

NOTICES ET DOCUMENS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ANTIQUITÉS DE CETTE PROVINCE,

Par L. Beaulieu,

De la Société royale des Antiquaires de France,
Membre correspondant de la Société des Antiquaires de Londres
et de plusieurs autres Académies nationales et étrangères.

TOME PREMIER.



PARIS.

LIBRAIRIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

1840.

AVANT-PROPOS.

Il y a peu de provinces de France qui soient aussi dépourvues que la Lorraine de documens historiques ; mais pouvait-il en être autrement après les vicissitudes qu'elle a éprouvées ? Quelle contrée, en effet, fut dévastée aussi souvent, avec autant d'acharnement et par tant de peuples divers ? Dès le cinquième siècle, sa population, déjà bien dimi-

nuée, disparaît presque entièrement, foulée aux pieds par les hordes de barbares que l'Europe et l'Asie vomissaient alors sur les Gaules. Les Alains, les Huns, les Suèves, les Vandales, les Franks, les Bourguignons, se contentent d'abord de traverser le pays, puis finissent par s'y établir. Alors les villes étaient abandonnées; les monumens s'écroulaient; partout on voyait régner la misère et la désolation. Il est vrai que d'autres provinces eurent à supporter de semblables adversités; mais au moins celles-là possédaient des cités riches et peuplées, centres de lumières et de civilisation, que les barbares commencèrent sans doute par piller, mais que plus tard ils protégèrent quand ils eurent connu tout le profit qu'ils pouvaient en tirer. Là du

moins se conservèrent les manuscrits de quelque écrivain de l'antiquité; là, dans le silence du cloître, on élabora ces chroniques si partiales, si inexactes, si diffuses, et cependant si précieuses aujourd'hui, car seules elles peuvent guider nos pas au travers de l'obscurité des temps anciens. La Lorraine, au contraire, n'avait jamais compté dans son sein aucune ville d'une grande importance; *Gran*, *Decem-Pagi*, avaient été détruites complétement; *Nasium* et *Scarpone* ne méritaient plus, au moyen âge, le titre de ville, et l'ancienne capitale du pays des Leuks, Toul, montrait à peine quelques restes de son antique splendeur. Cet état de choses n'éprouva pas d'amélioration sous l'administration successive des Bourguignons, des Franks

et des Allemands; et si plus tard la Lorraine dut à la dynastie de Gérard d'Alsace son organisation en corps d'État indépendant, et quelques siècles de repos, ce ne fut que pour retomber ensuite dans la situation la plus déplorable. Les Hongrois, les Suédois, les Allemands, les Français même, tous semblaient avoir conjuré sa ruine, et cette contrée, que nous voyons aujourd'hui riche et populeuse, était devenue en quelque sorte un désert, lorsqu'à la paix de Ryswick, en 1697, elle fut rendue à son légitime souverain Léopold Ier. Mais alors, dit un historien, les titres, les chartes et les chroniques des monastères étaient brûlés ou perdus. Les champs s'étaient changés en épaisses forêts, et l'on ne savait plus le nom de la plupart des lieux

dont les habitans étaient nouveaux ou étrangers [1]. Cependant, aux quatorzième et quinzième siècles, on composa quelques chroniques où les contes les plus absurdes, les erreurs les plus matérielles étaient avancés sans nulle bonne foi; où l'on corrompait les titres, où l'on inventait des généalogies [2]. Telles sont cependant les seules sources nationales auxquelles on puisse avoir recours, et trop souvent c'est aux pays voisins que la Lorraine est contrainte d'aller demander quelques feuillets de sa propre histoire. On concevra dès lors les difficultés sans nombre que présente ce travail.

Nous n'avons aucune bonne histoire

[1] Durival, Descript. de la Lorr., tom. 1.

[2] D. Calmet, Hist. de Lorr., tom. 1, p. 2.

de Lorraine, disait D. Calmet au commencement du siècle dernier; cela est reconnu de tous les savans de l'Europe, et c'est ce qui m'a décidé à l'entreprendre. Le public a lu l'histoire de Lorraine par D. Calmet; il en a lu successivement d'autres qui ont paru depuis elle; il a remarqué dans plusieurs des perfectionnemens graduels, une critique plus judicieuse et des aperçus plus nouveaux, mais il répète encore aujourd'hui avec le savant bénédictin : On n'a aucune bonne histoire de Lorraine.

A celui qui voudra entreprendre cette grande œuvre, il faut d'abord la connaissance de l'état du pays dans les temps anciens, car il devra relever les monumens, rebâtir les villes, apprécier l'importance de leurs relations, in-

diquer les voies de communication qui les facilitaient et dont la plupart n'ont pas été décrites. Il lui faudra aussi tracer le tableau des mœurs, des coutumes et des langues celtique et romaine, et constater ce qui s'en est conservé jusqu'aujourd'hui dans nos campagnes. Mais où sont les matériaux en ce genre, sur lesquels il pourra se baser ? Quelques Mémoires spéciaux, et la Notice de la Lorraine ! Ce dernier ouvrage est sans doute un précieux recueil, mais combien ne laisse-t-il pas à désirer ! et depuis un siècle qu'il a paru, combien d'objets curieux dont le hasard avait procuré la découverte, n'ont-ils pas disparu sans avoir été décrits, sans que le public en ait même eu connaissance !

On n'a encore fait en Lorraine que deux fouilles régulières : la première à

Naix, et depuis trente ans nous en attendons encore l'histoire; la seconde à Soulosse, et j'en donnerai le détail dans le présent volume. Cette disette de documens est bien grande sans doute; aussi j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile à l'avancement des sciences historiques de publier, sous le titre un peu trop général peut-être d'*Archéologie lorraine*, une suite de monographies et de renseignemens relatifs aux antiquités de cette province. Cet ouvrage, qui est le résultat des recherches auxquelles je me suis livré depuis plusieurs années, se compose de deux volumes dont le second paraîtra en janvier 1841.

ANTIQUITÉS

DE LA VALLÉE

SUPÉRIEURE

DE LA SEILLE.

La rivière de Seille (*Salia*[1]) prend sa source dans l'étang de Lindre et va se perdre dans la Moselle, auprès de Metz, en arrosant, dans son cours lent et sinueux, une vallée souvent marécageuse, mais toujours verdoyante et fertile. Lorsque, du sommet de la colline de Saint-Jean ou de celle de Bathelémont, on contemple le panorama de cette vallée, on découvre d'abord, sur la gauche, Dieuze et le vaste étang de

[1] Ce nom tire son origine des sources salées qui sont communes dans le pays.

Lindre, au milieu duquel semblent flotter la presqu'île et le petit village de Tarquimpol. On a devant soi la ville de Marsal (*Marsallum*), et à sa droite celles de Moyenvic, de Vic et de Château-Salins. De nombreux villages, entourés de vergers, semblent jetés çà et là, sur les pentes cultivées des collines, comme pour animer le paysage et en rompre l'uniformité.

Au temps des Gaulois et des Romains, l'aspect de la contrée devait être à peu près le même qu'aujourd'hui, car elle était dès lors couverte d'une nombreuse population, attirée moins encore par la richesse et la fertilité du sol, que par les sources salées qui en jaillissent de toutes parts avec abondance. Cependant ce serait en vain qu'on chercherait à sa surface quelque reste de construction antique; tout a disparu, tout a été balayé par une société nouvelle. Mais que le soc de la charrue s'enfonce un peu plus qu'à l'ordinaire, que l'on creuse un nouveau fossé dans la prairie, ou que l'on arrache les fondemens de quelque vieux mur, alors les épo-

ques gauloises et romaines se révèlent tout à coup. Substructions de temples, briquetage, inscriptions, statues, médailles et tombeaux, tout vient témoigner de la richesse et de l'importance des peuples qui habitaient jadis les rives de la Seille.

Je vais essayer de donner une idée de cette civilisation des temps passés, en décrivant ce qui nous en reste, ou du moins ce qui en est venu jusqu'à présent à ma connaissance; mais cette idée, je l'avoue avec peine, sera bien incomplète et bien peu satisfaisante, car le plus grand nombre des objets antiques qui ont été trouvés dans la contrée ont entièrement disparu ou sont dispersés au loin; depuis des siècles, le marteau du maçon brise les colonnes et les inscriptions; le creuset de l'orfévre ou du fondeur absorbe les médailles et les figurines, sans que l'incurie des autorités y apporte le moindre obstacle, sans qu'aucun musée local s'ouvre pour les recueillir; puis de soi-disant antiquaires, qui ne sont au fond que d'honorables industriels, s'en vont accaparant

le peu qui en reste, non pas pour les conserver, mais pour les revendre ensuite au loin quand ils y trouvent quelque profit. Ainsi disparaissent à jamais, et sans laisser aucune trace, les monumens sur lesquels on pourrait baser l'histoire archéologique de la Lorraine. Espérons cependant que bientôt cet état de choses pourra cesser; espérons que le public, qui s'éclaire chaque jour, secondera enfin le zèle d'un gouvernement digne appréciateur de nos antiquités historiques et qui fait tous ses efforts pour en assurer la conservation. Pour moi, écrivain obscur, mais voué à l'illustration des monumens de ma patrie, si je ne puis aujourd'hui en offrir à mes compatriotes une histoire complète, du moins j'aurai préparé quelques matériaux pour cette grande œuvre, rectifié quelques erreurs, sauvé quelques faits de l'oubli; heureux si j'ai contribué à soulever un coin du voile qui dérobe encore en partie la connaissance des mœurs, des usages et de la topographie de nos ancêtres.

Parmi les erreurs qui sont le plus géné-

ralement accréditées, il faut compter celle où sont tous nos géographes sur l'emplacement de la ville romaine de *Decem-Pagi*. L'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne l'indiquent tous deux sur la voie romaine qui conduit d'*Argentoratum* (Strasbourg) à *Divodurum* (Metz), mais ils diffèrent entre eux de trois mille pas romains dans l'appréciation totale de la distance qui sépare ces deux villes, ainsi qu'on peut en juger par le tableau suivant :

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

Divodurum.	
Decem-Pagi.	33 milles romains.
Tabernis.	33
	66

TABLE THÉODOSIENNE SEG. B. A.

Tabernis.	
Ponte-Saravi.	18
Decem-Pagos.	15
Ad duodecimum.	18
Divodurum.	18 (a)
	69

(a) Géogr. anc. et comp. de l'anc. Gaule, par M. le baron Walckenaer, t. III, p. 30.

Si donc les géographes anciens ne sont pas d'accord entre eux sur les distances, quoiqu'ils eussent à leur portée tous les moyens possibles de vérifier leurs appréciations, devra-t-on s'étonner que les modernes n'ayant que des notions imparfaites et d'une vérification très-difficile sur les voies romaines qui sont aujourd'hui presque totalement détruites, se soient parfois trompés sur leur véritable emplacement, et, par conséquent, sur celui des villes antiques qu'elles devaient traverser? Non sans doute. On concevra donc que G. de l'Isle et Danville, en traçant la voie de *Pons Saravi* à *Divodurum*, par les villages d'Albechaw, de Bisping, la queue de l'étang de Lindre et Dieuze, aient placé en ce dernier lieu *Decem-Pagi*, car c'est le point intermédiaire et la seule ville qu'on rencontre sur ce tracé, et que de là, et pour se rapprocher à peu près du nombre de milles indiqué dans les itinéraires romains, ils dirigent leur voie par Baudrecourt, qui devient nécessairement alors l'*ad Duodecimum* de la Table Théodosienne. Or rien n'est moins dé-

montré que le passage d'une voie romaine par ce village où l'on ne trouve point d'antiquités, mais il n'en serait pas de même, si on l'eût fait passer par Desme, dont le sol en fournit un grand nombre, et que je crois être, à plus juste titre, *ad Duodecimum*. On verra plus loin la description de la partie de cette voie qui s'étendait de *Pons Saravi* à Marsal, en passant par le véritable *Decem-Pagi;* quant à celle qui allait de cette ville à *Divodurum*, elle sera le sujet d'un autre mémoire. Examinons maintenant ce que devait être *Decem-Pagi* dans les temps anciens, et ce que fut Dieuze au moyen âge ; il en résultera la preuve que ces deux localités n'eurent jamais ensemble aucun rapport.

§ 1er.

Dieuze. ***Decima.***

Decem-Pagi, placée entre deux grandes villes et à une distance assez considérable de l'une et de l'autre, était nécessairement une station militaire dans laquelle les troupes qu'on dirigeait sur les bords du Rhin et la Germanie, devaient trouver des vivres et des approvisionnemens. Il fallait qu'on pût y loger au moins une légion, c'est-à-dire 5 à 6,000 hommes, infanterie et cavalerie, plus les auxiliaires dont le nombre n'était pas fixé. *Decem-Pagi*, ainsi que son nom l'indique, était en outre le chef-lieu de dix

bourgs ou villages ; ce fut donc une ville assez importante et qui couvrait le sol de nombreuses constructions; aurait-elle pu disparaître si complétement qu'il n'en restât de nombreux débris ? la supposition est inadmissible, et cependant c'est dans un lieu où l'on ne trouva jamais le moindre objet antique, c'est à Dieuze qu'on l'a placée!

Dieuze est une ville du moyen âge. Le plus ancien titre où il en soit fait mention est un diplôme de l'an 633, par lequel le roi Dagobert donne à l'abbaye de Saint-Maximin, de Trèves, huit *habitans* ou villages qui dépendaient de sa cour royale de *Decima*[1]. Un autre diplôme du roi Arnoud, sous la date de 893, confirme cette donation. Ainsi cette ville n'était encore, au septième siècle comme au neuvième, qu'une habitation royale temporaire qu'on nommait *Decima*. Quelle peut être l'origine de ce nom ? S'il était démontré que la voie romaine eût effectivement

[1] *Hæc loca ad regiam-curtem quæ dicitur Decima pertinent.*

traversé Dieuze, il serait une altération de *ad Decimum*, la dixième colonne milliaire qui pouvait se trouver sur l'emplacement de cette ville, comme *ad Duodecimum*, la douzième colonne, est le nom que les Romains donnaient, pour un semblable motif, à un *vicus* situé plus loin sur la même voie; mais, comme je l'ai dit précédemment, on n'a rien de positif à cet égard.

On sait que sous les rois de la première et de la deuxième race, les demeures royales, *Curtis-Regia* ou *Villa-Regia*, étaient ordinairement établies au milieu des champs, et qu'autour d'elles venaient se grouper les habitations des artisans et des serfs chargés d'en faire valoir les dépendances. Telle fut probablement l'origine de *Decima* ou Dieuze comme d'un grand nombre de nos bourgs. Un autre motif, l'exploitation des sources salées, devait encore y attirer quelque population, et, dès le septième siècle, elle devint le chef-lieu du *Salinensis-Pagus* ou pays Saulnois. On voit que tout est récent dans l'origine de cette ville, dont l'impor-

tance fut d'ailleurs assez médiocre à toutes les époques. Dans le récit que traçait en 775, Paul Diacre[1], des affreux ravages que l'armée d'Attila avait commis dans la Gaule Belgique en l'an 451, cet écrivain ne fait point mention de ce *Pagus* ou bourg de *Decima*, qui sans doute n'existait pas alors, ou qui n'était qu'un hameau sans importance, mais de l'*oppidum* ou ville forte de *Decem-Pagi;* or Dieuze ne fut jamais qu'un *pagus* du moyen âge et non un *oppidum*, car ce titre désignait toujours une ville importante, quoique inférieure cependant à la cité (*civitas*); il faut donc chercher à proximité de Dieuze, mais toujours sur la voie romaine, l'emplacement de cet *oppidum*, et nous le trouvons au milieu de l'étang de Lindre, dans la presqu'île de Tarquimpol.

[1] *Histor. metens. episc.*

§ 2.

Decem-Pagi, aujourd'hui Tarquimpol.

Dans l'immense plaine de Lindre, que les évêques de Metz ont convertie en étang, mais qui était autrefois une riante prairie où serpentait la Seille, s'élève un plateau de forme irrégulière et d'environ 55 hect. de superficie, sur lequel est bâti le petit village de Tarquimpol [1]. C'est là qu'exis-

[1] Ce village est désigné dans les titres allemands de 1339, 1344, 1395 et 1629*, sous les noms de *Teckempaul*, *Tacampach*, *Techenpul*, *Techemphul*, etc., et aujourd'hui sous celui de Tarquimpol. D'après les meilleurs glossaires, le mot allemand *teich* ou *deich* signifie un étang, et *phul* un marais; *Teichenphul* voudrait donc dire l'étang marécageux, ce qui

* Archives de Nancy, Dieuze, nos 10, 15, 79 et 143.

tait une ville romaine, qui fut sans doute très-importante, à en juger par les restes de temples et de fortifications, les aqueducs, les fragmens de statues, les médailles et les tombeaux qu'on découvre journellement. Elle était traversée par la grande voie romaine, de Strasbourg à Metz, et là cette voie se divisait en deux branches, dont l'une prenait sa direction sur Dieuze, l'autre sur Marsal, en longeant la rive gauche de la Seille. Évidemment cette ville était destinée par sa position, comme par son étendue, à servir de station aux troupes romaines; elle fut riche et puissante; et cependant on se demande aujourd'hui quel était son nom! Les géographes anciens l'auraient-ils donc oubliée? On sait, il est vrai, qu'ils ont quelquefois négligé de mentionner certaines villes, mais c'est quand elles étaient éloignées des grandes voies de communication [1]. Ici ce n'est

convient assez à la situation actuelle du village de Tarquimpol.

[1] L'importante ville de *Gran*, dans le département des Vosges, en est un exemple.

pas le cas. Or, comme ils n'indiquent qu'une seule ville, sous le nom de *Decem-Pagi*, entre *Tabernœ* et *Divodurum*, et que j'ai prouvé qu'elle n'avait pu exister sur l'emplacement de Dieuze, il faut donc la placer sur la presqu'île de Tarquimpol.

Decem-Pagi n'était pas bornée à l'enceinte de murailles, dont il subsiste encore quelques restes; elle recouvrait presque entièrement la presqu'île, ainsi qu'on peut en juger par ses substructions, d'où les habitans du lieu extraient, depuis plusieurs siècles, des segmens de colonne[1] et des corniches qu'ils emploient comme pierres de taille dont le pays manque et qu'il faudrait sans cela aller chercher à une très-grande distance. Le village en est entièrement construit.

On donne le nom de *Côte du Château* à un vaste terrain rendu presque improductif par la grande quantité de briques, de tuiles à rebords et de débris antiques qu'il contient : il occupe toute la partie saillante de

[1] D. Calmet, Not. de la Lorraine.

la presqu'île. C'est de cet emplacement qu'on a tiré, en 1825, plusieurs belles parties de corniches d'ordre corinthien, dont l'une a été transportée au musée de Nancy. En 1837 on en a encore extrait des bases de colonne géminées et à moitié engagées dans des blocs de pierre; leur diamètre était de 0 mèt. 70 cent. Ainsi le temple dont elles faisaient partie devait avoir 11 mètres 45 centimètres d'élévation, non compris le fronton, dont on ne peut déterminer la hauteur sans connaître quelle était la largeur du portique. Ces colonnes engagées étaient nécessairement appliquées, suivant l'usage, à l'une des faces latérales de l'édifice[1]. Il est probable qu'en faisant des fouilles dans l'emplacement de la *Côte du Château*, on arriverait à des découvertes importantes.

Pendant un voyage que je fis à Tarquimpol, en 1839, on y a trouvé, en creusant dans un champ, de grandes dalles de pierre

[1] On ne connait qu'un seul édifice religieux de l'antiquité, dont la façade fut ornée de colonnes engagées : c'est le temple de Mars, à Rome.

fort usées, et qui pourraient bien avoir servi de gradins à un théâtre. La même fouille produisit quelques fragmens de sculpture, et, entre autres, un orteil droit provenant d'une statue en marbre blanc des Pyrénées, qui devait avoir près de 3 mèt. de hauteur (pl. 1re, n° 7); on trouva aussi un doigt annulaire d'une statue de femme en bronze (pl. 7, n° 8) et de grandeur naturelle[1].

On n'a découvert jusqu'à présent dans les substructions de *Decem-Pagi* que deux inscriptions. La première, qui est fort importante, est un vœu acquitté à *Bugius*, divinité topique des Leuks, dont les attributions nous sont inconnues. Elle est ainsi conçue :

BVGIO
M. MONIANVS MAGNVS
V. S. R.[2] M.

D. Calmet croit, mais on ne voit pas trop

[1] Il fait partie de ma collection. Le galbe en est parfait, et la statue à laquelle il a appartenu devait être du meilleur temps de la sculpture.

[2] La lettre R est mise ici pour une L.

sur quel fondement, que *Bugius* est le mont des Vosges, le dieu *Vosgesus*, auquel les Belges ont rendu des honneurs divins. Cette intéressante inscription existait depuis un siècle dans l'angle de la maison de cure, mais des barbares modernes l'ont brisée très-récemment. Elle avait été trouvée en démolissant un angle du mur de la forteresse de *Decem-Pagi*[1].

La seconde inscription, qui est, ainsi que la première, en beaux caractères romains, paraît être du deuxième siècle, et a dû faire partie de la frise de quelque temple. On y lit les sigles

S. P. Q.[2]

ENTIS

EVE.

dont il serait difficile de donner une explication satisfaisante. Le reste de l'inscription n'a pas

[1] On a indiqué sur le plan de la forteresse (pl. 1re, n° 3) la place où l'inscription a été trouvée.

[2] Lasauvagère (Recherches sur le briquetage de Marsal, p. 17) et D. Calmet (Not. de la Lorr.), son copiste, mettent un C à la place du sigle Q. C'est une erreur.

été retrouvé. Ce fragment d'antiquité est encastré dans l'arcade de l'église de Tarquimpol.

On découvre assez communément dans cette localité des figurines de Mercure en bronze, et d'autres, qui sont en terre cuite et d'un travail grossier. Elles représentent une femme assise dont la tête est couverte d'un long voile, et qui porte un enfant. C'est Isis, dont le culte était très-répandu dans toute la Gaule-Belgique, et qui tient sur ses genoux le petit dieu Osiris. (Pl. 1re, nº 11.)

D. Calmet signale aussi plusieurs antiquités de Tarquimpol: « Au commencement de l'an-
« née 1746, dit-il, on nous envoya une an-
« cienne charnière de porte; elle est en bronze,
« fort massive et du poids de cinq livres. Elle
« est composée de deux pièces qui s'emboî-
« tent l'une dans l'autre; elles sont très-soli-
« des et d'environ cinq pouces de longueur.
« On assure qu'il y en avait trois de même
« forme et de même métal, qui supportaient
« une même porte. L'une de ces charnières
« était fondue en partie, ce qui arriva sans
« doute par l'effet d'un violent incendie.

« On a trouvé au même lieu un fer de lance « antique de six pouces de longueur. Il est « orné de deux émeraudes en forme de crois- « sant qui sont enchâssées dans un œil d'or. »

Suivant le même auteur, il y avait aussi de son temps plusieurs tombeaux romains auprès de Tarquimpol et sur le bord de la voie qui conduit à Strasbourg, mais ils ont disparu depuis longtemps.

On a préservé de la destruction quelques bas-reliefs funéraires en les encastrant dans la paroi extérieure du mur de l'église. Quoiqu'ils soient extrêmement mutilés, on peut encore distinguer sur l'un, deux hommes représentés à mi-corps; sur un autre, deux têtes seulement; enfin sur un troisième qui est dans le mur d'une habitation particulière, on croit reconnaître la figure d'un homme. Tous sont du plus mauvais style et du travail le plus barbare[1].

Le séjour des Romains dans une localité est presque toujours attesté par leurs sépul-

[1] Ils ont été gravés dans l'ouvrage de Lasauvagère cité précédemment.

tures dont beaucoup se sont conservées intactes. On sait qu'en Italie l'inhumation était soumise à des règlemens particuliers; mais chez les Gallo-Romains son mode paraît avoir été abandonné à l'arbitraire des familles, car on trouve dans leurs hypogées des corps qui ont été placés dans les fosses, seuls ou en réunion plus ou moins grande, tandis que d'autres sont dans des cercueils en pierre. Un grand nombre ont été soumis à l'incinération, et alors leurs restes sont renfermés indifféremment dans des urnes de terre ou de verre ou bien dans de petites auges en pierre. Quelquefois, sur le lieu de la sépulture, s'élevait un monument avec ou sans bas-relief; d'autres fois rien n'indiquait la place où reposait le défunt. Les environs de Tarquimpol ont fourni des exemples de ces divers modes et les lampes en terre cuite, les urnes cinéraires surtout s'y rencontrent fréquemment. On y a découvert il y a peu d'années un caveau entièrement rempli de cendres. Le propriétaire les ayant remuées superficiellement, en a tiré

une urne *diote* en terre rouge contenant des ossemens calcinés ; mais la fouille n'a pas été poussée plus loin.

On trouve sur le plateau de Tarquimpol quelques monnaies des Leuks, et surtout une quantité prodigieuse de monnaies romaines, la plupart en moyen ou en petit bronze, dont la série semble s'arrêter à Valentinien II. Les fibules, les ornemens et les petits meubles en bronze y sont assez communs, mais ce que j'ai vu de plus remarquable entre ces derniers par la richesse et l'élégance du travail, c'est une anse de *Prefericulum* dont la courbe, longue d'environ 0 mèt. 25 cent., est ornée de petits bustes se détachant d'un fond en grénetis. Toutefois le dessin et la ciselure de ce morceau dénotent une époque de décadence avancée.

Les monnaies romaines sont également fort communes sur un monticule qui s'élève auprès de Tarquimpol et que l'on nomme l'île de Tripoli [1] ; il est assez bizarre de rencon-

[1] Voir le plan de la presqu'île de Tarquimpol, pl. 1re, no 3.

trer, au milieu d'un étang de la Gaule-Belgique, deux localités portant ces noms que l'on croirait tirés du grec, bien que leur origine soit très-moderne.

Decem-Pagi étant située sur une route qui conduisait de la Germanie dans l'intérieur des Gaules, fut sans doute pillée et dévastée l'une des premières par les Barbares, mais elle conserva longtemps encore une grande importance, puisqu'en 775, Paul Diacre, ainsi que nous l'avons rapporté, lui donne le titre d'*oppidum*. L'armée des Huns, sous les ordres d'Attila, après avoir, dit-il, abandonné le siége de Scarpone, marcha sur Metz qu'elle livra au pillage, et emmena prisonnier à sa suite saint Auctor, évêque de cette ville : mais étant arrivés à l'*oppidum* de *Decem-Pagi*, ces barbares furent frappés tout à coup de cécité, et n'en furent guéris qu'après avoir mis l'évêque en liberté [1].

A partir du quatrième siècle, le cours de la Seille cessa d'être entretenu, et la plaine

[1] *Histor. metens. episc.*

que recouvre aujourd'hui l'étang de Lindre, dut se changer dès lors en un marais fangeux et de difficile accès; mais cette position insalubre n'en parut que plus facile à défendre, et on y construisit au cinquième siècle une forteresse [1] qui consistait en une enceinte de murs très-épais, dont les restes existent encore à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île. Elle avait, suivant Lasauvagère, la forme d'un pentagone avec des redans [2]; cependant, après l'investigation la plus exacte, je n'ai pu y reconnaître qu'un hexagone irrégulier, à angles très-obtus et sans redans. Il eût été en effet bien extraordinaire de retrouver ce système de fortification employé à une époque aussi ancienne. La forteresse était défendue en outre par un fossé, du côté du plateau, et par un talus rapide, sur les autres faces. On y pénétrait par une seule porte qui donnait au nord-ouest sur la voie romaine; elle était flanquée de deux tours dont les fondations subsis-

[1] Voir le plan figuré, pl. 1re, no 3.

[2] Recherches sur le briquetage de Marsal, pag. 16.

tent, ainsi que celles d'une autre tour de plus grande dimension, qui s'élevait à peu de distance sur la droite.

La forteresse de *Decem-Pagi* était traversée par un bel aqueduc souterrain recouvert en pierres de taille cintrées, telles qu'on en voit dans les ruines de la ville romaine de *Gran*[1]. Il passe sous l'église et se retrouve bien conservé dans la cave d'une des maisons du village. En creusant dans le cimetière, on rencontre aussi, à moins de deux mètres de profondeur, un autre reste d'antiquité : c'est un dallage en belles pierres de taille, qui fut peut-être le parvis d'un temple.

Lorsque la population gallo-romaine de *Decem-Pagi* eut succombé à la longue, autant peut-être par l'effet des miasmes délétères du marais que par la faim ou le fer des barbares, les Allemands vinrent s'établir à sa place et profitèrent des matériaux de la ville antique pour bâtir dans l'enceinte

[1] Dans le département des Vosges.

de sa forteresse un village qu'ils appelèrent *Teichenphul* ou l'étang marécageux, nom tiré de leur langue, et dont on a fait depuis Tarquimpol; mais ce lieu malsain n'eut jamais qu'une population peu considérable. L'église actuelle n'est pas d'une haute antiquité; elle paraît avoir succédé à une autre qui remonterait au treizième siècle, si l'on en juge par un chapiteau à longues palmes saillantes et par quelques autres fragmens épars dans le village, et qui sont sans doute des débris de l'ancien édifice.

D'après ce qu'on vient de lire sur la situation de Tarquimpol, il est facile de concevoir comment, lorsqu'on commença à s'occuper de la géographie ancienne des Gaules, nos écrivains, trouvant la ville de Dieuze entre Saverne et Metz, ne balancèrent pas à y placer *Decem-Pagi*, qu'ils n'auraient pas d'ailleurs cherchée au milieu d'un étang et dans un lieu malsain que l'on ne connaissait plus que sous ce nom barbare de *Teichenphul* ou Tarquimpol.

§ 3.

Voies romaines.

La voie romaine qui conduisait d'*Argentoratum* dans l'intérieur des Gaules est encore très-apparente depuis Sarrebourg, et suit presque parallèlement la nouvelle route. Si l'on en perd quelquefois la trace dans les plaines, on la retrouve en remblai dans les cantons boisés. Arrivée sur le ban de Bisping, elle se dirige en droite ligne, non pas sur Dieuze, ainsi qu'on l'a cru, mais vers Tarquimpol en traversant la forêt de Guermange. Il y avait autrefois dans cette forêt un *castellum* romain sur l'emplacement duquel

on a bâti au moyen âge le château de *Roumesberg*[1], dont le nom rappelle une antique origine. La voie traverse ensuite l'étang de Lindre, où elle a conservé le nom de *Kemps*, que les Allemands donnent généralement aux chaussées antiques, et le soc de la charrue en rencontre l'empierrement lorsque l'étang est en culture; puis elle arrive à l'entrée de l'ancienne forteresse de *Decem-Pagi*, où elle se divise en deux branches : l'une, qui est peu apparente, prend sa direction sur Dieuze, mais on en perd les traces au sortir de l'étang; l'autre, qui va directement à Marsal, passe au-dessous du monticule de Tripoli, traverse le bois de Marzac, se perd dans les champs, reparaît auprès du village Blanche-Église, où elle se perd de nouveau pour se retrouver encore auprès de Marsal.

La tranchée qu'on a ouverte au nord de cette ville, en 1837, pour faire passer la Seille au pied du nouveau fort, a fait retrouver la continuation de cette même voie.

[1] Ou Mont des Romains. On n'en voit plus aucun débris.

Après avoir passé sur le briquetage, où elle est aujourd'hui recouverte d'une couche de terre d'un mètre d'épaisseur, elle se retrouve sur la hauteur d'Harraucourt. Son tracé en ligne droite, l'élévation du remblai en pierrailles qui, dans les lieux couverts de bois, est encore de près de 1 mètre 50 cent., et la solidité de son *statumen*, fait de grosses pierres posées en écailles de poisson, tout concourt à prouver, non pas seulement que cette voie est d'origine romaine, mais encore que c'était la seule qui conduisît de *Decem-Pagi* à *Divodurum*.

On a trouvé, il y a environ deux ans, en creusant un fossé dans le bois de Marzac, non loin du village de Blanche-Église, un grand nombre de vases en terre rouge qui renfermaient des cendres et quelques monnaies impériales. L'emplacement de cet hypogée est sur le bord de la voie romaine, à gauche en allant de Marsal à Tarquimpol. C'est encore une nouvelle preuve en faveur de l'antiquité de cette voie, car on sait que

les Romains choisissaient ordinairement le voisinage des grands chemins pour lieu de sépulture.

A peu de distance de cet hypogée et sur la droite, il y a plusieurs fossés profonds qui, partant de la hauteur voisine, viennent aboutir à la voie romaine. Leur extrême rapprochement et l'irrégularité de leur alignement ne permettent guère d'y reconnaître l'œuvre des Romains; cependant ils ont dû servir de retranchement, à une époque fort reculée, car on y trouve des éperons et d'énormes mors de cheval.

Ainsi donc la vallée de la Seille et les environs de Tarquimpol furent jadis les témoins de nombreux et sanglans combats desquels l'histoire ne nous fait connaître qu'un seul. En l'an 356, le césar Julien ayant appris que les Allemands avaient envahi les deux Germanies, partit de Reims et passa par la route de *Decem-Pagi* pour aller les combattre. Mais ces derniers, profitant d'une matinée sombre et brumeuse, surprirent deux de ses légions au moment où elles

prenaient les armes et chargeaient leur bagage pour se remettre en route, et elles auraient été indubitablement taillées en pièces si les autres corps n'étaient accourus au bruit pour les dégager[1].

On rencontre fréquemment des sépultures antiques dans les cantons qui environnent l'étang de Lindre, et maint guerrier, ayant à son côté le glaive ou la lance, repose sous le gazon de la verte et riante prairie. Un terrain, situé entre cet étang et la ville de Dieuze, porte encore le nom de *Champ des Allemands*. Souvent le soc de la charrue y met au jour des débris d'armure, d'énormes boucles en fer niellées d'argent ainsi que d'autres objets antiques que personne ne prend soin de recueillir. Près des bords de l'étang, et sur le territoire d'Alteville, on a découvert beaucoup d'armes, de fibules et d'urnes cinéraires qu'on voit chez M. le baron Grandjean[2].

[1] *Amm. Marcell.*, lib. XVI.

[2] L'emplacement où ces objets ont été trouvés est à la *Haye-aux-Cerfs*, dans le fossé du bois.

Le territoire de Domnum semble aussi avoir servi de champ de bataille, et j'en ai vu extraire des ossemens, des boucles en fer et en cuivre, des éperons, des colliers faits de grains d'émail bizarrement coloré et de forme irrégulière; des pointes de javelot, des fers de lance, mais surtout de ces forts couteaux germains nommés *scram-sax*[1] dont parle Grégoire de Tours (*Hist. des Franks*, liv. IV). Leur lame, longue de 0 mèt. 65 cent., est à double cannelure et à un seul tranchant, et sa soie, qui entrait dans une poignée en bois, n'a pas moins de 0 mèt. 26 cent. Si l'on en juge par l'excessive longueur de cette poignée, l'arme devait se manier à deux mains, et cependant son poids est bien léger pour avoir nécessité l'emploi d'autant de force. On en trouve souvent de cette sorte dans les départemens de la Meurthe[2], de la Moselle, des

[1] *Scram-sax* ou *ram-sax*, épée courte, *hand-sax*, longue épée.

[2] J'ai décrit ces dernières dans une notice insérée dans les Mémoires de l'Académie de Nancy, 1839-1840. On trouve dans les mêmes sépultures d'autres couteaux plus petits, des pierres à feu (*silex pyromaque*), des briquets, des

Basses-Alpes, et même en Belgique. Elles ont peut-être appartenu à ces colonies de barbares nommés *Lœti*, auxquels les empereurs concédaient des terres à charge d'un service militaire.

peignes en os, des vases funéraires en terre noire et des colliers en émail ou en corne. A l'un de ces derniers pendait une petite monnaie à l'effigie de Gratien. On sait que cet empereur fut un de ceux qui admirent les barbares en plus grand nombre dans les armées romaines, et la préférence qu'il leur accordait sur ses compatriotes fut une des principales causes de sa mort. Gratien commença à gouverner l'empire en l'an 375, et mourut huit ans après en 383.

§ 4.

Briquetages de la Seille.

Les prairies de la Seille recouvrent un monument digne de fixer au plus haut dégré l'attention des antiquaires : c'est le briquetage, ouvrage unique en son genre, et le plus extraordinaire de tous ceux que nous connaissions en France. Qu'on se figure en effet une couche composée de morceaux d'argile cuits au four, et auxquels on a donné, en les pétrissant avec la main, les formes les plus diverses. Ils sont droits ou courbes, cylindriques ou triangulaires, coniques ou parallélipipèdes. Les plus grands ont de 0 mèt. 28 c.

à 0 mèt. 30 c. de longueur; les plus petits, quelques centimètres seulement; et cette couche, dont l'épaisseur moyenne est de 1 mèt. 75 c., et dont aucun ciment n'agglomère les matériaux, se maintient depuis des siècles à la surface d'un marais avec une si grande solidité, qu'on n'a pas hésité à construire une place forte au-dessus. Tel est l'ouvrage auquel on a donné le nom de briquetage de la Seille. Il se trouve non-seulement à Marsal, mais encore à Moyenvic, à Vic, à Burtecourt et à Salonne, et ses parties réunies peuvent être évaluées à une superficie de 350,000 mètres carrés et à une masse cube de 100,000 mètres [1].

Deux antiquaires distingués, l'ingénieur Lasauvagère [2] et M. Dupré [3], ancien directeur de la saline de Moyenvic, qui ont traité de la nature, de l'origine et de la destina-

[1] On fait observer que dans plusieurs endroits il y a diverses couches superposées.

[2] Recherches sur la nature et l'étendue du briquetage de Marsal.

[3] Mémoire sur les antiquités de Marsal et de Moyenvic, inséré dans les Mélanges d'Archéologie de M. Bottin.

tion des briquetages, mais particulièrement de celui de Marsal, ont tiré des mêmes faits une conséquence diamétralement opposée : Lasauvagère y reconnaît l'œuvre des Romains; M. Dupré l'attribue aux Franks. Celui qui voudra approfondir ce sujet ne peut se dispenser de consulter leurs savans et judicieux écrits. Je me bornerai seulement à exposer ici les faits principaux sur lesquels chacun d'eux a basé son opinion; et, après avoir analysé et discuté leurs raisonnemens, je ferai connaître des découvertes récentes qui confirment, à mon avis, l'opinion de Lasauvagère.

Suivant ce dernier, le peuple romain, qui a conçu et exécuté de si grandes choses, a pu seul faire les briquetages de la Seille. Une voie romaine passe sur les hauteurs d'Haraucourt à proximité de Marsal; une autre voie conduit de cette dernière ville à la station de Tarquimpol. Ainsi donc les ouvrages du peuple-roi entourent ce gigantesque ouvrage, comme pour témoigner de son origine! En veut-on d'autres preuves?

En creusant dans Marsal, à la profondeur de 7 mètres environ, on a trouvé un tesson de poterie romaine avec le nom du fabricant: CASSIVS F. Il y avait au-dessous, et immédiatement sur le briquetage, des fourneaux à fondre le cuivre; le sol qui les entourait était mêlé de parcelles de ce métal. C'était donc là une de ces manufactures d'armes que les Romains avaient en divers lieux des Gaules.

Ces motifs si péremptoires aux yeux de Lasauvagère ne satisfont nullement M. Dupré.

Le briquetage, dit-il, est sans doute un ouvrage immense, mais grossier, et d'accord, par cela même, avec l'état des arts pendant les premiers siècles de la monarchie. Aucune trace bien certaine de monumens d'origine romaine n'a été découverte à Marsal, ni à Vic et à Moyenvic; on n'y trouve pas même de médailles, quoiqu'elles soient bien communes sur les coteaux environnans. Que prouve alors un seul fragment de poterie que Lasauvagère ne dit pas avoir vu et dont l'inscription peut être con-

testée, car, d'après le dessin qu'en donne Lasauvagère, il eût été impossible que la main de l'ouvrier pût s'introduire par l'étroite ouverture de ce vase pour empreindre son nom dans le fond; mais l'inscription existât-elle, ce fragment ne prouverait rien en faveur de l'antiquité du briquetage, car il a pu avoir été apporté en remblai, avec les terres des coteaux voisins sur lesquels on en trouve beaucoup de semblables.

Si l'on examine la forme des fourneaux et la dimension de 12 mètres qui leur a été donnée, on ne se persuadera jamais qu'ils aient servi à fondre du cuivre; tout porte à croire au contraire qu'ils étaient destinés à faire du sel, et que les parcelles de cuivre que l'on a trouvées çà et là dans le sol ne sont que des débris d'anciens poêles de saline. Pourquoi d'ailleurs aurait-on établi une fonderie de cuivre à Marsal, puisque le minerai était sans doute extrait des Vosges? N'eût-il pas été plus convenable de le traiter dans ces montagnes où le bois est plus abon-

dant? Quant à l'emploi du cuivre dans la fabrication des armes, on sait qu'on ne s'en servait qu'à une époque plus reculée encore que le séjour des Romains dans la Gaule : le fer l'avait remplacé depuis long-temps.

Enfin, continue M. Dupré, on allègue la proximité de la voie antique qui va de Metz à Strasbourg. Sans doute elle passerait par Marsal si sa direction était droite; mais il est plus que probable qu'elle tournait à gauche en suivant les collines jusqu'à Dieuze, pour se rendre de là à Tarquimpol. Quant au chemin qui va de cette dernière position à Marsal, il n'a rien d'analogue aux voies antiques, toujours si bien caractérisées et si uniformes. Le seul motif réel qu'on ait eu pour faire les briquetages est l'exploitation des salines au moyen âge; or, on ne trouve pas de traces de ces établissemens sur le bord de la Seille avant le huitième siècle.

Et qu'on ne s'étonne pas du temps qu'il a fallu pour exécuter cet ouvrage immense; il ne l'a été que successivement, et les moyens d'exécution étaient peu coûteux, car on avait

les bras des Gaulois vaincus et soumis aux travaux d'une servitude réelle. Tels sont les motifs sur lesquels M. Dupré a basé son opinion. Avant d'en discuter l'importance, il convient de se représenter l'aspect de la vallée de la Seille dans les temps anciens.

Des pointes de javelots en silex et un grand nombre de monnaies gauloises qui ont été recueillies sur la colline de Saint-Jean, dans les champs de Tarquimpol et aux environs, pouvaient déjà faire présumer avec quelque raison que ces lieux étaient peuplés avant l'arrivée des Romains: mais une découverte, faite récemment à 100 mètres environ de la place de Marsal, est venue lever à cet égard toute incertitude. On me pardonnera d'entrer à cet égard dans des détails un peu longs peut-être, mais qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du pays.

Ce fut en 1838, qu'en creusant un nouveau lit à la rivière, les ouvriers rencontrèrent une vingtaine de squelettes déposés primitivement dans un terrain solide, mais que l'élévation successive du sol de la vallée

avait recouvert d'une couche de terre de 0 mèt. 50 cent. d'épaisseur, formée du *détritus* des végétaux aquatiques. Ces squelettes, dont les ossemens sont bien conservés, avaient les pieds tournés vers l'orient et les bras croisés sur la poitrine. Ils portaient au cou des *torques*[1] en bronze, et des anneaux de même métal ceignaient leurs jambes et leurs bras[2].

L'un de ces *torques*, à en juger par l'élégance et le fini du travail, aurait appartenu à quelque éminent personnage. Il est orné de légères rosaces d'un émail vert ou bleu, autrefois transparent, mais aujourd'hui presque entièrement décomposé; elles sont serties dans le bronze, et revêtues en dessous d'une feuille d'or destinée à en augmenter le chatoyement. Des ciselures, alternant avec des volutes en relief, se développent avec grâce sur la partie postérieure

[1] Je me sers de cette expression, d'après un de nos antiquaires les plus distingués (M. de Canmont), pour désigner les colliers faits d'une seule pièce.

[2] Ces objets ont été recueillis par M. Gauthier, capitaine du génie et directeur des fortifications de la place de Marsal.

de ce *torque*. (Voir pl. 1re, no 9, où il est représenté réduit de moitié.)

D'autres *torques* moins riches sont à ciselures annelées, avec ou sans ornemens d'émail, mais beaucoup plus légers que le précédent. Ils ont à leur partie antérieure une solution de continuité qui forme un ovoïde très-renflé, et en séparant cet ovoïde, on trouve dans son intérieur deux cavités hémisphériques dont la destination est inconnue[1].

Bien que ces ornemens n'aient aucun caractère particulier, et diffèrent peu de ceux qu'on rencontre parfois au pied de quelque *men-hir* de la Bretagne, ou dans les *tumulus* du Poitou, de la Lorraine ou de l'Alsace, je crois devoir entrer dans quelques considérations générales sur leur destination qui me paraît funéraire plutôt qu'*ornementale*.

Que les Celto-Gaulois aient porté au cou des *torques*, ainsi que des anneaux aux bras et aux

[1] J'ai publié dans le *Journal des Débats* (28 décembre 1838) les détails de cette découverte, mais d'après des renseignemens incomplets et inexacts.

jambes, c'est un fait positif; mais que ces ornemens aient été de même nature que ceux dont je viens de parler, j'ai peine à le concevoir. Comment en effet supposer qu'un homme se fût astreint volontairement à porter au cou un cercle de cuivre qu'on ne déplaçait jamais, car il est d'un seul morceau et son diamètre est trop étroit pour qu'on puisse y passer la tête, et que cet homme, dis-je, ait complété une parure aussi incommode en se faisant souder aux bras et aux jambes des anneaux [1] non-seulement de dimension si étroite qu'ils devaient pénétrer dans les chairs, mais encore si lourds, que le poids de ceux qu'on a trouvés sur un des squelettes, réuni avec celui de son *torque*, excède quatre livres? J'ajouterai que la surface intérieure de plusieurs étant perlée ou cannelée, aurait nécessairement blessé celui qui les portait.

Quelques antiquaires ont pensé que ces

[1] Voir pl. 1re, no 10, où l'un de ces anneaux est représenté réduit de moitié.

étroits et lourds anneaux qu'on ne pouvait ôter, avaient été soudés sur place comme marque d'esclavage; mais le peu de fondement de cette conjecture se trouve ici démontré, car les anneaux les plus étroits et les plus lourds appartiennent au squelette qui portait le *torque* le plus riche. Remarquons encore que ce *torque* est tellement étroit, que, placé au cou d'un homme debout, on ne pouvait en découvrir les ornemens, car il ne retombait pas sur les clavicules; mais le contraire arrivera si l'on suppose cet homme mort et étendu par terre, avec la tête relevée, suivant la coutume des Gaulois et des Romains.

De toutes ces considérations ne peut-on pas conclure que les *torques* et les anneaux trouvés dans les sépultures celto-gauloises n'ont été mis en place qu'après la mort des individus, et que ce sont des ornemens d'une nature purement funéraire, ayant rapport à des mythes qui nous sont aujourd'hui inconnus[1]?

[1] M. de Saulcy a trouvé dans un hypogée, auprès du village de Dieulouard, un squelette qui avait une barre de cuivre pointue à chaque extrémité et tournée en spirale autour du fémur,

C'est sur le même plan et à 3 mètres seulement du briquetage de Marsal qu'on a trouvé les sépultures que je viens de décrire; c'était là, sans doute, l'hypogée de quelque famille gauloise du voisinage : ainsi donc la vallée de la Seille et les bords mêmes du briquetage étaient habités au temps des Celto-Gaulois. On va voir qu'il en fut de même pendant la période romaine.

J'ai dit précédemment qu'on trouvait beaucoup de monnaies et de poteries romaines sur toutes les hauteurs qui bordent la vallée de la Seille, et qu'à l'extrémité de cette vallée s'élevait *Decem-Pagi*, ville d'une assez grande importance au temps des Romains. M. Dupré nous apprend encore que la côte de Saint-Jean, auprès de Marsal, était couverte d'habitations romaines dans les substructions desquelles on a recueilli des médailles appartenant, soit à la dernière série des consulaires, soit aux premiers empe-

de manière à ne laisser au centre qu'un espace vide de o mèt. 5 c. de diamètre. N'est-il pas évident que cette spirale n'a été mise en place qu'après la mort ou même la dessiccation de l'individu ?

reurs, et l'on a déjà vu qu'une voie romaine traversait le briquetage et la ville de Marsal ; mais ces antiquités ne sont pas les seules qu'on puisse citer, et l'on vient d'en trouver encore d'autres sur le bord du briquetage. Ce sont les restes d'une manufacture de poterie romaine qui étaient enfouis à 5 mètres de profondeur, auprès du nouveau fort; mais le seul objet fabriqué que cette fouille ait produit, est une urne *diote* d'énorme dimension, dont la partie inférieure est brisée. Le sol aux environs est formé presque exclusivement de petits fragmens de tubes en terre cuite d'un grain fin et dont on ne peut deviner la destination. Quel intérêt assez puissant groupe ainsi les populations sur les bords fangeux de la Seille, et particulièrement auprès de Marsal ? On ne peut se refuser à le reconnaître : c'est l'exploitation des sources salées ; en effet, du sein des marais jaillissent plusieurs de ces sources précieuses, dont les produits devaient se vendre au loin dans les Gaules et la Germanie avant comme après l'ar-

rivée des Romains. Si la ressemblance de religion qu'on remarquait entre les Celto-Gaulois et les Germains fut aussi grande que le dit Tacite, les premiers devaient sans doute partager la haute vénération de leurs voisins pour les sources salées; or les Germains croyaient qu'elles étaient plus rapprochées du ciel qu'aucune autre, et qu'ainsi, de leurs bords, la prière des mortels était mieux entendue des dieux, à la bonté desquels on devait le précieux minéral que ces eaux contiennent [1]. Les idées religieuses et la valeur commerciale concouraient donc à leur assurer une grande importance aux yeux de l'un et de l'autre peuple, et sous ce double rapport, les Celto-Gaulois ne devaient pas les négliger, mais il fallait, pour en tirer parti, solidifier les abords des sources. Ce peuple fut-il le pre-

[1] *Eâdem æstate, inter Hermunduros Cattosque certatum magno prælio, dum flumen, gignendo sale fecundum, et conterminum, vi trahunt; super libidinem cuncta armis agendi, religione insitâ, eos maximè locos propinquare cœlo, precesque mortalium a deis nusquàm propiùs audiri : indè, indulgentiâ numinum, illo in amore, illisque silvis solam provenire.* Ann. lib. XIII-LVII.

mier qui employa à cet effet l'argile cuite? c'est ce que je n'ose affirmer. Je me bornerai seulement à observer que le briquetage n'a pas exigé un grand effort de génie, et que cette invention, comme beaucoup d'autres, n'est probablement due qu'au hasard. La cohésion inattendue de divers fragmens d'argile cuite jetés accidentellement sur le marais en aura donné l'idée; il se peut que les Celto-Gaulois aient commencé cette œuvre, à laquelle les Romains auront donné une plus grande extension, car on remarque que les briquetages de la Seille ont été faits à plusieurs reprises, et que même, sur les parties où ils s'enfoncèrent, il a été superposé de nouvelles couches à des époques assez éloignées l'une de l'autre.

On a lieu de s'étonner, avec M. Dupré, qu'aucun monument romain, aucune médaille même, n'aient encore été trouvés dans l'enceinte de Marsal; et ce fait est d'autant plus extraordinaire, que son briquetage est le seul qui soit jusqu'à présent dans ce cas. En effet, les monnaies romaines sont très-communes sur celui de Salonne; le

curement de la Seille, au milieu de la ville de Vic et au-dessus de son briquetage, en a produit un grand nombre, et l'on conserve à Burtecourt une fort belle patère romaine en terre rouge, qui y a été trouvée parmi des tuiles à rebords et d'autres débris antiques. Mais Marsal n'a-t-elle donc fourni aucun monument romain? comptera-t-on pour rien le fragment de poterie et les fourneaux à fondre le cuivre dont nous avons déjà parlé?

Quant au fragment de poterie, M. Dupré, s'il n'en conteste pas l'existence, doute cependant qu'il ait eu une inscription. Lasauvagère ne dit pas avoir eu ce fragment sous les yeux il est vrai, mais aurait-il pu sans cela en donner le dessin? Ajoutons encore que dans ce même dessin rien n'indique que l'ouverture du vase ait été tellement étroite que la main de l'ouvrier n'ait pu y passer afin d'empreindre son nom dans le fond.

On ne disconviendra cependant pas qu'il se pourrait, à la rigueur, que ce fragment de

poterie eût été apporté en remblai sur le briquetage avec les terres des coteaux voisins; et s'il n'existait pas d'autre preuve contre le système que soutient M. Dupré, il faudrait peut-être renoncer à le combattre, mais il n'en est pas ainsi.

Que dire en effet de ces fourneaux entourés de cendres, de scories et de parcelles de cuivre qu'on a trouvés à 7 mèt. de profondeur? Ne pensera-t-on pas avec Lasauvagère, qui en a donné le plan, qu'ils ont dû servir aux Gallo-Romains pour fondre du cuivre? Cependant, suivant M. Dupré, ils étaient destinés à l'évaporation de l'eau salée et dépendaient d'une saline qui existait dès l'an 709; mais son assertion est détruite par une découverte récente. Les fouilles faites il y a quelques années par les soins d'un savant ingénieur, M. le capitaine Gauthier, directeur des travaux de la place, le long de la courtine, entre les bastions 6 et 7, ont mis au jour les restes de cette même saline, ainsi que son puits. Le tout était recouvert d'une couche de terre

de 2 mèt. d'épaisseur, provenant des remblais faits aux fortifications de Marsal à l'époque de la suppression de sa saline en 1699; et il résulte du plan que M. le capitaine Gauthier a bien voulu me transmettre, que le couvent des religieuses de Marsal[1], où Lasauvagère a trouvé les fourneaux dont il est question, était à 76 mètres de l'ancienne saline vers le midi, et qu'ainsi ces deux établissemens, dont l'un était d'ailleurs enfoui à 2 mèt., et l'autre à 7 mètres de profondeur, devaient être étrangers l'un à l'autre. On aurait en effet quelque peine à concevoir qu'un ingénieur ausssi instruit que Lasauvagère se fût trompé sur l'emploi de ces fourneaux; ainsi donc il paraît démontré que Marsal possédait une fonderie de cuivre très-importante dès les premiers temps de l'existence de son briquetage. Je conviens avec M. Dupré que cet établissement eût été mieux placé dans les Vosges, où le combustible est abondant, qu'au milieu

[1] Il a été vendu et démoli après la révolution de 1789.

des marais de la Seille, mais cette considération n'autorise pas suffisamment à en nier l'existence.

A quoi d'ailleurs eût servi cette fonderie? poursuit le savant antiquaire; est-ce à fabriquer des armes? mais l'airain ne fut employé à cet usage qu'à une époque antérieure à l'arrivée des Romains dans les Gaules : le fer y était substitué depuis longtemps.

Cette assertion est incontestable; aussi ne fais-je pas difficulté de reporter l'origine de la fonderie et même du briquetage de Marsal aux derniers temps de la période celto-gauloise, en observant cependant que les usages auxquels les Celto-Gaulois et les Romains employaient le cuivre étaient aussi nombreux que variés, et que si par la suite ils lui préférèrent le fer pour la confection des armes offensives, ce fut toujours avec le cuivre qu'ils fabriquèrent les plaques des *loriques*[1] ou cuirasses, les fibules, les meubles, les

[1] *Squama est lorica, ex laminis æreis concatenata.* (Isid. XVIII, p. 13.)

clefs, etc. On a vu précédemment qu'une énorme charnière de bronze avait été trouvée à *Decem-Pagi*, et que cette ville possédait même des statues de ce métal; ainsi donc, à aucune époque, la fonderie de Marsal n'aurait été sans utilité.

Le monument qui constate le mieux l'antiquité de cette ville et de son briquetage, est, à mon avis, la voie qui la traversait en partant de *Decem-Pagi;* cependant, si l'on en croit M. Dupré, elle n'aurait rien d'analogue aux voies romaines, si bien caractérisées et si uniformes. Mais cette uniformité existe-t-elle effectivement, et la nature des voies n'a-t-elle pas dû varier partout en raison des matériaux que fournissait le pays ou qu'on mettait à la disposition des ouvriers? C'est l'avis du savant Bergier, dont l'opinion fait loi en pareille matière. « Je trouve, dit-il, par l'histoire « romaine, que les grands chemins ont été « différens de forme et de matière selon la « différence des lieux et des temps[1]. » Si donc

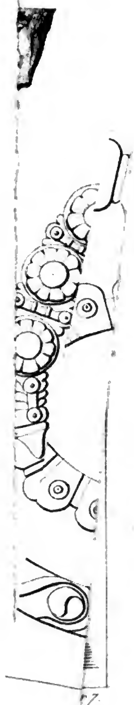
[1] Hist. des grands Chemins de l'Empire, tom. 1, p. 139.

on ne remarque pas dans la voie de *Decem-Pagi* à Marsal le dallage en grosses pierres ou les couches de gravois (*glarea*) dont parle Vitruve, et qui alternaient avec le calcaire, c'est qu'il n'y a dans le pays ni pierres de taille, ni gravois, et qu'il aurait fallu les aller chercher à une trop grande distance. Mais si l'on considère que cette voie, ainsi qu'on l'a dit précédemment, est composée d'un *statumen* de grosses pierres rangées en écailles de poisson, et recouvert d'un empierrement (*rudus*) de 1 mèt. à 1 mèt. 50 cent. d'épaisseur, s'élevant en remblai sur une largeur de 6 à 7 mèt., on se convaincra qu'il y avait dans la Gaule-Belgique bien peu de voies romaines faites avec autant de soin et de solidité.

Dans ce qu'on vient de lire je me suis borné à présenter la vallée supérieure de la Seille sous le rapport archéologique seulement; quant à son histoire au moyen âge, et principalement à celle des villes de Marsal, de Moyen-Vic, de Vic et de Château-Salins, on devra consulter l'excellent travail de M. Dupré.

Le résultat des fouilles qui seront exécutées prochainement dans l'emplacement de *Decem-Pagi* sera le sujet d'un Mémoire spécial, qui fera partie du second volume de cet ouvrage.





DU COURS

SUPÉRIEUR

DE LA MOSELLE

Considéré comme ligne stratégique au temps de la domination romaine.

Le Rhin, qui se précipite en cascades écumantes des sommités alpestres pour aller au loin perdre ses eaux dans les sables près des bords de l'Océan, fut pendant longtemps une barrière presque infranchissable pour les tribus qui habitaient la Germanie. Si parfois quelqu'une d'elles, attirée par l'espoir d'un riche pillage, se hasardait à traverser

le fleuve sur la glace ou à la nage pour faire une excursion dans les Gaules, alors la puissance de Rome s'élevait de toutes parts; bientôt les barbares étaient refoulés sur la rive opposée; on les poursuivait même jusqu'au sein de leurs immenses forêts, on incendiait leurs demeures, on leur apportait la mort ou un honteux esclavage. Mais à peine les légions victorieuses s'étaient-elles retirées, que les forts qu'elles avaient construits étaient renversés, et que leurs défenseurs étaient égorgés. Toujours vaincus, jamais soumis, tels étaient ces Germains qui devaient un jour hériter du pouvoir romain sur les Gaules.

Drusus, Caïus Silius, Gétulicus, Galba et beaucoup d'autres généraux habiles auxquels le gouvernement des deux Germanies fut successivement confié, apportèrent tous leurs soins à augmenter la ligne de fortifications établie par Auguste le long de la rive gauche du Rhin. On multiplia les camps, on établit des arsenaux, on éleva des tours à l'embouchure des rivières, et huit légions étaient

préposées à leur défense. Ces moyens suffirent longtemps sans doute ; mais l'extension prodigieuse que reçut l'empire, ses divisions intestines et le relâchement de la discipline militaire qui en fut la conséquence, diminuèrent par degrés la puissance réelle des Romains. L'audace des barbares s'en accrut. Les flots rapides du Rhin ne furent plus pour eux un obstacle, et leurs invasions se multiplièrent au point qu'on dut établir une seconde ligne de défense dont la chaîne des Vosges fit partie, et que les empereurs apportèrent tous leurs soins à fortifier. Le césar Julien, après avoir repoussé les Germains, crut pouvoir empêcher leur retour, en entourant de murailles la ville de Saverne ; Valentinien surtout exhaussa les remparts, ferma les passages des montagnes, et établit des postes d'observation sur toutes leurs sommités [1]. Ces précautions furent vaines : l'agonie de la puissance romaine dans les

[1] Rech. archéol. sur le comté de Dachsbourg, p. 268 et suiv.

Gaules allait bientôt sonner; agonie sanglante, il est vrai; agonie de plus d'un siècle; mais telle devait être celle du peuple qui pendant si long-temps avait donné des lois au monde.

Ce fut durant la période qui s'écoula du troisième siècle à la fin du cinquième, que les Gaules virent s'élever cette multitude de camps fortifiés qui couronnent irrégulièrement les crêtes des montagnes, et dont la Lorraine surtout possède encore un grand nombre. On ne les confondra pas avec les camps consulaires, assez rares d'ailleurs, qui peuvent être attribués à César ou à ses lieutenans, car l'établissement de ces derniers était soumis à des règles particulières qui les font facilement reconnaître.

En effet, au temps de Polybe, qui écrivait cent quarante ans avant notre ère, c'étaient des emplacemens entourés de fossés dont les relèvemens en terre étaient surmontés de pieux. Leur forme est quadrangulaire; quatre portes y donnent accès. L'espace nécessaire au campement est cal-

culé de manière que le soldat, en arrivant sur le terrain, sait d'avance où il doit se placer. On concevra que cette disposition, si constamment régulière, était subordonnée à une condition, c'est que l'on camperait toujours en plaine, ou du moins sur une surface qui n'offrirait aucun obstacle naturel[1].

Ces règles de castramétation furent longtemps observées par les généraux romains, car tous les camps que César a décrits dans ses Commentaires sont situés en plaine ou sur des collines. Parfois, il est vrai, on plaçait sur quelque point culminant un petit camp, *castellum*, qui devait protéger les sorties ou faciliter aux troupes les moyens d'aller chercher de l'eau et des fourrages, mais ce n'était jamais qu'un accessoire du camp principal. Plus tard, la discipline se relâche : on choisit de préférence les emplacemens

[1] On doit aussi distinguer ces camps de ceux que les Romains nommaient *hiberna*. Ces derniers étaient ordinairement entourés de murs crénelés, flanqués de tours et si épais, que leur sommet offrait une plate-forme suffisante pour y placer les machines de guerre. C'étaient de véritables villes.

qui sont déjà fortifiés en partie par la nature et auxquels le soldat aura moins à travailler; on profite d'un ravin profond ou d'un plateau de montagne terminé tout à coup par un escarpement; on isole une partie de ce plateau par des fossés et des remparts, on en fait une forteresse; mais dès lors plus de régularité dans les campemens; aussi Végèce, qui écrivait au quatrième siècle, déplore-t-il amèrement la négligence qu'on apportait à cette partie si essentielle de la stratégie. Les camps, dit-il, sont maintenant triangulaires, ovales ou carrés, suivant que l'emplacement le commande. On peut donc assigner à nos camps, de forme irrégulière et situés sur des hauteurs, la période de temps qui s'écoula depuis le troisième siècle jusqu'à la chute complète de la puissance romaine dans les Gaules.

Dans quel but d'ailleurs aurait-on élevé, avant cette époque, ces fortifications dont le pays était en quelque sorte hérissé? Serait-ce pour maintenir les Gaulois dans l'obéissance?

Mais aucun peuple vaincu ne s'unit plus

intimement qu'eux aux destinées de Rome, aucun ne supporta plus paisiblement le joug qu'on lui imposait. Depuis la répression du soulèvement de Civilis, de Classicus et de Tutor, vain et dernier effort de la liberté expirante, les Romains n'eurent plus désormais à se défendre que contre les invasions des Germains. Ce fut donc lorsque le Rhin et la chaîne des Vosges n'étaient plus contre ces derniers que d'impuissantes barrières, ce fut quand ces barbares se répandaient dans les Gaules comme un torrent dévastateur et ne retournaient chez eux que pour y mettre en sûreté leur butin et revenir encore désoler ce malheureux pays, que l'on songea à diminuer l'étendue du mal qu'on ne pouvait empêcher. Alors les gorges des montagnes furent occupées par de petits forts, on entoura les villes de murailles flanquées de tours; on fortifia les passages des rivières, et les sinuosités des vallées furent observées par des camps à demeure placés sur les hauteurs. Lorsque, du sommet de leurs remparts, on découvrait au loin l'ennemi, alors,

sur un signal donné, le peuple des campagnes fuyait dans les bois, ou se retirait avec son mobilier et ses troupeaux dans des enceintes entourées de fossés et qui pouvaient être défendues par un petit nombre de soldats. On voit encore sur toute la ligne du Rhin, et même à une grande distance dans le pays, beaucoup de ces enceintes d'une immense étendue, auxquelles on ne peut raisonnablement supposer une autre destination.

Dans ces camps si nombreux, échelonnés près des frontières, les Romains pouvaient encore trouver un refuge en cas de défaite, et y déposer les vivres et les munitions de guerre. De là ils pouvaient aussi tomber à l'improviste sur les barbares indisciplinés quand ils retournaient chez eux chargés de butin; mais telle n'était pas la seule destination de ces ouvrages, et un examen attentif de leur position relative me conduit à penser qu'ils faisaient quelquefois partie de lignes stratégiques destinées, au défaut de celles du Rhin et des Vosges, non plus à arrêter les invasions, mais à en circonscrire

l'étendue. Les points fortifiés qui sont échelonnés au nombre de quatorze le long du cours supérieur de la Moselle, depuis la petite ville de Bayon jusqu'à celle de Metz, paraissent avoir été établis dans ce but, ainsi qu'on pourra bientôt en juger. Cette rivière, dont ils devaient défendre le passage, a sa source au pied du Ballon, montagne la plus élevée de toute la chaine des Vosges. Après avoir parcouru de nombreux circuits, elle vient baigner de ses eaux limpides, mais peu profondes encore, les murs des villes d'Épinal, de Charmes et de Bayon. Toute la contrée qui s'étend à sa gauche, depuis les sommets des Vosges jusqu'au fertile comté de Vaudémont, était peu peuplée au temps des Romains, et des montagnes couvertes de bruyères, de vastes forêts, des vallées étroites et sinueuses dans le fond desquelles erraient quelques torrens, tel était l'aspect général du pays[1] que ne traversait d'ailleurs aucune route praticable. Aussi les Germains

[1] Les Vosges, dit D. Calmet, n'étaient encore au septième

préféraient-ils généralement entrer dans les Gaules par la voie romaine qui allait de Strasbourg à Metz, en passant par Saverne et *Decem-Pagi*.

siècle, qu'un désert affreux, inhabité, inaccessible, plus propre à nourrir des bêtes sauvages que des hommes; tout couvert de bois et d'immenses forêts; hérissé de rochers, inondé d'eaux croupissantes qui en rendaient l'accès et l'habitation presque impraticables; rempli d'ours, de bœufs sauvages, de cerfs et de toutes sortes d'animaux et de reptiles. (Not. sur la Lorr., art. *Vosges*.)

§ 1er.

Sion et Vaudémont.

Cependant les Romains, peu rassurés par les obstacles que le passage des Vosges par la rive gauche de la Moselle opposait aux Germains, avaient cru devoir le fortifier encore de ce même côté, mais fort en arrière des montagnes, par une station militaire destinée à observer au loin la marche de l'ennemi. Nulle position n'était plus propre à remplir ce but que le mont Sion (*Semita*), qui s'élève isolé au milieu d'une vaste plaine, la plus fertile de toute la Lorraine. Son sommet présente une vaste

pelouse en forme de croissant dont les deux extrémités étaient occupées par des forts, tandis que dans l'intervalle qui les séparait, on voyait des *villa* dont on retrouve encore les débris. A l'une des extrémités du croissant s'élève une immense tour carrée, dite la *tour Brunehault*[1], et qui est évidemment de construction romaine. Les comtes de Vaudémont, en construisant à côté la petite capitale de leur État, la firent entrer dans l'ensemble des fortifications de la ville. Les murs de cette tour, dont une grande partie sont encore debout, ont 5 mèt. d'épaisseur et sont

[1] Les monumens, la puissance et les malheurs de la reine Brunehault avaient laissé une impression si profonde dans l'esprit des hommes, qu'on lui attribua ensuite un grand nombre d'ouvrages qui n'étaient point d'elle. Tout ce qu'on rencontrait de grand, de fort, de durable, prenait le nom de Brunehault. Il y a en Belgique, dit M. de Sismondi (Hist. des Français, tom. I, p. 446), des *chaussées de Brunehault*, dont les larges pavés et la construction inébranlable semblent plutôt signaler un ouvrage romain. On montrait, dans la forêt Leccinienne, près de Bourges, un château de Brunehault; une tour de Brunehault à Etampes; la pierre Brunehault près de Cahors. A cette liste on peut ajouter, indépendamment de la tour du mont Semita, *le grand chemin de la reine Brunehault*, voie romaine qui conduisait de Scarpone à *Decem-Pagi*.

coupés transversalement par des zônes en brique, telles qu'on en voit dans quelques constructions romaines des troisième, quatrième et cinquième siècles. On a trouvé à Vaudémont un grand nombre d'antiquités romaines [1].

A l'extrémité opposée du croissant était le fort de *Semita* (Sion), bâti sur un mamelon qui va s'élevant un peu au-dessus du plateau de la montagne, et qui était entouré de murs épais dont on voyait encore des restes au siècle dernier. Les Gaulois et les Romains y eurent des ateliers monétaires et des fabriques d'armes. *Rosmerte*, divinité des Leuks, y était l'objet d'un culte particulier, conjointement avec Mercure, et le pèlerinage à Sion qui subsiste encore, et dont l'origine remonte aux temps les plus reculés, a succédé peut-être aux fêtes que les Gallo-Romains célébraient en l'honneur de la déesse.

La description des antiquités trouvées à

[1] Voir la note 1re à la fin de ce Mémoire, p. 132.

Sion méritérait seule un ouvrage à part, et cet ouvrage, dit-on, ne tardera pas à paraître[1]; je me bornerai donc à mentionner ici celles que j'ai vues pendant un voyage entrepris en 1827. La partie sud-ouest de ce lieu m'a paru la plus riche en objets antiques : c'est un grand espace de terrain composé presque exclusivement d'un mélange de cendres, de charbons, de fragmens de pierre taillée et de ces larges tuiles à rebords si communes dans tous les lieux qu'habitèrent les Romains. Parmi ces débris qui témoignent d'un vaste incendie, on rencontre journellement des figurines en terre cuite, d'autres en bronze, des ornemens de métal, des fibules, etc. J'y ai recueilli deux beaux fragmens de poterie rouge vernissée. L'un est d'une patère dont le bord était orné d'une gracieuse guirlande de fleurs et de feuillages; l'autre est d'une coupe au fond de laquelle est em-

[1] M. Bottin est sur le point de publier une monographie du comté de Vaudémont.

preint le nom du fabricant : OF. PRIMI [1], marque qui est assez rarement employée, les Gallo-Romains faisant presque toujours suivre le nom propre du sigle F. *fecit*.

La quantité de médailles qu'on trouve sur le plateau de Sion et dans les environs est vraiment prodigieuse. Celles que j'ai recueillies appartiennent aux Leuks et aux Romains. Les premières sont toutes en potin et à types indevinables ; celles des Romains sont en argent et en bronze à l'effigie de J. César, Auguste, Claude, Faustine, Sévère, Maxime, Dèce et Herennius. Il y avait aussi plusieurs pièces nîmoises, avec les têtes de Caïus et de Lucius à l'avers, et le crocodile au pied d'un palmier, au revers.

Mais si les médailles sont communes à Sion, on n'y rencontre que bien rarement des sculptures. Le seul objet en ce genre qui soit à ma connaissance, est un frag-

[1] Les ouvrages du fabricant *Primus* étaient très-répandus dans le pays de Leuks, et l'on en retrouve des fragmens marqués à son nom sur les points les plus éloignés.

ment de bas-relief représentant la partie inférieure du corps d'une femme assise et vêtue d'une *stola* ou robe très-ample; il a été encastré dans le mur d'une maison de Sion et provient du terrain que j'ai signalé.

J'ai dit qu'il y avait sur le plateau de la montagne, entre les forts de Sion et de Vaudémont, un grand nombre d'habitations romaines. On en voit encore aujourd'hui quelques restes, et entre autres des puits au fond desquels il a été trouvé plusieurs statuettes en terre cuite. L'une d'elles représente un prêtre dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales (pl. 1re, no 5); la tête et les jambes manquent; une autre qui paraît une divinité, offre la figure d'une femme entièrement nue, à l'exception de l'épaule gauche, d'où pend un morceau d'étoffe qui retombe par derrière jusqu'à terre. Son bras droit descend sur la cuisse, et de la main gauche elle presse sa mamelle comme pour en faire sortir du lait (pl. 1re, no 4). Le travail de cette figurine est de la décadence de l'art.

On a vu précédemment que la position de *Semita*, considérée sous le rapport stratégique, se composait de deux points fortifiés qui occupaient les extrémités d'un plateau en forme de croissant, et de la surface duquel on découvrait une immense étendue de pays; mais d'autres ouvrages avancés s'y rattachaient encore et complétaient un système de défense régulier. Ainsi on reconnaît à Eulmont et auprès de Chaouillay, des lignes de retranchemens et diverses fortifications consistant en fossés avec leur relèvement. D'autres existent dans le bois de Vandeléville, ainsi qu'au-dessus du village de Peulney; et les nombreux tombeaux qu'on rencontre aux environs, et qui renferment des épées, des haches, des ornemens en bronze, des colliers et des médailles, témoignent assez du long séjour que les troupes romaines ont fait dans ce pays fertile.

§ 2.

Bayon. — Fort de la côte Lebel.

A 15 kil. à l'est du mont *Semita*, mais sur la rive droite de la Moselle, s'élève la petite ville de Bayon (*Baïum*) avec ses fortifications du moyen âge tombant en ruines, et qui ont été construites elles-mêmes en quelques endroits sur des fondations plus anciennes. On y a souvent trouvé des médailles romaines, mais Bayon fut sans doute d'une bien faible importance auprès du poste militaire qui était tout à côté sur la *Côte Lebel*[1]. Il occupait une surface d'en-

[1] Entre Bayon et Vrécourt.

viron 2 hect. 50 ares que défendait une enceinte de murs d'une épaisseur extraordinaire, et qui était probablement flanquée de tours. Ses fondations existaient encore vers le milieu du siècle dernier, qu'elles ont été arrachées pour construire une digue à la rivière et un couvent à Bayon. En 1839, le curé de Manoncourt faisant des fouilles sur la déclivité de la *Côte Lebel* au nord-ouest, y a découvert, à une faible profondeur, soixante-quatorze tombeaux construits seulement avec des pierres posées à plat sur d'autres verticales. Ils contenaient des ossemens très-altérés, de longs et forts couteaux ou *scram-sax* dont il a été question dans le Mémoire précédent, des boucles de ceinturon en bronze, d'autres en fer profondément niellées en argent, des vases en cuivre très-mince, des colliers en émail, des bagues, des bulles rondes en cristal, d'autres en argent et en forme de croissant, enfin beaucoup de ces vases en terre rouge ou noire qu'on rencontre toujours vides dans les sépultures romaines du Bas-Em-

pire, et même dans celles de l'époque mérovingienne. La plupart de ces objets ont été acquis pour le musée de Nancy.

§ 3.

Camp de Romain.

Si le village de Romain, qui est situé à 5 kil. au nord de Bayon, n'est pas, ainsi que son nom porterait à le croire, d'une origine antique, il est cependant probable qu'il y avait autrefois un camp sur les hauteurs qui le dominent, car on y voit un trou large et profond qui a été creusé de main d'homme pour se procurer de l'eau. Souvent aussi on y trouve, comme à la *Côte Lebel*, des tombeaux renfermant des colliers et des armes ; quant aux fossés et aux terrassemens qui auraient formé son enceinte, il n'en existe point de traces, et, en tous cas, ce camp paraît trop éloigné de la Moselle pour avoir fait partie de la ligne de défense établie sur ses rives.

§ 4.

Camp d'Afrique.

La Moselle au-dessous de Bayon acquiert successivement plus d'importance, et son cours rapide et légèrement encaissé ne permet déjà plus à une armée de le traverser sans de grandes difficultés; mais, au-dessous du village de Messein, elle erre sans profondeur dans une vaste plaine sablonneuse dont elle paraît avoir occupé successivement toutes les parties. Ici elle est guéable, aussi les Romains s'occupèrent-ils à en défendre le passage; mais comme il n'existe sur la rive gauche de la Moselle aucun lieu

élevé qui soit assez rapproché de son cours pour le garder, ils établirent leur camp sur la rive droite.

On trouverait difficilement en effet une position plus convenable à l'assiette d'un camp romain, que l'extrémité du plateau qui domine en cet endroit le village de Messein et celui de Ludres. Au sud-ouest, la vue s'étend sur toute la vallée de la Moselle supérieure et jusqu'au beau sommet du mont *Semita*. A l'est, on découvre une grande partie du cours supérieur de la Meurthe, les plaines fertiles du Portois, et, dans le fond du tableau, la chaîne des Vosges s'étendant à l'horizon comme une bande irrégulière d'un vert sombre. Au nord, la perspective moins étendue sans doute, n'est pas moins riante. C'est la plaine de Nancy, avec ses vastes prairies, Tomblaine[1] (*Tumbella*), Saulxures (*Salsuriæ*), Essey (*Aciacum*), et dans le lointain, sur la colline, le camp romain de Dommartemont (*Mons Martis*)[2]. On peut encore décou-

[1] Voir la note 2, p. 135.
[2] Voir la note 3, p. 138.

vrir de là les restes d'une tour ou fortification celto-gauloise à peu de distance du camp[1].

Sous le rapport de la défense, la position qui domine les villages de Messein et de Ludres ne présente pas de moindres avantages, car des précipices inaccessibles, des rochers taillés verticalement par la nature, et dont l'élévation est en quelques endroits de 150 mèt., la protégent à l'est et au sud. Les Romains n'eurent donc plus qu'à séparer du plateau de la montagne la partie de terrain qui leur était nécessaire pour établir leurs soldats. (Voir le plan figuré pl. 1re, n° 2.)

Deux fossés dont les relèvemens ont encore conservé près de 10 mèt. de hauteur à partir du fond, décrivent une ellipse sur tout le plateau; mais, arrivés au bord, du côté de l'est, ils cessent de courir parallèlement; alors le relèvement du fossé extérieur descend jusqu'au milieu de la pente de la

[1] Voir la note 4, p. 140.

montagne dont il entoure une partie, pour remonter ensuite jusqu'aux roches escarpées dont il a été parlé ci-dessus, tandis que le relèvement du fossé intérieur va directement aboutir à ces mêmes roches en suivant la crête du plateau, et divise ainsi le camp en deux parties inégales, dont l'inférieure qui présente une surface inclinée de 118 mèt. carrés, a conservé le nom de *Vieux Marché*. Ce nom fait connaître la coutume qu'avaient adoptée les Romains, aux quatrième et cinquième siècles, de loger dans un lieu fortifié, mais en dehors de leurs camps, soit les vivandiers et goujats suivant l'armée, soit les marchands du pays qui venaient y vendre des provisions et y établir une espèce de foire qui peut-être aura continué de se tenir au même lieu sous la domination des Franks.

La partie du camp qui occupe le plateau de la montagne se nomme aujourd'hui *Cité* ou *Camp d'Afrique*. On remarque que le terrassement qui la protége du côté du *Vieux Marché* est beaucoup moins élevé que celui

qui entoure cette dernière. Quelle peut en être la raison? D'abord le point principal, le *Camp d'Afrique*, étant déjà défendu par l'enceinte du *Vieux Marché*, avait moins besoin d'une seconde ligne de défense aussi forte; puis le sol de cette dernière étant très-propre à la culture, les habitans du voisinage ont dû la défricher de bonne heure, ce qui a facilité l'écoulement des terres du remblai supérieur, et en aura diminué l'élévation.

Les deux divisions du camp sont traversées par un chemin d'exploitation qui paraît être le même dont se servaient les Romains. Il pénètre dans les retranchemens, au nord, par la porte Prétorienne, en ressort au sud-est par la porte Décumane, et se dirige sur Ludres en traversant le *Vieux Marché*. C'est par là que les soldats sortaient soit pour aller chercher du fourrage, soit pour puiser de l'eau à la fontaine qui jaillit d'un rocher à peu de distance.

Avant d'entrer dans le camp, on distingue

dans le fossé intérieur, sur la droite, des *tumulus* de forme allongée et de 1 mèt. seulement de hauteur. Ce sont les sépultures de quelques soldats romains dont j'ai retrouvé les ossemens dans un état de décomposition fort avancé ; ils étaient accompagnés de fragmens d'une poterie extrêmement grossière.

Non loin de ces tombes si modestes, et en suivant le même fossé, il y a plusieurs carrés en maçonnerie, mais leur origine n'est nullement ancienne. Ce sont les restes de cabanes que les habitans de Ludres et de Messein construisirent en 1815 pour se mettre à l'abri de l'invasion des armées alliées. Ainsi c'est dans ces mêmes remparts, destinés jadis à résister aux invasions des peuples de la Germanie, c'est auprès des tombeaux de leurs ancêtres, que les descendans des Gallo-Romains vinrent encore, après un intervalle de quinze siècles, chercher asile et protection contre ces mêmes nations qu'ils avaient si souvent vaincues.

Sur la gauche de la porte Prétorienne, et en entrant dans le camp, il y a plusieurs

tertres artificiels en pierrailles, dont le plus grand pouvait servir à y placer la tente du préteur, qui devait toujours être la plus rapprochée de l'ennemi. Plus loin on remarque des lignes de pierres amoncelées allant sur diverses directions et qui formaient des divisions intérieures dont on ne peut maintenant se rendre compte. Elles sont probablement aujourd'hui, ainsi que les fossés, dans le même état qu'au temps des Gallo-Romains; et cette admirable conservation est due à la nature pierreuse du sol, qui a été de tout temps recouvert de bois.

Le *camp d'Afrique* a-t-il jamais été fermé par une enceinte de murs? c'est ce qu'on serait tenté de décider affirmativement sur un passage de D. Calmet [1]. Ce savant rapporte en effet qu'en 1532, M. de Château-Roux, allant de Toul à Saint-Nicolas, passa la Moselle auprès de Messein, et remarqua un grand pan de mur qui fermait autrefois la *Cité d'A-*

[1] Notice de la Lorraine, art. *Ludres*.

frique. J'ajouterai à ce témoignage, que j'ai trouvé à l'extrémité ouest du retranchement intérieur, plusieurs fragmens de mortier; cependant ces preuves ne semblent pas concluantes, et il ne me paraît pas possible qu'il y ait eu en ce lieu aucune muraille au temps des Romains. Ce n'était pas ainsi que ce peuple fortifiait les camps de la nature de celui-ci, mais en enfonçant sur la crête du relèvement des fossés une ligne de pieux (*sudes*) destinés à abriter le soldat contre les traits de l'ennemi, tout en lui permettant de lancer les siens par les intervalles; ce système de défense était facile à établir dans toutes les localités, et bien préférable aux murs.

Mais le voyageur cité par D. Calmet n'aurait-il pas été induit en erreur par les rochers taillés à pic qui bordent le camp au sud, et qui effectivement ressemblent assez de loin à une muraille? Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que, depuis le fond du vallon, il serait impossible d'apercevoir ni les retranchemens qui règnent

sur le plateau, ni même un mur qui les couronnerait, eût-il plusieurs mètres d'élévation.

Quant au mortier que j'ai trouvé, il a trop peu de cohésion pour qu'on y reconnaisse l'œuvre des Romains; il ne peut donc provenir que d'une cabane construite en ce lieu par quelque garde forestier, qui l'aura abandonnée à une époque peu ancienne, et cela paraîtra plus probable encore si l'on considère qu'on ne rencontre plus le moindre fragment de mortier, ni sur le reste des relèvemens, ni aux portes du camp.

Les deux parties du *camp d'Afrique* présentent en totalité une surface de 1,200 mèt. carrés, ce qui a pu suffire à la rigueur pour une légion, mais seulement à l'époque de la décadence de l'empire, car alors le nombre des soldats qui composaient ce corps était extrêmement restreint. On a trouvé, en fouillant le sol, des mors de cheval d'une grandeur extraordinaire, divers objets en fer dont on ne peut deviner l'usage, des fragmens de poterie et une seule médaille,

un Marc-Aurèle en moyen bronze qui provient du vieux marché.

Une tradition locale recueillie par D. Calmet veut qu'il y ait eu un souterrain conduisant de l'intérieur du camp au village de Messein, et dont l'entrée aurait été bouchée vers le milieu du siècle dernier[1]. Sans prétendre révoquer en doute l'existence de ce souterrain qui m'a été affirmée par des hommes dignes de foi, qu'il me soit permis de regretter qu'on ne puisse aujourd'hui le retrouver; peut-être n'y verrait-on qu'un affaissement intérieur et naturel du sol[2] ou une de ces crevasses si communes dans les roches calcaires de nos contrées.

[1] Le même auteur rapporte que des gens inconnus obtinrent, à prix d'argent, la permission de faire des fouilles dans le *camp d'Afrique*, et qu'ayant découvert ce souterrain, ils y pénétrèrent jusqu'à quelque distance, mais que, désespérant d'y rien trouver, ils se retirèrent, ayant senti, disaient-ils, une forte odeur de cuir. (Notice de la Lorraine, t. 1er, p. 694.)

[2] On en voit un de cette nature sur la pelouse qui avoisine le camp. Il est connu sous les noms de *Trou du Taureau*, ou de *Fosse de Charlemagne*. Sa profondeur est encore inconnue.

J'ai cru devoir donner quelque développement à la description du *camp d'Afrique*, car c'est un des plus beaux et des mieux conservés qui soient en France. Quant à la véritable origine de son nom, les opinions varient beaucoup; mais celle qui l'attribue à quelque légion qui aurait longtemps séjourné en Afrique avant de venir en cantonnement dans le pays des Leuks me paraît la plus satisfaisante[1].

[1] Le *camp d'Afrique* appartient depuis plusieurs siècles à la maison de Ludres, qui joint à ses titres celui de comte d'Afrique. Cette ancienne et illustre famille, qui descend des sires de Frôlois en Bourgogne, possédait, dit-on, dans cette province une montagne qu'elle avait nommée *Mont-Afrique*, en mémoire d'un de ses ancêtres qui se serait trouvé aux croisades avec saint Louis. Etant venue s'établir en Lorraine vers l'an 1359, elle aurait transporté ce nom d'*Afrique* à la montagne qui domine Ludres; mais cette opinion paraît peu fondée. Il y a effectivement, dans le département de la Côte-d'Or, à deux lieues de Dijon, une montagne appelée *Mont-Afrique*, sur laquelle on trouve un camp romain et des tombeaux. Un savant antiquaire de Dijon, M. Xavier Girault, qui a fait sur le nom de cette localité de profondes recherches, et qui convient de l'impossibilité d'émettre sur son origine une opinion satisfaisante, a vérifié, sur ma demande, qu'on ne trouve nulle part qu'aucun des sires de Frolois ait possédé le *Mont-Afrique* ni les deux villages (Corcelles et Flavignerot) qui sont à sa base.

Le village de Messein (*Messana*), situé au sud-ouest au-dessous du *camp d'Afrique*, est bâti sur l'emplacement d'un *vicus* romain qui paraît avoir eu quelque importance, car on y a trouvé des restes de tours, des fragmens de colonne, des parties d'enduit peint à fresque, des poteries et des tuiles à rebords. Peut-être servait-il de cantonnement aux troupes durant ces hivers longs et rigoureux dont se plaignaient tant les Romains établis dans les Gaules.

On arrivait au *camp d'Afrique* par une voie romaine qu'aucun auteur n'a signalée. Elle part de Saint-Nicolas, passe auprès de Laneuveville[1] (*Novavilla*), où était un *vicus* considérable, et arrive en ligne droite par Ludres à l'entrée du camp; de là elle décrit une courbe, traverse le plateau et la forêt, et va aboutir à Toul. Une partie de cette voie, celle qui conduit de Saint-Nicolas à Ludres, est encore quelquefois fréquentée : on la nomme le *Chemin des Marchands de vin*. Quant à

[1] Voir la note 5, p. 141.

l'autre partie, qui s'étend en remblai dans la forêt, en passant auprès du camp, elle est abandonnée depuis un temps immémorial.

§ 5.

Toul.

En continuant de suivre les sinuosités de la Moselle, dont les eaux sont tantôt resserrées entre deux collines, tantôt errantes et faisant mille détours au milieu des sables, on arrive à Toul (*Tullum*), l'ancienne capitale du pays des Leuks. Ses antiquités sont trop généralement connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici; le point essentiel est de savoir si cette ville était fortifiée au temps de la domination romaine; plusieurs savans l'ont contesté, cependant D. Calmet rapporte qu'en démolissant les

anciennes fortifications de Toul, les ouvriers trouvèrent dans la maçonnerie un grand nombre de monnaies impériales en or, en argent et en bronze, dont la série s'étendait d'Auguste à Posthume. Il est donc certain que ces fortifications ont été élevées par les Romains, et d'ailleurs la position de Toul sur le bord de la rivière qui est peu profonde en cet endroit, et que l'on traversait sur un pont en pierre, ne permet pas de douter que cette ville ne fît partie de la ligne stratégique de la Moselle.

§ 6.

Camp de Jaillon.

A 10 kil. au-dessous de Toul, on trouve, sur une éminence légèrement arrondie, le camp de Jaillon (*Gavillo*), qui domine la vaste plaine qu'on nomme encore aujourd'hui la plaine de *Késer* ou de *César*. Autant qu'on en peut juger, il présentait un parallélogramme irrégulier qui allait en s'élargissant jusqu'au village de Jaillon. Trois des côtés de ce camp étaient défendus par des fossés et des remparts en terre dont on voit encore des traces à l'ouest. Le quatrième côté, qui regarde l'est, l'était seulement par son

escarpement, ou du moins, si quelque construction en couronnait le bord, on n'en voit plus aucun reste. La profondeur du fossé paraît avoir été originairement de 10 mèt. environ, et l'on peut reconnaître la ligne de son relèvement dans le village de Jaillon, du côté du nord.

Le père Lebonnetier a remarqué des degrés demi-circulaires concentriques, qui aboutissaient sur la ligne du fossé dans le village de Jaillon. Ils avaient encore, dit-il (en 1790), plus d'un pied d'élévation[1]. Aujourd'hui ils ont disparu entièrement. Un autre écrivain plus moderne, mais dont le témoignage, il est vrai, peut paraître suspect, rapporte qu'on découvrit, il y a quelques années, les restes d'une poterne existant au dehors de l'angle méridional du fossé conservé. Elle était bâtie en pierres de taille longues de 0 mèt. 50 c., sur 0 mèt. 25 c. de largeur[2]. Cette prétendue poterne ne serait-

[1] Mém. de la Société royale des Antiq. de Fr., t. x, p. 82.
[2] Ludres et Jaillon, par M. Mathieu.

elle pas plutôt une ancienne digue d'étang? Le fossé dit de *l'Étang*, qui est aujourd'hui presque comblé, peut donner quelque crédit à cette supposition: il sépare le camp en deux parties, dont la moins grande porte le nom de *Grandes Écuries*. C'était probablement un ouvrage détaché où logeait la cavalerie. La route communale, appelée le *Chemin des Romains*, traverse le camp dans toute sa largeur, et va rejoindre la grande voie qui conduisait de Toul à Scarpone.

A en juger par son étendue et par la profondeur de ses fossés, le camp de Jaillon fut un établissement à demeure comme celui d'Afrique, et non moins important que ce dernier par son étendue et sa force. On a trouvé dans son enceinte un grand nombre de médailles impériales en bronze; la plupart sont à l'effigie de Posthume; les urnes cinéraires et les ossemens humains y sont assez communs.

§ 7.

Aingeray.

« On trouve un peu au-dessous de Gon-« dreville, entre les villages d'Aingeray et « de Sexez, un camp fortifié de murailles et « de tours, et d'une étendue assez considé-« rable : elles paraissent même en plusieurs « endroits au-dessus de terre, et les mé-« dailles antiques qu'on y a trouvées en « fouillant, me font conjecturer que c'est « un ouvrage qu'on peut attribuer ou aux « Gaulois ou aux Romains. » C'est ainsi que s'exprime le P. Benoît dans son His-

toire de la ville et du diocèse de Toul[1]; mais aujourd'hui ces ruines ont disparu. Le lieu désigné par le P. Benoît est situé sur la rive droite et à peu de distance de la rivière.

[1] P. 26. Cet ouvrage a paru en 1707.

§ 8.

Liverdun.

La Moselle, qui traverse tant de pays riches et fertiles, n'arrose peut-être aucun lieu dont l'aspect soit aussi riant, aussi pittoresque que celui de Liverdun (*Liberdunum* ou *Liberumdunum*). C'est, d'un côté, la belle et vaste forêt de Hayes; de l'autre, des terres cultivées; au milieu, une vaste prairie dans laquelle la rivière serpente doucement et se divise en renfermant dans son sein une île plantée d'arbres; puis, sur un promontoire qui domine ce tableau, la ville antique de Liverdun avec son enceinte

de murs noircis par le temps, ses segmens de tours qui semblent prêts à s'écrouler, ses rues escarpées et irrégulières, et ses maisons dont le style architectural nous reporte au quinzième siècle.

Si l'on considère Liverdun sous le rapport stratégique, nulle position n'est d'une défense plus facile; aussi les Romains, les Franks, puis les évêques de Toul, en firent-ils une forteresse; mais cette ville n'a conservé aucune trace de constructions antiques, et quelques monnaies et des tombeaux témoignent seuls du séjour qu'y firent les Romains. On voyait autrefois, au-dessous de Liverdun, un pont en pierre qui joignait les deux rives de la Moselle, et que l'on croit généralement avoir été construit au moyen âge, sur les fondations d'un pont romain. A peu de distance de cet édifice, et dans un ravin de la forêt qui borde la rive droite de la rivière, on a trouvé des vestiges de forges ou de fonderies, ainsi que des monnaies romaines.

§ 9.

Scarpone.

A partir de Liverdun, les eaux de la Moselle, augmentées successivement de plusieurs affluens, se grossissent encore de celles de la Meurthe qui vient s'y joindre au-dessous de Frouard. Son cours plus rapide, plus encaissé, n'est franchissable qu'au moyen de bateaux; aussi ne s'étonne-t-on pas de ne plus rencontrer d'ouvrages militaires sur ses rives, depuis Liverdun jusqu'à Scarpone où les Romains établirent une tête de pont que protégeait en outre un camp placé sur la hauteur voisine.

Scarpone (*Scarpona*), ville jadis grande

et peuplée, que traversait la voie romaine de Toul à Metz, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un modeste hameau, était déjà habitée antérieurement à l'établissement des Romains dans les Gaules; cependant ce ne fut que sous le règne de Constantin et de ses successeurs immédiats qu'elle acquit tout son développement. Alors la plaine et les coteaux qui la dominent se couvrirent de *villa*, dont les substructions ont donné lieu à l'opinion populaire que *Serpentin* ou Scarpone avait sept lieues de tour; mais quand la puissance romaine commença à s'ébranler sous les coups des barbares, cette ville perdit de son importance, et sa population diminua successivement; on y construisit assez tard un château destiné en même temps à garder le passage de la rivière et à faciliter les mouvemens d'un corps d'armée qui manœuvrerait sur l'une ou l'autre rive.

La Moselle, en entrant dans la ville, se divisait en deux bras que la voie romaine traversait sur quatre ponts. Le premier était au midi et en face de l'entrée du châ-

teau. A 100 mètres plus loin, on trouvait le second; puis, à une égale distance, le troisième, d'une seule arche qui avait 23 mètres de longueur sur 6 de largeur. Il était fortifié de tours et muni d'un pont-levis dont la cave, en pierre de taille, avait de largeur 2 mèt. 66 c.; enfin, à 3 kil. environ de ce dernier pont, s'élevait le quatrième, dont on voyait encore les restes en 1730 [1].

Le château de Scarpone, que la voie romaine traversait dans la direction du sud au nord, formait un parallélogramme de 148 mètres de longueur sur 117 de largeur. Ses murs, épais de 3 mètres, et dans lesquels on

[1] Les antiquités de Scarpone ont été décrites avec beaucoup d'exactitude par le P. Lebonnetier, ancien prieur du lieu; mais des circonstances fâcheuses ne lui ayant pas permis de mettre la dernière main à cet ouvrage, M. le docteur Lamoureux s'en est chargé, et c'est à lui que nous devons la publication qui en a été faite dans les tomes VIII et X des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France. Diverses notices ont été aussi publiées sur ce sujet par MM. Mausui, Mathieu, de Ladoucette, de Saulcy, et par moi.

Scarpone fut brûlée et rebâtie à diverses reprises. On ignore l'époque précise où elle a cessé d'exister.

avait ménagé des trous ronds qui servaient à lancer les traits [1], étaient en outre flanqués de six tours, dont quatre défendaient les angles du parallélogramme, et les deux autres le milieu de ses deux grands côtés. La partie qui regarde le sud a été détruite entièrement par les débordemens de la rivière, et c'est là que le P. Lebonnetier a recueilli un grand nombre de débris antiques, comme inscriptions, cippes ou pierres sépulcrales qui avaient été employés dans cette construction comme matériaux [2]. Cette profanation de monumens qui étaient autrefois l'objet d'une si grande vénération prouve que le polythéisme avait disparu, et que le christianisme était la religion dominante à Scarpone lorsqu'on en bâtit le château. Quant aux autres parties de murailles, elles s'élèvent encore de 1 à 2 mèt. au-dessus du sol, et leur démolition offrirait sans doute à l'antiquaire une abondante récolte de monu-

[1] Ortélius et Vérianus. Voy. Littér.

[2] La plupart sont aujourd'hui au Musée des Antiquités de Nancy.

mens. Le château de Scarpone subsistait encore vers l'an 980, car à cette époque le roi Lothaire voulant s'emparer de la Lorraine, la comtesse Mathilde ordonna à ses gens qui défendaient les forts de Hatton-Châtel et de Scarpone, de lui résister, ce qu'ils firent de manière à rendre inutiles les tentatives de Lothaire [1].

On a vu que cette forteresse, considérée comme tête de pont, était déjà un ouvrage d'une assez grande importance; cependant les Romains ne l'avaient pas crue suffisante pour défendre le passage de la rivière en cet endroit, car il était en outre observé par un camp d'une grande étendue, dont les remparts sont encore très-reconnaissables au-dessus du village de Dieulouard, et qui devait servir de centre principal d'opérations militaires sur les deux rives: c'est le camp de *Cuite*.

[1] Gerbert, *Epist.* 47.

§ 10.

Camp de Cuite.

A une époque qui est probablement antérieure à la construction du château de Scarpone, les Romains avaient déjà couvert de fortifications importantes la colline de *Cuite*, au pied de laquelle on a bâti au moyen âge le château et le village de Dieulouard. Cette colline était divisée en trois systèmes de défense qui lui ont fait donner trois noms différens.

Le premier système, qui commence à Dieulouard, s'étendait au travers du vignoble qui domine le village, et l'on pouvait encore, vers la fin du dernier siècle, reconnaître le remblai de ses remparts de terre, allant

dans la direction de la chapelle de la Madeleine; mais ils ont été à la longue nivelés par la bêche du vigneron. D'autres lignes en remblai allaient aussi de l'est à l'ouest et se succédaient de distance en distance. On a donné à cet emplacement le nom de *Trème*.

A partir de la chapelle de la Madeleine, commence un autre camp qui recouvre la côte vers l'ouest. Il était d'un abord facile au sud-ouest, où sans doute on avait creusé un fossé; mais sur les autres points, la position était inattaquable, protégée comme elle l'est par ses escarpemens naturels : c'est le camp de *Cuite*.

Enfin les habitans du pays désignent sous le nom de *Billon* une longue terrasse qui s'étend parallèlement à la grande route de Nancy à Dieulouard, et sur la gauche du camp de *Cuite*. Elle est parfaitement alignée, et son élévation au-dessus de la vallée est en quelques endroits de 15 à 18 mètres [1].

[1] On trouvera le plan de ces fortifications à la fin du second volume.

§ 11.

Camp Mattirion.

La vaste plaine de Scarpone a servi de champ de bataille à des époques comme à des peuples bien différens, ainsi qu'on peut en juger par les sépultures que son sol renferme. En effet, on y trouve des monnaies gauloises, des pointes de javelot en silex et des haches en pierre bleuâtre qui gisent près des ossemens de leur ancien possesseur ; plus loin, des urnes cinéraires gallo-romaines, à côté des *scramsax* de la Germanie ; ailleurs ce sont des haches en fer, telles qu'en portaient les Huns d'Attila ; et cependant, en présence

de ces traces de grands événemens militaires, l'histoire reste muette, et l'antiquaire y chercherait en vain le moindre renseignement. Scarpone elle-même, quoiqu'elle ait été bien plus étendue et plus peuplée que *Toul* et que *Nasium*, villes principales du pays des Leuks, n'y est pas mentionnée avant l'an 366. Ce fut, nous dit-on, à cette époque que les Germains, traversant le Rhin sur la glace, se répandirent tout à coup dans les Gaules. Cariéton, qui gouvernait les deux Germanies, se porta à leur rencontre, mais il fut défait et tué dans une bataille sanglante où Sévérien, qui commandait sous lui, fut dangereusement blessé. Dès lors les Germains, ne rencontrant plus d'obstacles, suivirent la voie de *Decem-Pagi* et se présentèrent devant Scarpone, dans l'espoir de se rendre maîtres de ce poste important qui leur donnait un libre passage de l'une à l'autre rive de la Moselle.

L'empereur Valentinien Ier, qui se trouvait alors à Paris, ne restait cependant pas inactif. Des troupes nombreuses, composées,

pour la plus grande partie, de barbares attachés au service de l'Empire, se réunissaient dans la ville de Metz sous les ordres de Dagalaif, consul désigné. Mais ce général, qui se méfiait peut-être de la fidélité ou de la bravoure de ses soldats, et qu'effrayait le sort funeste de Cariéton, n'osant pas marcher à l'ennemi, Jovinus, maître de la cavalerie, le remplaça dans le commandement, ce qui ne put avoir lieu qu'à la suite d'une révolte de l'armée; car l'empereur était alors trop éloigné pour pouvoir conférer sur-le-champ ce grade à Jovinus. Quoi qu'il en soit de ce fait dont l'histoire ne fait pas mention, le nouveau chef justifia la confiance des troupes, et, profitant de ce moment d'exaltation qui règne toujours après une insurrection militaire, il les conduisit, par la rive droite de la Moselle, à la rencontre de l'ennemi, le surprit dans son camp, et en fit un horrible massacre[1].

D'après l'inspection des lieux, on conjecture

[1] Ammian. Marcell., lib. XXVII, cap. 12.

que Jovinus, afin de surprendre l'ennemi, a dû se diriger d'abord vers le lieu où est la tuîlerie de Sainte-Geneviève, et de là, en tournant de l'est à l'ouest, jusqu'à une vallée qu'on nomme *Fauquemine* et *Hollanbois*, sur la voie de Scarpone à Metz, d'où il put découvrir les Germains, dont les uns se baignaient dans la Moselle, tandis que les autres se teignaient les cheveux en rouge, suivant la coutume de leur pays, ou s'amusaient à boire[1]. Jovinus fit alors sonner la charge, pénétra dans leur camp dont la garde était abandonnée, et tombant sur eux à l'improviste, il en tua un grand nombre avant qu'ils eussent pu se mettre en bataille. Ceux qui cherchèrent à s'échapper par des sentiers étroits et tortueux, tels qu'on en voit au pied du village de Hatton, furent renversés et égorgés, et l'on enterra les morts dans un terrain situé à peu de distance, qui en a reçu le nom de *Cimetière des Allemands*, sous lequel il est aujourd'hui désigné.

[1] Amm. Marcell., lib. xxvii, cap. 12.

Il reste encore quelques traces du camp des Germains au ban de Loisy, sur une côte d'où l'on pouvait découvrir les villes de Scarpone, de Metz et de Toul. Cet emplacement a reçu le nom de *Croix Mattirion* ou des *Martyrs*, à cause d'une modeste croix en pierre qu'on y avait élevée en mémoire de ceux des chrétiens de l'armée de Jovinus qui perdirent la vie dans le combat. Elle a été détruite en 1793.

Jovinus, vainqueur, érigea une tombe à l'un de ses officiers mort sans doute dans le combat, et y fit graver l'inscription suivante :

D. I. M.
LAVINII
MARIANI
I. I. L. [1]

Ce monument funéraire avait 1 mètre de hauteur sur 0 mèt. 66 c. de largeur. Il a été trouvé dans la Moselle, non loin des murs de Scarpone.

[1] *Diis infernis manibus Lavinii Mariani*, *Jovini jussu libenter*. D. Calmet, *loc. cit.*—Wallerius Loth.—Lebonnètier.

§ 12.

Camp d'Attila.

Cependant la puissance des Romains décroissait chaque jour. Leurs armées n'étaient plus recrutées que par des barbares auxquels on abandonnait des terres en échange d'un service militaire, et un siècle ne s'était pas encore écoulé depuis la victoire remportée par Jovinus devant Scarpone, que les Gaules étaient presque entièrement occupées par des peuples indépendans. Aussi qu'aperçoit-on dans l'armée qu'Aetius réunit en 451, pour l'opposer à l'invasion d'Attila? Des Goths, des Franks, des Bourguignons, des Saxons de Bayeux, des

Alains d'Orléans ou du pays des Leuks[1], et c'est à peine si, dans cette immense multitude de guerriers appelés de tous les points de l'Europe, et différens entre eux de costume, d'armes, de figure et de mœurs, on peut découvrir quelques romains qu'Aetius avait amenés avec lui d'Italie[2]. L'aspect général du pays se ressentait aussi de la diminution de ses habitans; partout les terres étaient abandonnées, les villes tombaient en ruines, et le Gallo-Romain qui avait survécu à tant de guerres désastreuses, désormais pauvre, méprisé, réduit à une sorte d'ilotisme, ne trouvait d'autre soulagement à son malheur que de répéter qu'il appartenait toujours à l'Empire, ainsi que de vanter sans cesse la prospérité dont ses ancêtres avaient joui sous l'ombre tutélaire des aigles de Rome.

Mais Attila s'approchait, et Attila c'était

[1] Un village du canton de Colombey (Meurthe) a reçu le nom d'*Alain* (*Alanus*), à cause de l'établissement qu'y formèrent ces barbares.

[2] Jornandes, *de Reb. Get.*, cap. XXXVI, f° 1107.

la mort; les ruines encore fumantes de Worms, de Mayence et de Trèves le disaient assez : aussi la peur vint-elle ranimer quelques étincelles d'énergie dans l'âme des habitans de Scarpone. La ville, dont l'enceinte était depuis longtemps trop vaste pour sa population, fut abandonnée; on se renferma dans la forteresse dont on répara les murailles; on nettoya les fossés, on plaça des machines de guerre sur les tours, et les *læti*, qui étaient établis aux environs, vinrent augmenter le nombre des défenseurs de cette position si importante. Bientôt des tourbillons de flamme et de fumée annoncèrent l'approche de l'ennemi; bientôt il paraît et déploie son effrayante multitude devant Scarpone et sur les coteaux de la rive droite de la Moselle où il établit son camp.

Pour se garantir contre toute surprise, Attila, que ses guerres contre les Romains d'Orient avaient formé à leur tactique, se fortifia, non pas cependant comme ces derniers par un fossé avec son relèvement, mais au moyen d'empierremens élevés en remblai en divers

sens, et qui cependant complétaient un ensemble dont on ne peut guère aujourd'hui se rendre compte. Voici ce que rapporte à ce sujet le P. Lebonnetier[1] :

« La colline Mattirion, sur laquelle sont « situés les villages de Sainte-Geneviève, « Bezaumont et Landremont, est celle où « l'on reconnait le mieux les traces de cam- « pement, parce que les fortifications y sont « en pierre. Elle est en équerre, et un mar- « cheur ordinaire emploierait trois ou qua- « tre heures à faire le tour de sa base. Le « premier ouvrage qui se présente, quand « on commence à monter, est une ligne « en terrasse qui en fait le circuit; elle est « très-reconnaissable dans le village de Ville- « au-Val, et tout le long du chemin qui con- « duit à Mosce, Saint-Firmin, Loisy et au « delà. Il n'y a aucune ligne remarquable « qui fasse le tour de la colline, mais il y en « a plusieurs d'une demi-lieue de longueur, « notamment une qui passe au-dessus du vi-

[1] Mém. de la Société roy. des Antiq. de Fr., t. x, p. 58.

« gnoble de Loisy dit en *falloun* : elle se pro-
« longe au-dessous des terres de Marrau
« jusqu'au vignoble de Bezaumont. Les trois
« villages de Sainte-Geneviève, Bezaumont
« et Landremont sont placés, non pas au
« sommet de la colline, mais aux deux tiers
« de son élévation. Une ligne ou rempart, en
« pierre de taille commune, part de l'église
« de Sainte-Geneviève et va directement sui-
« vre la rive haute du chemin de Bezau-
« mont, d'où il en part une autre qui tra-
« verse Landremont.

« Ces lignes sur lesquelles sont construits
« les trois villages en rendent les maisons
« très-incommodes, parce qu'avant de bâtir
« on n'a point pris la précaution de niveler
« le terrain, de manière que chaque maison
« est en amphithéâtre sur le penchant de
« cette colline. A Sainte-Geneviève il y a
« trois rues fort étroites qui sont assez de
« niveau d'orient en occident ; mais les mai-
« sons sont bâties du midi au nord sur de
« vraies estrades.

« Les bois et broussailles qui couvraient

« toute cette colline ayant été rasés en vertu « d'un décret, toutes les lignes en pierre « de l'ancien camp sont demeurées à décou- « vert; et quoiqu'il y en ait eu beaucoup « d'enlevées par les laboureurs, les canton- « niers et les chaufourniers, on peut encore « reconnaître la distribution des quartiers du « camp. On sait qu'un finage quelconque est « distribué en trois saisons, et que chaque « saison est divisée en contrées qui ont cha- « cune un nom particulier. Or, en exami- « nant à une distance convenable toutes les « contrées des terres arables de notre col- « line, on y reconnaîtra l'étendue de chaque « partie du camp.

« La régularité d'une belle pièce de terre « entre Bezaumont et Ville-au-Val m'a donné « l'envie de la mesurer au pas : je l'ai trou- « vée exactement carrée, et de cinq cents « pas sur chaque face. Je présume que c'était « un quartier pour la cavalerie, parce que le « terrain n'est pas rapide, quoique élevé « sur la colline et abreuvé de sources abon- « dantes. J'en ai mesuré une autre pièce

« entre les sources des abreuvoirs qui des-« cendent au moulin de Loisy [1], et celles de « la ferme Marvone. J'y ai trouvé sept cents « pas sur chaque face. Ces quartiers carrés « sont communs dans les camps romains ; « mais ceux en ligne courbe le sont en-« core davantage. Nous en voyons de deux « sortes sur les flancs du Mattirion : les uns « convexes presqu'au sommet de la côte du « côté méridional ; les autres concaves du « côté oriental ; ceux-ci sont en amphithéâ-« tre très-bien conservé à cause de la rapi-« dité du terrain. La partie la plus élevée, « au nord de Landremont, appelée la fa-« louse ou la falaise, formait sans doute la « citadelle du camp. Les sources abondantes « dont la montagne est partout abreuvée, « ont produit des éboulemens qui ont rendu « perpendiculaire la face orientale.

« Hermomont (*Hermetis mons*) a presque

[1] Il y a dans le banc de Loisy deux contrées qu'on nomme *les grandes* et *les petites enseignes*, dénominations qui rappellent le séjour de troupes en cet endroit. (Notice sur Serpane, par Mansuy, pag. 7, suppl.)

« la même forme et la même étendue que
« Mattirion, dont il n'est séparé que par le
« ruisseau de *Natagne*, qui coule d'orient en
« occident. Il y a également une citadelle
« appelée *Bon-Châtel*, située vis-à-vis la fa-
« laise. Depuis l'an 1760 on n'y reconnaît
« plus rien de l'ancien camp. La première
« ligne de circonvallation est connue sous
« le nom de chemin de Saint-Mon ou che-
« min Saulnaire, parce qu'il conduit aux
« Salines de Moyenvic, etc. Cette ligne pa-
« raît encore au midi dans les vignes d'Autre-
« ville; mais partout ailleurs elle a disparu.

« Nous avons dit que Mattirion et Hermo-
« mont sont absolument isolés. Effective-
« ment, au pied de ces deux collines il y a
« un profond vallon où passe un chemin
« fréquenté par les voituriers, et qui com-
« munique du pays Messin et du Saulnois à
« Millery. A droite de ce chemin, vers l'o-
« rient, s'élèvent d'autres collines au moins
« aussi hautes que les précédentes. Elles
« sont toutes réunies par leur base, et ne
« forment qu'un seul ensemble qui imite la

« figuré d'un grand fer à cheval. La pre-
« mière qui se présente au midi, à la droite
« de ce fer à cheval et à la distance de trois
« quarts de lieue de la route, en descendant
« de Bon-Châtel, est un cône pyramidal
« nommé *Blaine*, sur lequel est construit le
« moulin à vent de Morey. Ce cône a été
« entouré de lignes circulaires, comme les
« camps de Mattirion et d'Hermomont. Ces
« lignes s'étendaient jusqu'à Morey. J'ai re-
« marqué, en 1787, que la côte boisée au-
« dessus de ce village a été fortifiée par des
« fossés, et que son sommet a été aplani. »

Tel était l'état des lieux au temps du P. Lebonnetier; depuis, je les ai parcourus, et si je n'y ai plus trouvé de constructions en pierre de taille, du moins j'ai pu suivre encore une partie des lignes que cet écrivain a signalées. Jusqu'à présent le P. Lebonnetier et autres ont pris pour une réunion de camps romains cet immense ensemble de fortifications; mais dans quel but les aurait-on ainsi rapprochés? n'est-il pas évident que ces ouvrages, quoique indépendans l'un de l'autre, se lient ce-

pendant entre eux, et ne composent qu'un même système de plus de quatre lieues de circonférence? Or, quelle armée romaine fut jamais assez nombreuse pour avoir besoin du quart seulement de cet espace? aucune sans doute; il n'a donc pu servir qu'à une de ces armées barbares, dont on connaît l'effroyable multitude. Il est vrai que la quantité d'hommes qui les composait a été de beaucoup exagérée par les vaincus, probablement afin de faire paraître leur défaite moins humiliante aux yeux de la postérité, et sans doute, l'armée qui marchait sous les ordres d'Attila n'était pas composée de 500,000 hommes, ainsi que l'a supposé le panégyriste Sidonius Apollinaris[1]; comment en effet une telle multitude aurait-elle pu se procurer, dans un pays déjà dévasté, les vivres et les fourrages qui lui étaient nécessaires? La chose eût été impossible, mais on peut au moins conclure de cette exagération même, que l'armée d'Attila était très-considérable. Outre l'immense quantité de chariots

[1] *Panegyr. Aviti*, v. 328 et seq.

qui la suivaient, sa cavalerie était très-nombreuse, car les Huns, qui en faisaient la principale force, combattaient tous à cheval. Il lui fallait donc un vaste terrain pour les campemens. Puis cette armée se composait de peuples divers, qui probablement étaient cantonnés chacun à part, et qu'un sentiment de méfiance pouvait engager à se fortifier chacun de son côté, car les Huns, les Ostrogoths, les Franks, les Bourguignons, les Thuringiens, les Rugiens, les Hérules et les Gépides, qui en faisaient la force ne formaient au fond qu'une coalition hétérogène que l'amour du pillage et de la dévastation réunissait momentanément sous les mêmes enseignes [1]. On ne pourrait donc attribuer à d'autres qu'à l'armée d'Attila les fortifications de Mattirion, d'Hermomont, de Morey, etc., quand bien même le texte de Paul Diacre ne serait pas aussi précis. « Les « Huns, dit cet écrivain, n'ayant pas osé entreprendre le siége de Metz, s'avancèrent « jusqu'à la forteresse (*castrum*) de Scar-

[1] Jornandès, *de Rebus Geticis*, cap. XXXVI, 1106.

« pone qu'ils assiégèrent ; mais là, ayant ap-
« pris que les murs de Metz venaient de s'é-
« crouler pendant la nuit, ils retournèrent sur
« leurs pas et s'emparèrent de cette ville,
« où ils mirent tout à feu et à sang[1]. »

A en juger d'après ce qui reste de l'antique château de Scarpone, on a peine à concevoir qu'une aussi faible place ait pu arrêter la nombreuse armée d'Attila ; mais les barbares ignoraient l'art de faire les siéges ; aussi celui-ci paraît-il avoir traîné en longueur, et un assez grand nombre de Huns y perdirent la vie. On trouve assez fréquemment, en creusant aux environs de Scarpone, des squelettes dont la tête repose sur une hache de fer, arme ordinaire avec laquelle ces barbares combattaient[2].

[1] *Hist. Episcop. Metens.*

[2] Voir à la fin du second volume le plan général des fortifications du camp d'Attila.

§ 13.

Château de Mousson.

A 7 kilomètres environ de Scarpone, et sur la rive droite de la Moselle, s'élève la côte de Mousson, au sommet de laquelle on voit les ruines d'une forteresse construite au douzième siècle, mais qui repose sur des fondations romaines. D'autres fondations de même origine existent aussi dans les vignes au-dessous de cette même forteresse du côté du midi. On y a trouvé des médailles, des inscriptions, des segmens de colonnes et des tuiles à rebord.

Mousson est appelé, dans les titres an-

ciens, *Monscio*, *Montio*, *Montiacum*, *Monço*, *Monçon*, et le P. Lebonnetier[1] pense, ainsi que D. Calmet[2], que tous ces noms dérivent de *Mons Jovis*. Suivant le premier de ces écrivains, le fort de Mousson aurait été la citadelle de ce même camp romain qui s'étend dans la plaine, à la droite de la Moselle, entre le village de Hatton et l'étang d'Arbone, et où l'on a dit que les Germains furent taillés en pièces par Jovinus, mais il me paraît trop éloigné de la forteresse de Mousson pour qu'il y ait eu quelque rapport entre ces deux ouvrages, et il faisait donc partie du grand camp d'Attila; tandis que, suivant toute apparence, la destination de la forteresse de Mousson fut seulement de garder le passage de la rivière sur laquelle il existait sans doute un pont dans l'endroit où on en voit un aujourd'hui.

[1] Mém. de la Société des Antiq., t. x.

[2] Notice de la Lorraine, art. *Mousson*.

§ 14.

Camp de Norroy.

Depuis la forteresse de Mousson, la vue s'étend au loin sur le cours inférieur de la Moselle, et l'on peut découvrir facilement au nord, sur la rive gauche de cette rivière, des remblais qui couronnent la pelouse de Norroy (*Nogaretum*). C'est là tout ce qui reste d'un camp romain, le dernier que j'ai à signaler. Il descendait autrefois jusqu'au village de Norroy, dont la rue haute est parallèle à l'une des lignes du camp, laquelle remontait ensuite sur la pelouse jusqu'à son extrémité septentrionale, qui est bornée par

des rochers exploités en carrière. L'excellente qualité des pierres de Norroy les a fait rechercher dès les temps les plus anciens, et les excavations pratiquées dans le sol pour en extraire sont si nombreuses, que c'est à peine si l'on peut reconnaître aujourd'hui les remparts du camp ; mais on y a fait une découverte importante pour l'histoire de la localité, c'est celle de trois autels votifs avec des inscriptions qui, en prouvant la haute antiquité de ces carrières, portent à croire que, par ce même motif, le camp de Norroy était antérieur à la ligne stratégique de la Moselle. Bien que ces inscriptions aient déjà été publiées, je crois devoir les rapporter de nouveau, car elles donnent lieu à quelques observations tant sur l'époque de leur consécration que sur les légions qui y sont dénommées.

1° I . O . M . ET HER
CULI SAXA.
ACRUM .
. TALPIDIUS
CLEMENS >

LEG. VIII. AUG.
CUM. MIL. LEG. EJUS
V. S. L. L. M. [1]

2° HERCULI SAXSANO ET
IMP. VISPASIANO
AUG. ET TITO IMP. ET
DOMITIANO CAESARI
M. VIBIUS MARTIALIS
> LEG. X GEM. ET COMMILI
TONES. VEXILLI. LEG. EJUSD
QUI SUNT SUB CURA EJUS
V. S. L. M. [2]

3° HERCULI . SAXSANO
VEXILLARI . LE XXI. RA.
ET AUXILIA . EORUM . CH
ORTES . V.QUAE . SUNT . SUB
L. POMPEIO . SECUNDO >
LE . XXI . V. S. L. M. [3]

[1] Trouvée en 1721. Elle est rapportée dans le deuxième vol. du Supplément de l'Antiquité expliquée de Montfaucon.

[2] Trouvée en 1749.

[3] Découverte en 1827, et déposée à la bibliothèque de la ville de Nancy. On peut consulter sur ces trois inscriptions, l'excellente dissertation de M. le docteur Haldat, dans les mémoires de l'Académie de Nancy. 1833-1834.

Ainsi donc deux légions romaines, la huitième et la dixième, ainsi qu'un fort détachement de la vingt et unième, ont séjourné à peu près à la même époque au camp de Norroy, et s'y occupaient aux pénibles travaux de l'extraction des pierres, comme l'indique leur vœu à *Hercule Saxanus* ou des rochers. C'était ainsi que les soldats romains utilisaient leurs loisirs. Ceux-ci venaient cependant, au dire de Tacite, de soutenir contre Civilis, Classius et Tutor une guerre sanglante, à laquelle ils avaient pris la plus grande part.

Dans cette guerre, deux généraux romains, Hordéonius et Vocula, ayant perdu la vie, non pas de la main de l'ennemi, mais de celle de leurs soldats, dont la plupart avaient embrassé le parti de la révolte, Cérialis fut envoyé de Rome pour prendre le commandement de l'armée, et dans le nombre des corps détachés qui doivent le rejoindre, sont les trois légions du camp de Norroy : la huitième, qui venait d'Italie ; la dixième, qui sortait d'Espagne, et la vingt et unième arrivant du

pays des Bretons. Tacite, qui entre dans de grands détails au sujet de cette guerre, nous apprend que la vingt et unième légion se distingua au combat de Trèves, et que ce fut à sa discipline, non moins qu'à sa valeur, que les Romains durent le succès de cette affaire. La dixième légion se défendit vigoureusement à *Arenacum* et arrêta sur ce point les progrès de Civilis [1]. On a vu qu'elle est désignée dans l'inscription précitée, comme étant double (*geminata*). En effet, Tacite rapporte qu'à la même époque une autre dixième légion attendait, sous les murs de Jérusalem, l'arrivée de Titus.

La guerre contre Civilis ne fut terminée qu'à la fin de l'an 70; ainsi, ce ne fut que l'année suivante que les huitième, dixième et vingt et unième légions purent être envoyées au camp de Norroy, peut-être pour surveiller de loin les Trévíriens et les Triboques qui avaient pris une part active à la révolte de la Gaule Belgique.

[1] Hist. de Tacite, liv. IV et V.

Parmi les grands travaux d'utilité publique auxquels ces légions pouvaient avoir contribué, on ne voit guère que le superbe aqueduc de Jouy, dont les pierres ont été amenées de Norroy par bateaux sur la Moselle; mais, sans rien préjuger à cet égard, et en se renfermant dans les termes de la seconde inscription, on peut affirmer que ces travaux furent terminés pendant l'intervalle de temps qui s'écoula de l'an 73 à l'an 79; car, suivant cette même inscription, la dixième légion acquitte son vœu à Hercule *Saxanus*, à Vespasien et Titus, empereurs, et à Domitien, César; or Domitien ne fut reconnu césar qu'en 73, époque de son premier consulat, et Vespasien, son père, mourut en 79[1].

1 Tillemont, Hist. des Emp., tom. II, p. 28 et 33.

§ 15.

Château de la citadelle.

Bien que la Moselle n'ait plus aujourd'hui d'endroit guéable, depuis Mousson jusqu'à son embouchure dans le Rhin, auprès de Coblentz, il paraît cependant qu'au temps des Romains elle errait dans la plaine sablonneuse qui s'étend au-dessous du village de Pagny-sous-Prény, sans s'y creuser un lit, ce qui nécessita, pour en défendre le passage, la construction d'un *castellum* entre les villages de Pagny et d'Arnaville. Il est aujourd'hui entièrement détruit, et l'on n'en distingue plus l'emplacement que par une

légère élévation du sol, qui a conservé le nom de *Château de la Citadelle.* On y a trouvé des pierres taillées, des fragmens de tuiles à rebords, des armes, des monnaies du haut empire et des tombeaux. M. Dufrêne, de Toul, possède dans sa curieuse collection d'antiquités lorraines, un joli buste en bronze qui provient aussi de cette localité : c'est une Minerve casquée.

Telles sont les diverses fortifications qui composaient autrefois la ligne stratégique de la Moselle supérieure; on peut les attribuer en grande partie à l'empereur Valentinien Ier ou à Gratien son fils, car il est évident qu'à l'époque où cette ligne fut établie, celles du Rhin et des Vosges ne suffisaient plus pour la défense des frontières, et que les Romains, dans l'espoir de préserver le reste des Gaules, se résignaient à abandonner la deuxième Germanie tout entière aux incursions des barbares qui souvent attaquaient et prenaient les villes des bords du Rhin sans éprouver la moindre résistance [1].

[1] Aus. Cons., p. 372.—Soz., liv. VII.—Zos., liv. IV, 751.

NOTES.

NOTE 1re, PAGE 67.

Vaudémont est appelé dans les titres anciens *Vadani-mons*, *Validus-mons*, ou *Vademontium*; le premier de ces noms a prévalu. Y a-t-il eu, sur le mont *Semita*, un temple consacré à Wodan? Quoique rien ne soit venu le confirmer, le fait est probable, car Wodan ou Woden n'est ni

un dieu particulier à la Germanie, ni l'Odin des Scandinaves, comme les érudits allemands se sont efforcés en vain de le prouver, mais seulement un surnom donné à Mercure, que les Germains honoraient au sein des forêts et auquel ils immolaient des victimes humaines. *Deorum maximè Mercurium colunt, cui certis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent.* (Tacite, *de Mor. Germ.*) *Wood*, en vieux saxon comme en anglais, signifie bois, et *Wooden* en est le dérivé. Les Germains et les Belges avaient donc leur Mercure-des-Bois, comme les Celto-Gaulois des Pyrénées et de l'Armorique avaient leur Mercure Theuth ou Teutath. Chez les uns comme chez les autres, le surnom des dieux a souvent été employé seul, et l'on voit des ellipses de cette nature, même dans les inscriptions romaines.

La grande quantité d'images de Mercure qu'on a trouvées et qu'on trouve encore journellement dans les forêts de l'Allemagne, sur les bords du Rhin et sur les montagnes de l'Alsace, prouve la haute importance qu'on y attachait au culte de ce dieu, et vient à l'appui du passage de Tacite que nous avons cité, tandis qu'on chercherait en vain dans ces localités une image de Wodan. En serait-il donc ainsi, s'il eût été un dieu particulier des Germains, et n'aurait-il pas eu des statues et des autels, lui dont le culte était si généralement

répandu non-seulement en Allemagne, mais encore dans toute la Gaule-Belgique?

Un Mercure mal figuré dans les planches de la notice de la Lorraine par D. Calmet, m'avait fait partager l'opinion de D. Martin[1] et de MM. A. Lenoir[2] et Johanneau sur l'existence d'un dieu à longues oreilles. J'ai cru qu'on devait y reconnaître le type primitif de Wodan, modifié successivement et se confondant enfin par une similitude d'attributions et de symboles, avec le Mercure des Romains; mais un examen plus approfondi m'a fait reconnaître que j'étais dans l'erreur, et que les oreilles que j'avais cru voir avec ces savans, ne sont autre chose que les ailes mal représentées qui accompagnent, avec ou sans pétase, la tête du Mercure gallo-romain.

[1] Hist. de la rel. des Gaulois, tom. 1er, p. 352.

[2] Mém. de la Société royale des Antiquaires de France, tom. 1er, p. 122.

NOTE 2, PAGE 77.

Tomblaine-lez-Nancy (*Tumbella*) est un joli village situé sur la rive droite de la Meurthe. G. de l'Isle, auteur de la carte qui accompagne l'histoire des évêques de Toul, par le P. Benoît, lui donne le nom de *Tumulus Alanorum*, dont on aurait fait par corruption *Tumbella*, et M. Lejeune, dans un Mémoire sur les antiquités du département de la Meurthe, partage à cet égard l'opinion du savant géographe. Il n'est pas impossible, dit-il, qu'il y ait eu une bataille près de Tomblaine, entre les troupes romaines des camps de Dommartemont et d'Afrique et les Alains, et que ces derniers ayant été taillés en pièces, on ait imposé au lieu du combat le nom de *Tombeau des Alains*, pour perpétuer le souvenir d'un événement aussi remarquable[1].

La chose n'est pas impossible sans doute, mais où trouver le moindre document sur cette prétendue

[1] M. Lejeune, dans les Mém. de la Soc. royale des Antiq de France, tom. VII, pag. 212.

défaite? Il est vrai qu'on ne trouve pas davantage que Tomblaine ait jamais porté le nom de *Tumulus Alanorum*.

Les syllabes *Tom*, *Tomm* ou *Tum* signifient en langue gallique : digue, levée, chose grande ; elles signifient également : boue, limon, source, etc.

Blaen ou *Blen* se traduit par tête, frontière, lieu élevé, etc. [1]

Tomblaine signifierait donc en général un lieu élevé, situé près d'un marais ou d'un amas d'eau. On en trouve divers exemples dont je ne citerai que le suivant :

Le mont Saint-Michel, dont le pied est éternellement baigné par les flots de la mer, se nommait primitivement Tomblaine. Si l'on en croit Tilesbérius, cité par Vasbourg[2], ce nom était celui d'un géant qui tomba sous les coups du roi Artus lorsqu'il passait par la basse Bretagne pour retourner en Angleterre. Sans prétendre qu'on doive accorder beaucoup plus de créance aux actes du roi Artus qu'au récit des deux écrivains que je viens de nommer, on peut prendre en considération que ces derniers n'ont fait que recueillir les anciennes traditions et les croyances populaires de leur temps, et qu'ainsi il est positif

[1] Belaine est le nom d'un monticule conique situé près du village de Morey (Meurthe).

[2] Antiq. de la Gaule Belgique, tom. 1er, fo 58.

que l'on attachait jadis au mot Tomblaine l'idée d'une chose colossale et élevée, située près d'un amas d'eau.

On m'objectera sans doute qu'il n'y a, près du village de Tomblaine-lez-Nancy, ni élévation de terre ni amas d'eau.

Je réponds que le sol de ce village, qui est composé de sable et d'argile, a dû être beaucoup plus élevé il y a deux mille ans qu'aujourd'hui, car les pluies et la rivière qui coule à côté ont dû en entraîner une grande partie. On voit un exemple remarquable de l'abaissement d'un sol sablonneux, à 2 kilomètres environ de Tomblaine, au lieu dit Mont-Aigu, qui fut naguère un cône élevé, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une colline à pente très-douce. Tomblaine fut probablement dans ce cas.

Quant à l'amas d'eau qui aurait autrefois existé près de Tomblaine et sur l'emplacement de la prairie de Nancy, c'est un fait incontestable. Le sol de cette prairie se compose d'une couche de terre végétale d'environ 1 mèt. 50 c. d'épaisseur, reposant sur une autre couche composée uniquement de sable et de cailloux. Lorsqu'au commencement de ce siècle, les débordemens de la Meurthe y creusèrent ces fondrières qui subsistent encore en partie, j'ai remarqué dans le fond, quantité de troncs d'arbre couchés dans la direction du

nord-ouest, et dont les racines étaient enfoncées dans la couche sablonneuse où elles avaient pris naissance. Ainsi donc cette plaine, que traversait la Meurthe, en se dirigeant vers la partie basse de Nancy, était autrefois couverte de marécages et de bois, qu'une inondation aura tout à coup bouleversés en recouvrant le sol d'une couche de terre végétale entraînée des coteaux voisins.

NOTE 3, PAGE 77.

Le camp de Dommartemont (*Mons Martis*) occupe le plateau d'une colline de forme elliptique, dont l'extrémité nord-est vient se joindre à la côte Sainte-Geneviève près Nancy. On avait creusé sur ce point un large fossé qui faisait sa défense et dont le relèvement a conservé 10 mèt. d'élévation à l'extérieur, sur 3 mèt. à l'intérieur. C'est dans ce même fossé que passe aujourd'hui la route qui conduit de Nancy au village d'Agincourt et sur la Seille. On pénétrait dans le camp de Dommartemont par trois entrées dont la première est un peu

sur le côté du relèvement. La seconde est au sud, en face du château d'Essey. Enfin la troisième, qui est ouverte au nord-ouest, servait aux soldats pour allcr puiser de l'eau à la fontaine qui jaillit non loin de là. A partir de la première entrée, il règne un escarpement aligné de main d'homme, qui se prolonge pendant plus de 200 mètres dans la direction du sud-est.

La pente rapide qui règne autour du camp, et qui était rendue autrefois plus escarpée et plus inaccessible, suffisait sans doute pour sa défense; peut-être aussi sa crête était-elle couronnée de pieux ou de murailles, mais on n'en trouve aucun vestige. C'est en vain que j'ai cherché les segmens de tours que M. Lejeune [1] dit avoir vus dans la partie boisée à l'ouest du camp.

Au-dessous du camp de Dommartemont est le petit village de Saint-Max ou Mad (*Fanum Martis*) où l'on a trouvé des tuiles à rebords, des médailles impériales en grand et en moyen bronze, des fibules et des tombeaux. Le nom de ce village paraît n'être qu'une dégénérescence de celui de Mars qui avait un temple dans ce lieu, et, avec d'autant plus de raison, que l'Église ne vénère aucun saint nommé *Max* ou *Mad*.

[1] Dans les Mém. de la Société royale des antiq. de Fr., tom. VII, p. 212.

NOTE 4, PAGE 78.

Ce reste de fortification antique, que personne n'a encore signalé, est sur le penchant de la côte Sainte-Geneviève, au-dessus de la maison de campagne dite *la Trinité*. C'est une portion de mur, faisant angle au sud, et qui n'a plus aujourd'hui qu'environ 4 mèt. 60 cent. de hauteur, sur 8 mèt. de longueur. Il est bâti en *maceria*, ou grosses pierres superposées sans mortier ni ciment; elles sont grossièrement équarries, et beaucoup d'entre elles ont jusqu'à 2 mèt. de longueur.

Cette ruine, qui paraît remonter au moins aux premiers temps de la conquête des Gaules par Jules César, était autrefois bien plus considérable, car il en dépendait encore un pan de mur qui se prolongeait au sud-est, le long de la vallée, et qu'on a détruit il y a peu d'années; depuis j'ai pu reconnaître, au moyen des fouilles que l'on fit sur son emplacement pour extraire des pierres à bâtir, qu'il y avait eu un autre mur du côté du nord, et qu'ainsi l'édifice

n'avait pas été simplement adossé à la montagne, mais qu'il avait formé un parallélogramme isolé, de 36 mèt. de long sur 25 de large, dans lequel il y avait un puits. L'intervalle existant entre les murs était rempli de pierrailles, et ce massif, dont on ne peut apprécier aujourd'hui la hauteur primitive, était couronné par une plate-forme qui servait sans doute de point d'observation sur la vallée de la Meurthe. De là on pouvait facilement communiquer par des signaux avec les trois camps d'Afrique, de Dommartemont et de Champigneule.

NOTE 5, PAGE 87.

Laneuveville. . . . .

Bien que ce village soit d'origine moderne, il exista cependant sur son emplacement un *vicus* romain assez important quoique personne ne l'ait mentionné. Il commençait au bord de la Meurthe, et paraît avoir occupé non-seulement toute l'étendue du village actuel, mais encore les terrains en nature de verger et de vignes qui s'étendent à droite de la route moderne qui va de Nancy à Saint-Nicolas.

C'est là qu'il était traversé par la voie romaine qui conduisait de cette dernière ville à Toul, par le camp d'Afrique. On a trouvé à une faible profondeur, dans le canton dit *au Bâtiment*, des tuiles à rebords, des fondations de mur, des canaux, etc. Dans les vignes qui sont auprès de la rivière, on rencontre souvent des fragmens de poterie rouge d'un grain très-fin et d'une forme élégante, et j'ai vu, dans une maison du village, de larges carreaux en terre cuite, qui proviennent évidemment d'un bain romain. Il y avait aussi au canton appelé *la Queue de l'Étang* un petit temple ou oratoire consacré à Mercure, et l'on a trouvé en 1825, dans ses substructions, une figurine de ce dieu, qui a environ 0 mèt. 30 cent. de hauteur : elle est en bronze argenté et d'un bon style. L'emplacement de l'œil est évidé, et sans doute la cavité était remplie par de l'émail ou des pierres précieuses.

Le *vicus* romain a été probablement détruit au cinquième siècle, lors des invasions des barbares. Longtemps après, ses débris ont servi à bâtir un village vers le sud, sur un emplacement qui est aujourd'hui planté d'arbres et dont le sol est mélangé de tuiles modernes, de pierrailles et de fragmens de mortier. Ce village ayant été renversé pendant les guerres désastreuses qui dépeuplèrent la Lorraine, et qui durèrent près de trois siècles, on le reconstruisit tel qu'il est aujourd'hui, mais sur un

point plus rapproché de la rivière que n'était l'ancien.

La Table Théodosienne, seg. 2. A, ayant indiqué *Andesina*, à 16 milles romains de Toul, M. le baron Walckenaër, dans sa géographie ancienne et comparée des Gaules, ouvrage le plus judicieux et le plus complet qu'on ait encore écrit sur cette matière, en a conclu que la position de ce *vicus* devait être celle où sont aujourd'hui Nancy et Essey [1]. Il est certain que, d'après la carte de Cassini [2], on trouve 16 milles de distance entre Toul et Essey, si l'on suit au sortir de Toul la voie de Scarpone, en la quittant au point de jonction de la Meurthe et de la Moselle, pour tourner au sud-est; mais ce qui m'empêche de partager à cet égard l'opinion du savant académicien, c'est qu'on n'a jamais découvert le moindre objet antique, ni à Nancy, ni au village d'Essey, localités qui sont d'ailleurs distantes l'un de l'autre de 2 kil. et demi, et auxquelles n'aboutit aucune voie romaine partant de Toul en ligne directe. Il n'en est pas de même de la position de Laneuveville, qui fut évidemment occupée par les Romains, et que traversait la voie antique qui va de Toul à Saint-Nicolas par la forêt de Hayes et le camp

[1] Analyse géogr., Itin. 185.

[2] Nos 110 et 141.

d'Afrique. La distance en ligne directe de Toul à Laneuveville par cette voie est de 15,300 pas romains; ainsi, en tenant compte des nombreuses sinuosités que cette dernière décrit dans la forêt, on retrouve à peu près le nombre de milles indiqués dans la Table Théodosienne. Je crois donc qu'il faut placer l'*Andesina* de cette table au lieu qu'occupe aujourd'hui en partie le village de Laneuveville-lez-Nancy.

EXPLICATION
D'UN BAS-RELIEF
SCULPTÉ SUR UN CHAPITEAU ANTIQUE
TROUVÉ A TOUL (MEURTHE).

En creusant en 1810 un puits dans la ville de Toul, on rencontra, à environ 8 mètres de profondeur, la partie supérieure d'un chapiteau antique[1], qui, bien qu'extrêmement dégradée, m'a paru mériter d'être décrite à cause du bas-relief qui la décore (voir pl. 1, nº 6). Comment ce morceau s'est-il

[1] Il est aujourd'hui au musée d'antiquités de Nancy.

trouvé enfoui à une aussi grande profondeur? Il est assez probable que ce fut par suite des remblais que les remparts de la place ont occasionnés; quoi qu'il en soit, on doit regretter que la fouille qui l'a mis au jour n'ait pas été poussée latéralement, car on aurait pu retrouver par ce moyen les débris du temple auquel il a appartenu, et en même temps connaître la divinité qu'on y adorait. Cependant le bas-relief que nous possédons peut jusqu'à un certain pointnous en instruire, car les sculptures des temples avaient nécessairement rapport aux actions des dieux qu'on y révérait : c'était leur histoire figurée. D'après ce principe, nous allons rechercher quel est le mythe figuré sur le chapiteau de Toul, et de son explication il résultera la preuve que le temple dont il faisait partie était consacré à Cérès.

Il fut un temps, dit-on, où les hommes, à demi sauvages, faisaient, comme les indigènes du Nouveau-Monde, leur unique occupation de la guerre et de la chasse; ils

ne connaissaient d'autre gloire que celle de s'entre-détruire, d'autre plaisir que le pillage et la dévastation. Mais une divinité bienfaisante veillait sur leurs destinées : c'est la fille de Saturne et de Cybèle, c'est Cérès, la protectrice des moissons. On connaît le motif qui l'avait forcée à quitter la riante vallée d'Enna, en Sicile, où elle faisait sa demeure habituelle. Sa fille unique, Proserpine, se promenait un jour dans les vastes prairies de cette île ; Pluton la vit : il en devint amoureux, et l'enleva. Cérès, au désespoir, parcourt la terre et la mer pour chercher sa fille chérie ; et quand l'obscurité de la nuit devrait arrêter ses pas et la forcer à prendre du repos, elle allume un flambeau et continue sa course.

Le hasard a guidé ses pas vers les rivages de l'Attique. Là, elle reçoit de Celeus, roi d'Éleusis, un accueil hospitalier. La déesse, pour lui en prouver sa reconnaissance, se charge d'élever et d'instruire son fils Triptolème, et, après avoir fini son éducation, elle fait présent à son élève d'un

char traîné par deux dragons ou serpens, et l'envoie par toute la terre engager les hommes à renoncer à leurs habitudes féroces et leur enseigner l'agriculture. Mais souvent ces hommes ne surent pas d'abord apprécier le bien qu'on leur apportait; souvent ils opposèrent une vive résistance aux enseignemens de l'élève de la déesse; résistance que le temps et la persuasion devaient bientôt surmonter. C'est à cette circonstance du voyage de Triptolème que paraît se rapporter le bas-relief du chapiteau de Toul. On y voit neuf personnages, dont trois qui sont au milieu, composent la scène principale; les autres ne sont qu'accessoires. Dans ce premier groupe, on reconnaît d'abord Cérès : le vent agite les plis de sa robe et la relève par derrière au niveau des épaules, en décélant, par sa pression sur la partie antérieure du corps, les formes belles, quoique très-prononcées, de la déesse. Remarquons ses seins gonflés : c'est un de ses attributs caractéristiques. En effet, ce n'est pas une mortelle que l'artiste a voulu

présenter à nos yeux; ce n'est pas une nymphe, ce n'est pas Vénus : c'est la déesse de l'abondance et des moissons. Il faut qu'elle ait des grâces, sans doute, mais il faut que ces grâces laissent dominer en elle ce sentiment de force et cette surabondance de vie qui caractérisent la mère nourricière des humains.

La déesse tient de la main gauche une torche allumée, et c'est une particularité que je n'ai remarquée dans aucune des statues de Cérès qui ornent les musées de Rome, de Naples, de Florence et de Paris; toutes portent la torche de la main droite, à l'exception d'un bien petit nombre qui en ont une dans chaque main. C'est la Cérès des Mystères, c'est la déesse cherchant sa fille Proserpine. D'autres tiennent une poignée d'épis : c'est Cérès protectrice des moissons. Mais dans notre bas-relief, pourquoi la torche se trouve-t-elle placée dans la main gauche? C'est que l'artiste a voulu représenter spécialement un épisode du voyage de la déesse en Attique. Elle porte cette torche

allumée, ce qui indique qu'elle cherche toujours sa fille, mais elle la porte de la main gauche, parce que cette recherche n'est pas en ce moment la pensée principale qui l'occupe : cette pensée est exprimée par la position élevée du bras droit. Malheureusement la sculpture est tellement mutilée en cet endroit qu'on ne peut reconnaître la branche de lotus ou la couronne d'épis qu'elle tenait sans doute à la main ; mais, à son corps légèrement incliné, ainsi qu'à la manière dont elle étend le bras, on juge qu'elle veut protéger ce jeune homme nu et désarmé, qui présente une poignée d'épis. Un chef de guerriers s'avance vers lui ; il est revêtu d'une lorique et d'un casque grecs ; son attitude est menaçante, son bras gauche est levé ; tient-il un glaive, va-t-il frapper ? Trois guerriers, dont l'un est armé d'une javeline, accourent se ranger auprès de leur chef, tandis que deux serpens qu'on voit aux côtés du jeune homme élèvent contre ces assaillans leurs têtes menaçantes, et semblent prêts à les dévorer. Leurs replis s'é-

tendent au loin, et si la partie inférieure du bas-relief eût été retrouvée, peut-être pourrait-on voir le char auquel ils étaient attachés; mais la présence des serpens nous a fait reconnaître Triptolème dans ce jeune homme. Il est descendu de son char; sa mère adoptive l'accompagne et le présente à une troupe de guerriers. Ceux-ci semblent d'abord vouloir le massacrer, car trop souvent, dans les siècles anciens comme dans le nôtre, les auteurs des découvertes les plus intéressantes pour le bonheur de l'humanité furent sinon mis à mort, du moins abreuvés de persécutions et d'injures. Mais Triptolème est protégé par une déesse; on sent qu'il n'éprouve aucune crainte, ses muscles sont dans un parfait repos. Si le chef des guerriers allait frapper, il s'arrête; l'influence bienfaisante de Cérès agit sur lui, car il reçoit de la main droite les épis que Triptolème lui présente. Bientôt ses féroces compagnons sauront apprécier les bienfaits de l'agriculture, bientôt ils vont quitter leur vie vagabonde, et l'airain avec lequel ils ont

forgé jusqu'alors les glaives meurtriers, va désormais tracer des sillons et secondera ainsi les vues bienfaisantes de Cérès. Déjà plusieurs de ces hommes qu'elle a convertis, suivent ses pas en formant des danses grotesques; ils sont à sa gauche, et l'un d'eux, entre les jambes duquel on croit voir le manche d'une charrue, attire vers lui un de ses compagnons, plus récalcitrant sans doute, et le force à se joindre à leurs jeux.

Le fragment supérieur du chapiteau sur lequel était ce bas-relief a 0 mèt. 60. c. de hauteur; son diamètre à la base est aussi de 0 mèt. 60 c., et le listel a 0 mèt. 70 c. sur chaque face. Quant à la partie inférieure qui n'a pas été retrouvée, elle devait avoir 0 mèt. 20 c. de hauteur. Si donc les règles établies par Vitruve ont été suivies, la colonne qui supportait ce chapiteau avait 7 mèt. 20 c. de longueur, et son entablement, 1 mèt. 24 c. Si l'on y ajoute un stylobate de 2 mèt. 40 c., on trouvera que le temple de Cérès, à Toul, n'avait pas moins de 10 mèt. 84 c. d'élévation, non compris celle du fronton,

qu'il est impossible d'apprécier sans avoir la largeur du portique de l'édifice.

On connaît très-peu de chapiteaux à bas-reliefs de la période romaine, et celui-ci ne peut appartenir qu'à l'époque de la décadence du goût et de la pureté du style; mais si le sculpteur n'a pas fait preuve d'une grande habileté dans l'exécution matérielle, il s'est du moins montré homme de génie et même poëte dans la composition générale du sujet qu'il a représenté [1].

[1] J'ai publié sur ce bas-relief une notice qui a été insérée dans le t. VIII des Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, et j'ai d'autant plus à m'applaudir d'avoir fait graver ce curieux fragment d'antiquité, qu'il a été presque entièrement détruit en 1830. La figure que l'on peut voir à la fin de ce volume (pl. 1re, no 6) est d'une grande exactitude.

ANTIQUITÉS

DE SOLIMARIACA.

L'emplacement de la Solimariaca des Romains n'était pas encore connu, lorsqu'en 1694 on découvrit auprès de Soulosse (département des Vosges), en démolissant les restes d'un vieux pont, une inscription dans laquelle ce *vicus* romain est mentionné. En 1707, le père Benoît la publia dans son histoire ecclésiastique et politique du dio-

cèse de Toul[1], et D. Calmet, ainsi que beaucoup d'autres, l'ont donnée d'après lui en y joignant leurs commentaires. Ils signalèrent aussi, mais sans les décrire, quelques ruines antiques qui subsistaient encore sur le sommet de la colline de Saint-Élophe; elles n'ont pas tardé à disparaître.

A partir de cette époque, Solimariaca est retombée dans l'oubli, et personne n'a même publié le résultat des fouilles entreprises en 1818, dans cette localité, aux frais du département; résultat qui est cependant du plus haut intérêt pour l'histoire du pays. J'ai cherché à réparer cet oubli, et en 1838 j'adressai à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une monographie de Solimariaca[2]. Depuis lors, un voyage que j'ai fait sur les lieux m'a mis en situation de rectifier quelques erreurs et d'ajouter de nouveaux documens à ce travail, que je soumets ici au public.

[1] Pag. 6.

[2] Ce Mémoire a été honorablement cité dans le rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 2 août 1839, par M. le comte de Laborde.

PÉRIODE CELTO-GAULOISE.

---

§ 1er.

Situation de Solimariaca.

Sur les confins des départemens de la Meurthe et des Vosges, s'étend un riant vallon arrosé par les eaux du Vair, et non loin du lieu où cette petite rivière, après de nombreux détours, perd ses eaux et son nom dans la Meuse, on trouve le village de Soulosse. A partir des murs de ce village, le

terrain va s'élevant en pente inégale jusqu'à un vaste plateau bordé de rochers abruptes, du sommet desquels on découvre au loin la vallée du Vair, ses prairies bordées de hauts peupliers et ses champs fertiles. Le hameau de Saint-Élophe couronne la crête de ce plateau; il est l'une des annexes de Soulosse sous le rapport administratif, mais il a sur son chef-lieu l'avantage de posséder l'église romano-ogivale qui sert de paroisse aux deux localités.

Sur une partie du plateau, ainsi que sur la pente qui s'étend depuis les rochers jusqu'à la rivière, on voyait, avant que les Romains ne fussent venus s'établir dans les Gaules, un grand nombre d'habitations rurales, non pas rapprochées les unes des autres comme elles le sont dans nos villages, mais éparses çà et là au milieu de vergers ou d'enclos en culture, et abritées par le feuillage épais de quelque tilleul ou d'un vieux chêne. C'était l'ancienne Solimariaca, l'un des *vicus* ou principaux bourgs du

pays des Leuks[1], et celui de toute la contrée qui possédait le plus grand nombre de monumens religieux et funéraires, ainsi qu'on va en juger.

[1] Ces villes sont *Tullum*, Toul; *Nasium*, Naix; *Scarpona*, Scarpone; *Solimariaca*, Soulosse; *Nomagus*, qui est peut-être Neufchâteau, et *Fines*, Fains, près de Bar-le-Duc.

§ 2.

Divinités celto-gauloises.

Non-seulement les Leuks, comme tous les autres peuples celto-gaulois, avaient leur génie particulier [1] que l'on invoquait avant

[1] Ce génie des Leuks est mentionné dans une inscription gravée sur un autel quadrilatère qui vient d'être trouvé récemment dans les ruines de l'antique *Nasium* (Naix en Barrois). Elle est ainsi conçue :

DEAE EPONAI
ET GENIO LEVC
TIB. IVRTINIVS
TITIANVS. . . . .
LEG.
ANTONINIA. .
EX VOT.

Sur la face latérale gauche de l'autel on a figuré en bas-relief

d'entreprendre les actions importantes, et qui était chargé de veiller à la sûreté du pays, mais encore chaque ville reconnaissait pour sa divinité tutélaire quelque héros fondateur ou quelque druidesse dont plusieurs même prenaient le nom [1]. Solimariaca était sans doute de ce nombre, car sur les monnaies qui peuvent être attribuées à cette ville, on voit une tête de femme avec la légende : SOLIMA, dans le champ; or, comme il est généralement connu que plusieurs villes de la Grèce figuraient sur leurs monnaies la divinité protectrice qu'elles vénéraient spécialement, et qu'on sait également que les monétaires celto-gaulois empruntaient aux Grecs, non-seulement leurs types qu'ils

la déesse *Epona*, entre deux chevaux; sur celle de droite on voit un guerrier couvert de la *lorique*, sur laquelle est jeté un *paludamentum*, et qui est chaussé de *caligules* ou bottines. Il a la main droite étendue sur un autel, dans l'acte de prononcer un vœu. Cet intéressant morceau, le seul où il soit fait mention du génie des Leuks, fait partie de la collection de M. Dufrêne, qui a bien voulu me le communiquer.

[1] Comme *Bibracte*, Bibracte, qui fut ensuite *Augustodunum*; *Cambonia*, Cambon; *Lixovia*, Luxeuil; *Nemausus*, Nîmes; *Nennerius*, Néris-les-Bains; *Vesontus*, Besançon, etc.

imitaient grossièrement, mais encore l'idée que ces derniers y attachaient, on doit en conclure que *Solimara* n'a pu prendre place sur les monnaies leukoises qu'en qualité de divinité topique de Solimariaca. Elle n'est point d'ailleurs inconnue dans la théogonie celto-gauloise, car les *Bituriges* lui avaient érigé un temple dans leur capitale (Bourges), ainsi que le témoigne cette inscription :

SOLIMARAE
SACRUM.
AEDEM CVM SVIS
ORNAMENTIS
FIRMANA. C. OBRICI. F.
MATER.
D. S. D. [1]

On objectera sans doute qu'il n'a encore

[1] *Muratori*, CXIV ; *Orelli*, inscr. 2050.

été trouvé à Soulosse aucune trace d'un culte rendu à cette *Solimara*, dont au reste les attributions sont inconnues ; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse en découvrir par la suite, car les fouilles faites jusqu'à présent dans ce village n'embrassent qu'une étendue de terrain extrêmement bornée ; il semble donc assez probable que le culte de *Solimara* aura pris naissance dans le pays des Leuks, d'où quelque voyageur, peut-être même cette *Firmana* de l'inscription, l'aura apporté sur les bords de la Loire.

Les habitans de Solimariaca honoraient aussi d'un culte spécial une divinité cantonale, *Rosmerte*, qui est mentionnée dans deux inscriptions votives qu'on a trouvées dans les ruines de cette bourgade[1] ; plus tard j'entrerai dans des détails particuliers sur cette divinité leukoise. Peut-être faudrait-il placer aussi sur la liste des divinités de Solimariaca DVOCENUS PRITONIS, OU BRITONIS, nom gravé sur le listel d'un autel décou-

[1] Pl. 4, nos 7 et 10.

vert dans les fondations d'un mur de la forteresse à Soulosse, et qui semble être celui d'un chef gaulois qu'on aurait divinisé[1]. On verra plus loin (p. 178, n° 15), la description d'une monnaie de Solimariaca, au revers de laquelle on lit : .... IVNIS; la première partie du mot est effacée. Ne serait-ce pas BRITVNIS qu'il faudrait lire? Ce serait alors le chef gaulois dont le nom est écrit sur l'autel de Soulosse. La découverte de quelque nouvelle monnaie leukoise viendra peut-être démontrer jusqu'à quel point ma conjecture est fondée.

[1] Ce morceau est figuré pl. 11, n° 10. Il fait aujourd'hui partie du musée d'antiquités d'Epinal.

§ 3.

Monument druidique.

Je pense qu'on doit rapporter à la période celto-gauloise un bloc informe, de 1 mètre 50 centimètres environ de diamètre en tout sens, et d'une roche étrangère à la contrée. Il est aujourd'hui placé sous une édicule en ogive, dans le milieu du cimetière, où les fidèles vont le visiter, car la tradition populaire rapporte que saint Élophe, étant un jour fatigué de la prédication, voulut s'asseoir sur cette

pierre qui s'amollit et se creusa à l'endroit que toucha le corps. On y remarque effectivement une échancrure grossièrement entaillée. Il est probable que ce siége est un de ceux sur lesquels les druides s'asseyaient pour rendre la justice au peuple[1], et j'ai déjà eu occasion d'en signaler un autre auquel se rattache une tradition à peu près semblable. Il est au milieu d'une forêt, près du village de Saint-Quirin (Meurthe), et on le désigne sous le nom du *fauteuil de saint Quirin*[2], car c'est sur lui, dit-on, que se reposa le saint au retour de la croisade. On voit encore de pareils siéges à Toull (Creuse), au milieu de monumens druidiques[3], ainsi qu'en diverses parties de la Bretagne; tous sont sur des lieux élevés comme le plateau de saint Élophe, et l'é-

[1] Le chapitre de Saint-Dié avait près de son église une pierre sur laquelle on rendait les arrêts : elle se nommait le *siége de pierre hardie*. C'était là un emprunt fait au druidisme. (Gravier, Hist. de Saint-Dié, 228.)

[2] Recherches archéologiques sur le comté de Dachsbourg, p. 313.

[3] Baraillon, Mon. dr. de la Creuse.

chancrure de la roche semble plutôt y être un accident naturel que l'effet du travail de l'homme. Tel est aussi le caractère distinctif des monumens celtiques primitifs[1].

[1] Je me sers ici de l'expression de *celtiques primitifs*, car je pense qu'on doit diviser en trois classes ces monumens encore si communs en diverses parties de l'Europe, où ils semblent n'avoir été érigés que pour témoigner à la postérité de l'existence de la race celtique. Je nomme donc *primitifs* ceux de ces monumens, simulacres ou symboles de la divinité, dont l'homme, par respect, n'a pas osé altérer les formes abruptes, et que nous retrouvons encore intacts.

Les monumens celtiques *secondaires* seront ceux qu'on a creusés en bassin, percés, ornés de reliefs ou d'inscriptions; ils appartiennent évidemment à un autre ordre d'idées religieuses que les premiers.

Enfin on peut désigner, par le surnom de *tertiaires* ou de *transition*, ceux qui présentent à leur partie supérieure une ébauche grossière de figure humaine.

Je publierai sous peu l'histoire de ces diverses sortes de monumens, ainsi que celle de la religion celto-gauloise.

§ 4.

Tombeaux.

Dans un précédent ouvrage[1], j'ai décrit certains tombeaux d'une forme particulière qu'on trouve fréquemment dans cette partie des Vosges alsaciennes habitée par la petite nation triboque. Ils sont taillés en coin ou en forme de fauteuil, et ont au-dessous une cavité de quelques centimètres de profondeur, qui est superposée à de petites auges en pierre enfoncées jusqu'au niveau du sol et dont le fond a été percé, sans doute afin de procurer un écoulement aux eaux qui pourraient s'y introduire. La

[1] Recherches hist. et archéol. sur le comté de Dachsbourg.

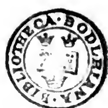
destination de ces auges n'est pas douteuse : elles servaient à renfermer les cendres ou les ossemens à demi calcinés des défunts, et on y introduisait les libations de vin, de miel ou d'huile en usage au jour anniversaire des funérailles, au moyen d'un canal triangulaire ou en hémicycle qui est entaillé à la base du monument. Ce canal me paraissait autrefois être un caractère particulier aux tombeaux des Triboques ; mais depuis j'ai pu le reconnaître aussi dans ceux de leurs voisins qui habitaient la ville de Solimariaca et même celle de Scarpone. Les uns et les autres étaient donc aussi superposés à des auges en pierre contenant les cendres des défunts.

La face antérieure des tombes de Solimariaca, celle où est le bas-relief, est entourée d'une bordure carrée, ou arrondie dans sa partie supérieure. Elle s'élève parallèlement sur environ 0 mètre 50 centimètres à 1 mètre de largeur pour se terminer en cintre ou en triangle inéquilatéral, dont les angles sont aigus ou ornés de volutes.

L'épaisseur de la pierre est ordinairement de 0 mèt. 20 c., mais à la partie postérieure de sa base elle présente une saillie de 0 mèt. 50 c., ce qui donne au monument, vu de ce côté, l'apparence d'un siége à dossier. Au-dessous de cette saillie se trouve la cavité en forme de carapace de tortue dont nous venons de parler, et qui est superposée comme un couvercle de boîte, à l'auge contenant les cendres du défunt.

Ces monumens se divisent naturellement en deux sections : la première comprend ceux de la fin de la période celto-gauloise ou du commencement de l'occupation romaine. Dans la seconde sont ceux qui appartiennent à la période gallo-romaine proprement dite. Nous n'avons à nous occuper en ce moment que des premiers.

Rien de plus grossier que les bas-reliefs qui les décorent : ce sont les essais de l'art dans son enfance. Ils représentent des hommes et des femmes vêtus du *sagum* à longues manches. Cet habillement est serré autour du





cou et tombe jusqu'à mi-jambes sans être rapproché du corps par une ceinture. Des lignes longitudinales ou croisées indiquent qu'il était formé de bandes de diverses couleurs cousues ensemble. Chez les peuples d'origine celtique, le nombre des couleurs du vêtement marquait la dignité, et cet usage s'est conservé long-temps en Irlande et en Écosse, où les rois et les reines en avaient sept; les chefs de tribus ou seigneurs particuliers, cinq; les commandans supérieurs, quatre; les officiers, trois; les guerriers, deux; et les simples plébéiens, une seule[1].

L'un des hommes figurés sur les tombeaux de Solimariaca porte au cou un de ces torques ou colliers perlés d'une seule pièce, tels qu'on en trouve souvent dans les *tumulus* gaulois ou au pied de quelques menhirs. A son bras gauche est attaché un bouclier formant un parallélogramme un peu allongé, et sa main droite supporte un objet qu'on ne peut déterminer, mais qui est assez

[1] Toland., *A Critical History of the celtic Religion*, p. 59.

semblable à une outre. Le *sagum* d'un autre personnage est garni à sa partie supérieure de bandelettes taillées en pointe et retombant sur le vêtement (pl. 2, n° 2). Plusieurs tiennent de la main gauche une bourse (pl. 2, nos 6 et 8); et c'est là une particularité que l'on remarque également sur les bas-reliefs funéraires du Donon[1], du pays de Dachsbourg[2], et sur ceux qui ont été anciennement découverts à Dijon[3]. Si l'on en croit Schoepflin[4] et quelques antiquaires, cette bourse indique que le défunt était receveur des deniers publics; mais la grande quantité de Gaulois représentés avec cet emblème ne rend-elle pas inadmissible la supposition de ces savans? D'autres encore ont pensé que c'était le symbole d'une affiliation au culte de Mercure; cependant je trouve plus vraisemblable d'y voir seule-

[1] Jollois, Ant. du Donon.

[2] Recherches sur Dachsbourg.

[3] Legouz-Gerland, Antiq. de Dijon, et Gandelot, Hist. de Beaune.

[4] Antiq. de l'Alsace, tom. 1er.

ment l'indication de la profession de marchand qu'exerçait sans doute le défunt.

Parmi les bas-reliefs de Solimariaca, le plus curieux et le plus extraordinaire, sans doute, est celui qui représente une femme dont le cou est d'une longueur démesurée (pl. 2, n° 5). Elle est assise par terre, les mains croisées sur le ventre, et son *sagum* est relevé sur le devant, de la manière la plus indécente. On pourrait la prendre pour une divinité présidant aux accouchemens, si le trou canaliculé qui est à la partie inférieure du monument ne classait cette figure parmi les représentations funéraires. L'artiste (qu'on me pardonne l'expression) a-t-il voulu figurer ainsi une femme morte en couches? Il se peut, car je ne saurais trop quelle explication plus satisfaisante on pourrait donner d'une position aussi extraordinaire.

Tous ces personnages ont le menton rasé, les cheveux courts, et la tête quelquefois couverte d'une calotte. L'un d'eux cependant est coiffé d'un épais bandeau qui re-

couvre la tête et retombe sur les épaules (pl. 2, nº 7).

On avait encastré dans le mur du cimetière de Saint-Élophe celles des tombes que l'autorité départementale n'a pas trouvées assez intéressantes pour les envoyer au musée d'Épinal, et il est à déplorer qu'on les ait ainsi abandonnées à une destruction facile à prévoir[1]. Sans doute les monumens gaulois ne sont aucunement remarquables sous le rapport de l'art, et leurs bas-reliefs sont du travail le plus grossier et le plus barbare; mais, aux yeux de l'antiquaire, ils présentent souvent plus d'intérêt que ceux de la période romaine, en ce qu'ils peuvent jeter quelque lumière sur la religion et les coutumes de nos ancêtres, qui sont bien moins connues que celles des Romains.

[1] Il y a quelques années que des femmes du village de Soulosse, ayant mis au monde des enfans fort laids, en cherchèrent la cause dans les regards qu'elles avaient jetés durant leur grossesse sur ces bas-reliefs. Leurs époux s'en émurent, et d'après l'autorisation du magistrat, on envoya sur les lieux un maçon qui, à coups de marteau, détruisit entièrement les figures des personnages.

On remarque des sigles et même des noms entiers grossièrement gravés en caractères romains sur plusieurs de ces bas-reliefs (pl. 2, nos 7, 8 et 9); ces derniers appartiennent à l'époque de transition, où les coutumes gauloises commençaient à s'effacer en se confondant avec celles des Romains.

§ 4.

Monnaies.

Si les ateliers monétaires avaient été toujours placés, comme cela se pratique de nos jours, dans les villes les plus importantes, il faudrait voir dans Solimariaca la capitale des Leuks; mais il n'en était pas ainsi, car on découvre journellement de ces ateliers gaulois ou romains dans des localités qui évidemment n'eurent jamais d'importance à aucune époque. Quoi qu'il en soit de celle dont a joui Solimariaca, il est certain que peu de cités gauloises ont produit une suite numismatique aussi

nombreuse dans les trois métaux, car on ne compte pas moins de seize pièces qui peuvent lui être attribuées. Six d'entre elles sont à l'effigie de la déesse Solimara; les autres présentent celle de divers chefs de guerre des Leuks. J'en emprunte le tableau descriptif à l'excellente revue numismatique rédigée par MM. Cartier et de la Saussaye [1].

Monnaies autonomes.

1° Tête de Solimara à gauche. Grenetis.

℞. SOLIMA. Cheval en course à gauche; au-dessus, la victoire jetant des fleurs. Grenetis. — EL. (Pl. 4, n° 12.)

2° Tête de Solimara à droite.

℞. SOLIMA. Cheval en course à gauche; au-dessus °₀°. Grenetis. — EL.

3° Tête de Solimara à gauche. S dans le champ. Grenetis.

[1] Année 1838, pag. 408.

℞. Cheval en course à gauche; au-dessous un poisson. — AR.

4° SOLIMA. Même tête. Grenetis.

℞. COAIMA. Même type. — AR.

5° COLIMA. Même tête.

℞. COAIMA. Même type. — AR.

6° Tête de Solimara à gauche. Grenetis.

℞. Cheval en course à gauche; dessus, un oiseau éployé; z sous le cheval. Grenetis. — Æ.

Chefs des Leuks.

7° Tête de Solimara à gauche. Grenetis.

℞. ABVCATO. Cheval en course à gauche; dessus, un oiseau éployé; dessous, °₀° — EL.

8° ABVDOS. Même tête, le col orné du collier gaulois, ou *torque*.

℞. ABVDOS. Mêmes types et mêmes symboles. — EL.

9° Même légende et même type.

℞. ABVD^s. Même type et mêmes symboles, moins l'oiseau éployé. — EL.

10° AVLOIB. Tête de Solimara, à droite.

℞. SOLIMA. Oiseau éployé à gauche; croissant dans le champ. — AV.

11° Tête de Solimara, à gauche, ornée du *torque*. Grenetis.

℞. ABVDOS. Cheval en course à gauche; au-dessus, °₀° — Æ.

12° Même tête. Grenetis.

℞. ABVDOD. Mêmes type et symbole. — Æ.

13° Même tête. Grenetis.

℞. AVDOS. Même type et symbole. — Æ.

14° ABV..... Même tête.

℞. Pégase volant à gauche; au-dessus les lettres AB. — Æ.

15° Même tête ornée du *torque*. Grenetis.

℞. .... IVNIS. Cheval en course à gauche; au-dessus, °₀°. — Æ [1].

16° Même tête. Grenetis.

℞. ПAROS. Même type et même symbole. Grenetis. — Æ.

Telles sont les monnaies qu'on a pu jus-

[1] Peut-être le même que *Britonis*, dont il a été fait mention, pag. 162.

qu'ici attribuer avec quelque certitude à la ville de Solimariaca, et qui renferment à elles seules, suivant l'observation de M. de la Saussaye [1], les trois quarts des médailles d'or à légende que l'on ait trouvées jusqu'à présent.

[1] Rev. Numism., tom. III, p. 416.

PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

---

§ 1er.

Voie de Langres à Toul. — Inscription votive.

Le premier soin des Romains, après avoir soumis les Gaules à leur empire, fut de détruire la nationalité des peuples qui l'habitaient en établissant de nouvelles divisions politiques et en changeant l'administration municipale d'un grand nombre de cités. Pour unir plus intimement à l'Italie leur nouvelle conquête, ils y construisirent ces magni-

fiques chaussées qui en recouvraient la surface, en se croisant en tout sens comme un immense réseau. L'une d'elles, celle qui conduisait de Langres (*Andomatunum*) à Toul (*Tullum*), traversait la rivière de Vair sur un pont en pierre, à Solimariaca. La largeur de cette chaussée ne dépasse pas 5 mètres, et l'on peut encore aujourd'hui la suivre dans la plaine, où elle s'élève en remblai et se prolonge jusqu'aux environs de Toul.

La Solimariaca des Celto-Gaulois, par une conséquence nécessaire de sa position sur une voie romaine et à distance convenable de chacune des deux villes, *Mosa* et *Tullum*, devint une *mansio* ou lieu d'étape pour les troupes [1]. On y établit donc des ateliers, des magasins de vivres ; les fonctionnaires nommés par les Romains vinrent y jouir des domaines (*prædia*) attachés à leur emploi ; enfin les indigènes de la vallée du Vair

[1] *Mansio militum* : lieu où les soldats trouvaient le logement et les vivres. *Milites expeditionis tempore sic deposuit, ut in mansionibus annonas acciperent, nec portarent cibaria ut solent, dierum, nisi in barbarico.* Veg., lib. III, c. 19.

se rapprochèrent de ce nouveau centre de civilisation et en accrurent l'importance. L'Itinéraire d'Antonin fixe ainsi sa position[1] :

Ab Adematunno (*Andomatunum*, Langres).
Usque
Mosa..................... XVIII.
Solimariaca............... XXIV.
Tullum.................. XXII ½.

La seule inscription publiée jusqu'à ce jour, où il soit fait mention de Solimariaca, est la suivante :

IOVI. O. M.
VICANI. SOLIMARI
ACENSES. FACIENDM
CURAVERUNT. M.DDV
GNATUS. ATEGNIÆ. F. ET
SERENUS. SILVANI LIB.

[1] Wesseling, 385. Les distances indiquées dans la Table

Elle a été trouvée dans une des piles du pont situé un peu au-dessous de Soulosse, et qu'on a démoli en 1694, pour en employer les pierres à la construction de celui qui existe actuellement. On a encastré cette inscription dans le parapet de ce dernier, où elle est encore ; elle donne lieu à quelques remarques qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la localité.

1° Elle fait connaître le titre de Solimariaca qui, malgré son étendue et ses nombreux monumens, n'était cependant qu'un bourg ou *vicus*, puisque ses habitans ne prennent point la qualité de *cives* ou habitans d'une cité, mais seulement celle de *vicani*, qu'on retrouvera plus tard dans d'autres inscriptions.

2° La régularité et les belles proportions des caractères indiquent qu'ils ont été gravés dans le premier siècle de notre ère, ou dans la première partie du second ; car c'est

Théodosienne, seg. 2A, segm. IC, sont les mêmes que celles de l'Itinéraire d'Antonin.

à partir de cette époque que commence généralement la décadence de l'écriture romaine.

3° Ce sont *Gnatus*, fils d'*Ategnia*, et *Serenus*, affranchi de *Sylvanus*, qui ont orné et dédié l'édifice. Ici D. Calmet remarque que le village d'Autigny-la-Tour (*Ategniacus*), qui est voisin de Soulosse, a bien pu donner son nom au premier de ces deux hommes ou le recevoir de lui. L'erreur dans laquelle le savant historien de la Lorraine est tombé sur ce point vient de ce qu'il a lu à la fin de la cinquième ligne de l'inscription: ATEGNIA. FF. (*fecerunt*), au lieu d'ATEGNIAE. F. (fils d'*Ategnia*) qui s'y trouve effectivement [1].

4° On remarque que l'inscription ne fait pas connaître la nature ou la destination de l'édifice; mais D. Calmet, ainsi que tous les antiquaires qui l'ont expliquée et commen-

[1] Notice de la Lorr., art. Soulosse. D. Calmet a copié ici le P. Benoît, historien de Toul, et il a été lui-même copié par le P. Lebonnetier et par bien d'autres. C'est ainsi que l'erreur se propage et se perpétue, quand on néglige de remonter aux sources premières.

tée, pense que, puisqu'elle a été trouvée dans un ancien pont, c'est à ce même pont qu'elle doit se rapporter. Mais où est la preuve que celui qui a été détruit en 1694 fut d'origine romaine? Il était à quelque distance au-dessus de Soulosse, tandis que le pont antique devait se trouver à l'entrée de ce village, et sur l'emplacement de la route qui vient de Neufchâteau, car alors la rivière avait son lit plus au sud, et ce n'est qu'à une époque comparativement plus récente qu'elle s'est frayé, au travers des murs de la forteresse de Solimariaca, celui qu'elle occupe aujourd'hui. Le pont détruit en 1694 ne peut donc être qu'un ouvrage du moyen âge, postérieur au changement de lit de la rivière, et à la construction duquel on aura employé des pierres provenant de l'ancien *vicus* ou des démolitions de sa forteresse, dont les murs, ainsi qu'on le verra bientôt, renfermaient des bas-reliefs, des inscriptions, des tombeaux et d'autres débris antiques qui ont été employés comme moellons. La consécration exprimée dans l'inscription du

pont de Soulosse : *A Juppiter très-bon et très-grand*, paraît d'ailleurs convenir plutôt à un temple érigé en l'honneur du maître des dieux qu'à un pont. On peut en dire autant des mots : *munierunt et dedicaverunt.*

§ 2.

Substructions. — Bains.

L'étendue de Solimariaca devait être fort grande, à en juger par ses substructions disséminées sur un vaste espace de terrain. Là, partout où l'on creuse le sol, on trouve des caveaux, des pierres taillées, des fragmens de sculpture, des monnaies impériales et une immense quantité de fragmens de vases ou de tuiles à rebords. Dans le jardin du sieur Bourgoin, aubergiste, on a découvert un puits, au fond duquel étaient entassés des ossemens de divers animaux et des bois de

cerf. Plus loin il y avait une chambre carrée contenant du ciment et du blé passé à l'état de carbonisation.

Une tranchée, qu'on a faite le long du mur de la forteresse qui s'étend au nord-est, a mis au jour diverses constructions qui dépendaient d'un bain romain. C'est d'abord une petite salle carrée dont les murs, qui n'avaient plus qu'environ 1 mèt. de hauteur, étaient décorés d'une bordure rouge peinte à fresque sur enduit. Plusieurs conduits en brique aboutissaient à cette pièce, et y amenaient la vapeur; c'était le *sudarium*. Plus loin on rencontra une autre chambre dont l'aire était en béton; il y avait au milieu deux trous communiquant à un conduit souterrain pour l'écoulement des eaux. Enfin feu M. Bouchon, juge de paix, a découvert dans son jardin une pièce carrée assez vaste, qui contenait quatorze pierres sépulcrales à bas-reliefs et d'une parfaite conservation. Ce magistrat en avait formé dans son jardin un intéressant musée dont il a bien voulu me permettre de faire

dessiner les morceaux les plus remarquables. On en lira bientôt la description[1].

[1] La collection de M. Bouchon a été achetée par la ville de Metz, et fait partie de son beau Musée d'antiquités.

§ 3.

Divinités gallo-romaines.

Après avoir exposé les diverses considérations qui tendent à prouver que le génie tutélaire de Solimariaca était cette même *Solimara* des *Bituriges*, dont l'image est représentée sur certaines monnaies leukoises (pl. 4, n° 12), il reste à faire connaître les autres divinités qui étaient aussi honorées dans ce *vicus*, ou du moins celles dont on a trouvé des traces dans ses substructions. Elles sont jusqu'à présent au nombre de six. Ce sont : Jupiter, Diane, Vesta, Mercure et Rosmerte, auxquels vint plus

tard se joindre le dieu saxon Irmensul.

Si l'inscription consacrée à Jupiter, et qu'on voit aujourd'hui sur le pont de Soulosse, ne démontre pas rigoureusement que ce dieu avait un temple à Solimariaca, elle constate du moins qu'il y était invoqué comme dans tous les pays soumis au pouvoir de Rome. Diane et Vesta sont représentées en buste sur un chapiteau fort curieux, qui faisait sans doute partie d'un temple en leur honneur (pl. 4, nº 5); enfin Mercure, le dieu par excellence des Celto-Gaulois, y avait aussi un temple ou un *sacellum*, et son nom se trouve en outre mentionné, avec celui de Rosmerte, sur deux monumens votifs.

On a découvert il y a peu d'années, en creusant un puits au milieu du village de Soulosse, un bas-relief représentant Mercure. Le dieu tient un long caducée dans la main gauche et une boule ou plutôt une bourse dans la droite. De la partie postérieure de sa tête partent deux longues ailes, et un petit manteau (*palliolum*), attaché sur l'épaule droite, vient recouvrir sa poitrine et

son bras gauche (pl. 2, nº 12). La partie inférieure du bas-relief qui représentait les cuisses et les jambes du dieu, n'a pas été retrouvée, ce qui est à regretter sous le rapport artistique, car ce morceau de sculpture est d'une bonne exécution.

La longueur excessive du caducée, l'absence du pétase et la bordure saillante qui encadre l'image du dieu, lui donnent plutôt l'apparence d'un Mercure gaulois que celle d'un Mercure romain; et c'est ainsi que sont représentés ceux qu'on a trouvés sur le Donon et dans les Vosges alsaciennes. Le Mercure de Solimariaca était encore exposé à la vénération du peuple, de la même manière que ces derniers, c'est-à-dire que les uns et les autres étaient encastrés dans les murs de leurs temples ou édicules, comme le prouve assez l'aspect du bas-relief dont la pierre n'est qu'à peine dégrossie sur ses faces postérieure et latérales.

Le nom de Mercure est invoqué conjointement avec celui de Rosmerte, dans les deux inscriptions suivantes :

1° MERCVRIO
ROSMERT
SACR.
VICANI ♡ SO
LIMARIAC. (Elle est figurée pl. 4, n° 10.)

C'est en mémoire de la consécration d'un temple ou d'un édicule érigé en l'honneur de ces deux divinités par les habitans de Solimariaca, que cette inscription a été gravée sur une pierre carrée qui était probablement encastrée dans un mur de l'édifice. L'irrégularité des caractères annonce ici l'époque de la dégénérescence de l'écriture; et l'inscription suivante donne lieu à la même observation :

2° MERCVRO. ET
ROSMERT
CITVS MVS
SAMOTAII. FIL.
V. S. L. M. (Elle est figurée pl. 4, n° 7.)

C'est l'accomplissement d'un vœu fait aux

mêmes divinités par un particulier. L'inscription est gravée sur un autel qui a sa partie supérieure couronnée par une corniche et un fronton, et dont les grands angles s'arrondissent en volutes[1].

Rosmerte, divinité topique des Leuks, n'était pas encore connue, lorsqu'en 1821 M. Bottin[2] publia une inscription où elle est invoquée; mais une fracture de la pierre se trouvant à l'endroit du nom, lui fit douter si c'était bien là une nouvelle divinité. Je joins ici la figure exacte de ce morceau tel qu'il a été trouvé à Sion (*Semita*), établissement romain dont il a déjà été question au commencement de cet ouvrage[3].

[1] Ces deux inscriptions sont au musée d'Épinal.

[2] Notice sur les antiquités des environs de Vézelize, insérée dans le tom. III des Mém. de la Société royale des Ant. de France.

[3] Page 65.



Rosmerte paraît avoir rempli dans la théogonie celto-gauloise des fonctions à peu près semblables à celles qu'on attribuait à Mercure, puisque tous deux sont invoqués ensemble dans l'inscription de Sion comme dans celle de Solimariaca. Mercure est ici le *Nundinator*, le protecteur du commerce, dont on plaçait l'image au milieu des marchés publics. Rosmerte, sa compagne, pré-

sidait donc aussi à certaines transactions commerciales, et, s'il y avait quelque doute à cet égard, il serait levé par une autre inscription accompagnant un bas-relief qui a été trouvé anciennement à Langres, et que Montfaucon[1] et D. Martin[2] ont publié. Ce bas-relief présente le buste de Rosmerte placé dans un *modius* ou boisseau, à la gauche de Mercure. Elle a, ainsi que le dieu, un air de jeunesse. Ses cheveux sont courts, sans aucun apprêt, et, sur son épaule gauche, on distingue une lanière qui descend transversalement comme pour soutenir un vêtement qui ne monterait que jusqu'aux reins. Au-dessous des deux figures on lit :

DEO MERCURIO ET ROS
MERTE CANTIVS TITI
FIL., EX VOT.

Le boisseau d'où la déesse semble sortir in-

[1] Ant. expl.
[2] D. Martin, Rel. des Gaul., tom. 1er, p. 353.

dique qu'elle était honorée par les marchands de Langres comme la protectrice du commerce des grains. C'est sans doute aussi en cette qualité qu'elle l'était à Solimariaca; mais les deux inscriptions trouvées dans ce lieu, ainsi que celle de Sion, montagne qui en est à peu de distance, portent à croire que c'est plutôt dans cette partie du pays des Leuks qu'à Langres que le culte de Rosmerte aurait pris naissance, car on y faisait un grand commerce de céréales, et peu de contrées en produisent en aussi grande abondance que les environs de Sion et de Soulosse[1].

[1] Le dessin publié par Montfaucon diffère entièrement du bas-relief, comme le remarque D. Martin, qui a comparé l'un à l'autre. En effet, dans le premier, la position des têtes est changée; elles n'ont aucun air de jeunesse, et le dessinateur a supprimé le pétase et le caducée de Mercure, ainsi que le boisseau de la déesse. L'inscription même est dénaturée, car Montfaucon y a substitué le mot *fortverte* à celui de Rosmerte. Mais, chose étonnante! D. Martin, qui avait sous les yeux le monument de Langres, sur lequel il lisait bien le nom Rosmerte, au lieu d'y reconnaître une de ces divinités topiques restées jusqu'alors inconnues, préfère se ranger à l'opinion de Grutter qui lit : *postverte*. (Inscr. ant. S. L.) On sait que cette dernière divinité présidait, ainsi qu'*Anteverte* à la naissance des enfans. Celle-ci les faisait ve-

Le nom de *Frumentosa*[1], donné sous le Bas-Empire à un village situé très-près de cette dernière commune, prouve assez qu'au temps des Romains cette fertilité n'était pas moindre qu'aujourd'hui, et, sous ce rapport, le pays de Langres ne saurait entrer en comparaison. Rosmerte, à en juger par l'inscription de Sion, avait encore une autre prérogative qui lui est commune avec Mercure : c'est celle de guérir certaines maladies, puisque le Leuk *Caranus* les remercie l'un et l'autre d'avoir rendu la santé à son fils *Urbicus*.

Dans le nombre des divinités honorées à Solimariaca, et qui sont presque toutes d'origine romaine, on est étonné d'en rencontrer une dont le culte est évidemment emprunté aux mythes germaniques. C'est *Irmensul*[2],

nir la tête la première, l'autre les retournait quand ils présentaient les pieds. En raisonnant suivant cette hypothèse, D. Martin s'étonne avec raison de l'alliance de Mercure avec la prétendue *Postverte*.

[1] Aujourd'hui *Fraise*.

[2] Il est peu de divinités sur lesquelles les savans aient émis des opinions aussi différentes ; ils lui donnent les noms

sous l'invocation duquel est consacré un tombeau gallo-romain. Il porte l'inscription : DIVO .. IRMENSV MARIOLA (pl. 1re,

d'Yrmensulus (1), Erminsul (2), Hermansaül (3), Hormensul (4), Hermensuel (5) et même Adurmensul (6). De tous ces noms, quel est le véritable? On l'ignore encore; ainsi donc on doit renoncer à tout renseignement tiré de l'étymologie.

Irmensul était honoré principalement à Eresberg, dans la haute Saxe. Les uns le représentent sous le costume du dieu Mars, tenant de la main droite un étendard sur lequel est figurée une rose rouge. Il a une balance dans la main gauche, un ours sur sa poitrine et un lion sur son bouclier (7). Suivant D'autres, ce n'était qu'un tronc de bois élevé en l'air (8).

De semblables variantes existent sur l'époque de la destruction de l'image du dieu. Quelques-uns en font honneur à Charlemagne, d'autres à Otton le Grand.

La colonne en marbre rouge sur laquelle était placé Irmensul fut transportée à Hildesheim par les ordres de Louis le Débonnaire, et placée dans la cathédrale de cette ville, où elle sert aujourd'hui de support aux luminaires. Elle a environ 3 mèt. 66 c. de longueur (9).

(1) G. Fabricius, *Or. sax.*, lib. III, p. 4.
(2) Albert de Stade et Barthius, *Adversaria*, liv. IV.
(3) Reginon.
(4) S. de Gemblac.
(5) Wer. Rolevincius, *de laud. Ant. sax.*, *part.* II, cap. 3.
(6) Adon, de Vienne.
(7) Crancius (*Saxon*, lib. II). G. Fabr., *loc. cit.*
(8) Rolevincius, *loc. cit.* Adam de Brème, liv. I.
(9) M. Eloi Johanneau, Mém. de l'Ac. celt., t. IV, p. 157.

n° 12). L'*ascia* gravée en creux sur une des faces latérales ne laisse aucun doute sur la destination funéraire de ce curieux monument[1] que je crois unique en France.

Outre les divinités qui, dans chaque ville, et même dans chaque canton de la Gaule, recevaient un public hommage, il en était d'autres dont on cachait soigneusement le nom et le sexe. C'étaient les génies tutélaires. *Nymphis loci; genio pagi; sivè deo sivè dea*[2], telles étaient les expressions mystérieuses sous lesquelles on les désignait. Mais avait-on coutume d'en taire le nom chez les Celto-Gaulois, dès avant leur union à l'empire? c'est ce dont je ne trouve pas de trace. Ces derniers honoraient sans doute des druides, des druidesses, des fondateurs de ci-

[1] J'en dois la communication à l'obligeance d'un savant historien et antiquaire, M. le docteur Bégin, qui publie en ce moment, sous le titre de Musée médiomatricien, la description des monumens antiques que possède la ville de Metz, et dans le nombre desquels se trouve ce tombeau.

[2] Gruter, Muratori, Reinesius, etc.

tés, ou des guerriers qui s'étaient illustrés par leurs victoires, et ils plaçaient leurs villes sous l'invocation de ces êtres qu'ils avaient divinisés [1]; mais loin d'en cacher le nom, ils le donnaient à ces mêmes villes. L'usage contraire avait sans doute prévalu à Solimariaca depuis l'occupation romaine; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer d'après les deux inscriptions suivantes.

La première est gravée sur un autel votif d'un travail très-grossier (pl. 4, nº 9); elle est fort dégradée, et c'est à peine si on peut y lire le mot : MERCURO ou MERCVRIO à la première ligne; mais les suivans : GENIO PAGI, sont très-distincts, ainsi que les sigles CUR (*curaverunt*) qui suivent. Quant aux noms ou aux titres de ceux qui ont consacré le monument, ils sont entièrement illisibles.

Le génie du *pagus* de Solimariaca est éga-

[1] *Unicuique provinciæ et civitati suus deus est.* (Tertull., *Apolog.*, cap. XXIV.)

lement invoqué dans la seconde inscription qui est gravée sur un autel (pl. IV, nos 3 et 4), et que l'on peut lire ainsi :

IVLIAE. M. MATER AUGVSTI NOSTRI
GENIO PAGI DREVS ET PEREGRINVS
QVI POSVERVNT VICO SOLICIAE.

Le génie auquel on dresse des autels, quel était-il ? peut-être cette Solimara qui veillait jadis aux destinées du *pagus* celto-gaulois, et dont on a cru, au troisième siècle, devoir taire le nom pour se conformer à l'usage des Romains.

Cette inscription, qui est inédite comme tous les monumens de Solimariaca, est d'une haute importance en ce qu'elle porte une date certaine, celle du règne du jeune empereur Alexandre Sévère, qui fut si bien secondé dans l'administration de l'empire par sa mère Julia Mammæa. L'année, le jour de la consécration sont même marqués sur les deux faces latérales du listel de l'au-

tel; on y lit: LVPO ET MAXIMO — COS. D.D. L'A. IVL. Ainsi, c'est le quatrième jour des calendes de juillet, et sous le consulat de Lupus et Maximus, qui correspond à l'année 232 de notre ère, que ces deux consuls dédient à Julia Mammæa, mère de l'empereur, l'autel que les habitans de Solimariaca se sont chargés d'ériger en son honneur, ainsi qu'en celui du génie du *pagus*. Alexandre était alors occupé contre les Perses, et sa mère tenait sans doute les rênes de l'empire pendant son absence[1].

On reconnaît dans le mot SOLICIA, de l'inscription, la dégénérescence de *Solimariaca*, et l'on pourrait croire que ce *pagus* avait changé de nom dès le troisième siècle, si la table théodosienne, qui est postérieure à cette époque, ne l'indiquait encore sous son nom ancien de *Solimariaca*[2]; mais celui de *Solicia* était cependant aussi en usage

[1] Pagi. Critiq. de Baronius. — Tillemont, Hist. des Emp. tom. III, p. 220.

[2] Seg. 2. A., segm. 1. C.

dans le pays, et l'on y retrouve l'origine de *Solocensis pagus*, nom que reçut depuis, au moyen âge, le *Soulossois*.

Malheureusement l'autel sur lequel sont gravées ces deux inscriptions a été brisé en deux parties, dont on ne possède que la supérieure[1]. Elle est ornée d'un fronton figurant un manuscrit antique, *volumen*, ouvert par le milieu, et dont les deux extrémités enroulées ont une rosace à chaque bout. De riches sculptures représentant des palmes et des grappes de raisin[2] décorent les faces latérales de ce monument, le plus intéressant de tous ceux qu'on a trouvés dans les substructions de Solimariaca.

[1] Elle appartient à M. de Cherrier, ancien sous-préfet de Neufchâteau, qui l'a placée dans ses jardins de Bazaille (Vosges).

[2] De l'emploi des pampres et des raisins dans la sculpture ornementale de ce monument, on pourrait tirer la conséquence que le pays des Leuks était l'un de ceux auxquels Domitien avait donné le privilége de cultiver la vigne, car la permission générale n'en fut accordée pour les Gaules et l'Illyrie, que par l'empereur Probus, vers la fin du troisième siècle.

§ 4.

Temples. — Fragmens d'architecture.

Ni les enceintes sacrées des Celto-Gaulois, ni les temples qu'ils érigèrent plus tard aux dieux de Rome, n'ont résisté plus que les constructions particulières de Solimariaca à l'action destructive des siècles et aux efforts réitérés des hommes; cependant le P. Benoît[1] rapporte que de son temps on en voyait encore quelques restes sur la gauche de la route qui conduit de Neufchâteau à Nancy. Tout a disparu depuis lors, mais un assez grand nombre de débris qui étaient restés enfouis au sein de la terre, viennent chaque jour

[1] Histoire de la ville et du diocèse de Toul.







témoigner de l'importance des édifices auxquels ils appartenaient. On en a placé quelques-uns au musée d'Épinal, d'autres sont encore sur place, et la ville de Metz a récemment acheté deux segmens de colonne qui ont été trouvés dans les fondations d'un mur (pl. 4, nos 1 et 2). L'un est à cannelures en relief dans le creux, et d'un diamètre de 0 mèt. 45 c. Le style en est pur et correct, mais cette pureté de style ne se retrouve plus dans deux autres fragmens, dont l'un, qui est un chapiteau corinthien, sert aujourd'hui de bénitier à l'église de Saint-Élophe, tandis que l'autre, qui est de granit, est employé comme borne à l'angle du cimetière. Ils proviennent d'un temple romain sur les fondemens duquel s'élève aujourd'hui l'église de Saint-Élophe, et il est rare qu'en fouillant le sol autour de cet édifice on n'y rencontre pas quelques vestiges d'anciennes constructions.

L'époque de la dégénérescence de l'art à Solimariaca nous est encore révélée par un autre chapiteau fort comprimé, servant au-

jourd'hui de socle à la pièce de charpente qui soutient un hangar à Soulosse (pl 4, n° 5). Les angles en sont formés de longues palmes perlées sur l'arête et se recourbant en volute à leur partie supérieure, tandis que le tailloir, qui est échancré comme dans le chapiteau corinthien, est orné d'une bordure de feuilles superposées en écailles de poisson, avec une rosace aux angles.

Au milieu de chacune des faces de ce chapiteau, l'artiste a placé un buste de divinité. Au croissant qui orne le front de l'un d'eux, on reconnaît d'abord Diane. Les cheveux de la déesse sont relevés en boucles sur le devant, et retombent avec grâce par derrière sur le cou et les épaules. Elle porte un collier perlé, et sa robe, qui prend naissance immédiatement au-dessous du cou, retombe en plis qui vont se croisant d'une épaule à l'autre.

Le deuxième buste représente Vesta, dont on ne voit à découvert que la face ; les cheveux, le cou et la poitrine sont voilés par le *péplon* à plis transversaux. Quant aux

autres bustes, ils sont trop dégradés pour qu'on puisse reconnaître les divinités qu'ils représentent. Chacun d'eux est placé entre deux palmettes, dont la partie supérieure se termine en rosace.

Je terminerai cet article en mentionnant un morceau de sculpture qu'on a eulevé de Soulosse pour le placer dans le cimetière de la ville de Neufchâteau, et qui sans doute a se rvide couronnement au tombeau de quelque personnage important (pl. 4, nº 8). Il consiste en un entablement dorique, supporté par des pilastres de même ordre, entre lesquels est une voûte dont le cintre est entaillé dans la frise. Le tout est surmonté d'une pyramide à pans courbés concentriquement, et dont les angles sont ornés à leur partie inférieure d'antéfixes à palmettes, tels qu'on en voit à beaucoup de tombeaux grecs et romains.

§ 5.

Fontaine sacrée.

A 50 mètres environ de l'église de Saint-Élophe, on voit une source très-abondante qui jaillit d'un rocher pour retomber dans un bassin recouvert d'une voûte en pierre qui paraît dater seulement du siècle dernier. N'est-ce point la fontaine sacrée où les prêtres du temple païen venaient autrefois puiser l'eau nécessaire aux ablutions et aux sacrifices? Il ne peut guère en être autrement; car les édifices s'écroulent, les hommes disparaissent, les institutions changent, mais la fontaine jaillit toujours à la même place,

pure et limpide, sans que le cours des années puisse rien sur elle. L'eau de celle-ci, de même que celle de toutes les fontaines consacrées aux dieux, devait avoir la vertu de guérir certaines maladies; elle l'a conservée, et une période de quinze siècles qui s'est écoulée depuis lors, n'a pas diminué sa célébrité. Aujourd'hui, comme au temps du paganisme, de pieux pèlerins viennent boire à cette fontaine dans l'espoir d'obtenir la guérison de leurs maux. Une chose seule a changé : c'est le pouvoir suprême auquel on attribuait ses vertus miraculeuses : c'était autrefois Jupiter, Cérès, Mercure, peut-être Rosmerte; c'est maintenant saint Élophe.

§ 6.

Pierres tombales à bas-reliefs.

Parmi les antiquités de Solimariaca, les plus remarquables, sous le rapport de la sculpture, comme les plus intéressantes aux yeux de l'archéologue par les sujets qu'elles représentent, sont les pierres tumulaires. Elles s'y trouvent en si grande quantité, qu'aucune des villes antiques des Gaules, excepté peut-être celles du Midi, n'en a fourni autant. En effet, sans parler de celles de ces pierres qui ont été détruites, employées à des usages vulgaires ou transportées au musée d'Épinal, on n'en connaît pas aujourd'hui moins de trente-cinq, dont la plupart viennent d'être acquises pour le musée

de Metz. Les personnages figurés sur ces tombes sont taillés en bas-reliefs dans le creux, et leur hauteur varie de 0 mèt. 60 c. à 1 mèt.; ils sont en pied ou vus à mi-corps; seuls ou réunis au nombre de deux, et même de trois [1]. Dans la première partie de ce Mémoire, j'ai fait connaître ceux de ces monumens qui semblent le plus se rapprocher de la période celto-gauloise; il me reste maintenant à décrire les plus importans d'entre ceux de la période gallo-romaine.

Sur celui qui paraît le plus ancien (pl. 2, nº 4), on voit une femme dont les mains sont croisées sur la poitrine. Ses cheveux frisés et attachés sur le derrière de la tête sont surmontés d'un diadème; sa tunique est serrée autour du cou et retombe droit jusqu'aux pieds en recouvrant les bras. Tel était le vêtement que les Romains appelaient

[1] Je ne connais qu'un seul bas-relief de cette espèce. Il représente une femme entre deux hommes. Les habitans du pays, croyant que ce sont les fondateurs de l'église, n'ont pas encore mutilé ce morceau qui est encastré à la droite de la porte latérale de l'édifice.

tunica recta, et que les parens donnaient aux jeunes filles à l'époque de leur mariage; mais l'étoffe de celui-ci est tissue, en partie, de bandes croisées qui étaient sans doute de couleurs différentes, ce qui le rapproche du *sagum* des Celto-Gaulois d'un rang élevé, ainsi qu'on l'a dit précédemment. Au-dessus du bas-relief on lit en petits caractères, le nom romain: *Catilina*; mais on n'y voit pas les sigles D. M., qui n'étaient probablement pas encore en usage dans le pays.

Sur la tombe figurée pl. 5, nº 1, sont deux personnages de différent sexe; sans doute deux époux. Ils sont représentés à mi-corps et vêtus tous deux d'une tunique sans ornemens. Les cheveux de l'époux sont relevés autour de la tête; ceux de la femme sont bouclés sur le devant et retombent par derrière sur les épaules. Cette coiffure, qu'on nommait *calamistrata* [1], était particulièrement en usage au quatrième siècle. Le petit vase cannelé que tiennent les deux per-

[1] Cicer. Sext. 8.



Gravé sur pierre par Fr. Thorelle del.


BIBLIOTHECA BODLEIANA


BIBLIOTHECA BODLEIANA

sonnages est semblable à ceux que l'on trouve souvent dans les sépultures romaines et même mérovingiennes, et qui sont toujours vides. Les antiquaires se sont livrés à mille conjectures diverses pour expliquer la destination de ces vases. On pense généralement qu'ils contenaient le lait et le miel qu'on offrait à Mercure afin de se rendre favorable ce dieu dont la puissance, si grande sur la terre et dans l'Olympe, ne l'était pas moins dans les enfers.

On voit, pl. 3, nº 2, une femme dont l'apparence est peu distinguée; son vêtement se compose d'une large tunique, et ses cheveux sont relevés et attachés par derrière. Elle tient dans ses mains un vase à une seule anse, et au-dessus du bas-relief on lit : IASSIA, entre les sigles : D. M.

Le bas-relief pl. 3, nº 3, représente un homme du peuple, ainsi qu'on peut en juger par le peu de longueur de sa tunique, qui est, en outre, rapprochée du corps par une ceinture. Il porte une barbe courte et des moustaches : dans sa main droite est un

petit vase cannelé; dans la gauche une bourse garnie de coulans et de glands, et parfaitement semblable à celles qu'on fait de nos jours. Le nom du personnage est écrit au-dessus : REGVLVS REBRICI. D. M. La sigle F, *filius*, a été oubliée.

Cette tombe est du nombre de celles qui ont été trouvées au nombre de quatorze, en creusant dans le jardin de M. Bouchon, juge de paix. Elles étaient dans une petite chambre souterraine où on les avait jetées confusément, mais de manière cependant que, pour quelques-unes, la partie sculptée, étant tournée vers le fond, se trouvait garantie de l'action des eaux qui filtraient au travers du sol. Nous devons à cet heureux hasard la conservation d'une partie de la couleur rouge dont la tunique du personnage que je viens de décrire était peinte. Ce spécimen de la sculpture polychrôme, employée pour les tombeaux gallo-romains, est le seul, à ma connaissance, qu'on ait encore trouvé dans la Gaule-Belgique.

On voit avec intérêt, sur plusieurs tombes

de Solimariaca, l'instrument caractéristique de la profession du défunt. Ainsi un forgeron tient un marteau à long manche, un jardinier s'appuie sur sa bêche, un vendeur d'huile porte le vase où l'on renfermait ordinairement ce liquide. Deux ouvriers représentés sur la même pierre (pl. 5, n° 2) ont à la main, l'un cette *ascia* dont les antiquaires se sont tant occupés, l'autre un couteau en hémicycle comme ceux dont se servent les corroyeurs. Un des personnages, encore imberbe, présente un gobelet[1] à son compagnon plus âgé : tous deux sont coiffés du *pileus* ou bonnet en forme de calotte, et vêtus de tuniques; mais le plus jeune a pardessus la sienne l'espèce de manteau nommé *penula*. Sur un autre fragment fort dégradé, on a représenté deux musiciens tenant à la main une trompette droite, à pavillon évasé et à double tuyau. Ce morceau de sculpture

[1] Le gobelet, dans une représentation funéraire, n'est-il pas l'emblème de la croyance du défunt? Un des souhaits qu'on adressait aux morts, dit Montfaucon, tom. v, p. 34, était que les dieux leur accordassent de l'eau fraîche.

est d'autant plus précieux, que l'instrument de musique qui y est figuré est entièrement inconnu.

On a placé au musée d'Épinal deux parties d'une même tombe à bas-relief, qui avait été fendue longitudinalement pour servir de linteau à la porte d'un jardin (pl. 4, nº 11). Sur l'un des fragmens on voit un homme vêtu d'une toge courte; son menton et sa lèvre supérieure sont ombragés par une barbe frisée; il tient d'une main une *secespita* ou couteau augural; de l'autre il tend une bourse d'un volume considérable à une femme placée près de lui. Cette dernière, dont le costume et la coiffure annoncent un rang distingué, repose sa main gauche sur l'épaule du sacrificateur. Sur une des parois latérales de la pierre on a figuré une *ascia*.

J'ai signalé, pag. 199, une petite tombe que *Mariola* avait placée sous l'invocation d'Irmensul. Elle est triangulaire, et l'on voit à sa partie inférieure l'ouverture canaliculée qui communiquait à l'auge renfer-

mant les cendres de la défunte. *Mariola*, vue à mi-corps, tient un vase de la main droite, et la gauche repose sur un objet qu'on ne saurait bien définir.

Il serait trop long de décrire ici toutes les tombes gallo-romaines trouvées à Soulosse. Je terminerai donc par la plus importante sous le double rapport du sujet et de l'exécution (pl. 3, nº 1).

L'artiste a voulu y représenter quelque circonstance sans doute fort importante de la vie du principal personnage. A la gauche du bas-relief est un homme d'un extérieur commun ; ses cheveux sont courts et sans apprêt, ainsi que sa barbe et ses moustaches. Il est vêtu d'une simple tunique descendant jusqu'aux genoux, et ses jambes sont enveloppées de ces bandes de drap que les Romains nommaient *tibialia*. D'une main il soutient le fléau d'une balance semblable à celle dont nous nous servons aujourd'hui ; de l'autre, il retire du plateau certain objet en spirale, qui ne peut être qu'un poids, bien qu'on n'en connaisse pas de cette forme.

A la droite de cet homme, qui est probablement un marchand, on en voit un autre dont les cheveux sont bouclés avec élégance, et dont le costume se compose d'une tunique recouverte d'une toge traînante. C'est évidemment un personnage d'un rang élevé. Il semble serrer contre lui, de la main gauche, un corps rond qu'il vient d'ôter de l'un des plateaux de la balance, tandis que, de la même main, il tient une bourse, destinée sans doute à en solder le prix, et qu'il a tirée d'un *scrinium* ou coffret posé devant lui sur une console. Sa figure a été mutilée, mais le reste du bas-relief est d'une bonne conservation. La niche qui encadre cette scène est à double arceau, reposant sur deux pilastres à chapiteaux ornés de feuillages et surmontés de têtes d'enfant; les parois extérieures sont décorées de thyrses reposant sur des ornemens en forme de lyre. On remarque aussi, à la partie inférieure du monument, une ouverture en hémicycle.

La plus grande partie des tombes de Soli-

mariaca ne paraissent pas remonter à une époque antérieure au troisième siècle ; mais celle qui est représentée pl. 2, nº 11, est beaucoup plus moderne et n'a rien de remarquable que son inscription, dont les caractères, aussi irrégulièrement alignés que mal formés, annoncent qu'elle est contemporaine des derniers temps de l'empire. Elle est ainsi conçue : D. O. M. MEMORIA SABATIA ET SEVERA. Ce monument, qui est plutôt un cénotaphe qu'une tombe, fut donc érigé en mémoire de deux femmes qui avaient embrassé la religion du Christ. C'est le seul de cette nature qu'on ait encore rencontré à Soulosse.

§ 7.

Monnaies.

On a trouvé à Soulosse un très-grand nombre de monnaies romaines, mais je n'ai pas connaissance qu'il s'en soit rencontré en or ; celles en argent y sont même assez rares. Les seules pièces que j'aie vues sont à l'effigie de :

Vespasien, en A. et M. B.
Domitien, G. et M. B.
Hadrien, G. B.
S. Sévère, A.
Constantin Ier, *ib.*
Maximien, M. et P. B.

Constantin II, *ib.*
Constant, *ib.*
Victorin père, *ib.*
Valentinien Ier, *ib.*
Flavius Valens, *ib.*

On y rencontre aussi très-fréquemment des monnaies en bronze de la colonie de Nîmes, entières ou coupées en deux parties égales, comme on en voit dans toutes les collections numismatiques.

§ 8.

Forteresse de Solimariaca.

Lorsque les invasions des barbares, qui se multipliaient en proportion de la faiblesse toujours croissante de l'empire, devinrent presque impossibles à réprimer, on éleva des camps et des forteresses sur tous les points qui en étaient susceptibles, mais surtout au passage des rivières. C'était dans ces lieux forts que les Gallo-Romains se retiraient à l'approche d'un ennemi qui souvent préférait passer outre que de se résigner aux lenteurs d'un siége pour lequel d'ailleurs il se sentait peu d'aptitude. Solimariaca, située au pas-

sage du *Vair*, eut donc une forteresse assez semblable à celle de Scarpone, et dont on peut voir encore quelques substructions.

Elle consistait, suivant l'usage du temps, en une enceinte de murs épais de 2 mèt. 50 c. formant un parallélogramme peu allongé et flanqué de six tours placées tant aux angles qu'au milieu des grands côtés. Ainsi que nous l'avons dit, le *Vair* prenait alors son cours plus au sud, et longeait le mur de la forteresse. On traversait cette rivière sur un pont qui débouchait à peu près à l'endroit où la route actuelle entre dans Soulosse, et vis-à-vis le milieu d'un des petits côtés du parallélogramme. Les fouilles qui furent faites en 1818, aux frais du département des Vosges, et sous la direction de M. de Cherrier, sous-préfet, ont mis au jour les fondations des tours placées aux deux angles qui étaient au nord et au sud, ainsi qu'une partie seulement de celles qui flanquaient les deux grands côtés; car la rivière, en s'ouvrant au travers de la forteresse le lit qu'elle occupe aujourd'hui, en a détruit le

reste. On a également trouvé au nord-est le segment d'une autre tour qui était bien plus grande.

Ces points principaux ayant été reconnus, on ouvrit une tranchée de 30 mèt. de longueur, dans la direction du sud au nord-est, en suivant le mur de la forteresse, dont on voit encore les fondemens un peu plus loin, dans le lit de la rivière, et c'est en démolissant ce mur qu'on a découvert la plus grande partie de ces monumens que j'ai décrits, et qui avaient été employés comme moellons dans la maçonnerie. Le jardin de feu M. Bouchon, juge de paix, paraît être établi sur l'hypogée de l'antique Solimariaca, et ce qui rend le fait probable, c'est la grande quantité de tombes et de squelettes qui ont été trouvés dans ce jardin [1].

Si l'on considère que les images des dieux et leurs autels ont été employés, ainsi que les tombes des morts, à construire la forte-

[1] En y creusant les fondations d'un petit bâtiment, on a coupé plusieurs squelettes par le milieu du corps.

resse de Solimariaca, on doit en conclure, ainsi que je l'ai fait pour celle de Scarpone, que son érection est bien postérieure à l'établissement du christianisme dans ces contrées; car il ne fallait rien moins que l'enthousiasme inconsidéré des nouveaux convertis pour leur faire oublier le respect qu'ils devaient, sinon aux dieux du paganisme, du moins à la tombe de leurs pères. Nous fixerons donc au quatrième siècle l'établissement de la forteresse de Solimariaca; quant à l'époque de sa destruction, elle semble remonter à des temps de massacre général et de dépopulation totale du pays. On a trouvé, dans l'emplacement des fossés de la place, des glaives, des fers de lance, des casques et de nombreux débris d'armures. Beaucoup de squelettes gisaient çà et là, les uns couchés dans diverses positions, les autres assis et appuyés contre le mur. Ainsi donc, après un assaut vaillamment soutenu, l'ennemi a dû pénétrer dans la forteresse, et, après en avoir égorgé tous les habitans, l'avait abandonnée sans y laisser personne,

même pour donner la sépulture à ses propres morts, dont les ossemens reposent encore au lieu où ils tombèrent, et dont les armes n'ont pas même été recueillies. Combien n'a-t-il pas fallu d'années avant que le sol, exhaussé par le détritus des végétaux aquatiques, recouvrit enfin les tristes restes de ces drames sanglans dont l'histoire n'a pas consacré le souvenir! Les lieux où l'on a trouvé le plus grand nombre d'ossemens et de débris d'armes sont à l'est, le long du mur du jardin de feu M. Bouchon, et au nord, au pied de la tour qui s'élevait à gauche de la route de Neufchâteau à Soulosse.

§ 9.

Camp de Julien.

A peu de distance de Soulosse, et sur la droite du chemin qui conduit de ce village à Neufchâteau, on voit un mamelon qui fait saillie dans la plaine, et duquel on domine au loin Soulosse et la vallée du Vair. Ce mamelon est adhérent à une montagne nommée le Châtelet; il en est séparé cependant par un fossé profond dont les terres

sont relevées et forment un rempart. Le reste de son périmètre est rendu inaccessible par l'escarpement des rochers qui s'élèvent quelquefois de 150 mèt. au-dessus du sol de la vallée. On a donné à cette enceinte le nom de *Cité* ou *Camp de Julien*, bien que rien ne puisse faire présumer que l'empereur de ce nom y ait jamais séjourné (planche 5, n° 3); mais le martyre de saint Élophe, l'apôtre de Solimariaca, ayant eu lieu sous le règne de ce prince, aura fait supposer plus tard que ce dernier était alors sur les lieux. Par un motif semblable on nomme *Bois de Julien* une portion de forêt voisine, dans laquelle il y a quelques restes de fortifications antiques.

Le camp de Julien fut établi sur la fin de la domination romaine pour défendre, conjointement avec la forteresse de Solimariaca, le passage du Vair par le pont et la voie antique. Il a environ 1,300 mèt. de circonférence, espace suffisant pour renfermer une légion. Quelques monnaies, quelques tessons d'une poterie grossière que l'on

trouve parfois en fouillant le sol, sont les seules traces que les troupes romaines y aient laissées de leur séjour.

§ 10.

Martyre de saint Elophe.

Les traditions locales qui ont été recueillies et commentées par nos martyrologues[1] ont consacré le souvenir d'un habitant de Solimariaca nommé Éliphe, Aloph ou Élophe, que l'Église vénère aujourd'hui comme un saint. Élophe, qui vivait au quatrième siècle, avait embrassé la religion chrétienne, encore peu répandue dans cette partie des Gaules, et son mérite personnel, le crédit

[1] Rupert. Trait. apolog., pag. 2460. — Usserius eccl. — Britann. Antiq., pag. 785 et 1069. — Vie des Saints, par Baillet, Chatelain, etc.

de sa famille, mais surtout le zèle et l'enthousiasme dont il était embrasé, lui donnaient une grande influence sur les habitans du pays. Il prêchait, et chaque jour voyait s'accroître le nombre de ses prosélytes. Nous avons dit précédemment que l'on conservait dans le cimetière de Soulosse la pierre sur laquelle il se reposa un jour, et qui s'amollit pour le recevoir. Les succès d'Élophe ne tardèrent pas à lui attirer la haine des païens et des juifs. Ils excitèrent contre lui l'animadversion des magistrats, et il fut renfermé dans la prison de Toul avec plus de trente autres chrétiens.

Alors Julien le philosophe donnait des lois à l'empire, et si son but avoué[1] était, depuis son apostasie, de détruire la religion du Christ, il voulait y parvenir par une persécution sourde, et non par la violence et les supplices. Élophe fut donc promptement mis en liberté; mais le séjour qu'il avait fait dans les prisons avait encore exalté son zèle; ce

[1] Julien Epist. 7 et 52.

n'était plus seulement la liberté de croyance, l'exercice de son culte qu'il demandait, c'était la couronne du martyre; aussi, à peine fut-il sorti de prison, qu'il alla briser les images de ces dieux dont l'empereur avait remis le culte en honneur. Élophe, conduit de nouveau en présence du magistrat, fut condamné à rétablir les images qu'il avait brisées, ou à en refaire d'autres à leur place. Et certes, si nous admirons comme nous le devons chrétiennement le saint zèle d'Élophe, ne devrait-on pas aussi quelques éloges à la modération de ses juges? Toutefois la mort devait être la peine de son refus. Élophe ne balance pas, il marche joyeusement au supplice, et on lui trancha la tête le 16 octobre de l'an 362, sur le bord de la rivière du Vair, au-dessous de Soulosse. Les chrétiens de Solimariaca ensevelirent son corps sur le sommet de la colline qui a depuis porté son nom, et ils y érigèrent une petite chapelle en l'honneur du saint martyr[1].

[1] P. Benoît, Hist. des évêques de Toul, p. 212.

Le génie, la prudence et la brillante valeur de Julien avaient concouru à refouler les barbares sur la rive droite du Rhin. Après les avoir battus à plusieurs reprises sous les murs de *Decem-Pagi* (Tarquimpol) et de *Tres-Tabernæ* (Saverne), cet empereur leur avait accordé la paix; mais après sa mort leurs invasions recommencèrent, et, suivant toute apparence, les Huns et les Vandales, qui firent en Lorraine de si grands ravages, détruisirent enfin Solimariaca, ainsi que la modeste chapelle de saint Élophe, dans les premières années du cinquième siècle [1].

[1] D. Calmet, Hist. de la Lorraine.

PÉRIODE DU MOYEN AGE.

---

§ 1er.

Église de Saint-Élophe. — Sa destruction.

La destruction de Solimariaca, qui peut-être alors se nommait *Solicia* [1], fut-elle complétement effectuée par les barbares au cinquième siècle? il est probable que non, car on retrouve cette bourgade mentionnée dans

[1] Voir l'inscription mentionnée pag. 203.

les capitulaires, en l'an 870[1], sous le nom de *Solecensis Pagus*, et c'était alors un lieu de grande importance, puisque sa juridiction s'étendait sur seize villes ou villages[2], et que son territoire sur le bord de la Meuse n'avait pas moins de quatorze lieues en longueur.

Ce ne fut qu'au commencement du douzième siècle que les évêques de Toul élevèrent sur le lieu où saint Élophe souffrit le martyre, une belle et vaste église, dont la tour seule a subsisté jusqu'aujourd'hui. Elle est carrée, à un seul étage terminé par une corniche en torsade sur laquelle repose une toiture formée de deux gables à double égout. Au milieu du fronton, formé par ces gables, on voit une ouverture ronde au-dessous de laquelle sont deux fenêtres très-rapprochées l'une de l'autre, et dont l'arc

[1] Capitular., tom. II, p. 223.

[2] Ce sont Brixey, Aouze, Vichery, Removille, Lechatelet, Chatenais, Neufchateau, Pompière, Lamothe, Bourmont, Bulgnéville, Lamarche et les abbayes de Bleurville, Flabemont et l'Etanche.

légèrement ogivé indique la révolution qui commençait dès lors à s'opérer dans le style byzantin. Les deux faces latérales de la tour ont aussi des fenêtres géminées; toutes sont à trois rentrans dont les bandeaux unis sont supportés par des colonnettes à chapiteaux ornés de palmes très-saillantes.

La façade de la tour est soutenue par deux contre-forts à trois sommets rentrans, et qui s'élèvent jusqu'au tiers de sa hauteur totale. C'est dans l'intervalle existant entre l'un et l'autre que se trouve la porte d'entrée principale de l'édifice. Elle est divisée en deux par un meneau en pierre, mais elle paraît n'avoir été percée qu'à une époque postérieure à la construction de la tour. Quant aux sculptures qui la décorent, elles sont en forme d'accolade, et y ont été ajoutées sans doute au seizième siècle.

On peut rapporter à l'an 1471 l'incendie et la destruction de la nef de l'église de Saint-Élophe. A cette époque, les Lorrains, indignés des épouvantables dévastations que les troupes de Charles le Téméraire, duc de

Bourgogne, avaient causées dans leur pays, marchèrent contre elles sous la conduite du sire de Fénétrange, maréchal de Lorraine ; et après les avoir battues et repoussées jusque dans l'évêché de Toul, ils brûlèrent les villages, arrachèrent les vignes et coupèrent même les arbres du domaine de l'évêque pour se venger de ce qu'il avait ouvert ses places à leurs ennemis [1].

Au quinzième siècle, Soulosse était redevenue un lieu de quelque importance, et ses maisons s'étendaient principalement au fond de la vallée, sur le bord de la rivière, où était jadis la forteresse. Je n'ai pu savoir quelle était originairement la destination d'un hôtel qui existait à Soulosse, et dont proviennent plusieurs pierres sculptées qu'on a employées dans les constructions particulières. Elles paraissent remonter au quinzième siècle : cet hôtel était peut-être la demeure du doyen [2]. L'église de Saint-

[1] D. Calmet, Hist de Lorraine.

[2] Soulosse dépendait du doyenné de Neufchateau qui était composé de vingt et une paroisses.

Élophe s'élevait seule sur le bord du plateau de la colline, au milieu de quelques ruines romaines. Lors de l'invasion des Lorrains, le village de Soulosse fut détruit en partie, et l'église, dont le plafond était en bois, fut incendiée; mais la tour, qui est d'une solidité à toute épreuve, n'en éprouva aucun dommage:

§ 2.

État actuel de l'église de Saint-Élophe. — Tombeau du saint.

A ces temps de troubles et de ruine succédèrent quelques années de tranquillité, pendant lesquelles les habitans de Soulosse relevèrent leurs maisons et réparèrent les murs de la nef. Ses fenêtres en ogive évasée sont divisées en rosaces à quatre feuilles, en cœur ou en flammès, par des meneaux à angles très-aigus. Quelques parties de vitraux peints subsistent encore; l'abside et les travées paraissent être des seizième et

dix-septième siècles, à en juger par les pendentifs qui décorent leurs voûtes surbaissées.

C'est au milieu du chœur de l'église qu'on voit le cénotaphe de saint Élophe. Ce martyr y est représenté de grandeur naturelle, revêtu d'habits pontificaux [1], et tenant sa tête dans ses mains. Un lion repose à ses pieds; la dalle de pierre sur laquelle cette statue est couchée est supportée au-dessus d'une fosse revêtue en pierre de taille, et qui est, dit-on, celle où furent trouvées les reliques du saint, par sept piliers en pierre, d'un mètre environ de hauteur, qui sont ornés de figurines de saints, ouvrage du dix-septième siècle. Une autre statue de saint Élophe, qui existait avant celle-ci, ayant été mutilée par les Suédois, fut placée au fond d'une crevasse de rocher, à peu de distance de l'église. Elle est en pierre de Sorcy, et les fidèles la dégradent chaque jour davantage en en ra-

[1] Plusieurs ont prétendu à tort que saint Elophe avait été évêque.

clant des parcelles auxquelles ils attribuent la vertu de guérir diverses maladies. Le fond de la crevasse est fermé par un mur. C'est en regardant au travers de ses interstices que le P. Lebonnetier, prieur de Scarpone[1], a cru voir un aqueduc romain qui aurait servi, dit-il, à conduire les eaux du Vair jusqu'à Solimariaca; mais l'inspection du terrain suffit seule pour démontrer que cette construction n'a jamais existé.

L'antique statue de saint Élophe n'est pas cependant l'unique motif qui attire le pèlerin au fond de cette crevasse. Un jour, dit la tradition, pendant que le saint se livrait, suivant sa coutume, à la prédication, sur le sommet de la colline qui porte aujourd'hui son nom, des soldats envoyés par Julien s'avancèrent pour le saisir. Soudain un bruit terrible se fait entendre; c'est la roche qui se sépare en deux parties et se referme après avoir reçu dans son sein le pieux confesseur

[1] Mém. de la Société royale des Antiq. de France, tom. x, p. 77.

de la foi. L'étonnement des soldats fut extrême, et pendant longtemps ils parcoururent les environs pour le retrouver ; mais leurs recherches furent vaines, et ce ne fut qu'après leur départ que la roche se rouvrit de nouveau, telle qu'on la voit aujourd'hui, pour donner passage au saint qui parut rayonnant d'une gloire céleste, aux yeux de ses disciples étonnés.

Les reliques de saint Élophe ont été transportées en grande partie à Cologne en l'an 960, et ce qui en fut laissé sur les lieux était dans une châsse fort riche que les protestans d'Allemagne brisèrent en 1587 pour en enlever les ornemens d'argent. Cette châsse fut dépouillée de nouveau par les Suédois en 1633 [1]. Quant à celle qui contient aujourd'hui les reliques du saint, elle est renfermée dans une petite chambre voûtée qui fait partie de la tour, et qui communique avec la nef par une porte en fer [2].

[1] P. Benoît, Hist. du Diocèse de Toul, p. 212.

[2] L'église de Saint-Élophe possède plusieurs pierres tombales avec des inscriptions ; mais la plus ancienne ne remonte

pas au-delà de 1560. On y voit aussi un ancien tableau peint à l'huile sur le mur. Il représente Julien à cheval, à la tête de son armée. L'empereur porte un manteau rouge et un casque ombragé de plumes de la même couleur. Un soldat vient lui dénoncer Elophe que l'on distingue sur la droite du tableau entouré d'un grand nombre d'auditeurs. Au-dessous du tableau on lit : *Julien, empereur, apostat, fait camper son armée à Soulosse où il apprend que saint Élophe, par un seul de ses sermons audit, convertit à la foi de Jésus-Christ 236 païens.*

CROYANCES ET USAGES

POPULAIRES

QUI SE SONT CONSERVÉS DANS L'ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE (MEURTHE).

La race celto-gauloise a dressé le *menhir;* elle a cintré le *cromlech* et soulevé la lourde table du *dolmen* antique, puis elle a disparu. A côté de ces gigantesques mais grossiers monumens, le Romain est venu à son tour ériger ses élégans édifices ou placer son fastueux tombeau, et aujourd'hui c'est au mi-

lieu des débris de ces monumens si différens de style et d'époque que l'antiquaire va méditer. C'est à eux qu'il demande sans cesse l'histoire des temps écoulés; et cependant que lui apprendront-elles, ces annales de pierre? Une date, un fait peut-être, mais rien sur les mœurs, la langue et les coutumes de ceux qui habitèrent la contrée; sujets toutefois bien dignes d'attention, et dont l'étude peut donner lieu aux observations les plus intéressantes et les plus variées. Que l'antiquaire ne les néglige donc pas; qu'il interroge quelquefois le pâtre qui le guide; qu'il écoute sans sourire de pitié le récit des croyances superstitieuses du hameau voisin; qu'il note avec soin les mots barbares auxquels on ne peut trouver d'étymologie, et les documens qu'il aura recueillis pourront un jour être d'une grande utilité pour l'histoire de nos antiquités nationales. En effet, on connaît avec quel respectueux attachement l'habitant de la campagne conserve les coutumes de ses pères, et avec quelle fidélité il les transmet à ses enfans. Sa vie intérieure est donc un tableau

des coutumes antiques, tableau empreint de druidisme et de polythéisme romain, dont le fond reste toujours le même, et dont les détails et les accessoires présentent seuls quelques variétés. Mais hâtons-nous de constater les faits, car la civilisation s'avance à grands pas : elle a déjà brisé les monumens celtiques pour recouvrir les chaussées de leurs débris; elle a détruit le *tumulus* pour en répandre la terre sur ses prairies; elle change maintenant les mœurs, les usages; elle abolit les croyances, et ce n'est plus qu'avec une sorte de honte que le villageois parle aujourd'hui la langue de ses pères ou raconte leurs coutumes.

Plusieurs antiquaires ont déjà donné le tableau de la langue et des mœurs villageoises de quelques provinces de France. Le respectable pasteur Oberlin entre autres, ainsi que MM. Richard, le baron de Ladoucette et Lerouge, se sont particulièrement occupés de la Lorraine, mais ces documens sont loin de suffire et ne font sentir que plus vivement la nécessité d'en posséder un plus

grand nombre, afin de pouvoir, en comparant entre eux ceux des diverses parties du pays, arriver à constater l'origine de la population de chacune d'elles. L'arrondissement de Lunéville m'a paru l'un de ceux où la vie ancienne s'est le plus fidèlement conservée; et c'est dans quelques-unes de ses communes que j'ai recueilli les documens qu'on va lire. Ils se divisent naturellement en deux sections : la première comprend les usages et croyances qui se rapportent aux diverses époques de l'année, et j'ai placé dans la seconde ceux qui sont relatifs aux principales circonstances de la vie humaine.

SECTION PREMIÈRE.

USAGES ET CROYANCES QUI SE RAPPORTENT AUX DIVERSES ÉPOQUES DE L'ANNÉE.

---

§ 1er.

Solstice d'hiver.

NOEL. La veillée de Noël est l'espace de temps qui s'écoule depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, heure où se chante la première messe. Toute la famille est réunie autour du foyer, sur lequel brûle lentement une bûche énorme qu'on appelle la *souche de*

Noël, et qui devra résister pendant trois jours. On chante, on se livre à divers amusemens pendant cette veille, mais tout le monde est à jeun, même les animaux. Au retour de la messe, gens et bêtes en sont dédommagés par une distribution extraordinaire de vivres. La famille s'asseoit autour de la table, et fait un copieux repas qu'on nomme *réveillon*, après lequel il est d'usage de détacher de la souche un gros charbon embrasé que l'on suspend au plafond au moyen d'une épingle attachée à un fil. Alors toute la famille se place autour, et chacun se divertit à souffler dessus, de manière à l'envoyer au nez de son voisin. Ce jeu se prolonge jusqu'à ce que le charbon soit éteint ou qu'il tombe.

Chacun en se retirant emporte un tison ou quelques charbons provenant de la souche, et les place sur le ciel de son lit. Ils ont la propriété de préserver de la foudre. Cette croyance, que l'on retrouve par toute la France, et jusque sur les côtes de la Bretagne, prouve que le druidisme, dont elle

tire son origine, s'étendait autrefois sur toute la surface des Gaules [1].

LE NOUVEL AN. A l'heure de minuit on va aux fontaines chercher la nouvelle eau, qui est immédiatement distribuée aux bestiaux, dont elle assure la santé et augmente la vigueur. Celui qui arrive le premier brûle de la paille sur le bord de l'auge. Dans plusieurs communes de la Lorraine allemande, on y dépose un bouquet [2].

[1] Lorsque le culte des chênes, qui s'était maintenu dans nos campagnes en dépit des efforts du polythéisme romain, fit enfin place au christianisme, les prêtres introduisirent la coutume de brûler quelqu'un de ces arbres sacrés, la veille du jour où naquit Jésus-Christ, afin de célébrer ainsi d'une façon allégorique le triomphe de la nouvelle Église sur la superstition et l'erreur; mais les villageois, dont l'attachement aux anciennes croyances semble invétéré, attribuèrent toujours une vertu particulière aux débris et aux charbons de ces arbres.

Dans le Finistère, les fidèles se rassemblent aux jours de pardon dans l'église de Lanriouaré, et ne manquent pas, en s'en allant, de détacher d'une vieille souche, qui est appuyée contre le mur du cimetière, quelques parcelles de bois. Elles garantissent de l'incendie. (Freminville, Finistère.)

[2] Cette coutume est évidemment un reste du culte que les druides rendaient aux fontaines. C'est un hommage à *Andarte*,

L'ÉPIPHANIE ou LES ROIS. La veille de cette fête, toute la famille et les conviés sont rassemblés autour de la table, qu'éclaire une lampe suspendue au milieu. On tire au sort le roi du festin, et déjà cette opération donne lieu à une remarque importante; car si la tête d'un des assistans ne fait pas ombre sur la muraille, c'est signe qu'il mourra dans l'année; mais comme on conçoit que cette circonstance doit être infiniment rare, aucun sentiment de tristesse ne vient troubler la joie du nouveau souverain constitutionnel, qui entre sur-le-champ en possession de ses priviléges. Le plus beau sans doute, et tous les rois de l'Europe le lui envient, c'est de choisir sa reine librement, et sans qu'aucune raison d'État vienne s'y opposer. Ils occupent l'un et l'autre la place d'honneur, et chaque fois qu'ils portent leur verre à la bouche, les cris de : *Le roi boit! la reine boit!* partent de toute part. On annonce de

à *Belisama*, à *Hérodiade* et autres divinités protectrices des forêts et des cours d'eau.

même l'instant où ils cessent de boire. Ce souverain de vingt-quatre heures règle aussi les toasts qui seront portés; mais comme ils sont nécessairement très-nombreux, et que l'ivresse pourrait survenir avant que la liste en fût épuisée, on emploie un moyen sûr pour l'empêcher : c'est d'orner de couronnes de lierre les bouteilles, les lampes, et tous les meubles de l'appartement[1].

Le lendemain, jour de la fête, le hasard désignera encore un roi : c'est celui de la fève. Toute la famille est réunie à cet effet autour d'un énorme gâteau, qu'on a divisé par portions égales, et dont le plus jeune garçon de la société doit faire la distribution. La première est toujours pour le bon Dieu et la seconde pour la Sainte-Vierge[2], puis viennent celles des parens, des domestiques et des étrangers. Celui qui trouve une fève dans sa portion est proclamé roi; mais le hasard qui en décide la donne parfois à une femme. Que faire alors?

[1] Reste du culte de Bacchus.

[2] On donne toujours ces deux portions au premier pauvre qui se présente.

sera-t-elle donc reine? Oui sans doute, car dans nos campagnes la loi salique n'a jamais été en vigueur. Non seulement les dames y peuvent régner, mais encore choisir un roi [1]. Si ce dernier est galant, il conviera sa reine et toute la société à un banquet pour le dimanche suivant; là tout sera dans l'anarchie, et comme pour montrer combien les grandeurs sont vaines et peu durables, on fera des rois noirs, en leur barbouillant la figure avec un bouchon brûlé [2].

LE CARNAVAL. Les mascarades du carnaval, dégénérescence des saturnales romaines, ont lieu partout et de la même manière. La seule circonstance qui soit propre

[1] La taille du roi et celle de la reine annoncent la hauteur à laquelle parviendra le chanvre en cette année. Si le roi est le plus grand, le chanvre mâle dominera, si c'est la reine, le chanvre femelle prendra le dessus.

[2] Boulanger pense que l'Épiphanie est une fête solstitiale. Suivant lui, le roi du gâteau figure le soleil recommençant son cours. Si cette conjecture est fondée, j'ajouterai que le roi noir ou machuré paraît être l'emblème des nuages qui obscurcirent sa lumière pendant la durée de l'hiver.

à la France, est la cérémonie du Bœuf gras. A Marseille, l'animal, paré d'étoffes et de rubans, est promené dans les rues au son du galoubet et du tambourin. En Bretagne, on le couvre de bandelettes, on dore ses cornes, on jonche son chemin de fleurs. A Paris il jouit d'honneurs plus grands encore: l'Amour et la Folie forment son cortége; les ministres, les princes, le roi même, lui ouvrent leurs palais; mais pourtant, au bout de trois jours, le triomphateur doit tomber sous la massue fatale.

La Lorraine a conservé dans toute sa splendeur la promenade triomphale du Bœuf gras ou plutôt du Taureau équinoxial, emblème de la force productive du printemps et auquel les druides demandaient d'abondantes récoltes. Les Romains établirent en concurrence le culte de Cybèle, dont on promenait l'image pendant trois jours. Enfin le christianisme survint, et les fêtes des Rogations remplacèrent à leur tour celle de la mère des dieux. Mais la promenade du Taureau subsista

toujours; seulement l'époque en fut reportée au carnaval.

Les mascarades continuent et continueront long-temps encore. A la fin des jours gras, on jette toujours dans la rivière un mannequin revêtu de haillons, et qu'on appelle *Mardi-Gras*[1].

LES BRANDONS[2]. Le premier dimanche de carême, les garçons se rassemblent sur le coteau voisin, et chacun de s'écrier : *Je donne, je donne.... à qui? à qui? M.* *** *à Mlle* ***. Si le garçon est satisfait de son lot, il tire un coup de pistolet en signe d'adhésion, et dès lors il est proclamé *valentin* ou prétendu de la jeune fille, et peut se présenter en cette qualité chez ses parens.

Dans le cas où l'alliance ne lui convien-

[1] Les Romains, au rapport de Plutarque, célébraient au mois de mars une cérémonie expiatoire à la fin de laquelle on jetait dans le Tibre des mannequins habillés; mais anciennement ils y avaient jeté des hommes vivans.

[2] Ce nom vient de l'usage qu'avaient autrefois les enfans de courir les campagnes en tenant à la main des torches ou brandons, pour brûler les nids de chenilles.

drait pas, il doit se racheter en faisant le dimanche suivant un cadeau à la fille qui lui a été assignée; s'il y manquait, elle aurait le droit de le brûler publiquement sous l'effigie d'une botte de paille.

Le *valentinage*, qui a lieu aussi pour les noces, est la coutume populaire la plus généralement répandue en France, en Angleterre et en Écosse. Dans ces deux derniers royaumes, le peuple croit que les oiseaux s'appareillent au jour de la Saint-Valentin. On voit que cette cérémonie, qui a pour but de préparer une union conjugale, doit remonter au druidisme.

LES POIS D'EPCHIS. Le premier dimanche de carême, les jeunes filles font frire des pois avec un peu de beurre et du sel, et en font des présens aux garçons de leur connaissance. Ceux-ci, en échange, sont obligés de leur donner des bonbons le dimanche suivant.

Les pois ainsi préparés reçoivent en patois

lorrain le nom de *pois d'epchis*, ce qui signifie *d'épice*. On entendait autrefois par ce mot non-seulement les épices proprement dites, mais encore les dragées et les confitures.

§ 2.

Equinoxe du printemps.

LES ŒUFS DE PAQUES. L'usage de teindre les œufs en rouge [1] et d'en distribuer à tous les ouvriers ou employés de la maison, est toujours pratiqué. L'œuf était autrefois un présent qu'on manquait rarement de faire à celui qui arrivait pour la première fois dans une maison [2]. Deux personnes s'en

[1] On servait un œuf sur la table pascale des Juifs, et les Persans se donnent des œufs au nouvel an.

[2] L'œuf représentait la durée de toutes les générations successives. Sa forme ovale n'a ni commencement ni fin. Elle est ici l'emblème du nombre infini d'années qu'on souhaite au visiteur.

devaient mutuellement lorsqu'elles s'étaient rencontrées par hasard trois fois dans la journée.

Quand on trouve dans le nid des poules un petit œuf rond, on croit qu'il a été pondu par un coq, et alors on se garde bien de le faire couver, car il en sortirait un serpent[1].

On évite la fièvre en ne mangeant pas de viande le jour de Pâques, comme en s'abstenant d'œufs le jour du Vendredi-Saint.

LE POISSON D'AVRIL. Le premier jour de ce mois est consacré à des cadeaux simulés ou à des attrapes dont on ne doit pas se fâcher. L'origine de cet usage est bien connue. Les Romains se faisaient mutuellement des présens au premier jour de l'an-

[1] Les druides croyaient que les serpens produisaient de leur bave un œuf qu'ils lançaient ensuite en l'air. Il fallait se tenir à portée et le recevoir dans sa robe au moment où il retombait, puis s'enfuir à cheval pour éviter la vengeance des serpens qui poursuivaient le ravisseur jusqu'à ce qu'ils fussent arrêtés par une rivière. Cet œuf assurait le succès en toutes choses à celui qui en devenait possesseur. (Pline, Hist. nat.)

née. Tant qu'elle commença au 1er avril, on s'en fit ce jour-là de réels; mais lorsqu'elle data du 1er janvier, les étrennes furent reportées à cette époque, et l'on ne se fit plus en avril que des cadeaux simulés appelés *poissons*, parce qu'ils échappent aux mains de ceux qui croient les tenir.

LE MAI. Lorsqu'au matin du premier jour de ce mois les jeunes filles ouvrent leur fenêtre, elles aperçoivent ordinairement un jeune arbre dépouillé de son écorce, et couvert de rubans, de fleurs et de bonbons. C'est un prétendant qui leur a fait cette galanterie; elle équivaut à une déclaration d'amour.

LA TRINITÉ. On allait naguère de grand matin sur la montagne voisine, afin de voir lever trois soleils à la fois; mais cet usage est tombé en désuétude, sans doute à cause de l'extrême rareté du fait.

§ 3.

Solstice d'été.

FÊTE DE SAINT JEAN. La fête de sai
Jean est celle qui est le plus empreinte d
souvenirs du druidisme : ses cérémoni
nous rappellent en même temps le culte sc
sticial de Belen, dieu Soleil des Celto-Gaulo
et la destruction du paganisme.

La veille de la Saint-Jean, chaque habita
du village apporte un fagot au milieu de
place publique. On en forme un bûcher p
ramidal qu'on nommé *burre*, et au somm
duquel on attache une cage remplie de chat
Le feu est mis au bûcher, la flamme s'élanc

brûle la cage, et les chats, à demi rôtis, tombent dans le brasier, d'où quelquefois ils parviennent à s'échapper. Durant ce temps, on danse en cercle autour du bûcher, en chantant la ronde de Saint-Jean, jusqu'à ce que le bois soit entièrement consumé [1]; quelques-uns sautent par-dessus; d'autres font passer les bestiaux au travers des tourbillons de fumée, ce qui doit les préserver de maladies. Les tisons qui proviennent de cette *burre* ont, ainsi que les charbons de la souche de Noël, la propriété de préserver de la foudre.

On croit généralement que les chats deviennent sorciers en vieillissant, et j'ai vu mettre à mort plusieurs de ces animaux pour ce seul motif. Dans l'auto-da-fé de la Saint-Jean, on a donc voulu consacrer le souvenir de la destruction du pouvoir des démons et des sorciers, successeurs des druides.

[1] Dans une grande partie de l'Orient, l'année commençait au solstice d'été. On allumait alors des feux à minuit; on dansait autour du bûcher, et l'on sautait même par-dessus pour se purifier.

A la messe du jour, si l'on ne chantait pas l'évangile Saint-Jean, les fées reviendraient.

C'est à la Saint-Jean que les sorciers et les magiciens se rendent dans les bois pour y chercher les herbes propres à leurs maléfices, comme la sélage [1], la verveine, etc. [2]; ils devaient les arracher de la main droite et les jeter dans un panier sans les regarder [3]; mais elles n'ont de vertu qu'autant qu'elles ont été cueillies pendant que la cloche sonne midi. Aussi, dans plusieurs paroisses de l'arrondissement de Lunéville, il est encore d'usage, ce jour-là, de ne sonner que deux ou trois coups, afin de laisser le moins de temps possible aux sorciers pour faire leur récolte. On reprend ensuite après un certain intervalle de temps.

[1] Espèce de *lycopodium*.

[2] C'est là sans doute l'origine du dicton populaire : *employer toutes les herbes de la Saint-Jean*, c'est-à-dire mettre en œuvre tous les moyens de réussir.

[3] Ces précautions sont au nombre de celles que prenaient les druides quand ils recueillaient leurs herbes médicinales. (Pline, *Hist. nat.*, l. XXIV.)

§ 4.

Equinoxe d'automne.

LA TOUSSAINT. Si l'on faisait la lessive pendant l'octave de la Toussaint, il en résulterait la mort d'un membre de la famille avant la fin de l'année.

Les *loures* ou veillées commencent à la Toussaint et se continuent jusqu'au 10 février, jour où l'on fait un repas qu'on nomme *récine*. C'est pendant ces veillées que se racontent les histoires merveilleuses. Nos esprits forts du village ne croient plus guère au sabat ni aux loups-garous ; mais les sorts, les

revenans[1] et le *sottré*[2] jouissent toujours du plus grand crédit. C'est aussi pendant ces réunions que se préparent les mariages. On y joue à divers jeux, comme *la savate*, *la main chaude*, *je vous vends mon allumette*, etc.

[1] Il y a environ quinze ans que des enfans vinrent m'apporter la valeur de divers objets qui m'avaient été dérobés, disaient-ils, par défunt leur père, dont l'âme revenait chaque nuit les tourmenter. Ils exigèrent en échange une décharge définitive au nom de cette pauvre âme qui en fut sans doute satisfaite, car depuis lors je n'entendis plus parler de cette affaire.

[2] Le *sottré* est un génie familier, une espèce de *sulève* gaulois qui remplit pendant la nuit les fonctions de domestique. Il excelle surtout à tresser les crins des chevaux. Lorsque, par suite d'une maladie commune à ces derniers, leurs crins sont tellement mêlés qu'on ne peut les peigner, on l'attribue à une malice du *sottré*. La croyance en cette divinité secondaire est presque générale en France.

SECTION II.

USAGES RELATIFS AUX PRINCIPALES ÉPOQUES DE LA VIE.

---

§ 1er.

Naissance.

Il est encore d'usage dans plusieurs communes de la Lorraine de placer des reliques sur le ventre des femmes en travail d'enfant, afin de rendre l'accouchement plus facile.

§ 2.

Mariage.

Dans les Vosges, la jeune fille à laquelle un garçon a fait sa cour exprime son refus en lui envoyant un chat; mais dans les communes des environs de Briey (Moselle), elle se contente de dresser un tison éteint dans le coin de la cheminée, ce qui équivaut à un congé dans les formes[1]. Dans l'arrondissement de Lunéville, si la demande a été agréée, on voit arriver le matin du jour fixé pour les noces une brillante cavalcade composée du futur, de ses parens, de ses amis, et précédée par le garçon d'honneur, qui

[1] J'ai observé cet usage à Toulouse et dans plusieurs villages du Languedoc.

ouvre la marche, tenant en main une quenouille ornée de rubans[1], marque distinctive de sa dignité. En entrant chez la fiancée, on renouvelle pour la forme la demande de sa main, qui ne sera pas refusée; alors seulement elle paraît vêtue de ses plus riches atours, va s'agenouiller devant son père, et reçoit sa bénédiction. Pendant cette cérémonie, les filles invitées à la noce placent sur la coiffure de leur compagne la couronne de fleurs d'oranger, symbole d'innocence et de pureté virginale, et chacune d'elles vient y enfoncer une épingle en signe d'approbation. Mais les coups de fusil et l'explosion des boîtes annoncent à tout le village le moment du départ pour l'église. Les filles distribuent en riant des rubans aux garçons, qui les attachent à leur boutonnière. Dès lors ils sont reconnus *valentins*, et choisissent leurs *valentines*. Or, sachez les priviléges attachés à

[1] En Bretagne, on présente la quenouille garnie de lin à la fiancée, qui est obligée d'en filer quelque peu. C'est l'emblème des devoirs domestiques qu'elle aura bientôt à remplir. (Cambry, Voyage dans le Finistère.)

cet emploi. Le *valentin* devient le cavalier servant de la jeune fille qu'il a choisie; il lui donnera le bras pendant la promenade; au dîner, il s'assoira à ses côtés et lui versera à boire; au bal, il dansera avec elle. Mais quel est le sujet de la conversation qu'ils ont ensemble à voix basse? a-t-on échangé de tendres regards? s'est-on serré doucement la main? Je ne sais, mais je conjecture que, suivant la coutume, plusieurs unions définitives seront plus tard le résultat de ce *valentinage*.

Les époux futurs se rendent à l'église, suivis de leurs parens et des joyeux couples de *valentins*. Déjà les filles du village ont orné de draperies et de fleurs l'autel de la Vierge, devant lequel la fiancée va s'agenouiller, et pendant que ses compagnes appellent sur sa tête la bénédiction de la mère de Dieu, elle témoigne par ses larmes et ses sanglots la peine qu'elle éprouve à changer d'état.

Après avoir donné toute la latitude possible à cette douleur officielle, la fiancée est

conduite derrière le maître-autel. Là, le garçon d'honneur lui attachera à la jambe une superbe jarretière de ruban, symbole du nœud qu'elle va bientôt serrer pour la vie.

Puis la cérémonie commence. Mais pourquoi le marié a-t-il tant de peine à placer l'anneau nuptial au doigt de sa jeune épouse? c'est qu'elle le recourbe de manière que cet anneau ne puisse dépasser la première phalange. S'il entrait plus avant, ce serait un pronostic certain de la supériorité qu'aura le mari sur sa femme, ce que cette dernière doit éviter à tout prix. Elle tâchera, par ce même motif, de se relever la première après la cérémonie, et dès lors elle sera assurée d'être toujours maîtresse au logis.

Enfin les époux sont unis, et retournent à la maison de la mariée, où ils reçoivent les complimens et les félicitations; puis on déjeune, et on se met en route pour se rendre chez le marié. Les dames sont sur des chariots ornés de guirlandes de feuillages et de fleurs; les hommes, à cheval, leur font escorte, et la marche est ouverte, comme

lors de l'arrivée, par le garçon tenant en main la quenouille. Celui-ci est un proche parent de la mariée; mais en arrivant sur le territoire du mari, il devra remettre ce signe honorable entre les mains d'un parent de ce dernier. Pour égayer la pompe nuptiale, les garçons courent la *lesse :* c'est un ruban que tient le marié, et qu'obtiendra le premier qui arrivera au but. Mais tous leurs efforts sont vains pour distraire la jeune épouse; elle a constamment les yeux baissés, soupire, et ne répond à personne. Elle doit être ainsi toute la journée, c'est d'étiquette.

Tout n'est pas jouissance en ménage, et de pénibles contrariétés viendront parfois troubler la paix et le bonheur que se promettent les époux. A-t-on voulu les en avertir à l'avance, et une pensée philosophique est-elle ici cachée sous une allégorie? On serait tenté de le croire; car à peine sont-ils unis que déjà commencent les tribulations. Ici c'est une haie de branchages qui se rencontre inopinément sur la route, et qu'on ne peut franchir; là, dans une rue

étroite du village, c'est un chariot méchamment placé en travers, et que les habitans refusent de détourner. La pompe triomphale est arrêtée; on se fâche d'abord, on transige ensuite, et la noce obtient ordinairement un libre passage, moyennant quelque argent ou des bonbons.

Enfin on arrive chez le marié, dont la mère s'avance pour recevoir sa belle-fille. Elle lui présente une assiette contenant quelques grains de froment[1] et un œuf[2]. La jeune épouse reçoit ce présent allégorique; elle jette l'œuf derrière elle, et va donner le grain aux poulets. Alors sa belle-mère l'embrasse, et entre avec elle dans la maison, pendant que le mari reste sur le seuil de la porte; et certes la charge qui lui est imposée n'est pas d'une faible importance, car il doit embrasser sans distinction, à leur entrée, toutes les dames conviées à la noce.

[1] Quand la mariée est femme d'un vigneron, on remplace le blé par des fèves.

[2] On offrait autrefois à l'épousée une poule ou *geline*. Cet animal était regardé comme l'emblème de l'amour conjugal et maternel.

Après les premiers complimens, chacun se met à table. On en a dressé deux, l'une pour les gens mariés, l'autre pour les *valentins* et *valentines*. C'est à la première que s'asseoira l'épousée, tandis que son mari reste debout, s'occupant à servir tout le monde. Mais pourquoi, pendant le repas, voit-on tout à coup la mariée se troubler et rougir? c'est que le plus jeune garçon de la noce s'est glissé furtivement sous la table, et détache en ce moment la jarretière [1]; il l'apporte en triomphe, et on la découpe aussitôt en petits morceaux qui sont distribués aux personnes présentes.

A la fin du second service, quelques jeunes filles sont envoyées en députation à la table des grands parens. Elles demandent que la mariée vienne, ainsi que son époux,

[1] Cet usage est imité des Romains chez lesquels on dénouait la ceinture de la jeune mariée. C'était le symbole de la dissolution du nœud virginal.

Dans les Hautes-Pyrénées, le garçon qui désire savoir si sa recherche est agréée, dénoue les cordons du tablier de la jeune fille à laquelle il cherche à plaire. Si elle les laisse pendre, c'est un signe de consentement; au cas contraire, elle les renoue. (Thomas de Saint-Marc, Mém. de l'Acad. celt., tom. III, p. 391.)

se divertir avec elles. D'abord, refus formel des pères, qui finissent cependant par donner leur consentement, moyennant une chanson que les ambassadrices devront chanter. Alors les nouveaux époux sont emmenés; les *valentins* en expriment leur joie; ils redoublent de galanterie, et tirent de leur poche des poignées de dragées qu'ils mettent dans le verre de leurs *valentines :* c'est du meilleur ton. Mais leurs chants et leurs propos grivois ne peuvent tirer la mariée de sa profonde mélancolie ; elle ne boit ni ne mange. Je dois cependant convenir que son front se rassérénit un peu quand le son faux et criard de la clarinette ou du violon vient avertir les convives que le bal va commencer.

Cependant le plaisir de la danse ne peut toujours durer, et les époux sentent enfin la nécessité d'aller prendre quelque repos. Ils s'échappent donc, et vont coucher dans quelque réduit mystérieux, disposé à l'avance, et dont ils ont cru pouvoir dérober la connaissance aux conviés; mais, vain espoir! ils sont bientôt découverts, et alors com-

mence pour eux une suite de tribulations qui dureront toute la nuit, et dont les moins désagréables sont de leur faire boire du lait avec une cuillère percée, ou de berner le mari après l'avoir placé sur sa couverture [1].

Le lendemain matin, la joie doit faire place à la tristesse. Chacun a laissé ses habits de fête et s'est vêtu de noir. C'est une messe des morts que l'on chante; puis chacun va s'agenouiller sur la tombe de ses parens; les jeunes époux, au moment de commencer une nouvelle existence, doivent consacrer un souvenir à ceux qui les ont précédés dans la vie, et les prier de veiller sur leurs enfans. A midi on se remet à la table, que les grands parens n'ont pas quittée depuis la veille; les chants recommencent, et les conviés s'efforcent à qui mieux mieux de justifier ce dicton lorrain: « Il n'est pas de bonne fête sans lendemain. »

[1] Dans quelques communes, il est même assez rare que le marié parvienne à jouir de ses droits d'époux la première nuit des noces. L'épousée se fait un point d'honneur de résister, afin de pouvoir porter encore le lendemain sa couronne virginale.

§ 3.

Mort.

Lorsqu'on veille un malade, et que la lumière vient à faiblir et prend une teinte bleuâtre, c'est signe de mort[1].

La mort prochaine du malade est également annoncée par le sifflement du bois qui brûle, le cri plaintif du chien ou celui de la chouette.

Si l'événement est d'accord avec le pré-

[1] Les Romains tiraient des présages de la forme, de la couleur et des divers mouvemens de la lumière d'une lampe. Cette science d'interprétation se nommait *lampadomancie*.

sage, on va sur-le-champ en prévenir les abeilles, qui, sans cette précaution, mourraient aussi; puis on revient jeter un linge sur les glaces de l'appartement.

TABLE

DES MATIÈRES.

Pages

SECTION II.

EXPLICATION

DES PLANCHES.

PLANCHE I[re].

ANTIQUITÉS DES VALLÉES SUPÉRIEURES DE LA SEILLE ET DE LA MOSELLE.

Fig.		Pages
1.	Cours supérieur de la Moselle et fortifications qui le défendent..........................	55 et suiv.
2.	Plan du camp d'Afrique.................	76 et suiv.
3.	Plan de la presqu'île de Tarquimpol et de l'île de Tripoli dans l'étang de Lindre.........	23 et suiv.
4.	Figurine en terre cuite provenant du mont *Semita* (1) (réduite de moitié).................	69

(1) Cabinet de M. Dufrêne.

PLANCHE II.

ANTIQUITÉS DE SOLIMARIACA.

(1) Mon cabinet. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*
(4) Château de Marsal. (5) *Ibid.*
(6) Cabinet de M. Botte, de Nancy.
(7) Musée de Metz.

PLANCHE III.

ANTIQUITÉS DE SOLIMARIACA.

PLANCHE IV.

ANTIQUITÉS DE SOLIMARIACA.

(1) Musée d'Épinal. (2) *Ibid.* (3) Musée de Metz. (4) *Ibid.* (5) Jardins de Buzailles. (6) Musée de Metz. (7) Musée d'Epinal. (8) Présentement au cimetière de Neufchâteau. (9) Musée d'Épinal.

PLANCHE V.

ANTIQUITÉS DE SOLIMARIACA.

(1) Musée d'Epinal. (2) *Ibid.* (3) Cabinet de M. de Lasaussaye.
(4) Musée de Metz. (5) *Ibid.*

ARCHÉOLOGIE

DE LA

LORRAINE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE VENDENT A LA LIBRAIRIE LE NORMANT.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES SUR LE COMTÉ DE DAGSBOURG, aujourd'hui DABO (ancienne province d'Alsace). Un volume in-8°, accompagné de six planches. Paris, 1840. 7 fr. 50 c.

LETTRE A M. JOMARD, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur diverses antiquités égyptiennes trouvées à Saltzbourg, avec planches. 2 fr.

NOTICE SUR LA VILLE ET LES ANTIQUITÉS DE VICHY-LES-BAINS. Brochure in-8°, avec planches. 2 fr. 50 c.

IMPRIMERIE LE NORMANT,
Rue de Seine, 8.

ARCHÉOLOGIE

DE LA

LORRAINE,

OU

RECUEIL DE

NOTICES ET DOCUMENS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ANTIQUITÉS DE CETTE PROVINCE,

Par L. Beaulieu,

De la Société royale des Antiquaires de France,
Membre correspondant de la Société des Antiquaires de Londres
et de plusieurs autres Académies nationales et étrangères.

TOME SECOND.

PARIS.

LIBRAIRIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, No 8.

1843.

SUITE

DES ANTIQUITÉS

DE LA VALLÉE SUPÉRIEURE

DE LA SEILLE.

Decem-Pagi. — Ses environs. — Voies romaines qui y aboutissent. — Emplacement de l'*Ad Duodecimum* des anciens itinéraires.

Dans un premier Mémoire sur les antiquités de la vallée supérieure de la Seille[1], je me suis attaché principalement à démontrer que le véritable emplacement du *Decem-Pagi* des itinéraires n'est pas Dieuze, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais la presqu'île de Tarquimpol[2], située dans l'étang de Lindre. Depuis cette publication,

[1] Tom. Ier, pag. 1.

[2] Voir, pour l'étymologie du mot *Tarquimpol,* la note 1re, à la fin du présent Mémoire.

deux ans se sont écoulés; de nouvelles fouilles, dont je vais rendre compte, ont été opérées, et l'assentiment général étant enfin acquis à mon assertion, je n'insisterai pas davantage sur ce point. Quant à la ville romaine, on connaît ce qui reste de sa forteresse; son aqueduc en pierre de taille, ses temples et ses inscriptions. On a vu la description de tombeaux, de monnaies, de fragmens de statues en marbre ou en bronze, ainsi que d'un grand nombre d'autres objets antiques qui ont été tirés des substructions, et qui donnent une haute idée de l'importance de cette ville. Cependant chaque jour de nouvelles découvertes viennent démontrer que, loin d'avoir exagéré cette importance, je suis resté bien au-dessous. *Decem-Pagi*, en effet, devait être riche et puissant, car c'était non-seulement une station militaire, mais encore le point central d'où rayonnaient de nombreuses voies allant aboutir soit aux neuf bourgs ou *pagi* qui en dépendaient, soit aux grandes cités d'*Argentoratum*, de *Divodurum* et de *Scarpona*.

Avant de décrire ces voies, ainsi que les antiquités trouvées dans leur parcours, il convient de faire connaître le résultat des fouilles faites à Tarquimpol en 1841, et de présenter quelques considérations nouvelles sur les *pagi* qui l'environnaient.

Il est rare qu'en creusant à une faible profondeur dans les jardins qui sont à gauche de l'entrée de Tarquimpol, située au nord, on ne rencontre pas soit des pierres de taille de grande dimension, soit des dalles usées par un long frottement, et qui proviennent sans doute du parvis de quelque temple. Elles étaient autrefois jointes ensemble au moyen de forts tenons de bois taillés en queue d'hironde, dont l'emplacement est profondément creusé dans la pierre [1]. On a aussi extrait du même lieu beaucoup de tronçons et de bases de colonne en grès rouge des Vosges. Ces dernières sont composées

[1] On a trouvé de ces tenons en chêne dans plusieurs édifices qui remontent à la plus haute antiquité, comme le temple de Jupiter à Agrigente (Winkelmann), le mur auquel s'appuie le temple de Nerva à Rome, l'amphithéâtre de Nimes, le mur païen de Sainte-Odile, etc.

d'une plinthe surmontée de deux tores que séparent une scotie et deux filets ; ornemens qui, pouvant s'appliquer également à l'ordre ionique comme au corinthien et au composite, ne permettent guère de déterminer auquel des trois appartenait l'édifice. Quant aux tronçons de colonne, les uns ont 0 mèt. 60 cent. de diamètre, les autres 0 mèt. 53 cent. seulement : il y avait donc assez près l'un de l'autre deux temples, dont le plus grand aurait eu de 8 à 9 mèt. d'élévation, et le plus petit environ 7 à 8 mèt. Ne se peut-il pas cependant que les colonnes du plus faible diamètre aient fait partie des propylées d'un temple, et les autres, de la *cella?* C'est un point que de nouvelles fouillespourraient facilement éclaircir.

A peu près dans le même temps, on extrayait d'autres tronçons de colonne en grès des Vosges, d'un emplacement situé à l'est de l'église de Tarquimpol. Le diamètre de ceux-ci n'étant que de 0 mètre 40 cent., on ne peut supposer à l'ædicule dont ils faisaient partie une élévation supérieure à 5 à

6 mèt. sur 12 mèt. en carré. Ces temples, indépendamment d'autres édifices publics, étaient tous renfermés dans l'enceinte du *Castellum*, dont la circonférence est à peine de 700 mèt. : Scarpone aussi nous montre l'exemple d'une semblable agglomération.

A quelques mètres à droite du portail de l'église, on découvrit un grand nombre de tuyaux carrés, en terre cuite, de 15 cent. d'ouverture. Des trous percés latéralement indiquent qu'ils servaient au *vaporarium* d'un bain public, ou faisaient circuler dans les appartemens d'une maison particulière la chaleur d'un poêle établi à sa partie inférieure. Les calorifères ne sont pas, en effet, d'une invention moderne; et leur usage, très-répandu à Rome au temps de Sénèque[1], devait l'être davantage encore sous le ciel brumeux et froid de la Gaule belgique, où il devenait indispensable aux riches Romains qui venaient s'y fixer, accoutumés qu'ils étaient au doux et riant climat de l'Italie.

[1] Ep. 90, *de Provid.* 4.

Quoi qu'il en soit, l'édifice dont ces tuyaux proviennent devait être d'une grande magnificence, car on a trouvé sur son emplacement beaucoup de plaques en porphyre rouge et vert et en granit des Vosges, ainsi que des morceaux d'enduit peint à fresque.

On voit au château d'Altville une tête en pierre qui vient de la même fouille : c'est celle d'un homme jeune encore, dont les cheveux, la barbe et les moustaches sont élégamment frisés, et dont les traits ne manquent pas d'expression. Ce morceau appartient évidemment à l'époque de la décadence de la statuaire, et paraît avoir été détaché d'une tombe (pl. 3, fig. 11).

Parmi les objets en bronze trouvés à Tarquimpol, je signalerai particulièrement :

1° Deux figurines de Mercure, dont l'une est ciselée avec beaucoup de soin ;

2° Une jolie tête de chevreuil qui servait sans doute d'ornement à quelque meuble (pl. 1re, fig. 7) ;

3° Une *statera* ou balance romaine ;

4° Un tube de 0 mèt. 4 cent. de longueur,

armé de pointes en forme d'épines (pl. 1re, fig. 7). J'ai précédemment trouvé de semblables tubes à Naix et à Sion, mais rien n'indique à quel usage ils ont pu servir.

J'ai décrit ailleurs une anse de *præfericulum* en bronze, qui a été trouvée dans l'étang de Lindre, non loin des maisons de Tarquimpol [1]; mais comme je n'avais pas alors sous les yeux ce beau fragment antique, je n'ai pu en parler que d'une manière assez incomplète. Il est représenté de grandeur naturelle pl. 1re, fig. 8. Deux guirlandes de feuillages partant de la partie supérieure de cette anse, encadrent, en s'entrelaçant, trois figures d'athlètes représentés au moment où ils vont se livrer à la lutte ou au pugilat. Suivant l'usage du Cirque, ils sont nus jusqu'aux hanches, que recouvre le *subligaculum*, sorte de jupon très-court dont les Romains se servaient aussi pour les exercices du Champ-de-Mars [2]. La partie inférieure de

[1] Tom. 1er, pag. 21.

[2] On appelait *Campestrati* ceux qui faisaient usage de ce vêtement. (S. Aug., *de Civ. Dei*, XIV-[illegible].)

l'anse est terminée par une tête de Méduse très-bien ciselée et traitée avec hardiesse. On n'en saurait dire autant des figures d'athlètes, qui sont d'une mauvaise exécution. Si l'antiquité de ce morceau n'était pas hors de doute, tant à cause du lieu où il a été trouvé que de l'admirable patine verte qui le recouvre, on croirait y voir l'œuvre d'un artiste du seizième siècle.

On peut évaluer à 80 kil. le poids d'une masse d'outils et d'instrumens en fer adhérens entre eux par l'oxide, et qui a été récemment découverte : c'était là, sans doute, le magasin d'un fabricant. Quelques uns de ces instrumens ont la forme du couteau de sacrifice appelé *secespita* (pl. 1re, fig. 10); d'autres sont tranchans, recourbés comme une faucille, et garnis d'un bouton à la pointe (pl. 1re, fig. 9); plusieurs enfin paraissent être des ciseaux à travailler le bois[1] (pl. 1re, fig. 5).

Il ne serait pas aussi difficile qu'on pourrait le croire de retrouver l'emplacement

[1] On en a récemment trouvé de semblables à Wiesbaden, près des bords du Rhin.

des neuf bourgades qui entouraient, à quelque distance, *Decem-Pagi* leur chef-lieu. Déjà les antiquités qu'on a découvertes à Tripoli sur les territoires de Guermange, d'Assenoncourt et d'Altville, ainsi que la voie qui conduisait à Dieuze, en traversant de l'étang de Lindre, ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu autrefois des *Pagi* dans ces localités, et l'on parviendrait à retrouver l'emplacement des autres en faisant quelques fouilles soit dans l'étang, soit sur le bord des voies romaines que nous allons décrire et qui rayonnaient de *Decem-Pagi*. Ces voies sont au nombre de cinq.

La première était encore très-apparente dans l'étang de Lindre en 1740, au dire de Lasauvagère [1]; mais les dépôts vaseux de la Seille l'ont recouverte depuis. Elle est reconnaissable dans la forêt de Guermange et dans le Roumesberg qu'elle traverse en remblai. On en retrouve plus loin des tronçons dans

[1] Antiq. de la Gaule, in-4°, p. 210.

un pré situé entre Zomange et Lindre haute, au delà de la grande cornée[1] de l'étang; d'où elle se dirigeait sur Bourgaltroff. C'est à tort qu'ailleurs j'ai indiqué cette voie comme conduisant d'*Argentoratum* à *Divodurum*.

La deuxième voie, à laquelle on pourrait peut-être contester une origine romaine, allait dans la direction de Dieuze, et l'on en retrouve parfois les pierres en cultivant le sol.

La troisième se dirige vers l'est au travers de la forêt qui est entre Guermange et Assenoncourt, où sa largeur est constamment de 8 à 10 mèt. sur 1 mèt. d'élévation. Immédiatement au sortir de cette forêt, par le canton de la *Madeleine*, elle vient aboutir à une plaine cultivée, dans laquelle sont des traces bien apparentes d'un *vicus* romain. Le sol y est couvert, dans une étendue d'environ 10 mèt., de pierres usées, de briques et de fragmens de tuiles à rebords. Un monticule s'élève à l'extrémité-est de cette

[1] Les habitans des bords de la Seille donnent le nom de *cornée* aux parties d'un étang qui font saillie dans les terres.

plaine, et naguère on voyait à son sommet quelques débris de murailles que la charrue a renversés et recouverts de terre. Là sans doute était le *castellum* du *vicus;* et ce qui tend à confirmer ma conjecture, c'est qu'on y a trouvé, en 1800, des monnaies romaines ainsi que de grands morceaux de granit et de porphyre vert, dont le poli était encore bien conservé. Il paraît donc que ce *vicus* aurait eu autrefois une assez grande importance.

Dans les anciens pieds-terriers du village d'Assenoncourt, on a employé souvent les expressions : à *belleville*, *devant la ville* ou *après la ville*, pour désigner la situation des champs voisins de l'emplacement du *vicus*, probablement l'un de ceux qui ressortissaient de *Decem-Pagi*, dont il n'est éloigné que de 3 kilomètres.

A partir de ce point, les traces de la voie romaine disparaissent dans le terrain cultivé, pour se montrer de nouveau dans le bois de Fribourg-l'Évêque. On les retrouve aussi parfois dans les terres du banc de Desseling;

mais elles sont très-apparentes le long de la route moderne qui conduit d'Assenoncourt à Fribourg-l'Évêque. Ici le *statumen* de la voie n'est plus composé que de couches alternatives de petites pierres usées et de gravier. Sa direction fait penser que c'était la grande voie militaire de Metz et de Scarpone à Strasbourg.

La quatrième voie qui partait de *Decem-Pagi*, passait par Altville, où elle traverse en remblai les bois de M. le baron Grandjean; on en perd la trace dans les terres de Kraftel [1], mais elle reparaît auprès des

[1] Crofthal, en latin *Claustriacum*, était une abbaye fondée, dit-on, par saint Sigebaud, évêque de Metz, qui a gouverné cette église depuis l'an 707 jusqu'en l'an 742. D'autres pensent qu'elle ne remonte qu'au douzième siècle. D. Calmet, qui s'est livré à de longues et savantes recherches pour découvrir l'emplacement où était autrefois cette abbaye, pense que c'était à *Krauf-thal*, village situé entre Phalsbourg et la Petite-Pierre. Il est surprenant que notre savant historien n'ait pas eu connaissance de la maison de culture ou cense de *Kraftel*, dépendante de Gélucourt, dans l'évêché de Metz. Il y aurait sans doute reconnu la place de l'antique abbaye, car ce nom de *Kraftel* est évidemment une dégénérescence de *Crof-thal*. Cette opinion semble d'autant mieux fondée que, suivant la tradition locale, il y avait en ce lieu un couvent de templiers. Or il est d'usage en Lorraine d'attribuer à cet Ordre tous les édifices religieux dont l'origine est inconnue.

étangs qui sont entre Videlange et Saint-Clément, pour se perdre de nouveau.

Altville, autrefois Altweiler, était au moyen-âge une maison forte ou château dont quelques parties subsistent encore et se confondent avec les constructions modernes d'une fort belle habitation qui a succédé au vieil édifice. On a encastré dans un mur d'écurie régnant le long de la basse-cour, l'inscription funéraire suivante :



Cette inscription a été trouvée à gauche de l'avenue d'Altville, dans des champs couverts de fragmens de briques et de tuiles romaines : on y a recueilli aussi un assez grand nombre de monnaies impériales. N'est-

ce pas là qu'était un des *vicus* de *Decem-Pagi?* Le nom d'Altweiler (en allemand *ancien village*), que ce canton a conservé, semble confirmer ma conjecture.

Au sortir de *Decem-Pagi*, la cinquième voie passait au dessous de l'île de Tripoli, dans l'étang de Lindre, et décrivait une courbe en traversant le bois de Marzac où elle est très-apparente. Elle se perd ensuite dans les terres, pour reparaître non loin du village de Blanche-Église, d'où il est facile de la suivre jusqu'à Marsal. J'ai donné ailleurs [1] la description de cette partie de la voie et des antiquités qui ont été trouvées dans son voisinage. Il reste maintenant à faire connaître sa continuation depuis Marsal jusqu'à la station *Ad Duodecimum*, et de là jusqu'à la cité des Médiomatriciens.

Si l'on a eu lieu précédemment de s'étonner de trouver l'Itinéraire d'Antonin et la Table théodosienne en désaccord sur la distance qui sépare *Tabernæ* (Saverne) de *Decem-Pagi* [1], il paraîtra plus extraordinaire

[1] Tom. 1[er], Mém. sur les Antiquités de la Seille, p. 5.

encore de voir l'Itinéraire d'Antonin ne pas concorder avec lui-même dans l'évaluation de la distance de *Decem-Pagi* à *Divodurum*. On peut en juger par le tableau suivant :

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

138ᵉ route. De *Lugdunum* à *Argentoratum*.		
Divodurum à *Ponte-Sarvix* (lisez *Decem-Pagi*).	24 l. gaul.	36 m. rom.
157ᵉ route. De *Vemania* à *Augusta Trevirorum*.		
Decem-Pagi à *Divodurum*.	25	38
158ᵉ route. D'*Augusta Trevirorum* à *Argentoratum*.		
Divodurum à *Decem-Pagi*.	22	33

Quant à la Table Théodosienne, seg. 3 A, et seg. 2 C, deuxième itinéraire de *Vemania* à *Augusta Trevirorum*, elle marque 24 lieues gauloises (36 milles romains) ; il en est de même au seg. 2, A B C, route de *Divodurum* à *Argentoratum* [1].

Pour savoir à laquelle des trois évaluations donner la préférence, A. de Valois, Guillaume Delisle et Damville tracèrent sur la carte une ligne droite depuis Dieuze, pris pour *Decem-Pagi*, jusqu'à Metz, et cette

[1] Geogr. anc. et comp. de l'anc. Gaule, par M. le baron de Walckenaer, t. II, Analyses, pag. 69, 79, 80.

ligne leur ayant donné à peu près les 24 lieues gauloises ou 36 milles romains de l'itinéraire 138e et de la Table théodosienne, ils en conclurent que c'était bien là le parcours de la voie antique, et ils placèrent au milieu la station *Ad Duodecimum*, qui se trouve ainsi correspondre au lieu où est aujourd'hui Baudrecourt, au passage de la Nied. Mais les investigations les plus suivies et les informations que j'ai prises sur les lieux n'ont pu me faire retrouver aucune trace de cette prétendue voie, et l'on n'a jamais rencontré le moindre débris antique dans le village de Baudrecourt. En tout cas, la voie ainsi tracée aurait eu deux milles romains de plus que la Table n'indique, en la faisant partir de Tarquimpol. Les géographes anciens et modernes sont donc ici dans l'erreur, et c'est dans une autre direction que nous chercherons les traces de la voie militaire de *Decem-Pagi* à *Divodurum*.

Le mémoire de La Sauvagère, que j'ai eu souvent occasion de citer, est d'un grand

secours pour cette recherche, car ce savant ingénieur, qui avait déjà découvert plusieurs parties de la véritable voie antique entre Metz et Delme, en a retrouvé plus tard d'autres, non loin du moulin de Morville-lez-Vic et sur les hauteurs de Saint-Jean, où il fit ouvrir une tranchée dans un lieu alors couvert d'arbres. Il reconnut sur ces points que le *statumen* de la voie était composé de trois lits de pierres plates, posées de champ et inclinées en sens contraire, au-dessus desquelles s'étendaient trois couches de pierres concassées : *rudera*. Les pierres de la première couche étaient assez entières ; celles de la seconde paraissaient réduites à la grosseur de noix ou de noisettes; quant à la couche supérieure, ce n'était plus que de gros graviers. Au-dessus de cette dernière, régnait un pavé en pierres plates, de forme irrégulière, occupant toute la largeur de la chaussée, et dans lequel les jantes de roues des chars romains, qui étaient fort larges, avaient creusé de profonds sillons [1].

[1] Rec. d'Antiq., p. 213.

Mais à partir du mont Saint-Jean, La Sauvagère, égaré sans doute par de fausses données, dirige la voie sur Bourgaltroff, pour la ramener sur Tarquimpol et Dieuze; lui faisant faire ainsi, sans aucun motif apparent, un détour de plus de 8 kilom. Sans nous arrêter à ce tracé imaginaire, profitons cependant des documens que cet auteur a publiés pour établir le parcours de cette voie jusqu'à *Divodurum*.

Au sortir de Marsal, elle traversait le briquetage de la Seille, en se dirigeant sur Harraucourt; mais, parvenue au sommet de la colline, elle tournait au nord-ouest, en laissant à gauche le beau plateau de la côte Saint-Jean, où il est probable qu'il y a eu un *vicus* romain.

« Sur une partie de ce plateau, dit un « écrivain que j'ai eu souvent occasion de « citer, on a trouvé une couche d'ossemens « noircis, soit par le feu, soit par un long « séjour en terre; des débris de poterie et « des tuiles de fabrique romaine; des mon- « naies d'argent, de bronze et d'alliage : ces

« dernières sont gauloises, de petit module
« et grossièrement coulées; quant à celles
« d'argent et de bronze, elles appartiennent,
« soit à la dernière série des consulaires,
« soit aux règnes d'Auguste et de Tibère [1]. »

Tout récemment encore, un autre écrivain lorrain, M. Beaupré, qui a fait de l'histoire de Dieuze et de ses environs le sujet d'études spéciales, a confirmé ces observations. « La partie du plateau de la côte
« Saint-Jean, au nord-ouest de l'hermitage,
« se distingue, dit-il, par une couleur brune,
« qu'au premier aspect on pourrait attribuer
« à une variation dans la nature des couches
« argilo-calcaires de la montagne; mais de
« profondes tranchées, qui ont été pratiquées
« il y a vingt ans, ont fait reconnaître que
« cette couleur, purement accidentelle, était
« due au séjour des hommes. Nous y avons
« trouvé aussi, en 1825, plusieurs fragmens
« oxydés d'armes en fer, ainsi que des mon-
« naies gauloises et romaines, et des frag-

1 Dupré, Recherches sur le Briquetage de Marsal.

« mens de poterie. Sans doute, continue le
« même auteur, ces vestiges, considérés iso-
« lément, ne suffiront pas pour établir que
« le plateau de Saint-Jean fut jadis occupé
« par un camp romain; mais si on parcourt
« du regard cette montagne et ses environs,
« on est entraîné d'une manière irrésistible
« à conjecturer l'existence d'un camp à son
« sommet, le plus élevé de la contrée, et
« d'où l'on découvre une vaste étendue de
« pays. La face de la position couverte par
« la Seille et les marais, défendue par une
« pente rapide sur ses derrières, la facilité
« de se procurer de l'eau, la proximité d'une
« voie romaine.... voilà bien des avantages
« pour déterminer dans ce lieu l'établisse-
« ment d'un camp retranché. »

La partie de voie que La Sauvagère a reconnue et décrite au commencement du siècle dernier, n'existe plus maintenant; mais on peut encore reconnaître que, laissant de côté le *vicus* de la côte Saint-Jean, elle allait traverser le briquetage de Salival, où les Romains avaient sans doute des salines, et où

l'on a trouvé souvent des médailles. Si elle disparaît dans les terrains cultivés, on la retrouve très-apparente dans les pâturages communaux de la commune de Morville-lez-Vic, dont les habitans la désignent sous le nom de *Chemin des Romains*. Dans la fertile et riche plaine qu'arrose la Seille, au-dessus de Château-Salins, la charrue l'a complétement détruite. Elle se montre plus loin vers le sud, à l'angle du bois d'Ammelécourt, vis-à-vis le télégraphe. L'emplacement d'Ammelécourt paraît avoir été occupé par les Romains, car on y a trouvé récemment, en creusant dans un jardin, beaucoup de monnaies en grand bronze, de Néron et de Faustine.

Le sol des communes à briquetage, de Salone et de Burtecourt, situées à peu de distance de Vic et de Château-Salins, renferme un grand nombre d'objets antiques, comme fragmens de tuiles et de poteries romaines, lampes sépulcrales, monnaies, etc. J'ai vu une très-élégante patère en *terra campana* qui avait été trouvée avec divers fragmens d'origine romaine à Burtecourt, et, en 1842,

des ouvriers arrachant des pierres sur le coteau qui s'étend entre les vignes et le bois de Salone, ont rencontré, à 1 mèt. de profondeur, des ossemens humains presque entièrement décomposés. A côté d'eux, étaient une lame de couteau, une pointe de lance et vingt-six petites pointes de flèches taillées en triangle inéquilatéral, le tout en silex pyromaque [1]. La longueur de la lame de couteau est de 15 centim. sur 3 de largeur; la pointe de lance est longue de 10 centim. On voit que cette sépulture se rapporte à une époque bien antérieure à l'occupation romaine.

Au sortir du bois, la voie décrit une courbe vers la gauche, et, traversant une petite vallée et un ruisseau, va se confondre avec la route moderne de Château-Salins à Metz, à laquelle elle sert de *statumen* sur une longueur de 6 kilom., ainsi que La Sauvagère l'a reconnu en 1728. Elle traverse ensuite le village de Delme jusqu'à la montagne de ce nom. Parvenu à son sommet, il

[1] Mon cabinet.

convient de s'y arrêter quelques instans et de porter ses regards sur l'admirable pays qui l'entoure.

Le panorama qui se développe depuis le mont Delme est en effet aussi magnifique qu'imposant. Au nord-ouest, dans le lointain, c'est l'antique cité des Médiomatriciens, avec sa sombre et imposante basilique surmontée d'une tour dont les sculptures élégantes et légères ressortent si bien sur l'azur du ciel. Plus près de nous, c'est la petite ville de Nommeny, au milieu de jardins verdoyans. A l'est, Moyen-Vic et Château-Salins ; au nord, le plateau du mont Tincry, dont un camp romain d'une grande étendue occupe une partie enceinte par deux lignes elliptiques de fossés et de relèvemens ; enfin, au sud, c'est la Seille au cours lent et paisible, décrivant des courbes sans nombre au gré des collines qui bordent ses rives. Partout de rians villages, se rapprochant les uns des autres, semblent se disputer le sol fertile qui les entoure ; partout des collines, des bois, des prairies, des ruisseaux, des cultures variées

composent un tableau ravissant d'ensemble, mais dont on a peine à saisir les détails; car lorsqu'on voudrait arrêter son attention sur un objet, on en est distrait aussitôt par un autre qui paraît plus intéressant encore.

Ce pays était sans doute moins riche, moins bien cultivé sous la domination romaine, mais par cela même son aspect devait être plus riant et plus pittoresque. Les chauves sommités des collines étaient alors couvertes d'épaisses forêts, et sur leurs pentes s'étendaient d'immenses jachères appartenant au fisc, et que parcouraient de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de porcs. Au lieu de ces villages, si nombreux aujourd'hui qu'on a peine à les compter, on ne découvrait au loin que des *villas* ou métairies éparses qu'habitaient, pour la plupart, des colons serfs [1] auxquels on abandonnait une partie de la récolte, à charge par eux de conduire le reste au *vicus* voisin. Là, près de la maison du maître, il y avait ordinai-

[1] Guizot, Introd., p. 14, Hist. de la Civil., t. IV.

rement un vaste emplacement cimenté, sur lequel se faisait la livraison des grains, ainsi que cela se pratique encore de nos jours dans plusieurs contrées de l'Italie. Quelques *villas* plus magnifiques étaient habitées par leurs riches propriétaires pendant la belle saison; mais, de celles-là, on n'en comptait qu'un bien petit nombre, à en juger par les restes qui ont été retrouvés de nos jours. Les hommes libres étaient fixés, pour la plupart, dans les villes ou les bourgades.

Ceux qui ont fait une étude particulière de l'antiquité ne peuvent qu'admirer le soin avec lequel les Romains choisissaient les lieux où ils avaient à construire leurs villes : un sol fertile, un air sain, la proximité d'un cours d'eau ou du moins celle de quelque source, étaient partout des conditions indispensables. Cependant, lors de la décadence de l'Empire, quand vinrent les incursions si désastreuses et si multipliées des Barbares, il fallut songer avant tout à la défense du pays. On préféra donc généralement, pour y bâtir, les lieux en partie entourés d'eau

où la colline escarpée offrant déjà une fortification naturelle et à laquelle la main de l'homme n'avait que peu de chose à ajouter. On voulut que ces positions fussent isolées, autant que possible, afin que de leur sommet on pût observer au loin la marche de l'ennemi, et en même temps qu'elles fussent rapprochées des voies romaines, pour protéger le commerce et les communications. Le mont Delme réunissait tous ces avantages; aussi les Romains, le trouvant à peu près à égale distance de la cité des Médiomatriciens et de la ville de *Decem-Pagi*, y établirent-ils une station militaire ou lieu d'étape qu'ils fortifièrent avec soin, et qui pouvait d'ailleurs être promptement secouru au besoin par les troupes du camp de Tincry, qui n'en est qu'à 2 kilom.

Une immense quantité de briques et de fragmens de tuiles à rebords, épars à la surface du sol, font reconnaître facilement l'emplacement qu'occupait cette station. Des coupes verticales ou des pentes fortement inclinées en défendaient l'abord sur

tous les points, excepté au sud-ouest, où la charrue n'a pas encore fait disparaître la double ligne de retranchemens en terrasse qui complétait l'enceinte. En en défrichant quelques portions, on a trouvé plusieurs pointes de flèches barbelées ; elles sont en bronze, très-petites, et travaillées avec une élégance et une recherche qu'on apportait rarement à la confection de ces sortes d'armes.

Mais c'est en vain qu'on cherche sur le mont Delme la trace de quelque édifice monumental. Peut-être cette station n'en a-t-elle jamais possédé; cependant j'ai vu dans le village de Delme, sur la place qui est au devant de l'église, la base d'une colonne en pierre de Tincry. Personne n'en connaît l'origine; toutefois il est certain qu'elle ne peut provenir d'aucune construction ancienne ou moderne de la localité. Il est donc probable qu'elle aura été tirée du mont Delme qui n'est éloigné que de 2 kilomètres, et apportée là pour être employée à quelque construction particulière. Cette base de colonne

est à double tore avec filets séparés par une scotie : son diamètre est de 0 met. 50 cent.

L'hypogée de la station était au dehors, sur le revers de la montagne, à l'est. Il y a environ trois ans que des ouvriers y découvrirent, en ouvrant une carrière, un grand nombre d'ossemens gisant à une faible profondeur. A côté d'eux se trouvaient des fragmens de vases et divers objets antiques en cuivre, comme fibules, ornemens de ceinturon, plaques rondes incrustées d'émaux de diverses couleurs, etc.

On trouve fréquemment aussi sur le mont Delme des monnaies romaines. On m'en a fait voir en argent, à l'effigie d'Auguste, de Tibère, de Galba, de Vitellius, de Trajan, de Domitien et de Septime-Sévère. Parmi d'autres en grand et en moyen bronze, j'ai remarqué, pour leur belle conservation des Néron, des Faustine, des Domitien, des Posthume et un Pertinax. Les monnaies en petit bronze y sont rares, ce qui pourrait faire penser que l'établissement de la station remonte aux premiers temps de l'Empire, et qu'elle fut

négligée ou abandonnée sur la fin ; mais diverses considérations basées sur sa position, et la nature de ses défenses, me font croire le contraire. Avant de les rapporter, il convient de rechercher quel nom portait la station du mont Delme.

L'Itinéraire d'Antonin ne fait mention d'aucune ville entre *Decem-Pagi* et *Divodurum;* la Table théodosienne seule place dans cet intervalle *Ad Duodecimum* [1], en indiquant, suivant l'usage romain, par le chiffre XII, que cette station était à 12 lieues gauloises (18 milles romains) de la dernière de ces deux villes [2]. Mais quel emplacement occupait-elle? Suivant nos anciens géographes, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, avaient tiré une ligne directe de Dieuze à Metz, c'était celui où s'élève aujourd'hui Baudrecourt, au passage de la Nied ; mais on

[1] 2e Itin. de *Vemantia* à *Augusta Trevirorum*, Seg. 3 A et Seg. 2 C. Itin. de *Divodurum* à *Argentoratum*, Seg. 2 A B C.

[2] Les distances exprimées soit en lieues gauloises, soit en milles romains, se comptaient à partir des villes qui dominaient sur un territoire.

ne trouve aucun débris antique ni à Baudrecourt ni dans ses environs, et d'ailleurs la grande voie militaire ne suivait pas cette direction, mais bien celle du mont Delme. D'après ce qu'on vient de dire de l'importance de position de cette montagne et des fortifications qui couronnent son sommet, pourrait-on se refuser à y reconnaître l'emplacement de l'*Ad Duodecimum* de la Table Théodosienne, bien qu'aucune inscription ne soit venue le révéler? Le mont Delme ne se trouve-t-il pas d'ailleurs à 12 lieues gauloises de Metz, comme le marque la Table? Quant à la distance qui le sépare de Tarquimpol, si elle dépasse de 2 lieues celle qu'indique la même Table, on ne devra l'attribuer qu'à une erreur de copiste ou au peu d'exactitude avec lequel les anciens géographes marquaient les distances intermédiaires. On en a déjà vu précédemment un exemple.

J'ai dit que les monnaies du Bas-Empire sont aussi rares au sommet du mont Delme ou *Ad Duodecimum* que celles du Haut-Empire y sont communes, et qu'on pourrait en con-

clure que cette station, florissante aux premiers temps de l'Empire, fut de bonne heure abandonnée. Cependant quelques faits tendent à prouver le contraire. D'abord, l'Itinéraire d'Antonin n'en faisant pas mention, il est assez probable qu'elle n'existait pas encore lorsque cet ouvrage fut composé; et, bien qu'on ne puisse fixer positivement la date de l'Itinéraire, il est certain qu'il est antérieur de beaucoup à la Table théodosienne [1], faite au IVe siècle, et qui marque *Ad Duodecimum.* Or n'est-ce pas en grande partie pendant ce IVe siècle que les Gallo-Romains couvrirent de fortifications les sommets des montagnes et entourèrent de remparts leurs villes menacées par les Barbares? Au-

[1] Il est difficile d'admettre que l'Itinéraire d'Antonin, tel que nous l'avons, soit du temps du prince dont il porte le nom, car on y trouve plusieurs endroits qui ne furent connus que sous ses successeurs. D'ailleurs les différens manuscrits nomment comme auteur ou protecteur de l'entreprise, les uns J. César, les autres Caracalla, d'autres enfin Théodose. Quant à la Table Théodosienne ou de *Peutinger*, elle est attribuée par Scheyb à l'empereur Théodose Ier. Ce savant croit qu'elle fut composée dans l'intervalle de 388 à 396; cependant Mannert est d'avis que son origine remonte au temps de l'empereur Sévère, ou à l'an 230 de Jésus-Christ.

paravant, la tranquillité des Gaules était telle qu'il eût semblé superflu de fortifier ces positions. *Ad Duodecimum*, ainsi que le camp de Tincry, ne remontent donc guère plus haut que ce IVe siècle, si funeste pour les Gaules, et dans lequel commença la série de destructions et de misères qui allait être désormais le partage de cette belle province de l'Empire romain.

Par une conséquence de sa position, *Ad Duodecimum* devait être non-seulement station militaire, mais aussi chef-lieu de nombreuses bourgades. Les monnaies impériales et les tuiles à rebords que l'on trouve dans les communes de Puisieux, de Craincourt, d'Aulnay et de Vivier[1], situées autour du mont Delme, sont les indices du séjour qu'y ont fait les Romains. Quant au village de Delme, qui, suivant La Sauvagère, pouvait être *Ad Duodecimum*[2], rien n'indique qu'il ait été habité par eux; mais au canton de Bru-

[1] L'opinion populaire est qu'il existe un chemin couvert depuis ce village jusqu'au camp de Tincry.

[2] La Sauvagère, Recueil d'Antiq., p. 210.

court, à très-peu de distance de Delme, entre la route qui conduit à Château-Salins et le village de Donjeux, on a découvert, en 1729, les restes d'un *balneum* qui paraît avoir été très-considérable. Ils consistaient en quatre chambres de 5 mèt. 50 cent. en carré, dont l'aire se trouvait à 1 mèt. 50 cent. au-dessous du sol actuel. Leurs murs étaient revêtus à l'extérieur en *minuto lapide* ou petites pierres cubiques, et à l'intérieur d'un ciment très-fin et d'un beau poli. L'aire était aussi en ciment fin, mais entourée d'une banquette en pierre de taille large de 0 mèt. 10 cent. Au-dessous, on trouvait une couche de 0 mèt. 10 cent. d'épaisseur, en ciment moins fin, et le tout reposait sur un *statumen* de 0 mèt. 36 cent. en ciment très-grossier, et de trois lits de pierres posées de champ et inclinées en sens contraire. Le sol des quatre chambres était de même nature, mais le plan de la seconde était inférieur de 0 mèt. 30 cent. à celui de la première. La troisième et la quatrième chambres s'enfonçaient également de 0 mèt. 30 cent.

Chaque mur de refend avait une ouverture de 0 mèt. 66 cent. de hauteur, sur 0 mèt. 48 cent. de largeur, dont la première était percée à 1 mèt., la deuxième à 1 mèt. 50 cent., et la troisième à 1 mèt. 33 cent. au-dessus du sol.

Dans la chambre la plus basse, on voyait une rangée de sept siéges distans l'un de l'autre de 0 mèt. 33 cent., et faits de carreaux en terre cuite. Un simple carreau formait le premier siége, deux formaient le second, les autres s'élevaient ainsi graduellement d'un carreau, et ils étaient posés les uns sur les autres sans mortier [1].

La chambre la plus élevée servait d'hypocauste; elle était munie de tuyaux en plomb, ainsi que d'un *propnigeum* ou fourneau pour chauffer la chaudière. Un petit conduit en amenait la vapeur dans les trois autres pièces, dont la première servait de *tepidarium*. Le bain se prenait dans les deux dernières. On a trouvé quelques médailles

[1] La Sauvagère, *loc. cit.*, 241.

dans les déblais, la plupart à l'effigie de Néron et de Gordien.

Au sortir d'*Ad Duodecimum* et sur la droite de la route actuelle, on voyait encore, en 1740, des parties bien conservées de la voie antique [1], qui ont disparu depuis lors. Cette voie se retrouve très-apparente, dans les bois entre Solgne et Luppy, à environ 2 kilom. du premier de ces villages, et l'admirable solidité avec laquelle elle est construite ne peut laisser aucun doute sur son origine. Là, son *statumen* se compose d'une couche de pierres placées de champ et légèrement inclinées, dont la largeur est de 6 mèt. 50 cent. sur 25 cent. d'épaisseur; au-dessus est une autre couche épaisse de 15 à 20 cent., mais qui s'étend seulement à 1 mèt. de distance des bords de la première; enfin le tout est recouvert de plusieurs lits de pierres concassées qui dépassent le premier lit de 2 mèt. de chaque côté. La voie entière a donc, en totalité, 9 à 10 mèt. de largeur, et toutes ses

[1] La Sauvagère, *loc. cit.*, 214.

couches réunies forment au centre une épaisseur de 1 mèt. 50 cent., qui va diminuant graduellement jusque vers les bords, où elle n'est plus que de 0 mèt. 25 à 30 cent.[1].

A une légère distance du bois de Solgne, on a découvert les fondations de quelques habitations romaines de peu d'importance, qui s'élevaient autrefois parallèlement à la voie antique; le sol environnant est mêlé de briques et de fragmens de tuiles plates à rebords. Ici la voie est coupée à angle droit par une autre qui conduisait à Scarpone[2], et dans les environs de ce carrefour on retrouve encore d'autres traces de l'occupation romaine. En 1823, il y avait, à Herny, une mardelle de puits en pierre blanche, sur laquelle étaient sculptés divers attributs du culte de Diane, comme têtes de cerf, croissans, etc.[3] A Remilly, qui en est distant de

[1] Hennequin, Mém. de la Soc. roy. des Ant. de France, t. VII, p. 196.

[2] Hennequin, *loc. cit.*

[3] Lejeune, Mém. de la Soc. roy. des Ant. de France, t. V, p. 100.

6 kilom., on a découvert, en creusant sous le pavé de l'église, plusieurs tombeaux en pierre, contenant des ossemens et des lampes funéraires en terre cuite. D'autres tombeaux ont été aussi trouvés sur un coteau au nord du village et en face de la nouvelle route : ils renfermaient des ossemens de grande taille, quelques monnaies romaines, des pointes de javeline, des haches en fer et des vases funéraires en terre noire et rouge.

A partir de Solgne, on peut encore suivre les traces de la voie au travers de la plaine. On la retrouve bien conservée entre Pontoy et l'auberge de *la Haute-Grève*, puis encore au village de Grigy, près de Metz. Sa longueur totale, depuis *Decem-Pagi* jusqu'à cette ville, était d'environ 26 lieues et demie gauloises ou 40 milles romains, distance qui se rapproche le plus de celle marquée au 157ᵉ Itinéraire d'Antonin.

NOTES.

Note 1re, page 1.

Un écrivain lorrain[1] a émis l'opinion que les appellations diverses de Tarquimpol ne sont autres que des altérations tudesques du mot latin *Decempagi*. On sait, dit-il, que la prononciation allemande confond le T avec le D; voilà pour la lettre initiale : les autres se retrouveront successivement. L'A et l'O marqués d'une double accentuation, ä ö, se prononcent, le premier E et le second à peu-près de même (bär, ber; könig, kenig) ainsi *Täcämpach Täckampach* ont dû se prononcer *Deckempach*. Le C s'est transformé dans plus

[1] M. Beaupré, de Nancy.

d'un nom, latin d'origine, en K et en C K. Par exemple, la rivière que les Romains appelaient Nicer est aujourd'hui le Neker, César est devenu *Kaiser*, E, M, P, A se trouvent dans le nom latin comme dans le nom allemand, et la lettre G a dans la prononciation germanique un son guttural, qui, à la fin d'un mot, ne diffère pas de celui de *ch*. On retrouve donc *Decempagi* tout entier dans *Täkämpach*, à l'exception de la dernière lettre, inusitée comme finale dans la langue allemande.

Le nom de *Täkämpach*, donné à Tarquimpol, figure dans trois des plus anciens titres où il soit question de cet endroit. Ces actes, qui sont de 1295, constatent la première altération, encore subsistante alors, du mot *Decempagi*, altération qui n'est, pour ainsi dire, que littérale. Dans le siècle suivant, on voit les noms *Tacampach* et *Takempalen* concourir à la désignation du même lieu, avec ceux de *Techempul* et *Techemphul*, qui paraissent pour la première fois en 1339 et 1344, et dont le dernier a persisté jusque vers la fin du XVII[e] siècle. C'est précisément dans le XIV[e] que la plaine marécageuse de Lindre a été convertie en étang, et nous croyons que la situation de *Decempagi* au milieu de cet étang a déterminé la nouvelle altération de nom qui l'a fait appeler *Techemphul* . . . . Les débris antiques accumulés sur cette presqu'île attestant la présence des Ro-

mains, sur lesquels avaient régné des princes du nom de Tarquin, ont fait substituer au nom de *Techemphul* celui de Tarquimpol, lorsqu'une population française vint repeupler la contrée où tout avait été détruit pendant *la Guerre de trente Ans*. Ceci est plus qu'une conjecture, car les habitans de ce village appellent *Tarques* les monnaies à l'effigie des empereurs romains qu'ils découvrent en grand nombre sur leur territoire.

Note 2, page 19.

Le P. Benoît Picard (Hist. man. de Metz, t. 1, p. 37) rapporte qu'en 1633 on trouva, parmi les ruines d'une maison de Dieuze, une plaque de bronze incrustée dans une pierre sépulcrale ornée de toutes les figures que la superstition païenne avait coutume de mettre sur ces sortes de monumens; et qu'on lisait sur cette plaque que les citoyens de *Decem-Pagi* avaient érigé celui-ci à la mémoire de Caranutius, l'un des quatre officiers préposés à la réparation des chemins publics. Le même auteur ajoute que le Sr Thiéry, conseiller de Charles IV, fit présent de cette antique à Anne d'Autriche, épouse de

Louis XIII, dans un voyage qu'elle fit en Lorraine [1].

Le P. Benoît a-t-il été témoin de cette trouvaille? Non, car elle a précédé sa naissance d'une trentaine d'années. Ce religieux, mort en 1720, à l'âge de cinquante-sept ans, était né en 1663.

A-t-il vu la plaque en question? Non, car elle a dû sortir du pays avec Anne d'Autriche, dans l'intervalle de 1634 à 1640, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue depuis.

Quelle garantie avons-nous donc que l'inscription ait été bien lue; que le mot *Decempagi* s'y trouvait; qu'il n'a pas été substitué à un autre par un habitant de Dieuze, désireux d'illustrer sa ville natale par une antique origine? aucune.

Enfin cette découverte, qui n'est connue que par le dire d'un capucin à un autre, cinquante ou soixante ans après, mérite-t-elle une grande confiance?

Supposons cependant la réalité de cette inscription, seul objet antique qu'on aurait trouvé à Dieuze : n'a-t-elle pas pu être transportée là, de Tarquimpol, par quelque habitant, pour être employée comme plaque de foyer dans sa maison? On voit que ce fait isolé prouve bien peu en faveur de l'antiquité de Dieuze.

[1] Hist. de Metz, in-4° t. I, p. 192.

CIPPE

DE

FRANCHEVILLE.

IMAGE D'APOLLON.

De tous les morceaux de sculpture antique trouvés jusqu'à ce jour en fouillant le sol de la Lorraine, le plus remarquable, sous le rapport du style et de l'exécution, est sans contredit le cippe quadrilatère qu'on a exhumé, il y a peu d'années, au village de Francheville (Meurthe), situé non loin du camp romain de Jaillon, et sur le bord de la voie antique qui conduisait de *Tullum* à *Scarpona*. Ce cippe pouvait avoir originairement 2 mètres de hauteur; mais la partie supérieure en ayant été brisée, il

n'a plus que 1 mèt. 40 cent. sur 0 mèt. 65 cent. en carré. Malheureusement ce morceau a subi de déplorables mutilations. Destiné d'abord à servir d'auge, on a détruit complétement la sculpture d'une de ses faces, afin de la creuser. Sur deux autres faces, c'est à peine si l'on peut encore distinguer quelques parties de bas-reliefs : l'un représentant une divinité vêtue d'une toge ou d'un *peplum :* peut-être était-ce Minerve; l'autre paraît être Bacchus. La quatrième face, étant tournée vers la terre, doit à cette circonstance une meilleure conservation. On y voit l'image d'Apollon, de 0 mèt. 16 cent. de relief.

Le dieu de la lumière est dans un état de repos absolu : aucun muscle, aucune veine ne fait saillie sur son corps, dont on admire les élégantes et justes proportions. L'arc redoutable, les flèches meurtrières qui ont porté le coup mortel au serpent Python, pendent à ses épaules, que recouvre une chlamyde dont les plis ondoyans retombent ou sont relevés sur le bras droit du dieu. Apollon

appuie légèrement sa main gauche sur une lyre; à ses pieds est accroupi le griffon, animal fantastique qui lui était consacré, et dont la tête d'aigle, unie au corps d'un lion, symbolisait à la fois la rapidité de la course ainsi que la puissance du soleil.

Ce beau fragment de l'art antique ne ressemble en rien aux grossières ébauches des sculpteurs gaulois; évidemment il est dû au ciseau de quelque artiste d'un ordre supérieur ayant étudié son art sous le beau ciel de la Grèce ou de l'Italie, et qui, par l'étude des nombreux chefs-d'œuvre que possédaient ces contrées, aura acquis le goût pur et correct ainsi que l'habileté d'exécution dont le bas-relief de Francheville fait preuve. Malheureusement ce dernier est bien dégradé : la tête du dieu, celle du griffon, d'autres parties encore, ont disparu; mais, malgré ces mutilations, le cippe de Francheville est encore le morceau de sculpture le plus important que possède le Musée des antiques de Nancy.

M. Roguet, jeune architecte plein de zèle

pour l'étude des antiquités lorraines, et qu'une mort trop prématurée a ravi à son pays, a fait faire des fouilles autour du lieu où l'on avait découvert ce cippe. Il y a trouvé un squelette, des morceaux de fer oxidé d'une forme indéterminable, et un vase en cuivre. Ces objets avaient-ils quelque rapport avec le cippe? C'est ce qu'on ne peut guère admettre, car les sculptures qui l'ornaient n'ont rien de funéraire. De nouvelles fouilles ont été faites postérieurement, par M. Dufrêne, de Toul. Il a reconnu les fondations du monument, et trouvé, autour, des fragmens de patère et d'autres vases en terre, ainsi qu'une douzaine de monnaies M. B. à l'effigie d'Auguste, de Faustine et de Marc-Aurèle.

On découvre assez fréquemment des monnaies romaines en tous métaux aux environs de Francheville, et tout porte à croire que ce lieu, qui est situé au passage d'une voie antique, ainsi que je l'ai dit plus haut, avait quelque importance dès les premiers temps de l'occupation romaine.

BAS-RELIEFS

DE XERTIGNY (VOSGES).



Notre savant historien D. Calmet a laissé, indépendamment de ses volumineux ouvrages imprimés, beaucoup de manuscrits, de renseignemens qui lui étaient adressés de toutes parts, et surtout de notes qu'il se proposait de joindre à une nouvelle édition de ses œuvres, ou de publier à part comme supplément aux anciennes, si la mort ne l'en eût empêché. D. Fangé, neveu et successeur de D. Calmet au titre d'abbé de

Senones, ne jugea pas à propos de réaliser les intentions de son oncle, et la plupart des documens que ce dernier avait recueillis furent perdus ou dispersés. Dans le nombre se trouvait la notice suivante [1] sur des bas-reliefs trouvés à Xertigny [2] (Vosges).

XERTIGNY.

En 1755, en creusant auprès d'une grange située non loin de Xertigny, entre les villages d'Uriménil et d'Uzemain, on a trouvé divers morceaux de sculpture antique qui ne sont pas sans quelque importance pour l'histoire de la localité. Le premier est un torse de

[1] J'en dois la communication à M. Richard, bibliothécaire de la ville de Remiremont, et auteur d'intéressantes publications sur la langue, l'histoire et les antiquités vosgiennes et lorraines.

[2] Xertigny, *Xertiniacus*. Les terminaisons *iny*, *igny*, *igney* ou *ignies*, si communes en Lorraine pour les noms de lieu, paraissent dérivées du vieux saxon *inn*, qui signifie encore en anglais auberge, logis, et qui désignait autrefois une manse ou un village. Lorsque, dans le cours des Ve, VIe et VIIe siècles, des colonies composées d'hommes appartenant aux divers peuples de la Germanie vinrent dans les Gaules occuper les terres abandonnées, les habitations qu'ils

statue d'un homme dont la hauteur dépassait six pieds. Bien qu'aucun vêtement ni attribut n'indique le personnage que cette statue figurait, on a cru que c'était Hercule; j'aime mieux croire que c'est Jupiter. Peut-être, en fouillant plus avant, trouverait-on la tête, les bras et les jambes de cette statue.

Le second morceau est un bas-relief d'un mauvais style, qui représente un homme complétement nu, à l'exception d'un *palliolum* ou peut-être d'une peau de lion recouvrant l'épaule et le bras gauches. La figure est taillée en relief dans le creux d'une pierre dont les bords font saillie en forme de niche; elle a 3 pieds 2 pouces de hauteur. Au-dessus est un

élevèrent reçurent le nom de leur fondateur, auquel on ajoutait ordinairement la désignation de la nature de la propriété. *Inu*, *iny* ou *igney*, pour les propriétés saxonnes, répondait donc aux mots allemands *hoff* ou *dorff* et au *villa* ou au *curtis* des Latins. Ces derniers, ainsi que les Gallo-Franks qui leur succédèrent et qui écrivirent en latin, ajoutèrent par euphonisme les syllabes *acus*, *acum*, *cium*, à la terminaison saxonne. Ce fut ainsi que Xertigny devint *Xertigniacus;* Chaligny, *Caleniacus;* Bulligny, *Bulligniacum;* Puligny, *Pulignieum;* Gugney, *Gugneium*, *etc*. La Lorraine compte un grand nombre de villages dont les noms sont ainsi composés.

fronton sur lequel on lit en beaux caractères romains :

HER. . . . .
TALISSA. .
COSVONNIA.

N'est-ce pas le tombeau d'un nommé Hérius ou Hérennus, érigé par sa femme Talissa Cosuonnia ?

Un troisième bas-relief, haut de 3 pieds et demi sur 18 pouces de large, représente un homme dont la barbe et les cheveux sont rasés. Son costume est le *sagum* gaulois, orné d'une large bordure et descendant jusqu'à mi-jambes. Il est coiffé d'un bonnet surmonté d'une pomme de pin ; une autre pomme de cet arbre est dans sa main droite, et il porte une chaussure terminée en pointe obtuse.

Enfin le quatrième morceau de sculpture est encore un bas-relief qui se compose de quatre figures hautes d'un pied et demi : l'une représente une femme vêtue d'une

tunique et tenant de la main droite un gobelet; la gauche est appuyée sur l'épaule d'un homme dont le corps est entièrement nu, et qui tient aussi un vase à boire. A côté de ce dernier, est une divinité : Vesta, Diane, peut-être Minerve; elle est couverte d'une tunique, et tient une corne d'abondance. Enfin, au côté droit de la femme, est un Mercure dont la tête est couverte du pétase ailé, et qui tient en main les attributs de ses doubles fonctions : la bourse et le caducée.

Ce bas-relief ornait sans doute la face principale d'un tombeau, et représente deux époux ayant chacun à son côté la divinité qu'il honorait particulièrement durant sa vie. Sur une large pierre formant le couvercle du tombeau, était gravée une inscription très-fruste et dont on ne peut plus lire que le mot *admirabilis* [1].

[1] Le style de la note originale étant trop diffus et trop incorrect pour être mis sous les yeux du public, j'ai dû en donner ici une autre rédaction, sans rien changer au fond.

D. Calmet, dans sa notice de la Lorraine, annonce qu'il renvoie à la fin du second volume de cet ouvrage la description d'antiquités trouvées à Xertigny. Ce sont sans doute celles dont il vient d'être question, et il est à regretter que l'explication qu'en donnait le savant Bénédictin n'ait pas été retrouvée à sa mort. Je n'ai pas connaissance que depuis on ait fait aucune fouille sur l'emplacement où elles gisaient. C'était sans doute originairement un marais dans lequel on les aura jetées après leur mutilation, à l'époque où la religion chrétienne triompha du paganisme, et ils portent à croire qu'il y avait à Xertigny ou dans ses environs quelque bourgade romaine dont on pourra par la suite retrouver les restes.

A quelle divinité appartenait le premier de ces fragmens de sculpture, le torse? Il serait difficile de le dire, attendu l'absence de tout accessoire. Quant au second, que D. Calmet croit être une tombe érigée en mémoire d'Hérius ou Hérénius, il se peut que ce soit un autel consacré à Hercule, tel qu'on

en a trouvé plusieurs en Lorraine, où ce Dieu était particulièrement honoré. Le troisième bas-relief, qui représente un homme ayant sur la tête une pomme de pin, et, dans la main droite, une autre pomme de cet arbre consacré à Bacchus, à Sylvain, à Pan, mais plus particulièrement à Cybèle, semble avoir eu une destination funéraire : c'est sans doute quelque Gallo-Romain qui honorait l'une de ces divinités d'un culte particulier.

La destination du quatrième bas-relief ne paraît pas douteuse : c'est la face antérieure d'un tombeau, et le *culullus* ou gobelet que l'homme ainsi que la femme tiennent à la main, se rapporte au souhait qu'on faisait au défunt lors de la célébration de ses funérailles : — « Que les Dieux lui accordent de l'eau fraîche! » s'écriait la foule qui assistait à la pompe funèbre. Mais pourquoi la complète nudité de l'époux? C'est une circonstance dont je ne puis me rendre compte, car les Dieux seuls jouissaient du privilége d'être ainsi représentés.

La déesse qui se tient au côté de la défunte,

et que l'auteur de la note croit être Vesta, Diane ou Minerve, pourrait bien être Nehalennia ou plutôt *Nehalen*, qu'on représentait avec une corne d'abondance à la main. Longtemps on avait pensé que cette déesse n'avait été honorée d'un culte particulier que sur les bords de l'Escaut; mais le nom abrégé de *Nehae*, qu'on lit dans une inscription votive trouvée récemment à Aix-la-Chapelle, prouve qu'elle l'était aussi sur le Rhin, d'où son culte se répandit dans le nord des Gaules. Au village de Somexécourt, près de l'ancienne ville de Lamothe, on a découvert, au fond d'un puits comblé de temps immémorial, une statue de *Nehalen*, tenant à la main une corne d'abondance, et sur ses genoux un panier contenant un jeune bélier entouré de fleurs : elle est au musée d'Epinal.

M. Simon, de Metz, possède aussi dans sa belle collection d'antiquités médiomatriciennes une figurine de *Nehalen*, trouvée en bronze dans les environs de cette ville.

ANTIQUITÉS

D'AUTRÉCOURT

ET LAVOYE.

Dans le canton de Triaucourt, arrondissement de Bar-le-Duc, et au milieu de la plaine qui s'étend entre les villages d'Autrécourt et de Lavoye, s'élevait autrefois un *vicus* dont les substructions attestent la haute importance dans les temps anciens, quoique les écrivains et les géographes de l'antiquité n'en fassent pas mention. L'emplacement de ce *vicus* peut avoir environ un kilomètre en carré, et se divise aujourd'hui en plusieurs cantons, dont les plus riches en antiquités sont ceux de la grande et de la petite Ver-

rine, du Chaufour, des Rougettes, des Noires-Terres et de Berthaucourt. Ce dernier tire son nom d'un village qui a disparu au seizième siècle, à la suite des guerres sanglantes et désastreuses qui ont dévasté ces contrées. On trouve fréquemment des monnaies romaines sur son emplacement.

Dans le canton de la grande-Verrine on a découvert, en 1834, un four à cuire la poterie; mais quelles étaient et la forme et les proportions de ce four? Il est à regretter qu'aucun homme instruit ne se soit trouvé sur les lieux pour les décrire, car on possède encore bien peu de documens sur ces établissemens, où l'art de fabriquer la poterie était porté à un degré de perfection auquel nous n'atteignons qu'à peine.

Les produits de cette usine étaient de diverse nature. Non-seulement on y tournait la poterie culinaire, mais on y moulait aussi des coupes, des patères et des vases de luxe de grandes dimensions, en terre rouge d'une pâte très-fine, désignée sous le nom de *terra campana*. Ils étaient ornés pour la plupart

de guirlandes de feuillages, de trépieds, de figures, de divinités ou d'animaux divers. Sur un fragment d'un de ces vases on lit imprimé en creux le nom du fabricant : L. SANVCIVS F. Il y a, dans les terrains environnans, beaucoup de moules brisés qui ont servi à la fabrication de ces belles poteries, dont les nombreux tessons rouges ont peut-être fait donner au canton le nom de *Rougette*. Lorsqu'en 1834 on découvrit le four à poterie, on déblaya en même temps un puits d'origine romaine, qui était tout à côté; mais il ne contenait que des pierrailles et des cendres, parmi lesquelles se trouva cependant un denier d'argent à l'effigie de Domitien.

Il ne faut creuser qu'à une faible profondeur pour rencontrer les substructions de nombreuses habitations antiques dont les débris jonchaient autrefois la surface du sol et ont servi à bâtir les villages d'Autrécourt et de Lavoye; mais on n'avait encore trouvé aucune indication d'édifice important, lorsqu'en 1832, en extrayant des pierres dans le canton dit *du Chaufour*, près de Lavoye,

les ouvriers rencontrèrent six blocs en pierre de taille, ornés de bas-reliefs. Un amateur zélé de l'antiquité, M. le baron de Widranges, se rendit aussitôt sur les lieux pour en faire les dessins, qu'on peut voir pl. 3, nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, et qui sont d'une importance d'autant plus grande, que les bas-reliefs ont été bientôt brisés et détruits.

Ces bas-reliefs, ou du moins plusieurs d'entre eux, ont sans doute fait partie de la frise de quelque temple gallo-romain; mais quelle divinité honorait-on dans ce temple? C'est ce dont l'étude des sujets représentés ne peut guère nous instruire. Que conclure en effet du dauphin et du trident représentés sous les nos 5 et 6, et de la *baris* ou barque sacrée du Nil, au milieu de laquelle s'élève un pavillon à toiture dentelée, que l'on voit no 7? Ces sujets se rapportent-ils au culte de Neptune ou à celui de quelqu'autre divinité aquatique? Dans ce cas, que signifierait le porc qu'on immolait en l'honneur de Cérès, d'Hercule et de Mercure (fig. 8); les deux personnages nus qui, sur leur tête et leurs

mains élevées, semblent porter quelque objet lourd (fig. 9); enfin les trois musiciens (fig. 10) qui, vêtus de tuniques à manches courtes et serrées par le *cingulum*, font retentir les airs du son de leur trompe elliptique, comme dans les pompes triomphales? Je m'abstiendrai d'émettre aucune opinion à ce sujet.

Ces sculptures ont été trouvées en démolissant les fondations d'un édifice considérable, à côté duquel étaient des restes d'habitation particulière. C'est une chambre dont l'aire, en ciment très-fin, avait environ trois mètres carrés d'étendue; puis des conduits en briques, des fûts, des bases de colonnes d'ordre dorique, et enfin des inscriptions; mais le tout a malheureusement été aussitôt brisé et détruit. J'ignore ce qu'est devenue une figurine en bronze représentant Janus, et qui provient du canton de la grande Verrines. M. de Fiennes en a dans sa collection une autre en même métal, qu'il croit représenter une divinité champêtre; elle a été trouvée à Autrécourt.

Les monnaies romaines sont encore aujourd'hui très-communes dans les terrains environnant ce dernier village ainsi que celui de Lavoye, et leur série embrasse presque toute la période qui s'est écoulée d'Auguste à Victorin père [1]. On y trouve aussi des fibules émaillées et divers objets en bronze de l'époque gallo-romaine.

Le nom latin du *vicus* qui s'élevait sur cet emplacement ne serait-il pas *Autrium*, auquel on aura joint plus tard la terminaison court, *curtis*, si communément employée dans nos contrées, lorsqu'une humble métairie remplaçait quelque vicus gallo-romain? Telle, en effet, paraît être l'origine du nom d'Autrécourt; quant à celui de Lavoye, que l'on écrivait autrefois *Lawa* ou *Lewa*, il remonte probablement à l'époque celto-gauloise.

En 1839, quand l'administration départementale faisait établir une route de Bar à Dun, on rencontra sur son parcours une ancienne voie romaine qui traverse Autrécourt et se retrouve encore en remblai sur divers points de la vallée de l'Aire, où elle

est connue sous le nom de *Haut-Chemin*. Un antiquaire de Bar-le-Duc, M. Bellot-Hermant, qui a étudié le parcours de cette voie, pense qu'elle venait des Ardennes et se dirigeait sur Saint-Mihiel. Presque tous les lieux habités qu'elle traverse en suivant la rive gauche de l'Aire, depuis Gallo (Ardennes) jusqu'à Courcelle et Erize (Meuse), ont conservé, dit-il, des marques du long séjour qu'y ont fait les Romains. En 1788, on a découvert à Gallo un petit trésor composé de 900 pièces à l'effigie de Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Géta, Julia Paula, Elagabale, J. Soemias, Mæesa, Al. Sévère, Gordien III, Philippe I et II, Otacilia Severa, Trajan Dèce, Etruscilla, Trebonianus Gallus, Gallien, Salonina et Volutien [1]. En 1838, on fit une trouvaille à peu près semblable sur le territoire de Senuc. Les pièces qui en proviennent font presque toutes partie de la collection numismatique de M. Bellot Hermant. Indépendamment des

[1] Journal encyclop., mars 1788.

antiquités de Lavoye et Autrécourt, que je viens de signaler, M. le baron de Widranges a aussi reconnu des traces d'habitations romaines à Beauzée et à Erize-la-Grande, où la voie est très-apparente, et lorsqu'on extrait des pierres sur son emplacement, il n'est pas rare d'y trouver des débris de chaînes, des fers de cheval et des monnaies romaines.

TEMPLE DE MERCURE

A GIRIVILLER (Vosges).



Le village de Giriviller [1], dont l'origine ne paraît pas antérieure au moyen âge, est bâti dans le fond d'une vallée située a l'extrémité sud du département de la Meurthe. On n'y voit aucune antiquité; mais à 200 mèt. environ vers le sud, j'ai pu reconnaître, sur une légère élévation du sol, l'emplacement d'un *vicus* romain dont aucun auteur n'a fait

[1] Ce mot semble formé de Gir ou Girius, nom du possesseur primitif du bénéfice, ou bien du latin *gyro*, enceinte de murs; l'un ou l'autre suivi de la terminaison si commune de *weiller* ou *viller*, métairie.

encore mention. L'étendue de ce *vicus* était peu considérable sans doute; il recouvrait en partie les chenevières aboutissant à la fontaine du village, et le nom de *maix de la voûte*, que porte cet emplacement, indique assez qu'à une époque peu ancienne il y avait encore là quelque partie de construction voûtée. Les habitans de Giriviller, ainsi qu'on le fait généralement en Lorraine pour tous les édifices dont l'origine est inconnue, attribuent cette construction aux Templiers. De nombreux fragmens de briques et de tuiles romaines à rebords recouvrent le sol et marquent l'emplacement du *vicus*, dans lequel on a aussi recueilli diverses monnaies en grand et en moyen bronze, du haut Empire.

L'emplacement de ce *vicus* est dominé par une côte dont le plateau était couvert de forêts, et d'où l'on jouit d'une admirable perspective. Le mont Essey, le géant de la contrée, dresse sa cime de formation volcanique en face du spectateur, dont la vue s'étend à droite et à gauche dans les sinueuses et verdoyantes prairies qu'arrosent l'Agne et

l'Euron. Les arbres qui ombrageaient le plateau de la côte ont disparu depuis longtemps, et laissé à découvert un sol aride et rocailleux. En 1840, un ouvrier, en y faisant un défrichement, rencontra, à un mèt. environ de profondeur, des murs en pierre de taille échantillonnée. Après avoir déblayé l'intervalle qui existait entre eux, il reconnut qu'ils formaient une chambre souterraine de 3 mèt. 50 cent. en carré, sur 2 mèt. de hauteur, dont l'aire était en ciment. Parmi les décombres qui la remplissaient, on trouva un grand nombre d'ossemens de quadrupèdes, des cornes de bouc et une douzaine de monnaies romaines du haut Empire, en grand et en moyen bronze, mais dont les empreintes étaient presque entièrement détruites par l'oxidation [1].

Deux bas-reliefs représentant Mercure étaient encastrés dans l'une des parois des murs de cette pièce, à laquelle aucune porte ne donnait issue. Ils sont en grès rouge pro-

[1] L'une d'elles était à l'effigie de Faustine jeune ; sur une autre, on distinguait la tête de Septime-Sévère.

venant des montagnes vosgiennes. Sur tous deux le dieu a les cheveux bouclés, la tête couverte du pétase ailé et le corps nu, à l'exception d'un *palliolum*, ou petit manteau beaucoup plus court que la chlamyde, qui est attaché sur l'épaule droite. Une bande mince et étroite entoure la partie supérieure de la jointure des cuisses, et vient, comme un suspensoir, recouvrir les organes sexuels, qui sont toutefois très-apparens.

Si l'un et l'autre bas-relief représente le dieu avec une bourse dans la main droite et un caducée dans la gauche, à cela seulement se borne la ressemblance, car l'un des Mercures porte le caducée élevé, l'autre en a laissé échapper la baguette, et tient seulement par le cou les deux serpens qui pendent en s'entrelaçant d'une façon irrégulière. Aux pieds du premier de ces Mercures est un bouc, animal symbolique qui figure sur presque tous les bas-reliefs de ce dieu qui ont été trouvés dans les contrées que baigne le Rhin; le second est privé de cet attribut de la reproduction des êtres.

Les bas-reliefs de Giriviller laissent beaucoup à désirer, sans doute, sous le rapport de l'exécution ; cependant ils sont bien supérieurs à ceux du Donon et du comté de Dachsbourg, dont j'ai eu occasion de parler ailleurs. Les proportions sont ici plus naturelles et les formes mieux accusées : on voit que l'art romain a passé par là.

Quelques accessoires de ces bas-reliefs donnent lieu à des observations qui ne seront peut-être pas sans intérêt :

1°. La ceinture mince et plate qui entoure les reins et recouvre les parties sexuelles.

Les Mercures trouvés sur le Donon en avaient, pour la plupart, de semblables, et c'est à tort qu'on a prétendu le contraire dans les derniers temps ; ainsi donc les dessins au crayon rouge, ouvrage des moines de Moyenmoutier[1], ne sont pas fautifs sous ce rapport ; mais il n'en est pas de même pour les doubles anneaux qu'ils ont adaptés aux ceintures,

[1] Ces dessins, qui forment une collection de vingt feuilles, sont aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Saint-Dié (Vosges).

afin de dissimuler les parties sexuelles du dieu ; anneaux qui ont servi de base, comme on sait, à des systèmes plus ou moins profonds, auxquels D. Martin, D. Calmet, D. Montfaucon, Schaepflin et beaucoup d'autres ont prêté l'appui de leur nom et de leur savoir. Ces systèmes, il est vrai, se sont écroulés lorsqu'on a pu reconnaître que les anneaux n'avaient jamais existé sur les bas-reliefs, et qu'on ne les devait qu'à un sentiment de pudeur peut-être exagéré de la part des pieux dessinateurs. Quant aux ceintures, elles sont très-distinctes et sans doute elles ont rapport à quelque mythe local qui nous est inconnu.

2°. Le bouc symbolique.

Le Mercure que l'on retrouve dans toutes les contrées qui avoisinent le Rhin est évidemment d'importation romaine. C'est bien le fils de Jupiter et de Maïa, et celui que Cicéron place le troisième dans l'ordre chronologique[1]. Il emprunta, dit-on, la figure d'un bouc pour séduire la nymphe Pénélope,

[1] De Nat. Deor. III.

et le dieu Pan naquit de cette union[1]. On trouve ailleurs le bouc employé comme symbole de fécondité, ou se confondant avec Mercure dans l'Hermès Ityphalique des Pélages; il représente alors la force créatrice et la vie animale et intellectuelle.

Mercure, père du dieu Pan, était naturellement le protecteur des troupeaux et des habitations rurales; ce fut à ce titre qu'il reçut le surnom de *Nomios*[2], et qu'au bouc, son attribut le plus ordinaire, on joignit le coq, symbole de la vigilance. Il n'est pas possible de douter que ces accessoires n'aient beaucoup contribué à populariser le culte de Mercure dans les campagnes de la Gaule belgique et dans les deux Germanies, qui n'étaient guère habitées que par des colons partiaires; aussi, indépendamment des ædicules érigés en son honneur sur presque toutes les sommités du pays de Dachsbourg, au Donon et à Giriviller, chaque colon se faisait-il un devoir

[1] Lucian., Dial. Deor., XXII, t. II.

[2] Hésiod., Theogon. — Homer., Hymn. in Merc. — Creutzer et Guignant, Relig. de l'Ant., t. II, 627.

de lui consacrer quelque *cancelle* dans le voisinage de sa métairie particulière.

3°. Position des caducées.

Lorsque l'art antique avait à représenter quelque divinité, rien dans les formes et les accessoires de l'image n'était laissé au caprice ou à la fantaisie de l'artiste; tout était symbolique, tout avait un sens connu ou mystique; si donc l'un des Mercures de Giriviller, celui qui a un bouc à ses pieds, porte le caducée élevé, tandis que l'autre laisse échapper de sa main cet emblème de ses fonctions pacifiques, c'est qu'on a voulu représenter le dieu exerçant deux fonctions différentes. Quelles sont-elles? C'est ce que nous allons rechercher.

Mercure, on le sait, présidait également à la vie et à la mort [1]. Fils de Maïa, *la Terre, mère et nourrice des humains*, il assiste à la vie, quand il reçoit Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter, ou Hercule du sein d'Alcmène; il assiste à la mort, lorsqu'il a com-

[1] Euripid., Phœn., 1123. — Macrob., sat. I, 19.

merce avec Proserpine, ou qu'il conduit aux enfers les âmes de ceux qui ont vécu ; et ce sont, je le crois, ces doubles fonctions que représentent les bas-reliefs de Giriviller. Sur le premier, le dieu paraît dans toute l'activité de ses fonctions divines; il porte son caducée élevé; le bouc, symbole de la force créatrice, repose à ses pieds : c'est bien le Mercure céleste présidant à la naissance de l'homme ou au réveil de la nature.

Quant à celui qui est représenté sur le deuxième bas-relief, c'est le Mercure infernal. Il n'est pas accompagné du bouc symbolique. Loin de porter son caducée élevé, il en a laissé échapper la baguette, emblème du rayon solaire, et tient seulement par le cou les serpens qui, chez toutes les nations orientales, symbolisent la vie. Les reptiles s'agitent faiblement, pendent en s'entrelaçant d'une façon irrégulière, et semblent presque engourdis par le froid. N'est-ce pas là l'image sensible du sommeil ou de la mort de la nature, mise en opposition avec son réveil ou l'entrée dans la vie ? N'est-ce pas la

représentation des deux solstices? C'est ce qui me paraît le plus vraisemblable.

Les Mercures trouvés sur la plate-forme du Donon ont aussi, pour la plupart, la ceinture mystique. Les uns tiennent le caducée élevé; d'autres l'inclinent vers la terre; une même pensée religieuse a donc présidé à leur exécution comme à celle des bas-reliefs de Giriviller.

DE DIVERSES

SÉPULTURES ANTIQUES

TROUVÉES EN LORRAINE.



Plusieurs peuples ont tour à tour occupé le sol de la Lorraine, et chacun d'eux y a laissé des traces de son existence. Nous retrouvons dans ses forêts, quoiqu'en bien petit nombre, les dolmens, les menhirs qu'éleva la main du Celto-Gaulois; ces restes d'édifices, ces tronçons de colonne, ces inscriptions, ces tombeaux, sont bien l'œuvre du peuple-roi, devenu maître des Gaules; mais quant aux traces de l'occupation franke ou germaine, ce n'est pas à la surface du sol qu'on les rencontrera: il faut le creuser, il faut interroger le mystère de la tombe, et encore qu'y trouvons-nous? des vases funéraires,

quelques monnaies, des fibules, des colliers d'un émail grossier ou de succin recueilli sur les bords de la Baltique; puis d'énormes boucles en fer, des glaives et des couteaux. De ces divers objets, les uns, en petit nombre, paraissent avoir été fabriqués dans la Germanie et sont du travail le plus grossier; les autres, quoique plus parfaits et sortis des ateliers de la Gaule belgique, annoncent que l'art était arrivé, dans ce pays, à l'état de décadence le plus complet. A qui donc ces armes, ces ornemens ont-ils appartenu? est-ce au soldat romain, au Germain auxiliaire ou au Frank? Avant d'entrer dans la discussion de ce point, il est indispensable de décrire les objets découverts, de définir leur caractère, et de rappeler les circonstances de leur enfouissement.

Dans la riante vallée de l'Ingressin, à 8 kil. de Toul (Meurthe), et sur le bord de la voie romaine qui conduit de cette ville à Nasium, s'élevait jadis la manse ou maison royale de Savonière (Saponaria), dans laquelle Charles-le-Chauve tint, en 859, un

concile où furent débattus et réglés, entre cet empereur et ses deux neveux Lothaire et Charles, de grands intérêts politiques et religieux. Il y a en France beaucoup de villages qui portent le nom de Savonière; la Lorraine seule en compte quatre, et D. Calmet pense avec assez de fondement qu'il leur vient des manufactures de savon qu'on y exploitait au temps de la domination romaine[1]. On sait par Pline que les Gaulois étaient les inventeurs de ce produit industriel et qu'ils en faisaient un grand commerce.

S'il y eut effectivement une savonnerie dans la vallée de l'Ingressin, il n'en existe plus aucun reste. Le palais de nos premiers souverains, le village qui, au moyen âge, s'éleva sur ses ruines, tout a disparu, et aujourd'hui de beaux enclos de vignes étendent leur tapis de verdure sur le lieu où les empereurs aimaient à réunir leurs leudes et leurs guerriers : l'un de ces enclos en a conservé le nom de *Sal*, que les Franks don-

[1] Notice de la Lorraine, t. II, p. 439.

naient d'abord à toutes les demeures royales, mais qui passa ensuite à la principale habitation de tout domaine seigneurial grevé d'un service militaire personnel. L'emplacement des anciennes manses royales, qui étaient en très-grand nombre sur les bords du Rhin, est encore désigné aujourd'hui sous le nom de *Sal*.

Le coteau de Moncel, qui domine l'emplacement de Savonière, est couvert en partie de forêts[1]; mais à l'occident ce n'est qu'une pelouse aride que l'on désigne dans un pied-terrier de 1560 sous le nom d'*Ancien Cimetière de Savonière*, sans doute à cause de sépultures inconnues que dès cette époque on y avait trouvées; car celles des premiers habitans de Savonière devaient être, suivant l'usage, auprès de l'église, dont on voyait encore les ruines il y a quatre-vingts ans. Ces sépultures remontent donc à une époque antérieure même à l'habitation royale

[1] La partie boisée qui touche à la pelouse contient encore un grand nombre d'autres sépultures qui n'ont pas été ouvertes.

franke, et les objets qu'on en a tirés en sont la preuve : ce fut en ce lieu que le pâtre de Foug[1] découvrit, en 1827, une large tombe creusée dans une pierre recouverte d'une dalle cintrée; elle contenait trois squelettes et des débris d'armes en fer. Depuis cette époque, on y a aussi trouvé d'autres sépultures, et, peu de jours avant mon arrivée, un propriétaire du voisinage en avait extrait un cercueil de pierre renfermant un squelette qui portait au cou une *bulla* en cuivre, aplatie sur deux faces et dont le pourtour est muni d'un bord dentelé. Cette *bulla* tient à une chaînette de laiton servant en même temps de charnière, et contenait un anneau de même métal, uni et sans chaton, précieuse amulette ou gage bien modeste d'amour, destiné sans doute, soit à préserver le défunt de tout accident, soit à lui rappeler quelque doux souvenir.

Les fouilles que je fis faire sur la pelouse

[1] Village à deux kilom. de Savonière. Il possédait une forteresse qui fut construite en 1215 avec une partie des débris de la manse royale de Savonière.

ont mis au jour quinze squelettes enfouis à 60 ou 80 cent. seulement dans le sol, qui est, il est vrai, très-difficile à creuser, n'étant guère composé que de calcaire oolitique stratifié. Il y avait, avec ces squelettes, des lames en fer très-épaisses et longues de 40 à 50 cent., faites en forme de couteau à un seul tranchant droit. Les deux faces de la lame sont munies d'une double cannelure longitudinale, et la soie est d'une longueur égale à la moitié de l'arme; quant à la poignée, elle était en bois, dont quelques parcelles adhéraient encore au fer oxidé (pl. 1re, fig. 4). Ces coutelas, qui n'avaient ni garde ni pommeau, gissaient au côté gauche des squelettes. A leur droite, était une petite lame aussi en fer, longue de 0,20 cent., et échancrée sur le dos vers la pointe, comme un greffoir. A l'emplacement des reins, il y avait d'énormes boucles en fer, non pas damasquinées, mais profondément incrustées en argent, et dont le talon a jusqu'à 0,15 cent. de longueur. Quelques-unes ont conservé les têtes de clous en cuivre qui les attachaient au ceinturon.

Les autres objets trouvés dans ces sépultures sont :

1° Une boucle en cuivre à talon étroit et allongé. Elle est ornée de filets saillans (Pl. 1, n° 1);

2° Une fibule en cuivre, en forme d'arbalète ;

3° Une monnaie M. B., fruste, à l'effigie de Domitien ;

4° Quantité de grains de collier en verre grossier, en émaux de couleurs variées et en ambre ;

5° Plusieurs de ces vases en terre noire, toujours vides, que l'on trouve dans les sépultures gallo-romaines, et parfois aussi dans celles de l'époque mérovingienne ;

6° Enfin des fragmens de silex pyromaque, sorte de roche étrangère à la contrée.

En continuant à fouiller dans la direction du sud-est, les ouvriers rencontrèrent encore un sarcophage en pierre sans aucune marque extérieure. Il contenait des ossemens de petite dimension; une bague en cuivre sur le

chaton de laquelle est gravé un X entouré de grénetis interrompus; plusieurs épingles en os et un peigne de même substance, à double ratelier. Le X gravé sur la bague porte à croire que cette sépulture était celle d'une femme qui professait la religion chrétienne.

Presque tous les ossemens que l'on a trouvés sur la pelouse de Moncel ont appartenu à des hommes de taille ordinaire et n'offraient d'autre particularité qu'une forte dépression de l'os frontal. De nombreuses obturations des trous alvéolaires des mâchoires, ainsi que beaucoup de dents cariées ou usées, montrent que ces restes étaient ceux d'hommes morts à un âge avancé. A côté d'eux reposaient leurs armes : c'étaient donc des guerriers; mais ont-ils été ensevelis en ce lieu à la suite d'une bataille? On est suffisamment autorisé à penser le contraire, car quelques-uns des corps, ceux des chefs sans doute, sont placés dans des sarcophages en pierre, les autres dans des fosses qu'on a taillées à grand'peine dans un sol pierreux, et ce sont

là de ces soins qu'on ne prend pas d'ordinaire pour le soldat mort au combat. L'hypogée de Moncel a donc successivement reçu les corps de guerriers demeurant depuis longtemps aux environs, et qui y ont terminé en paix leur existence. Nous examinerons plus tard à quelle race ces guerriers appartenaient et à quel titre ils étaient établis dans la Gaule belgique.

La quantité de sépultures dans lesquelles on a trouvé des colliers et des armes de même sorte que ceux de Savonière est vraiment surprenante; Caylus en mentionne quelques-unes [1], Leblond [2] en a rencontré près de Saint-Gobain (Aisne); à Vélu, près de Bapaume (Pas-de-Calais), on en a découvert plus d'un cent en creusant une tranchée de 6 mèt. de largeur sur un monticule [3], et en 1838 des ouvriers en déterrèrent un grand nombre à Ferrière-la-Grande, près de Maubeuge (Nord) [4]. Dans le pays Messin,

[1] Antiquités étrusques, égyptiennes, gauloises, etc.
[2] Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres.
[3] Dict. encyclop., art. *Tombeaux gaulois*.
[4] Journal de Cambrai, 1er février 1838.

nous citerons Conflans, Kirschnaumen, Montois et les environs de la petite ville de Sierck; mais c'est surtout en Lorraine qu'elles sont en plus grand nombre. Dans un précédent Mémoire [1], j'ai indiqué les localités de Lacôte-le-Bel et de Romain (Meurthe), où elles ont été explorées par centaines. Outre des coutelas et des couteaux semblables à ceux que j'ai décrits, ces tombeaux renfermaient aussi des fers de javeline figurés pl. 2, nos 2 et 3.

Ces sortes d'armes se rencontrent fréquemment aussi en creusant dans les champs près du village de Domnom. Les habitans en emploient le fer, dont la qualité est excellente, à faire divers outils à l'usage domestique. En 1839, on en découvrit encore sur le bord d'une voie romaine non loin du village de *Cercueil*. A *Pierre-lez-Toul*, les ouvriers, exploitant une carrière dans un lieu aussi nommé *Cercueil* [2], trouvèrent sous une

[1] T. 1er, p. 75 de cet ouvrage.

[2] Ce nom, ainsi que le précédent, a été évidemment donné à ces localités à cause des sépultures antiques qu'on y a trouvées autrefois.

couche de terre végétale d'environ 1 mèt. d'épaisseur, une ligne de squelettes qui tous avaient auprès d'eux le coutelas et le couteau. Au milieu de cette ligne était un sarcophage en pierre avec son couvercle cintré extérieurement, et fixé par deux crampons de fer scellés en plomb: il renfermait le squelette d'un homme de moyen âge, sur la poitrine duquel était une *armilla* en bronze, de 10 cent. de diamètre, et qui portait à l'index de la main droite une bague d'argent d'un travail grossier, ayant pour chaton une onyx sur laquelle est gravé Apollon tenant le bras étendu sur un autel. A côté du squelette, qui sans doute est celui d'un chef de guerre, reposait son glaive ou coutelas, la boucle en fer incrustée d'argent qui avait attaché son ceinturon, et le couteau faisant le complément nécessaire de son armement. Le corps avait été enveloppé d'un manteau orné d'une frange d'argent, dont on a retrouvé les débris, ainsi qu'une longue épingle de même métal qui attachait le manteau sur la poitrine. Dans les premières années de ce siècle, on avait déjà

exhumé du même lieu d'autres tombes dont l'une contenait, avec des armes comme celles que j'ai décrites, une monnaie en or de Valentinien Ier. (364-375.)

En 1836, MM. le baron de Vincent, sous-préfet, et Dufrêne, découvrirent, à une faible profondeur, près de Rogéville, une ligne de tombeaux faits en pierre sèche et recouverts par des dalles. Parmi les ossemens qu'ils renfermaient, il y avait aussi des coutelas, des couteaux, des boucles, des vases funéraires, et, de plus, un collier remarquable par sa parfaite conservation : il est composé de grains d'émail de forme et de couleurs variées, comme ceux de Savonière, et d'une vertèbre de poisson ; le tout enfilé par une chaînette de cuivre à laquelle pendent deux cônes allongés, en corne colorée de vert, et ornés de dessins bizarres. Une monnaie de Gratien P. B. presque entièrement fruste. ℟. Barbare à genoux. Légende : *Reparatio Reipub.* est entre les deux cônes.

Tels sont les résultats des fouilles dont j'ai eu connaissance jusqu'à présent. Ces résul-

tats, comme on peut en juger, sont à peu près identiques, et donnent lieu à l'examen des deux questions suivantes qui ne sont pas sans quelque intérêt pour l'histoire des Gaules en général et pour celle de la Gaule belgique en particulier :

1°. A quel peuple ont appartenu les sépultures de Savonière, de Ferrière, de Vélu, de Rogéville et autres lieux du nord de la France ?

2°. A quelle époque remontent ces sépultures ?

1re QUESTION.

A quel peuple ont appartenu les sépultures de Savonière, de Ferrière, de Vélu, de Rogéville et autres lieux du nord de la France ?

Quelques savans, prenant en considération seulement les monnaies, les fibules et les divers ornemens qu'on trouve dans ces sépultures, leur ont assigné une origine romaine ; d'autres, à l'aspect des armes grossières qu'elles

contiennent, n'ont pas balancé à les attribuer aux Franks mérovingiens. Il suffira de rappeler quelles furent les armes offensives des deux nations pour prouver que celles-ci n'appartinrent ni à l'une ni à l'autre.

Le soldat romain (infanterie) portait en main une javeline. A son côté gauche pendait un glaive court, pointu, à double tranchant, et dont la poignée était protégée par une garde transversale en forme de croix. A sa ceinture était un poignard d'environ une paume de longueur (15 à 18 cent.[1]). Ces glaives, ces poignards ont-ils donc quelque ressemblance avec ceux que nous trouvons dans les sépultures du nord de la France? Aucune, sans doute. Nos glaives n'ont qu'un seul tranchant, et la longueur excessive de leur poignée sans garde, porte à croire qu'on les maniait à deux mains. Quant aux couteaux échancrés vers la pointe, loin de ressembler en rien aux poignards romains, ils semblent impropres à toute autre usage

[1] Josèphe, Guerre contre les Romains, liv. III, ch. VI.

qu'à découper les viandes. C'est ici le lieu de faire remarquer que les glaives, les poignards, qui devraient se rencontrer si fréquemment dans les sépultures des guerriers gallo-romains, y sont au contraire infiniment rares. Quel peut en être le motif? C'est qu'il n'était pas et ne pouvait pas être d'usage, chez les Romains, d'enfouir les armes avec les guerriers; car, d'après leurs idées sur l'avenir, l'âme, soit qu'elle avait été innocente ou criminelle, passait après la mort, dans un lieu où les combats étaient interdits. Quant aux Germains, ils avaient une opinion toute contraire : la guerre et et les combats étant l'une de leurs principales jouissances en cette vie, ils devaient espérer pouvoir s'y livrer encore dans une autre; la mort même ne devait donc pas les séparer des armes qu'ils avaient portées.

Quant aux inductions que l'on voudrait tirer de la présence de monnaies romaines dans une sépulture pour en déterminer l'origine, elles ne seraient nullement plausibles. On sait en effet qu'on en trouve de toutes

les époques dans les tombeaux gallo-romains, germains, et même dans ceux des Franks de l'époque mérovingienne. Que penser des colliers d'émail ou de succin? appartiennent-ils aux Gallo-Romains? Non sans doute; car ils sont d'un travail tellement grossier, que l'art chez ce peuple n'a jamais pu descendre aussi bas : on conclura donc de ces observations que nos sépultures sont celles de peuplades de la Germanie qui sont venues s'établir dans le nord des Gaules.

Mais ces peuplades faisaient-elles partie de la coalition franke?

La description des armes frankes prouve le contraire. C'était l'*angon*, ou lance dont la pointe est accompagnée de deux lames repliées; la *framée*, espèce de javelot qui se lançait à douze ou quinze pas; la *franciske*, hache à simple ou à double tranchant, enfin le glaive long, tranchant des deux côtés, et à poignée munie d'une garde et d'un pommeau[1]. On voit que ces armes ne res-

[1] Hist. Byzant., in-fol., p. 40.

semblent en rien à celles dont nous nous occupons et parmi lesquelles on ne trouve pas de haches[1].

Mais on sait que dans les plaines sablonneuses qui s'étendent entre le Rhin et le Danube, erraient des tribus qui se servaient d'un glaive redoutable nommé *ramsax*, évidemment le même que le *scramasaxe* de Grégoire de Tours. Comment cette arme était-elle faite? c'est ce qu'il nous apprend : « Le roi Sigebert, dit-il, étant arrivé à sa

[1] Voir pl. 1re, fig. 1 et 3, un fer de javeline et une fibule trouvés, avec plusieurs monétaires, dans une sépulture mérovingienne, près de l'ancienne abbaye de Beaupré (Meurthe), ainsi qu'un glaive dont la lame, brisée en partie, devait avoir originairement 1 mèt. 50 cent. de longueur sur 0 mèt. 16 c. de largeur. Sa poignée, y compris la garde et le pommeau, avait 0 mèt. 14 cent. (pl. 3, fig. 4). Quant au fer de javeline, il était long de 0 mèt. 60 cent.

Le squelette avait sur la poitrine deux plaques en or, d'un titre très-bas et de 30 cent. environ de diamètre, fixées sur d'autres plaques en fer et à crochet que la rouille a détruites et qui attachaient une dalmatique telle qu'on en portait sous la première et au commencement de la seconde race. L'une des plaques d'or a été brisée; l'autre fait partie de mon cabinet. Elle est surchargée de torsades et de filigranes au milieu desquels sont serties neuf pierres ou plutôt neuf fragmens de verre coloré et de nacre dont le poli est assez bien conservé (voir pl. 3, fig. 3).

« maison royale de Vitry, toute l'armée se « rassembla autour de lui, et, l'ayant placé « sur un bouclier, ils l'établirent roi au-dessus « d'eux. Alors deux serviteurs armés de *forts « couteaux* vulgairement appelés *scrama-« saxes*, qui étaient empoisonnés, s'appro-« chent du roi et lui percent les deux côtés à « la fois[1]. » Cette explication que l'écrivain gaulois croit devoir donner à des Franks, prouve que le *scramasaxe* n'était pas une arme à leur usage, mais probablement à celui d'autres peuplades germaines qui les avaient suivis dans les Gaules. Les *scramasaxes*, ainsi que les colliers en émail, se rencontrent en effet, plus communément encore qu'en France, dans les sépultures antiques de la Bavière et des bords du Rhin; il est donc probable que c'est de cette contrée que les guerriers germains à la solde de l'Empire en auront apporté l'usage. On sait que les empereurs leur concédaient souvent des territoires sur les frontières les plus exposées aux invasions, et

[1] Lib. III, § LII. Les cannelures de la lame de ces couteaux les rendaient très-faciles à empoisonner.

principalement sur les bords du Rhin, où les terres dévolues au fisc, par suite de l'abandon qu'en faisaient journellement les Gallo-Romains, étaient très-considérables. Les nouveaux colons prenaient le nom de *Létes*, et, tout en adoptant une organisation militaire assez rapprochée de celle des Romains, ils conservaient cependant leurs armes nationales, le couteau ou *hand-sax* qu'ils plaçaient à la ceinture, mais surtout le *ram-sax*, qui devait être d'un effet terrible quand on joignait l'ennemi de près, et qui, manié à deux mains par un homme vigoureux, ne pouvait rencontrer ni casque ni cuirasse qui lui résistât. Devenu soldat de l'Empire, la manufacture impériale de Trèves fournit au *Léte* des boucles de ceinturon en cuivre ouvragé ou en fer profondément incrusté d'argent; mais il conserva toujours le collier à grains de succin, de corne ou d'émail aux mille couleurs, qu'il avait apporté des bords du Danube et auquel il suspendait parfois une *bulla* ou quelque monnaie à l'effigie du prince régnant. Pendant la paix, le *Léte* habitait

avec sa famille sur les terres qui lui avaient été concédées à charge de service militaire. On ne saurait donc douter que les sépultures que l'on retrouve en grand nombre sur les frontières de l'Empire romain, et surtout dans la Gaule belgique qui était le plus exposée aux invasions des peuples d'outre-Rhin, ne soient celles de ces vieux guerriers.

2e QUESTION.

Quelle date peut-on assigner aux sépultures qui font le sujet de ce Mémoire?

J'ai dit que les monnaies romaines trouvées dans les sépultures antérieures à l'établissement du christianisme ne pouvaient fournir qu'un renseignement bien vague pour déterminer l'époque de l'enfouissement des corps; car ces monnaies, appelées alors *nauli*, étant destinées, suivant la croyance romaine, à payer le passage des fleuves infernaux, peu importait qu'elles fussent ou non à l'effigie de l'empereur régnant. Il n'en

fut pas, il est vrai, de même quand, par condescendance pour l'antique usage, les prêtres chrétiens permirent que l'on continuât à en déposer dans les sarcophages des fidèles [1]. Dès lors elles servirent à constater l'époque approximative du décès, et sont ainsi toujours à l'effigie du prince régnant, comme l'a observé le savant auteur de la *Roma sotterranea* [2]. Quant aux Franks et aux Germains, on ne voit pas qu'ils leur aient assigné cette destination, même après leur conversion à la religion chrétienne, car on trouve dans leurs sépultures, soit des monnaies impériales de toute époque, soit des monétaires que leurs chefs faisaient frapper en petit nombre. Il n'y a donc aucune conséquence fondée à tirer du Domitien M. B. dans le sarcophage de Savonière, mais il n'en est pas de même de

[1] La coutume de placer une pièce de monnaie dans la main des morts subsiste encore dans quelques cantons du Bourbonnais rapprochés des montagnes.

[2] Delli christiani, della primitiva chiesa non fu solito ponersi oro né sepolcri, se non quello ch' era tessuto nelle vesti; o quello ch' era negli anelli; overo qualchè medaglia, che per memoria de' tempi, ne' quali erano sepelliti, vi poneyano (lib. I, cap. xx, p. 21).

la monnaie en P. B. à l'effigie de Gratien, trouvée à Rogéville. Cette dernière n'étant par elle-même d'aucune importance ni par sa valeur réelle ni par sa conservation, ne pouvait être considérée comme un ornement, et cependant le Barbare qui la suspendait à son cou devait y attacher un certain prix. Quel en est le motif? C'est que ce Barbare avait adopté la croyance de ceux au service desquels il était, et que les Romains, chez qui la superstition était parvenue au plus haut degré d'absurdité sur le déclin de l'Empire, regardaient comme un talisman contre les sorts, les maléfices ou le *mauvais œil*, toute monnaie à l'effigie du prince régnant, qu'ils portaient à cet effet suspendue au cou au lieu de bulle. On peut voir, dans toutes les collections numismatiques, un grand nombre de pièces avec des bélières ou des trous percés pour cette destination. D'après ces considérations, les sépultures de Rogéville pourraient donc remonter au règne de Gratien, qui occupa le trône depuis l'an 375 jusqu'en 383. Nul prince, en effet, n'appela au service de

l'Empire un plus grand nombre de Barbares. Aux Germains qui faisaient depuis longtemps la force principale des armées romaines, il joignit des Alains, des Goths ou des Franks, qu'il ne tarda pas même à préférer à ses compatriotes; préférence malheureuse qui finit par lui coûter la vie. Déjà son prédécesseur, Valentinien, dont on a aussi trouvé une monnaie à Pierre-lez-Toul, tout en faisant la guerre aux Germains, en avait admis un grand nombre dans ses armées, indépendamment de ceux qu'il avait établis comme *Létes* sur les frontières des Gaules. Les monnaies de ces deux empereurs, et celles de Valens que j'ai aussi trouvées dans des sépultures de même sorte, peuvent donc leur fournir une date certaine, et si l'on prend en considération la grossièreté des objets qu'elles renfermaient, ainsi que la forme et la nature des armes, on pourra en conclure avec quelque certitude que ces sépultures remontent à la fin du IVe siècle de notre ère.

SCARPONE.

En décrivant précédemment [1] les nombreux points fortifiés que les Gallo-Romains avaient échelonnés sur les rives de la Moselle supérieure, et qui formaient avec cette même rivière une ligne de défense formidable contre les invasions des tribus germaines, j'ai cru devoir, attendu leur importance stratégique, entrer dans des détails spéciaux sur les camps et les lignes de circonvallation qui couronnaient les hauteurs autour de Scarpone. On a pu juger par ce que j'ai dit de leur immense développe-

[1] T. 1er, page 55 et suiv.

ment sur la rive droite du fleuve, là où campait l'armée d'Attila, de l'importance de l'armée de ce chef. On a pu également apprécier les travaux non moins remarquables que les Gallo-Romains avaient exécutés sur la rive gauche, afin de défendre le passage de la rivière par Scarpone ; il reste maintenant à rechercher ce que fut cette ville dans les temps anciens, et ce qu'elle devint au moyen âge ; il reste surtout à décrire les nombreux objets antiques qui ont été trouvés à diverses époques parmi ses ruines.

Scarpone, plus qu'aucune autre ville romaine de nos contrées, devait attirer de bonne heure l'attention des savans modernes ; car, tandis que les restes de l'antique *Tullum* avaient entièrement disparu sous les constructions modernes, et que les édifices de *Nasium*, la seconde ville des Leuks [1], se détruisaient lentement loin des routes fréquentées, les remparts de Scarpone, ses digues, les bases de ses monumens étaient encore debout et

[1] Ptolémée, Geogr.

frappaient constamment les regards des nombreux voyageurs qui allaient de Metz à Nancy; aussi, dès le XVI[e] siècle, Ortélius en fait-il mention [1]. Plus tard, Chifflet [2], les RR. PP. Benoît Picard [3] et Lejeune [4], leur consacraient de savans articles, et D. Fangé, neveu et successeur de D. Calmet, enrichissait sa Notice de la Lorraine d'une dissertation sur Scarpone, extraite presqu'en entier d'un Mémoire sur cette localité, que lui avait adressé le P. Lebonnetier, curé et prieur du lieu. J'ai parlé plus haut des manuscrits [5] que ce respectable ecclésiastique a laissés sur Scarpone et son histoire, mais quelque pré-

[1] Ortelius et Vivianus, Itin. Anvers, 1575.
[2] Vindic. Hispan, p. 72.
[3] Hist. de la ville et de l'évêché de Toul.
[4] Notice insérée dans le *Wallerius Lotharingiæ*.
[5] Nous avons dit que M. Lamoureux, de Nancy, en avait fait un extrait inséré dans les tom. VIII et X des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.

Les Mémoires du P. Lebonnetier se composaient de plusieurs cahiers qui ont été perdus ou dispersés à sa mort. La bibliothèque de Nancy en possède quelques-uns, et ce sont ceux-là dont M. Lamoureux a donné l'extrait. Un autre cahier est aujourd'hui en la possession de M. d'Hauzen, qui a bien voulu me le communiquer. Il contient quelques détails curieux et inédits que j'ai cru devoir reproduire ici.

cieux que soient les renseignemens qu'ils contiennent, on ne doit cependant les admettre qu'avec réserve, car il est facile de voir que l'auteur se laisse souvent entraîner trop loin dans le champ des conjectures par son ardent patriotisme de localité et son imagination trop vive.

Dans les derniers temps, Scarpone a aussi été le sujet des investigations de plusieurs savans lorrains : MM. Denis, Mansuy, Mathieu, de Ladoucette et C. de Saulcy lui ont consacré des notices plus ou moins étendues[1]; mais tous ces documens sont restés épars et incomplets; beaucoup de fragmens antiques n'ont jamais été décrits; beaucoup d'autres l'ont été d'une manière inexacte: c'est donc un travail à peu près nouveau que l'histoire que l'on va lire de cette Scarpone dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un nom, quelques pierres, des monnaies et des tombeaux.

[1] J'ai aussi adressé, en 1831, à la Société royale des Antiquaires de France une lettre sur les antiquités de Scarpone. Elle est insérée dans le tome X des Mémoires de cette Société.

ORIGINE DE SCARPONE.

L'origine de Scarpone, ainsi que celle d'un grand nombre de villes, se perd dans la nuit des temps, nuit que les chroniqueurs du moyen âge ont rendue plus épaisse encore en remplaçant les faits qu'ils ignoraient par les bizarres chimères qu'enfantait leur imagination. Nous laisserons donc de côté le Troyen *Serpanus* arrivant des rivages de l'Asie-Mineure sur ceux de la Moselle pour y fonder Serpane ou Scarpone [1]. Loin de re-

[1] Chronique de Metz, par Philippe de Vigneule, depuis l'an du monde 2659, jusqu'à l'année 1526 de Jésus-Christ. — Chronique en vers de J. Châtelain, plus connue sous le nom de Chronique de saint Clément.

monter à une époque aussi reculée que celle de la prise de Troie, il est même fort douteux, quoi qu'en aient dit certains écrivains, que Scarpone ait existé antérieurement à la conquête des Gaules. Quelques haches en silex bleuâtre, quelques monnaies gauloises trouvées en fouillant le sol, telles sont, en effet, les seules preuves fournies à l'appui de cette assertion, et certes elles sont d'une bien faible valeur, car personne n'ignore que l'usage de ces instrumens en silex, ainsi que celui des monnaies gauloises, a subsisté dans le pays longtemps encore après son occupation par les Romains.

Mais lorsque Auguste eut fait établir ce réseau de magnifiques chaussées qui unissait à l'Empire romain sa nouvelle conquête, les ponts jetés sur les rivières furent pendant longtemps l'objet d'une défense spéciale et durent être gardés par des stations militaires : or l'une de ces chaussées, celle qui conduisait de *Durocortorum* (Reims) à *Divodurum* (Metz), traversait la Moselle au-dessous de la côte de Gellamont, où cette

rivière, divisée en plusieurs bras, présentait de grandes facilités pour l'établissement de ponts en pierre qu'on ne tarda pas à y construire. D'autres voies secondaires convergèrent vers ce point. Des maisons s'agglomérèrent dans les îlots formés par la rivière; les Gaulois et les soldats romains s'y établirent, et il est probable que tel fut le commencement de cette Scarpone, qui devint plus tard l'une des principales villes du pays des Leuks. Avant d'en tracer l'histoire, il convient de faire connaître les voies qui y aboutissaient et qui, non moins que le cours d'eau qui la traversait, contribuèrent à lui donner la grande importance qu'elle devait acquérir plus tard.

VOIES ROMAINES.

L'Itinéraire d'Antonin [1], la Table Théodosienne [2] et l'anonyme de Ravenne [3], qui font mention de Scarpone, sont d'accord pour en fixer la position à dix lieues gauloises (15 milles romains) de *Tullum*, Toul, et à quatorze lieues (21 milles romains) de *Divodurum*, Metz. La grande voie militaire qui conduisait de l'une à l'autre de ces cités traversait la Moselle à Scarpone sur quatre ponts en pierre. Dans l'intérieur de la ville, cette voie était formée d'une couche de béton fait en chaux mêlée de gravier et

[1] 2e Itin. Wesseling, pag. 364-365.
[2] Seg. 1.-C., Seg. 2-A.
[3] Anonymi. Raven., lib. IV.

ayant 5 mèt. de largeur sur une épaisseur telle qu'on avait pu ménager au dedans un canal de 1 mèt. 33 cent. en carré pour l'écoulement des eaux. Au sortir de la ville et sur les bords de la voie, étaient espacées des bornes hautes d'environ 1 mèt. et enfoncées à moitié dans le béton ; elles servaient de marchepied à ceux qui voulaient monter à cheval. A partir du mur d'enceinte, la voie était en pierres posées de champ et disposées sur deux ou trois couches dont la supérieure était recouverte de gravier; mais, sur les points qui se trouvent à une grande distance des carrières, on ne voit plus qu'une seule couche de pierres servant de *statumen* à un lit de gros gravier épais de 1 mèt. et bordé d'un rang de pierres posées de champ [1].

Au-dessous de la colline de Sainte-Geneviève, la voie a été détruite en partie par la déviation du cours de la Moselle, mais elle reparaît près de Mousson, où l'on peut voir encore les restes d'un fort qui servait

[1] D. Calmet, Not. de la Lorraine.

à défendre l'entrée de la vallée. Il est situé à l'angle des bois de Fay, et on le désigne dans le pays sous le nom de *Redoute-le-Renard*. Son origine romaine ne paraît pas douteuse [1].

A partir de ce point, il est facile de suivre la voie jusque au-dessous des Ménils. Elle traversait ensuite le ruisseau de Mardigny à un gué dont le fond est rendu solide par le moyen d'un massif en béton. Près de ce gué, on voyait encore en 1761, dit le P. Lebonnetier, beaucoup de débris d'habitations romaines. La même voie se retrouve très-apparente dans les bois de Cheminot, de Sailly et de Loinville; elle passe ensuite à Coin-sur-Seille et à la ferme Pragotte, où elle se perd pour reparaître entre Augney et Marly, puis auprès du château de Lagrange-aux-Ormes. De là elle aboutissait à Metz, où elle entrait par la porte dite *Scarponaise*. En 1760, on voyait encore à Coin, à Grozieux et auprès de l'église de Saint-Privat,

[1] Mansuy, Not. sur l'ancienne Serpanne.

localités traversées par cette voie, beaucoup de fragmens de tuiles à rebords et de poterie ainsi que des parties de ciment verni et poli [1], et autres restes d'habitations antiques. En jetant les yeux sur un plan de cette voie, on remarque que, contrairement à la coutume des Romains, elle décrit, sans nécessité apparente, un zigzag très-prononcé, au lieu d'une ligne droite. Passons maintenant à la partie de la même voie qui allait de Scarpone à Toul.

En 1778, lorsqu'on rétablissait le pont dit *de la Croix Saint-Nicolas*, sur la route de Nancy à Dieulouard, on trouva à environ 100 mèt. de ce pont, et sur le revers occidental du chemin, un fragment de colonne milliaire de 1 mèt. de longueur, avec l'inscription :

M.RCA
AURELI
P. FELIXIA
P. M.
C. II. P. P. C. P.
CMLX.

[1] Mém. inédits du P. Lebonnetier.

Cette colonne, suivant le P. Lebonnetier, avait dû être érigée à l'endroit où la voie commençait à décrire une courbe pour entrer dans Scarpone; mais que signifie le millésime CMLX, 960? Lebonnetier croit que c'était la distance qui sépare Toul du lieu où la colonne a été trouvée. A quarante pas de cette colonne, dit-il, devait commencer la ville; car, en ajoutant 40 à 960, on trouve les 10 milles indiqués dans les itinéraires de Toul à Scarpone [1].

Cette observation paraît peu fondée. D'abord les deux nombres réunis font mille, et non pas 10 milles; puis la distance de Toul à Scarpone n'est pas de 10 milles, mais de dix lieues gauloises [2] ou 15 milles romains. Les chiffres CMLX ne peuvent donc marquer que la distance *ab urbe milliario*, ou à partir de la colonne milliaire qui, suivant l'usage, devait se trouver au milieu de Scarpone.

[1] Mém. de la Société des Antiq., t. VIII, p. 187.

[2] La *leuca*, ou lieue gauloise, était seule en usage dans la Celtique et la Belgique à partir de Lyon. (Baron Walckenaer, Géogr. anc. des Gaules, tom. II, Intr., p. 47.

Au sortir de cette ville, la voie antique se dirigeait en droite ligne sur Toul, en traversant les territoires de Saizeray (Cæsaris Arcæ), de Rosière-en-Haye, de Jaillon (Gávillo) et de Francheville où elle est encore apparente en beaucoup de lieux. On a trouvé en 1760, sur le bord de cette voie et non loin de Saizeray, deux statuettes de Mercure, l'une en argent, l'autre en bronze, ainsi qu'une figurine représentant, dit-on, une divinité inconnue assise sur un dromadaire.

En enlevant, en 1738, non loin de Rosière-en-Haye, les matériaux de la voie romaine pour remblayer la route actuelle, on découvrit un grand nombre de monnaies impériales.

J'ai dit précédemment qu'à Jaillon on voyait encore les restes d'un camp romain d'une grande étendue, et qu'à Francheville s'élevait jadis, au milieu d'habitations romaines, un cippe en l'honneur d'Apollon et de trois autres divinités. Telle était la voie qui conduisait à Toul, la métropole du pays. ne semble-t-il pas que les antiquités romaines

aient été espacées sur son parcours afin de la faire retrouver, au cas où elle serait un jour perdue ?

Outre cette grande voie militaire, trois autres fort importantes, mais dont les itinéraires ne font pas mention, aboutissaient encore à Scarpone.

La première venait d'*Argentoratum*, Strasbourg, en passant par *Decem Pagi* et Marsal. Là elle se divisait en deux branches dont l'une allait à Metz par *Ad Duodecimum* Delme ; l'autre se dirigeait à peu près en droite ligne sur Scarpone, en traversant les territoires de Manhoué, Moivron, Sivry et Villeauval [1].

La seconde voie dont on trouve les premières traces à Autrepierre *Altera Petra*,

[1] Elle est connue aujourd'hui sous le nom de chemin Saulnaire ou de chaussée Brunehault. Suivant une tradition locale rapportée par D. Calmet, cette reine aurait été noyée dans la Moselle en la traversant auprès de Scarpone. Partout où elle passait, dit-on, les rivières se durcissaient sous les roues de son chariot traîné par des bœufs. Son cocher, ayant reçu l'ordre de passer ainsi la Moselle, lui représenta que ce serait tenter Dieu. *Veuille ou non veuille*, dit la reine impie, *passe toujours*. Elle fut aussitôt submergée en punition de ce blasphème. On ignore ce qui a pu donner lieu à cette fable.

près de Blamont, passait à Léaumont, suivait le sommet des coteaux jusqu'à Varengéville, traversait le territoire des communes de Lenoncourt et de Cercueil où elle est encore très-apparente [1], et, tournant la colline ainsi que le camp romain de Dommartemont, suivait probablement les rives de la Meurthe et de la Moselle jusqu'à Scarpone.

La troisième voie partait de la station romaine du mont Hiéraple, si célèbre par les nombreuses antiquités qu'on y a trouvées. Elle coupait à angle droit une grande voie militaire qui allait de Strasbourg à Metz, puis, traversant la Seille entre les villages de Port et de Clémery, elle entrait dans Scarpone.

Toutes ces routes, qui n'étaient pas classées parmi celles plus importantes que l'on nommait *viæ militares*, ne servaient guère qu'à faciliter les relations de commerce et les rapports d'un lieu à un autre, et répondaient à celles qu'on désigne aujourd'hui sous

[1] On la désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Chemin Romain*.

le nom de *chemins de grande communication.* Toutefois elles étaient construites, comme tous les ouvrages de cette époque, avec un soin particulier, et leur solidité est remarquable, ainsi qu'on peut en juger par les parties qui sont conservées intactes dans tous les lieux boisés que ces voies traversaient.

Benoît Picard, dans son Histoire de la Ville et du Diocèse de Toul[1], donne l'inscription suivante qui a été trouvée de son temps à Scarpone :

IIII. VIR VIARUM CURAND
SABELLVS V. S. P. M. [2]
SCARP. CIV. LEUC.

Il y avait donc dans la cité de Scarpone, comme à Rome et dans toutes les grandes villes de l'Empire, des *quartum viri* chargés de l'entretien des voies publiques. On sait

[1] Page 12.

[2] Le P. Lebonnetier et son abréviateur ont substitué une L au P qui est la pénultième sigle de cette ligne. Les sigles V. S. P. M. se lisent : *votum solvit ponendum monumentum.*

qu'on choisissait ordinairement ces magistrats parmi les hommes d'une condition relevée, et que des personnages investis des plus hautes dignités se glorifiaient d'ajouter à leurs titres celui de *quartum vir viarum curandarum.*

ÉTAT ANCIEN DE LA CITÉ.

SES ÉDIFICES MUNICIPAUX ET RELIGIEUX.

§ 1er. — Etat ancien.

Autant qu'il est possible d'en juger par les ondulations du sol et par ce que l'on connaît des ponts qui joignaient ensemble les divers quartiers de Scarpone, cette ville était bâtie sur cinq îlots dont les deux premiers, mesurés du sud au nord, avaient environ 500 mèt. de longueur et les trois autres 400 mèt. du nord-ouest à l'est. C'est entre ces derniers et les vignes de Dieulouard qu'étaient les principaux édifices, comme les temples, les bains, et le

fort devant lequel s'élevaient trois grands monumens de forme pyramidale qui annonçaient au loin l'entrée de la cité leukoise. Quant aux autres îlots, qui communiquaient entre eux par quatre ponts en pierre [1], et sans doute aussi par plusieurs en bois, ils étaient couverts d'habitations particulières. Des tuiles plates à rebords, des briques et divers débris indiquent qu'un grand nombre d'autres habitations s'étendaient encore au loin dans la plaine, à partir du coteau de Sainte-Geneviève jusqu'à celui de Gellamont, au pied duquel est bâti Dieulouard. Les Deux-Mosces [2], où l'on a trouvé beaucoup de tuiles et de monnaies antiques, sont situés à l'orient de laville, et paraissent en avoir fait partie. Tel était l'aspect général de Scarpone, dont on peut apprécier l'immense étendue, bien que cette ville

[1] Voir ce que j'en ai dit t. Ier, p. 99.

[2] La grande et la petite Mosce sont deux hameaux qui ont été abandonnés et détruits au commencement du XIVe siècle; on voit près du bord de la Moselle un moulin construit sur l'emplacement de la grande Mosce et dont il a gardé le nom.

n'ait jamais eu les sept lieues de tour que lui suppose la tradition [1].

Scarpone, dont le sol est aujourd'hui élevé de 1 à 2 mèt. au-dessus des plus grandes inondations, au moyen de débris de toute espèce provenant des anciennes constructions, était autrefois au niveau de la prairie qui l'entourait, et aurait couru le risque d'être submergé et détruit lors des crues extraordinaires de la Moselle, sans les travaux d'art qui le protégeaient. C'était d'abord au nord-ouest, une digue de 120 mèt. de long sur 2 de large, construite en pierres et renforcée par un double rang de gros pilotis. Une seconde digue au nord maintenait dans son lit le cours vagabond du fleuve; enfin une troisième s'étendait le long de sa rive, au lieu

[1] Les cantons environnans où l'on a trouvé des débris d'habitations romaines sont : 1° *au-dessus de la Justice*, entre Dieulouard et le bois de Liegct; 2° depuis la chaussée moderne de Dieulouard à Belleville, près la Croix Saint-Nicolas; 3° entre Scarpone et Loisy, et à *Saint-Firmin*; 4° au *Chenilmail*: 5° près le chemin de *Marie-au-Bac*; 6° près de la Fontaine du *Pré-le-Chapon*; 7° près la digue de *Blenold*; 8° en *Rolle*, près d'Atton, sous la voie romaine, etc. (Manuscr. du P. Lebonnetier.)

dit le *Saulcy des Vannes*. On voyait encore les pilotis de cette dernière en 1730[1].

Les maisons de Scarpone, bâties pour la plupart en pierres, étaient divisées en chambres de 4 à 5 mèt. en carré dont l'aire, formée d'un blocage cimenté et recouvert d'un vernis rouge, adhérait si bien aux murs et était d'une densité telle que les eaux qui filtraient au travers des terres ne pouvaient la pénétrer. Plusieurs pans de murs avaient encore 3 mèt. de haut, et étaient ornés de peintures à fresque.

Scarpone, grâce à sa riante situation, à la fertilité de la plaine qui l'environne, mais surtout grâce à son fleuve, au moyen duquel les riches produits de la Germanie et des côtes de l'Océan pouvaient remonter à peu de frais, par le Rhin, jusque dans ses murs, Scarpone, dis-je, s'accrut en population et en étendue, malgré le voisinage de la puissante capitale du pays médiomatricien et de celui de Toul, chef-lieu de l'administration leukoise.

[1] Mém. de la Soc. roy. des Ant. de Fr., t. VIII.

Mais s'il fut plus étendu et plus peuplé que cette dernière et même que Nasium, il leur cédait de beaucoup sous le rapport des produits des arts, ainsi que sous celui du luxe et de l'élégance des constructions. A quelques exceptions près, les morceaux d'architecture et de sculpture qu'on y a trouvés appartiennent au IIIe siècle ou même aux temps postérieurs, et annoncent une décadence plus ou moins avancée. Les monnaies d'or et d'argent y sont fort rares; on peut en dire autant des objets mobiliers en bronze. Il paraît même qu'on y faisait peu d'usage de ces vases de luxe en terre rouge sigillée, dite *terra campana*, dont les fragmens sont si communs à Toul, à Grand, à Nasium et à Sion (Semita). On peut en conclure que la prospérité de Scarpone ne commença qu'assez tard et fut entièrement commerciale.

Cependant, si l'on en croit le P. Lebonnetier, cette ville aurait possédé un obélisque, sorte de monument bien rare dans les Gaules, où jusqu'à présent on n'en avait signalé que deux : ceux d'Arles et de Trèves.

§ 2. — Obélisque.

« Lorsque j'arrivai à Scarpone en 1748, « dit le vénérable historien de cette ville, je « trouvai sur les bords de la Moselle deux « énormes masses de maçonnerie antique, « et j'appris des habitans du lieu qu'en 1715 « un propriétaire de Dieulouard avait scié et « cassé trois grands morceaux d'un obélis- « que que l'on nommait la *Grande-Roche*, et « qui avait encore plus de 40 pieds de lon- « gueur. Ce renseignement se trouva con- « firmé par la lecture que je fis d'un manu- « scrit du P. Benoît Picard, intitulé: Histoire « du Diocèse de Metz[1], où se trouve ce pas- « sage: J'ai vu un obélisque qui fut élevé dans « Scarpone en l'honneur de Constantin-le- « Grand. On avait figuré sur le soubassement « la victoire qu'il remporta sur Maxence et « son entrée dans Rome. Cette pierre, qui « était négligée sur le bord de la rivière, « était rompue en trois. »

[1] Un vol. in-fol. de 437 pages, à la Bibliothèque de Metz.

« En 1759, on acheva la destruction de la « maçonnerie qui servait de base à l'obélis- « que. Elle se composait de moellons alter- « nant avec plusieurs couches de briques « rayées sur une de leurs faces, longitudina- « lement et latéralement. Les raies, qui pa- « raissent avoir été faites avec une espèce de « peigne, servaient à faire mieux adhérer le « mortier, et seraient sans doute d'un bon « usage dans nos constructions modernes « militaires ou civiles.

« Indépendamment des moellons et des « briques qui formaient cette maçonnerie, « il s'y trouvait encore un grand nombre « de pierres creusées en façon d'auge, qui « avaient sans doute servi à des sépultures, « puis des pierres tumulaires avec et sans « inscriptions [1]. » Ne peut-on pas conclure de l'emploi de ces monumens, jadis si vénérés, à un usage profane, que le paganisme était totalement détruit à Scarpone sous Constantin-le-Grand ? On a vu plus haut

[1] Mém. de la Soc. roy. des Ant. de Fr., t. VIII, p. 182.

qu'il en avait été trouvé de semblables dans les fondations du fort de cette ville.

Aux côtés de l'obélisque érigé en l'honneur du vainqueur de Maxence, s'élevaient deux pyramides en maçonnerie revêtue en pierres de petit appareil, comme l'aqueduc de Jouy. L'une était quadrangulaire, l'autre triangulaire, et, suivant le P. Lebonnetier qui en a mesuré les restes, elles devaient avoir originairement au moins 11 mèt. de hauteur. Ces trois monumens étaient disposés en ligne dans la direction de l'est à l'ouest et à 30 mèt. l'un de l'autre. Ils faisaient face, du côté du nord-ouest, à la porte d'entrée du fort dont ils n'étaient éloignés que de 15 mèt.

§ 3. — Bains.

Les bains étaient, on le sait, indispensables aux Romains, et ils en avaient tellement répandu l'usage dans les Gaules, qu'indépendamment des établissemens publics où on al-

lait les prendre, il y avait peu de *villa* de quelque importance qui ne possédât aussi son *Balneum* particulier, souvent orné de colonnes de marbre, de mosaïques ou de peintures à fresque. Scarpone en comptait sans doute un grand nombre dans son enceinte; cependant on n'a encore trouvé les restes que d'un seul. C'est un hypocauste de 3 mèt. 30 c. en carré, dont la voûte en brique était enfoncée. Cette voûte était supportée par des piliers ronds ou carrés, faits de briques superposées et unies; quant à celles qui formaient le pavé et les parois latérales, elles étaient ornées de cannelures allant diagonalement. La chaleur arrivait au *tepidarium* par des tuyaux en terre cuite qui traversaient la voûte[1].

§ 4. — Arc de triomphe.

Il y a au Musée de Nancy un fragment de bas-relief assez bien sculpté qui a été trouvé

[1] D. Calmet, Not. de la Lorraine, art. *Scarpone*.

dans les substructions de Scarpone; il mérite l'attention des antiquaires. On y voit trois mains avec l'avant-bras étendu : deux de ces mains semblent porter en avant, comme si elles offraient une libation, un vase à boire à base arrondie, cerclé au milieu et évasé à son embouchure. La troisième main, dont l'index et l'auriculaire sont seuls étendus, tient un objet indéfinissable, mais qui a quelque rapport avec une lame courte, taillée en bizeau à sa partie supérieure et en torsade à l'inférieure.

Quel sujet représentait ce bas-relief? Peut-être la découverte de quelque autre de ses fragmens viendra-t-elle nous en instruire. Quant à l'édifice auquel il a appartenu, il devait être de proportion colossale, à en juger par les personnages, qui sont de grandeur naturelle. Etait-ce un temple ou un arc de triomphe? Je pencherais pour le dernier; car, de tous les autres fragmens d'architecture qui ont été trouvés jusqu'à présent sur les lieux et dont nous allons parler, aucun ne peut, d'après ses propor-

tions, avoir appartenu à un temple de grande étendue.

§ 5. — Bas-Reliefs.

Le voyageur Ortélius, d'Anvers, vit, à son passage à Scarpone en 1575, un bas-relief en marbre qui était encastré dans le mur d'une habitation particulière. Ce morceau, œuvre d'un ciseau habile, représentait, dit-il, une femme vêtue d'une longue robe à bordure, *stola*, serrée au-dessus des reins, et dont la tête et les épaules sont couvertes d'un grand voile, *peplus*. Elle est assise sur une jument qui allaite son poulain, et elle tient sur ses genoux un panier rempli de fleurs et de fruits. Ortélius a fait graver ce bas-relief[1].

Plus tard, ce morceau de sculpture ayant été extrait du mur pour être transporté à Luxembourg, on découvrit à sa face postérieure un autre bas-relief représentant un

[1] Ortélius et Vivianus, Itiner., p. 44.

paysan vêtu du sagum gaulois et coiffé du chapeau pointu, *cucullus*, en usage chez les Romains de la classe inférieure. Il tient un fouet de la main droite, et dirige de la gauche le manche d'une charrue attelée de deux bœufs. Ces deux bas-reliefs ont été dessinés par le P. Wilthem, jésuite[1], et sont figurés dans la notice de D. Calmet[2]. Ils n'étaient accompagnés d'aucune inscription. Celle qui, au dire du P. Lebonnetier, se voyait au-dessous du premier bas-relief dont il vient d'être parlé, n'y était qu'accidentellement, et elle n'a du reste aucun rapport avec lui : c'est une inscription purement funéraire, que l'on verra plus loin sous le nº 23.

Les opinions diffèrent sur le sujet de ces bas-reliefs. Suivant D. Calmet, c'est un paysan et une paysanne qui se sont fait ainsi représenter avec leur costume ordinaire; le premier conduisant sa charrue, la seconde

[1] Wilthem, Luxembourg, l. V, c. 5, manusc.

[2] Tom. II, pag. 449, et pl. 3, fig. 18 et 19 du t. Ier.

portant des légumes et des fruits au marché. Mais cette longue robe ornée d'une riche bordure convient-elle à une femme de la campagne? de simples paysans se seraient-ils fait ériger un monument en marbre, le seul de cette nature qu'on ait encore trouvé à Scarpone, et aurait-on choisi, pour le faire, l'artiste sans doute le plus habile de la ville? Cette supposition ne paraît pas admissible.

Le P. Wilthem conjecture avec plus de vraisemblance que cette femme richement vêtue, et qui tient un panier de fleurs et de fruits, est la déesse Pomone ou Cérès, ou Ops; elle serait donc, ainsi que le cultivateur, un symbole de la fécondité de la plaine scarponaise [1].

Le style et l'exécution remarquable de ces bas-reliefs me font penser qu'ils dépendaient de quelque édifice monumental, et l'emploi du marbre, si rarement mis en usage dans les

[1] *Ib. loc. cit.* Ortélius et Vivianus rapportent qu'on croyait à Scarpone que cette femme était une reine du nom de de *Sarpinia*, regardée sans doute comme la fondatrice de la ville.

constructions de Scarpone, vient à l'appui de mon opinion. Mais cette femme est-elle une déesse? Je ne vois rien qui puisse le faire supposer; car, à l'exception du panier de fruits, elle n'a aucun des attributs qui caractérisent ordinairement les divinités romaines. Je pense donc que l'un et l'autre bas-relief faisaient partie d'une suite de scènes allégoriques et zodiacales représentant les divers travaux agricoles de l'année, qui ornaient quelque édifice public. Cette femme assise sur une jument qui allaite, serait l'équinoxe du printemps et le symbole de la reproduction générale des êtres; le paysan conduisant sa charrue figurerait l'équinoxe d'automne, époque à laquelle on prépare les terres pour l'ensemencement.

TEMPLES. — DIVINITÉS.

J'ai dit plus haut que les temples de Scarpone se trouvaient réunis pour la plupart dans ce même îlot où, vers la fin du IV[e] siècle de notre ère, on construisit un fort. Le plus vaste de ces temples n'avait qu'environ 8 à 9 mèt. de haut, ainsi qu'on peut en juger par un chapiteau et une portion de frise d'ordre composite qui en proviennent et qu'on a employés pendant le siècle dernier à la décoration du clocher de Scarpone [1]. On lisait sur la frise une inscription épigraphique en lettres onciales dont on ne peut deviner le

[1] Musée des Ant. de Nancy.

sens. Quant aux murs du temple, ils étaitent en maçonnerie et n'avaient que 1 mèt. d'épaisseur au-dessous de la corniche; mais les faces latérales étaient renforcées par des pilastres très-saillans en pierre de taille.

On a trouvé dans les décombres de l'édifice une statue très-mutilée, et l'on ne saurait douter que ce ne soit celle du dieu qu'on y adorait. Elle a sur les épaules une chlamyde ornée à son extrémité inférieure d'un gland qui retombe sur la cuisse. Le bras droit est étendu, et dans la main gauche on croit distinguer un vase. Cette statue, à laquelle manquent la tête et les jambes, a 1 mèt. 33 cent. de hauteur. Le P. Lebonnetier croit qu'elle représentait Bacchus.

A côté du temple, on a découvert une salle de 6 mèt. en carré, dans laquelle étaient entassés une prodigieuse quantité d'ossemens de bêtes à cornes. C'était là sans doute que l'on jetait les débris des victimes immolées en sacrifice dans le temple, et il semble, d'après ce dépôt et d'autres de même espèce que j'ai remarqués ailleurs, que les restes

des victimes ayant reçu une sorte de consécration par suite de leur offrande aux dieux, on se croyait dès lors obligé de les soustraire à tout contact profane. Des fouilles faites en 1780, à peu de distance de cette dernière salle, ont mis à découvert un ædicule de 5 mèt. en carré, dont les murs étaient revêtus en pierres de petit appareil. Parmi les décombres qui le remplissaient, on a trouvé:

1°. Le torse d'une statue d'Apollon. Le dieu tient une lyre de la main gauche. Il était assis sur une pierre taillée en cul-de-lampe qui adhérait à l'une des parois intérieures de l'ædicule. La tête, les jambes et le bras droit n'ont pas été retrouvés.

2°. Un autel cylindrique de 0,80 cent. de haut. Sa base est d'ordre dorique.

3°. Une table ronde en pierre, de 0,92 cent. de diamètre; elle était supportée par un pied aussi en pierre et taillé en fuseau qui pénétrait dans la table, comme dans le dallage du sol, au moyen de mortaises.

Ces tables monopodes, que l'on nommait *anclabris*, servaient aux sacrifices, et c'est sur

elles que les prêtres avaient coutume de déposer les victimes égorgées pour les dépecer. Les Bénédictins de Dieulouard en avaient déjà découvert une autre lors d'une fouille qu'ils firent opérer à 20 mèt. environ de l'ædicule dont il est question. Elle était ensevelie sous des fragmens de sculpture, des chapiteaux, des bases de colonne et autres débris d'un temple qui s'élevait en ce lieu.

Il y a peu d'années, qu'en creusant un fossé autour d'une pièce de terre dite *le Champ aux Moines*, près de Dieulouard, on a trouvé deux autres tables à sacrifice, en pierre. L'une avait 0,30 cent. en carré sur 0,5 cent. seulement d'épaisseur, et ses bords étaient ornés d'une moulure en quart de rond; l'autre était ronde sans moulure et parfaitement polie sur les deux faces. Elles gisaient à une faible profondeur, à côté d'un Mercure en bas-relief. Le dieu tient, comme d'ordinaire, une bourse dans la main droite et un caducée dans la gauche. Ce morceau, d'un assez bon style, est orné d'une cor-

niche à sa partie supérieure, et paraît avoir été autrefois sur un piédestal.

Autour de ces objets régnait un mur circulaire dont les pierres étaient appareillées avec beaucoup de soin. C'était donc là, suivant toute apparence, un temple érigé en l'honneur de Mercure, le dieu protecteur des relations commerciales, et cet édifice se trouvait placé à 24 mèt. environ du point de jonction de deux voies romaines dont l'une est celle de Toul à Metz, dont il a été précédemment question; l'autre, un chemin de communication allant dans la direction du nord-ouest au sud-est. Il était formé d'une couche de maçonnerie dont on retrouve en plusieurs endroits des parties bien conservées en fouillant le sol. Le négociant pouvait donc, à son départ de Scarpone, invoquer en passant l'appui du dieu et lui faire son vœu, afin d'en obtenir le succès de ses entreprises.

La porte du temple s'ouvrait au levant sur l'embranchement des deux voies; ses jambages avaient été enlevés depuis long-

temps; mais on voyait encore sur place, en 1818, son seuil en pierre de taille, long d'environ 2 mèt., et entaillé aux extrémités pour recevoir les crapaudines dans lesquelles jouaient les tourillons de la porte [1].

[1] Mansuy, Notice sur l'anc. Scarpone.

STATUES, BAS-RELIEFS

ET INSCRIPTIONS

EN L'HONNEUR DES DIEUX.

De toutes les divinités dont les Romains avaient introduit le culte dans la Gaule belgique, Mercure, on le sait, était le plus généralement popularisé; aussi les négocians de Scarpone lui avaient-ils érigé à grands frais des temples et des statues; son nom se lisait dans de nombreuses inscriptions, et ses figurines ornaient leurs *Lararium;* mais la plupart de ces objets disparurent dans les désastres de toute nature qui ont successivement affligé la ville, et le peu qui en reste a subi de grandes mutilations. J'ai déjà

mentionné plus haut un bas-relief de Mercure trouvé non loin des murs de Scarpone; deux autres morceaux de sculpture qui représentent ce dieu, et qu'on avait encastrés dans les murs du clocher, méritent aussi d'êtres signalés. L'un est une statue tenant un caducée : la tête et les pieds manquent. L'autre est un bas-relief sculpté sur l'une des faces d'un autel quadrilatère de 0 mèt. 80 c. de hauteur. Le dieu y est dans un état de nudité complète. Ses pieds sont dépourvus de *talares*. De la main droite il tient une bourse, de la gauche une massue, emblème de la force qui doit au besoin protéger les relations commerciales[1]. (Pl. 2e, no 2.)

Le P. Lebonnetier avait aussi placé dans le mur de son église un bas-relief représentant, dit-il, un jeune homme à chevelure frisée, qui tient un bâton augural de la main

[1] Les Romains considéraient Hercule et Mercure comme dieux du commerce et des richesses qu'il procure, et ils offraient au premier la dîme de leur gain. L'union de ces deux divinités se retrouve en principe dans les religions de Tyr et d'Egypte. Cicéron demandait à son ami Atticus de lui envoyer des Hercule-Mercure.

droite et paraît avoir au cou une amulette et deux serpens entrelacés. Suivant lui, c'est Esculape ; il est plus vraisemblable qu'on doit encore y voir un Mercure qui porte son caducée sur la poitrine.

On a placé au Musée de Nancy l'inscription votive suivante en l'honneur de la même divinité :

...RCVRIO....
...NOB.....NVS
...VINAS.....
...TINVS...RVS
...L.L.M.

Jupiter, Junon et Diane avaient des temples à Scarpone : les édifices ont disparu, sans doute, mais le culte qu'on leur rendait est attesté par plusieurs inscriptions dont le P. Lebonnetier nous a conservé les suivantes :

CARISSIMVS
CAPIRI EX
VOTO
I. M.

Cette inscription, gravée en beaux carac-

tères sur un autel de 1 mèt. 30 cent. de haut, a été trouvée, ainsi que les trois qui suivent, dans la maçonnerie du mur d'enceinte du fort, avec des fragmens de corniches, des chapiteaux et le torse d'une statue que l'on croit être de Jupiter :

DE...IO....
....SIN...
V.S....

V.P....
IO.....

IOVI OLIM|II ET
JVNON...|...
DIAN.. V.|. ....

On a vu longtemps sur les pilastres de la porte du jardin Mansuy, à Dieulouard, deux têtes qu'un savant antiquaire lorrain, M. Denis, a signalées dans son journal, et qu'il croit être celles de Momus et de Mor-

[1] Narrateur de la Meuse, n° 716, 22 août 1813.

phée[1]. L'une de ces têtes était d'un bon travail; la chevelure surtout, refouillée avec le plus grand soin, se faisait remarquer par cette pureté de style et cette gracieuse élégance qui caractérisent les produits du ciseau grec, et que l'on a si rarement occasion de retrouver dans les sculptures de Scarpone.

Enfin M. Mansuy croit reconnaître le dieu Pan dans un personnage dont les pieds sont fourchus, les cuisses velues, et qui tient à la main une bourse. Il est sculpté en relief sur une stèle de petites dimensions, dont la partie supérieure a été brisée[1].

[1] Notice sur l'anc. Serpane, pag. 13. Cet autel est au Musée des Antiques de Nancy.

FIGURINES ET OBJETS DIVERS

EN BRONZE.

Un groupe antique, des plus beaux peut-être qu'on ait encore trouvés dans la Gaule belgique, est celui dont on peut voir l'image, bien imparfaite, il est vrai, pl. 2, fig. 3. C'est Hercule terrassant le dragon des Hespérides. Le héros est nu; sa main droite balance la redoutable massue; de la gauche il étreint fortement le cou du dragon en même temps qu'il comprime ses reins du genou. Le monstre essaie en vain de se dégager. La tension de ses muscles indique la souffrance qu'il éprouve; sa queue se contourne, ses griffes semblent s'accrocher au sol; de sa

gueule béante et armée de dents redoutables, il cherche à saisir le bras de son vainqueur... Tout cet ensemble est plein de mouvement et de vie. La tête, les griffes, les écailles du dragon, sont traitées avec un soin remarquable; il en est de même de la tête du héros. Malheureusement un ouvrier ignorant a commencé une prétendue restauration de ce groupe, en passant la lime sur le corps et les bras d'Hercule; on distingue aussi des traces de burin sur sa poitrine.

Cet antique, que recouvre une belle patène grise, a 0,35 cent. de haut sur 0,45 cent. de longueur, mesurée du mufle à l'extrémité de la queue du dragon. La massue et les doigts de la main qui la tenait, la pointe des ailes et les ongles d'une griffe, sont les seules parties qui manquent... On croit que ce morceau a été trouvé dans le lit de la Moselle, entre Scarpone et Pont-à-Mousson. M. de Riolle, qui habitait cette dernière ville, en fit d'abord l'acquisition; après la mort de ce savant, il passa aux mains du comte de Bourcier, et de là dans ma collection où il

est resté pendant plusieurs années. Le croquis que j'en donne laisse malheureusement beaucoup à désirer.

On remarquera qu'ici le héros n'est pas doué de ces formes massives et exagérées que l'on est convenu d'admirer dans l'Hercule Farnèse. A l'aspect de cette statue tant vantée, on conçoit bien que celui qu'elle représente ait pu manger un bœuf, tuer un lion, nettoyer une étable, mais non pas qu'il ait pris à la course le sanglier d'Erymanthe ou la biche aux pieds d'airain. Ce sont bien là les proportions d'un portefaix du Pirée; j'y cherche en vain celles d'un coureur du stade. L'Hercule de Scarpone, au contraire, joint les unes aux autres, se rapprochant ainsi beaucoup de l'admirable torse du Belvédère. Ce n'est point par un luxe de muscles resserrés et saillans que sa vigueur se manifeste, mais par un grand développement de poitrine et le peu de largeur des reins, ce qui est reconnu de nos jours comme le signe caractéristique de la force unie à l'agilité. Un sculpteur grec, inspiré par ce goût

exquis et ce tact si sûr qui ont enfanté tant de chefs-d'œuvre, aurait donné sans doute une position moins contrainte au héros, qui eût regardé le dragon et non le spectateur ; sa tête eût été moins forte; ses traits plus réguliers dans leur ensemble, et sa courte chevelure se serait dressée sur le front, au lieu de retomber en boucles frisées sur les tempes ; mais c'est ici l'œuvre d'un artiste gallo-romain, d'un Scarponnais peut-être, qui, n'ayant pas sous les yeux ces beaux modèles si communs dans la Grèce, se voyait forcé de copier ceux qui étaient autour de lui. Son Hercule n'est donc pas la représentation d'un Thébain ou d'un habitant de Corinthe, mais de quelque Gaulois ou d'un Germain aux formes athlétiques; et il a d'autant plus de prix à nos yeux, qu'il représente la force jointe à l'agilité, telles qu'on les concevait alors dans les Gaules. Quant au dragon, il serait difficile d'en mieux traiter la pose et les détails.

Les Mercures de bronze sont moins communs dans les substructions de Scarpone qu'à *Decempagi* ou à *Nasium*, et ceux que

j'ai vus jusqu'à présent sont en général d'une mauvaise exécution. C'est toujours le dieu tenant dans ses mains la bourse et le caducée, symboles de ses principales fonctions. Sa tête est coiffée du pétase, et des ailes sont à ses talons; cependant quelquefois il est sans *talares* ni pétase, et seulement avec des ailes au sommet de la tête[1].

Le Musée de Nancy possède une jolie figurine trouvée dans un champ non loin des murs de Scarpone. Elle a à peine 0,5 cent. de haut, et représente un enfant assis, les jambes croisées. De la main gauche il tient un de ses pieds; l'index de la droite est posé sur ses lèvres. Cet Harpocrate, ingénieux emblème de la discrétion et du silence, figurait-il dans le *Gynœceum* de quelque galante Scarponnaise, ou sur la porte du lieu mystérieux et retiré où l'on sacri-

[1] Le P. Lebonnetier en avait trouvé un dont il vante le travail. Le dieu a, dit-il, sur ses épaules un *palliolum*, sa tête est couverte du pétase, des talonnières sont à ses pieds, et, dans ses mains qu'il porte en avant, on voit une bourse et la baguette d'un caducée dont sans doute les serpens auront été détachés.

fiait aux pénates? C'est ce qu'on ne saurait dire.

Les Druides, malgré les sévères édits dont ils furent frappés sous les empereurs, ne cessèrent jamais d'exercer leur ministère dans quelques parties des Gaules. Si les persécutions, si la crainte du supplice en contraignirent plusieurs à fuir le sol natal pour aller s'établir dans la Germanie, le plus grand nombre se soumirent aux ordres du prince, et, pour conserver leurs propriétés et leur influence, renoncèrent aux sacrifices humains ainsi qu'à toute participation aux affaires publiques. Ils firent plus, ils adoptèrent le culte des divinités romaines qui, par leur principe, se rapprochaient le plus de celles qu'ils étaient accoutumés à vénérer dans leurs forêts sacrées. Ils sacrifièrent à Mercure, à Apollon-Soleil et dieu de la médecine, à Diane et à Mars, en leur donnant toutefois des surnoms gaulois et en modifiant sensiblement leurs formes et les accessoires avec lesquels on les représentait. Rome, trop puissante alors pour n'être pas tolérante,

ferma les yeux sur ces irrégularités, et les Druides, devenus prêtres romains, conservèrent ainsi leurs dogmes religieux et la plupart de leurs coutumes primitives, coutumes si bien appropriées au caractère des peuples gaulois, que le christianisme lui-même, ne pouvant parvenir à les détruire, fut forcé de les admettre en partie, et qu'elles subsistent encore de nos jours en quelques lieux.

Les Druides, en adoptant le polythéisme romain, modifié, durent modifier leur antique costume : on peut se faire une idée de celui qui le remplaça par la figurine n° 2, pl. 3e. Elle représente un prêtre avancé en âge et qui semble adresser la parole au peuple; ses longs cheveux retombent par derrière sur son cou et sur ses épaules, à l'exception d'une touffe relevée au sommet de la tête. Son front est ceint d'une bandelette, comme celui des prêtres romains, et comme eux il tient à la main une patère; mais il en diffère en ce que son manteau, orné d'une bordure, est jeté seulement sur l'épaule gauche et attaché au-dessus des reins par une ceinture, lais-

sant ainsi à nu le torse, le bras droit et la partie inférieure des jambes. Cette curieuse figurine est d'un assez bon travail.

Les fouilles pratiquées à diverses époques dans les substructions de Scarpone ont eu pour résultat un petit nombre d'objets en bronze, comme fibules, plaques de ceinture avec ou sans émail, clefs, balances, poids, styles, etc., qui ne diffèrent point de ceux de même nature qu'on trouve dans tous les lieux habités par les Romains. On peut voir une partie de ces objets à la bibliothèque de Nancy, ainsi que dans les belles collections particulières de MM. V. Simon et Dufrêne, de Metz.

MONNAIES ANTIQUES.

La série de celles qu'on a recueillies à Scarpone ou dans ses environs appartient à la période gallo-romaine, à l'exception d'un petit nombre de pièces gauloises en argent et en potin. Elles y étaient autrefois extrêmement communes, et, après chaque débordement, la Moselle, en se retirant, en laissait, dit-on, un grand nombre à découvert sur ses rives. Le P. Lebonnetier seul en avait recueilli plus de 2,000, parmi lesquelles il mentionne particulièrement, pour leur admirable conservation, un Hadrien et un Probus en or, ainsi qu'un Didius Julianus

en bronze. Suivant le P. B. Picard, les plus communes étaient les Antonin, les Faustine et les Plautille. Les habitans du pays, ainsi que ceux de Naix et de Boviole, donnent à ces monnaies le nom de *Mahans* ou *Mahons*, abréviation de Mahomet.

POTERIES.

Les fragmens de vases en terre rouge vernissée, dite *terra campana*, sont assez rares sur le territoire de Scarpone. Ils portent pour la plupart des noms de fabricans comme IANVS, TARPA, LVLLVS, AV. NEDO, LOSSA, mais surtout celui de PRIMVS, dont on trouve les produits en grand nombre dans tous les lieux anciens de la Lorraine.

MONUMENS FUNÉRAIRES.

Une partie des monumens funéraires de Scarpone ont beaucoup de ressemblance avec ceux de Solimariaca [1] et des montagnes de Dachsbourg que j'ai décrits ailleurs [2]. Comme eux, en effet, ils se composent, pour la plupart, de deux pierres dont l'une, creusée en forme de coffre et enfoncée dans le sol jusqu'à son bord supérieur, recevait les cendres ou les ossemens calcinés du défunt; l'autre,

[1] T. I[er], p. 213 et suiv. de cet ouvrage.

[2] Recherches archéol. sur le ci-devant comté de Dachsbourg.

qui lui était superposée, s'élevait en pyramide, en cube ou en prisme isocèle. A la partie inférieure de la face principale est un canal qui communiquait au coffre contenant les restes du défunt, et par lequel on pouvait, sans déranger la pierre, les arroser de vin, de lait ou de miel, au jour anniversaire des funérailles. Mais le plus grand nombre des monumens de Scarpone présentent un caractère plus remarquable encore, et qui semble appartenir seulement à cette localité. Ils sont monolithes, et, pour suppléer au coffre, on a creusé dans la pierre une vaste cavité en forme de tabernacle, dans laquelle reposait une urne cinéraire qui aurait pu sans doute être brisée ou enlevée facilement par les passans, si elle n'eût été suffisamment protégée par le respect que l'on portait aux morts et par la crainte d'irriter les dieux mânes.

Quelques-uns de ces monumens portent une inscription; d'autres sont seulement ornés de sculptures. Je traiterai d'abord des premiers.

§ Ier. — Monumens funéraires avec inscription.

1° D. I. M.
[1] AAVINII
MARIANI
I IA

D. Calmet, Lebonnetier, le P. Lejeune et les autres savans qui ont rapporté cette inscription sont unanimes pour la lire ainsi : *Diis inferis manibus Lavinii Mariani Jovini jussu Libenter.* Sans doute il est satisfaisant pour le patriotisme local de rattacher un des monumens de Scarpone à la victoire que Jovinus, général de la cavalerie sous Valentinien, remporta près des murs de cette ville sur les tribus germaines ; mais n'est-ce pas se hasarder par trop que d'interpréter par *Jovini jussu Libenter* les sigles I IA ? En style lapidaire, les Romains se contentaient, il est vrai, d'une

[1] L'emploi du A dans les inscriptions romaines de Scarpone est assez fréquent.

initiale pour indiquer le prénom, le surnom ou l'état d'une personne; mais je ne connais pas d'exemple d'un nom propre, et surtout d'un nom aussi important que celui de Jovinus, exprimé par une seule sigle. Quant au sens véritable de celle-ci, j'avoue qu'il m'est entièrement inconnu.

La pierre sur laquelle on lit cette inscription a été trouvée dans le lit de la Moselle en 1750. Elle a 1 mèt. de longueur sur 0,5 cent. de largeur. Sa partie supérieure est creusée et forme un bassin porfond de 0,20 cent., particularité dont les tombeaux de Scarpone n'offrent que deux exemples.

2° D. M.
MAVRVS
ADIVTORIS
FILIVS

3° D M.
CALVO
PVBII
F.

4°

D. M.
CARANIO
DIA AMIANI
FILIA

5°

D. M.
MARTINI

6°

D. M.
MONIME
NECARAMIÆ
NATIPOS.

7°

D. M.
AMILLO SEDVLI
FIPRVSONII [1] NI.

8°

D. M. ISII FIL.

---

[1] Les deux I tiennent souvent la place d'un E.

D. M.

9° RIIPVTI AMRIMENTVMS [1].

10° D. M.

SACRILLE

11° ...... A. M.

..... LI SERVAE F.

..... AE VXORI

..... OSVERE

12° D. M.

PRIMANI

NIA-MIIA

S. VX.

13° ☽

D. M.

DIVIXTA SOIIANI FILI

...VX SEVERIAN [2].

[1] Ces trois dernières sigles signifient probablement *votum merito solvit*.

[2] Le croissant qui accompagne cette inscription est un attribut de Diane et semble destiné à indiquer que *Divixta*

14° D. M.
V L M P
A TE

1° D. M.
TARGILIAE
CASVRIVS FIL

16° D.O.M.
DE PARDOSE
VERΓEIL [1]

17° D. M.
SANTA. F.
MANI. PO.
M. M. A. V. S.

est morte vierge ; cependant l'inscription porte que le monument lui a été érigé par son époux Sévérianus.

[1] Pl. 2, fig. 4.

Inscriptions funéraires qui paraissent appartenir à l'époque chrétienne.

18° CORNILIANO
COMMISARVS
...MA..IIR.

19° SIIDATI...
IIT. AINII
.....VX

20° NAMANDEI
DENTEELA
RMIA MOAI
...........I
PP.P. IIS.. SC.

21° MEMORIA LVP.
FI... LVPV

22° MEMORIA SIGNOBE
NISACRI. FIL

23° MANIO.... PIM....
MARCOFIL. MARTI [1].

24° MENALASIA ACTO
OTTEVTO ET CAVD
ONIARVSI CONIV
EIVS ATTIOIVS.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, cette inscription se trouvant par hasard encastrée dans un mur, au-dessous d'un bas-relief en marbre, on a pensé à tort qu'elle avait quelque rapport avec lui.

On peut juger par la forme des lettres et par le style généralement barbare de ces inscriptions, peu importantes d'ailleurs pour l'histoire, qu'elles appartiennent pour la plupart aux derniers temps de la puissance romaine dans les Gaules. J'ai cru inutile de placer ici d'autres fragmens d'inscriptions

[1] La tombe sur laquelle cette inscription est gravée a, à sa partie supérieure, un bassin de 0 mèt. 15 cent. de profondeur.

funéraires dont les lettres ne présentent aucun sens.

§ II. — Monumens funéraires sans inscriptions.

Parmi les tombeaux sans inscriptions, plusieurs sont décorés de bas-reliefs représentant le défunt seul ou accompagné de sa femme. Ces personnages tiennent ordinairement à la main un verre à boire, une bouteille, un coffret, *scrinium*, une bourse, ou quelque outil de la profession qu'ils exerçaient. Sur l'un des monumens de cette nature, que possède le Musée de Nancy, on voit un vieillard vêtu d'un manteau très-ample. Il s'appuie de la main gauche sur un bâton. et tient de la droite une lampe suspendue par trois chaînettes. (Pl. 2, n° 1.) Un autre bas-relief du même Musée représente aussi un homme tenant d'une main un bâton, et de l'autre une coupe; une tête de chérubin sert de couronnement au bas-relief.

La plus grande partie des monumens

funéraires de Scarpone ont la forme d'un petit temple dont le fronton curvoïde ou triangulaire est supporté par deux pilastres, et dont la porte sert d'entrée à la niche où était placée l'urne cinéraire. Sur l'un de ces monumens, on a représenté deux colombes qui boivent dans un vase; représentation symbolique que l'on voit souvent sur les tombeaux chrétiens. (Pl. 2, nº 5.)

En 1754, on découvrit une chambre en pierres de taille bien cimentées, dans laquelle il y avait un grand nombre de lampes sépulcrales en terre et de petits vases noirs [1]. Ces lampes sont très-communes aux environs de Scarpone.

[1] Notes inédites du P. Lebonnetier.

CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN.

La plupart des tombeaux de Scarpone avaient été érigés, suivant la coutume romaine, le long des voies qui aboutissaient à la ville ; c'est de là qu'ils furent enlevés pour être employés à la construction des murs du fort, lorsque les fréquentes incursions des Germains nécessitèrent la défense du passage de la rivière en ce lieu. Mais, outre ces sépultures individuelles, les Scarponnais avaient encore un cimetière commun sur la rive gauche de la Moselle, non loin du lieu où est aujourd'hui Dieulouard.

Ce fut en 1831 qu'on le découvrit, en faisant des fouilles dans une chènevière couverte de débris romains [1]. La superficie de terrain qui a été explorée n'est que d'environ trois ares, et cependant dans un si petit espace on a trouvé les restes d'une habitation romaine, plus de quatre-vingts urnes cinéraires, des squelettes, des médailles et divers objets dont suit la description. Les nouvelles fouilles que l'on ferait au même lieu seraient sans doute plus productives, si elles avaient lieu dans la direction de la rivière.

§ 1er. — Habitation gallo-romaine.

Elle se composait de trois chambres très-

[1] On doit cette découverte à M. de Saulcy, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a bien voulu me communiquer les objets qu'il a recueillis, ainsi que les renseignemens qui y ont rapport. Ces renseignemens sont consignés dans une lettre que j'ai adressée en 1831 à la Société royale des Antiquaires de France, et qui est insérée dans le tome X de ses Mémoires.

petites, mais qui étaient décorées de peintures à fresque dont les couleurs avaient conservé un certain éclat. Ces peintures représentaient des guirlandes de feuillages et de fleurs, ainsi que divers animaux, entre autres un cheval au galop dont le dessin et l'exécution laissaient peu de chose à désirer. L'aire des chambres était en ciment.

Ce petit édifice qui a sans doute servi de demeure à l'*œditime* ou gardien des sépultures, avait, à quelques mètres de distance de son entrée, un puits profond de 4 mèt. et construit en moellons équarris, sans ciment. On a trouvé au fond environ deux cents tuiles plates à rebords.

§ 2. — Urnes cinéraires.

Quatre de celles qu'on a déterrées sont en verre, à cou fort allongé et à ventre large; une autre de même substance a la forme d'un cône renversé, et ses parois sont ornées de

taches ovales alternativement colorées en bleu et en jaune. Quant aux urnes de terre qui étaient au nombre de plus de 80, elles varient beaucoup de forme et de grandeur[1]. La plupart sont *diotes*, une seule est à une anse; leurs ornemens consistent en guirlandes, couronnes et branches de cyprès. Une autre urne présente de larges impressions longitudinales pointillées, et on lit sur son bord supérieur le mot *Piccienus*, gravé à la pointe, après la cuisson.

Ces vases, qui sont en terre blanche, noire ou rouge, d'un grain assez grossier, avaient leur ouverture fermée par des pierres, des tessons d'amphore ou des omoplates de bœuf ou de cheval. Ils contenaient des cendres et des ossemens calcinés, parmi lesquels étaient des médailles et de ces petites fioles en verre, à cou allongé, que l'on nomme *guttus*. Dans l'un des vases, on a trouvé un couteau dont le manche d'ivoire est sculpté avec une élégance remarquable. Dans un autre il y avait une

[1] Cabinet de M. de Soleirol, à Metz.

flûte en os sans embouchure, qui sans doute a appartenu à quelque musicien de Scarpone. Cet artiste n'aura pas voulu que la mort même le séparât de l'instrument qui avait fait la fortune ou la gloire de sa vie.

On trouve généralement au fond de ces vases une couche de gros sable quartzeux. Quel est le sens mystique attaché à cette coutume? Il n'existe à cet égard aucune donnée, et pour en trouver d'autres exemples, il faut les chercher en Asie, sur les bords du golfe Persique. Là aussi, dans les ruines de l'ancienne ville de Bouschir, on a découvert des urnes cinéraires à moitié remplies de sable [1].

La plus grande partie des urnes du cimetière de Scarpone étaient posées verticalement, et maintenues par la terre qui les entourait; quelques-unes cependant étaient au centre de grosses pierres creusées en rond [2] ou carrément. On voit une de ces

[1] *Journal des Savans*, 1818, p. 718.

[2] Ces pierres paraissent avoir été communément employées dans le pays. On en a trouvé à Nasium, à Gran, à Metz et dans le comté de Dachsbourg.

pierres dans le jardin Mansuy, à Dieulouard. Elle a 0,50 cent. de haut et 60 de diamètre. Sur son bord supérieur sont gravés les caractères : I. I. I. O., et sur l'inférieur, +. O. M.

§ 3. — Squelettes.

On en a trouvé quelques-uns dont le corps était protégé par de larges tuiles plates, tandis que des tuiles creuses recouvraient les bras et les jambes. L'un d'eux avait autour du fémur une barre en cuivre triangulaire, allongée, pointue aux extrémités, et formant une spirale dont la longueur est de 0 mèt. 35 cent., et le diamètre intérieur de 0 mèt. 7 cent. seulement ; or ce diamètre étant inférieur à la grosseur ordinaire de la cuisse d'un enfant, on ne saurait admettre que la spirale ait pu être placée autour de celle d'un adulte pendant sa vie.

On est donc forcé d'en conclure qu'elle ne l'a été qu'après la dessiccation du cadavre. Cette spirale ou plutôt ce serpent, dont aucun auteur n'a donné l'explication, me paraît être le symbole d'une consécration particulière à Sérapis, dieu des enfers et juge des morts, dont le culte avait fait, quoique assez tard, de grands progrès en Italie et dans les Gaules. Quelquefois c'était au bras du squelette qu'on plaçait ces sortes d'amulettes. Les collections de France et d'Italie en possèdent un grand nombre, et, très-récemment encore, on en a trouvé à Wiesbaden (principauté de Nassau).

Les squelettes et les urnes de l'hypogée de Scarpone étaient disposés sur deux couches que séparait un lit de terre d'environ 0 mèt. 30 cent. La plus enfoncée semble avoir appartenu à l'époque du haut Empire; car les monnaies en argent ou en bronze que renfermaient les urnes étaient à l'effigie d'Auguste, d'Agrippa, de Tibère, d'Antonia, d'Agrippine, de Caligula, de Claude, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin,

de Faustine jeune, de Commode, d'Hélagabale, de Tetrice, de Claude le Gothique et de Constance Chlore. Dans la couche supérieure, au contraire, les monnaies avaient généralement au droit : Théodora, Maximin Daza, Constantin-le-Grand, Constantin jeune, Constantius-Gallus, Julien II, Valens, Gratien et Théodose. Les Valens surtout s'y trouvaient en grand nombre. Je signalerai encore une monnaie en plomb, sans légende, présentant sur l'une de ses faces un foudre, et sur l'autre une couronne.

La superposition de ces couches cinéraires appartenant à deux époques est remarquable sans doute ; mais ces squelettes enfouis à côté des urnes ne le sont pas moins. Ils prouvent que l'incinération et le dépôt des cadavres au sein de la terre se pratiquèrent simultanément dans le pays des Leuks et dans celui des Médiomatriciens, pendant toute la durée de la période gallo-romaine, et qu'aucun rescript impérial ne fixait le mode de sépulture auquel ces peuples devaient se soumettre.

§ 4. — Objets divers trouvés au même lieu.

Sculpture. — Plusieurs fragmens de cippes et de bas-reliefs d'une mauvaise exécution.

Une tête casquée, d'un bon dessin.

En argent. — Un pommeau d'épée et une charnière de *scrinium.*

En bronze. — Une large fibule et une chaînette.

Une anse de vase sans ornement.

Une lampe funéraire plate, étroite et terminée en biseau à sa pointe.

En fer. — Deux lames de poignard.

Une pointe de flèche quadrangulaire.

Des ciseaux à ressort, un crochet et une clef.

Un couteau à ressort et à manche d'ivoire sculpté dont il a été fait mention plus haut.

SCARPONE AU MOYEN AGE.

Lorsqu'en 451, ainsi que je l'ai dit précédemment [1], Attila leva le siége de Scarpone pour aller piller et brûler Metz dont les murs venaient de s'écrouler [2], on ne voit nulle part qu'il soit revenu devant la première de ces villes, dont cependant la destruction lui est attribuée, comme celle de tant d'autres de l'époque gallo-romaine, par tous nos écrivains du moyen âge.

[1] Tom. Ier, p. 98 et suiv.

[2] Paul diac., Hist. Episcop. Metens.

Ont-ils raison sur ce point? je ne le pense pas. Quel était, en effet, le but de ce chef et des barbares qui se pressaient sur ses pas? ce ne pouvait être que le pillage, dont les accessoires trop ordinaires sont le meurtre, la dévastation et l'incendie; mais qu'Attila se soit arrêté dans chaque ville pour en démolir à grand'peine les murs, les temples et les monumens, le tout sans aucun avantage particulier et seulement en haine de la civilisation romaine, c'est ce qui n'est nullement croyable; toutefois il a semblé plus commode et à la fois plus satisfaisant pour l'amour-propre des historiens du moyen âge de mettre au compte d'Attila seul, et les dévastations commises par les hordes de barbares qui lui succédèrent dans nos contrées, et toutes celles bien plus nombreuses, que leurs contemporains eux-mêmes pouvaient avoir à se reprocher. Et cependant les uns et les autres sont-ils au fond bien condamnables? quelque pieuse croyance protégeait-elle donc ces temples, ces autels, qui déjà tombaient déjà en rui-

nes au temps de Julien ? Non : la foi au polythéisme n'existait plus, et le christianisme faisait un devoir aux néophytes de renverser les temples et de briser les statues des dieux. Que les barbares les aient imités, c'est ce dont on ne peut douter, mais c'est quand il y avait quelque profit. Quant aux hommes du moyen âge, élevés pour la plupart dans l'ignorance, ils ne détruisirent que par nécessité; ceux des temps modernes détruisent par cupidité ou au moins par négligence [1] : à eux donc la qualification de barbares, qu'ils

[1] La Lorraine, plus qu'aucune autre province de France, a souffert sous ce rapport de l'incurie de ses conseils généraux et de ses administrateurs. En 1839, les restes de l'amphithéâtre de Gran étaient encore une carrière où chacun venait librement prendre des matériaux. Les dalles d'un gradin mis à découvert peu d'années auparavant par les soins de M. Jollois, et jusqu'aux pierres de petit appareil qui formaient le revêtement des murs, tout était déjà enlevé, lorsque, sur la plainte que j'en fis à M. de la Bergerie, préfet des Vosges, ce magistrat éclairé, qui connait si bien l'importance de nos monumens antiques, donna des ordres pour arrêter cette destruction qu'on lui avait laissé ignorer. Dans la même année, j'ai vu exploiter en carrière les substructions des bains romains de *Nasium* (Meuse), et, en 1840, on convertissait en moellons et en jambages de porte plus de trente chapiteaux ou tronçons de colonne provenant des temples de *Decem-Pagi*.

méritent à plus juste titre qu'Attila. Mais revenons à Scarpone, dont cette digression m'a un peu écarté.

A partir de l'invasion d'Attila, il s'écoula plus d'un siècle et demi avant que les Gaules pussent jouir de quelques instans de repos; et pendant ce temps la population de Scarpone avait subi le sort commun : elle était détruite ou dispersée. L'existence précaire de ceux qui y revinrent plus tard ne leur permettait guère d'entretenir les digues qui protégeaient la ville; aussi le fleuve commença-t-il à reprendre sa puissante action sur ses rives : il détruisit en partie les deux premiers îlots, et combla de sable les canaux qui séparaient les autres. Cependant ce ne fut qu'en 1740 que la grande digue du nord-ouest, les bases des pyramides et de l'obélisque, ainsi que la face antérieure du fort, disparurent entièrement.

Une cause plus puissante encore, l'incendie, concourut avec les inondations du fleuve à la destruction de Scarpone. Diverses couches de cendres, de charbon, de pierres rougies ou calcinées, que l'on retrouve jus-

qu'à 5 mèt. de profondeur, montrent que cette ville fut, à diverses reprises, livrée aux flammes; mais l'histoire garde à cet égard un profond silence, car c'est du clergé seulement, c'est des princes qu'il s'agit au moyen âge; le peuple et ses souffrances n'étaient rien aux yeux des chroniqueurs. Cependant Scarpone, grâce à son heureuse situation, semblait renaître de ses cendres, car de nombreux passages de nos écrivains et diverses chartes témoignent de son existence à des époques assez rapprochées l'une de l'autre. La plus ancienne mention que nous en ayons est dans un passage de Frédégaire. En 624, dit-il, Chrodoald fut tué par l'ordre du roi Dagobert. Un nommé Berthaire, natif de Scarpone, tirant son épée, lui trancha la tête à la porte du roi [1].

Quoique Scarpone ait eu le titre de cité, *civitas*, comme on a pu le voir par l'inscription rapportée plus haut, pag. 110, il ne

[1] *Jussu Dagoberti interfectus est, quem Bertharius homo Scarponensis, evaginato gladio, ad ostium cubiculi capite truncavit.* (Cap. 52.)

figure pas dans la Notice de la Gaule, rédigée sous Honorius (de l'an 395 à l'an 423). A partir de l'établissement des Franks, son étendue paraît avoir été bornée par les murs du fort autour desquels se groupaient quelques habitations. Malgré sa faible population, il était cependant chef-lieu d'un *pagus* ou comté dépendant de celui de Verdun, et ses relations journalières avec Metz devaient être importantes, car une tour et une rue de cette dernière en ont pris le nom de Scarponaise ou Serpenaise. En 706, une charte d'Arnould, duc de Bourgogne, donne à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz la seigneurie de Fleury dans le comté de Scarpone [2]. Dans une autre charte octroyée en 752 par le roi Pepin, le village de Dombasle est désigné comme faisant partie du même comté; enfin la célèbre abbaye de Gorze en dépendait également, comme on peut le voir par un titre de l'an 763 [3].

[1] *In pago Wabrinse, in comitatu Scarponensi*. Meurisse, Hist. des Evêques de Metz, p. 294.

[2] Hist. de Lorr., preuv., t. I[er], p. 46. — [3] *Ibid*, p. 100.

En 869, à la mort du roi Lothaire, qui donna son nom au royaume de Lorraine, ses oncles Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, ainsi que son frère l'empereur Louis, se partagèrent ses États. Le comté de Scarpone, ainsi que ceux de Woivre et de Verdun, échurent au premier de ces princes[1].

En 892, l'empereur Arnould fait don à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz de diverses propriétés situées à Ars, dans le *pagus et le comté de Metz ou de Scarpone*[2]. Il semblerait, d'après ce titre, que les deux pays auraient été quelquefois confondus; cependant la circonscription et les dépendances du Scarponais sont bien déterminées, et des chartes

[1] *Et hæc est divisio quam Carolus de eodem regno sibi accepit... Scarponense, virdunense, etc. capit.*

[2] *Hoc est in pago et comitatu Metensi seu Scarponensi, in villâ quæ dicitur Arçs.* (Meurisse, Hist. des Evêques de Metz, p. 294.)

Voici ce que Meurisse (Hist. des Ev. de Metz) dit à cet égard : « Les comtes possédaient, comme par forme de pa-« trimoine, certains villages qui sont dans le pays messin, « comme Ars-sur-Moselle, Moulins, Bouxières et quelques « autres; cette petite étendue de pays était autrefois appelée « indifféremment la comté de Metz ou de Scarpone. »

de 896 [1], 900 [2], 912 [3], 933 [4], 965 [5], et 993 [6] donnent même le nom de la plupart des villes ou villages qui en faisaient partie. Ce sont Gorze, Ars-sur-Moselle, Bayonville, Arnaville, Neuville, Noviant-sur-Moselle, Norroy, Jonville, Panne, Essey-en-Woivre, Rosière-en-Haye, Marbache, Autreville, Millery, Liverdun, Saizerais, Belleville, Preny, Pierrefort, Vendières et Pont-à-Mousson. Sous le rapport spirituel, les quatre derniers dépendaient de l'évêché de Toul, et les autres de ceux de Verdun et de Metz. On a vu plus haut que Dombasle faisait aussi partie du Scarponais. Avant la construction du château de Dieulouard, les habitations qui s'élevaient sur son emplacement dépendaient de la ville de Scarpone.

Quoique, dans les titres que je viens d'é-

[1] B. Picard, *Hist. du D. de Toul.*

[2] *Hist. de l'abbaye de Saint-Mihiel.*

[3] *Hist. de Lorr.* Preuves.

[4] *Hist. de Lorr.* Preuves.

[5] *Hist. de Lorr.* Preuves.

[6] Meurisse, p. 341.

numérer, il ne soit plus fait mention que du *pagus* ou comté de Scarpone, et non de la ville de ce nom, on trouve parfois dans nos écrivains quelque mention de son existence. En 933, le B. Jean de Gorze, passant non loin de Scarpone, alla, dit-il, faire ferrer son cheval dans cette place[1].

L'an 954 doit être noté comme l'un des plus funestes pour la Lorraine. Les Hongrois appelés par Conrad, duc bénéficiaire de ce pays et gendre du roi Othon qui l'en avait dépossédé, y mirent tout à feu et à sang; mais, semblables aux torrens grossis par l'orage, après avoir tout détruit sur leur route, ils allaient aussitôt porter plus loin la dévastation et la mort, car ces barbares ne pouvaient faire le siége d'aucune place, étant entièrement dépourvus des engins et machines de guerre indispensables à cet effet; et leurs flèches, malgré l'adresse extrême avec laquelle ils les lançaient[2], de-

[1] Vie du B. Jean de Gorze.

[2] Flodoard, *Chron.* ad ann. 954.

vaient retomber impuissantes au pied des murs épais qui entouraient Scarpone. Je crois donc que si les Hongrois détruisirent cette ville, comme le rapportent plusieurs écrivains, cela ne doit s'entendre que des habitations qui entouraient le fort, que d'ailleurs nous retrouvons en bon état de défense quelques années plus tard, car le célèbre Gerbert, précepteur de Robert fils de Hugues Capet, qui par la suite devint pape sous le nom de Sylvestre II, écrivait en 970 aux enfans de Godefroy, comte de Verdun, et au nom de leur père alors prisonnier du roi Lothaire, qu'ils eussent à ne se dessaisir en aucun cas de *Scarpone*, de Hatton-Chatel et des autres places de son comté. Il écrivait également à Mathilde de Saxe, épouse du même Godefroy, pour l'engager à défendre vigoureusement ces places contre Lothaire[1]. La résistance de cette princesse fut telle, en effet, que Lothaire ne put pénétrer dans le pays. Après la mort de ce roi, le comté de Verdun

[1] Gerbert, Epist., p. 800.

ayant été cédé à l'Empire, Godefroy revint en prendre possession.

Ce fut pendant les dernières années de ce siècle que l'évêque Heimon, comte de Verdun et du Scarponais, commença la construction du château de Dieulouard, et il est probable que peu après on abandonna celui de Scarpone comme inutile. Cette place ne cessa pas cependant d'être habitée, mais elle devint une dépendance de Dieulouard. Outre les antiquités romaines que j'ai signalées, on y a trouvé quelques restes du moyen-âge : des monnaies épiscopales, des fibules et des sarcophages en pierre. Le P. Lebonnetier a découvert treize de ces derniers en creusant les fondemens de son presbytère. Ils avaient dans œuvre 2 mèt. de longueur sur 0 mèt. 50 cent. de profondeur, et 0 mèt. 22 c. de largeur à la tête. Quant au couvercle, il était évidé en dessous de 0 m. 12 c. environ. On remarquait au fond de ces sarcophages plusieurs trous destinés probablement à l'écoulement des matières liquides qui sont le résultat de la putréfaction des cadavres.

Suivant la remarque qu'en a faite le P. Lebonnetier, un même sarcophage devait avoir servi successivement à toute une famille. On ramassait au chevet les os du premier déposé, pour servir d'oreiller au second. Cet écrivain a trouvé dans l'un des sarcophages des lambeaux d'étoffe d'une laine très-fine; dans un autre, de la mousse et de la paille amassées sous la tête du défunt; dans un troisième, un petit vase funéraire en terre brune. Un quatrième, qui était à peu de distance du chœur de l'église, renfermait le squelette d'un homme de haute taille dont la tête reposait sur un tas d'ossemens, et qui avait à ses pieds des amas d'autres ossemens plus petits : sans doute ceux de ses enfans.

A partir du Xe siècle et à la suite des petites guerres que se faisaient entre eux les évêques de Toul, de Metz, de Verdun, les comtes de Bar et les ducs de Lorraine, les habitations de Scarpone furent pillées et détruites à plusieurs reprises, ce qu'attestent les couches alternatives de charbons, de cen-

dres et de débris calcinés qui composent le sol actuel. Une tradition locale rapporte que Renauld, fils de Thiéry, comte de Bar, jaloux de la puissance de l'évêque de Verdun, et vraisemblablement irrité de la citation que celui-ci lui avait fait donner pour comparaître en sa présence et se voir puni de n'avoir pas défendu en 1112 le château de Dieulouard contre les Messins, acheva de ruiner Scarpone, qu'il brûla entièrement [1]. On a trouvé, en creusant dans cinq endroits de l'emplacement de cette ville, des amas considérables de froment presque entièrement carbonisé.

Lors de l'inondation de 1734, la Moselle s'étant creusé un nouveau lit, sépara le territoire de Scarpone de celui de Dieulouard, et ce fut alors, comme on l'a vu précédemment, que l'obélisque, les bases des monumens qui l'accompagnaient, et même une partie des murs du fort furent renversés. A partir de cette époque, Scarpone commença à se dépeupler; et, sur la fin du siècle

[1] Notice sur Scarpone, par Mansuy.

dernier, on n'y voyait plus qu'une douzaine de maisons groupées autour du prieuré et de la petite église que le vénérable prieur Lebonnetier avait fait réparer, et qui n'a été entièrement détruite qu'en 1834. Cette église était sous l'invocation de saint Georges. La cure en avait été donnée en 971 [1], par Wilgfried, évêque de Verdun, à l'abbaye de Saint-Paul de la même ville [2]. L'ordre des Prémontrés ayant succédé à celui de Cluny en cette abbaye, le pape Alexandre III, par une bulle de 1179, lui confirma cette église, les biens qui en dépendaient et la chapelle de Loisy, son annexe. L'église et les maisons n'occupaient plus guère, avant la révolution de 1793, que l'enceinte du fort dont les murs avaient conservé, en quelques endroits, 2 à 3 mèt. de hauteur : aujourd'hui le nom antique de *Scarpona* s'est changé en celui de Charpai-

[1] Chart. de Saint-Paul. Cette donation fut confirmée par Othon II et Othon III, en 974 et 984.

[2] Ann. Premont., t. II, p. 322.

gne ou Charpagne. Les murs du fort, les monumens anciens ont disparu, et les maisons modernes ont été successivement démolies. Une seule cependant est restée debout sur la rive solitaire, et le batelier, en traversant la Moselle, vous dit, en l'indiquant du doigt : C'est cependant là qu'était Scarpone.

HERCULE *BIBAX*.

(BAS-RELIEF.)

Dans la forêt de Chavigny (Meurthe), au milieu d'un petit vallon entouré de roches escarpées, serpente un faible ruisseau connu dans la contrée sous le nom de *Bonne-Fontaine*, soit à cause de la fraîcheur et de la limpidité de ses eaux, soit pour quelque propriété curative bien ou mal constatée que leur attribuent les habitans du voisinage. Lors de travaux qui furent exécutés en 1842 pour encaisser et détourner le cours de ce ruisseau, les ouvriers trouvèrent au-dessus de sa source un bas-relief de 0,6 décim. de

haut, représentant Hercule *Bibax*[1]. Le héros vaincu, comme on sait, dans sa joyeuse lutte avec Bacchus, est ordinairement représenté dans un état d'ivresse plus ou moins avancé; ici cet état semble avoir atteint son plus haut paroxisme, la fureur. Hercule, dont les épaules sont couvertes de la peau du lion de Némée, semble prêt à s'élancer, et appuie fortement son pied sur une pierre de forme ronde. D'une main il saisit ses cheveux, de l'autre il serre contre son ventre un de ces vases diotes que l'on nomme *canthare*, et dont on voit qu'il vient de faire un trop fréquent usage. On remarque que, contrairement à l'usage, le héros est représenté sous les traits d'un homme jeune et imberbe.

Le dessin de ce bas-relief est d'un mauvais style, et la sculpture en est très-grossière; ce n'est même qu'à grand'peine si l'on peut reconnaître le *canthare* que le héros divinisé tient à la main et qui caractérise son état d'ivresse[2].

[1] Pl. IV.

[2] Pl. V.

Hercule *Bibax* sur une fontaine! c'est un fait qui pourrait paraître extraordinaire; car si ce dieu était invoqué par les buveurs, ce n'était pas, sans doute, par ceux qui se contentaient de l'eau limpide du ruisseau. Mais ici sans doute, en représentant Hercule vaincu en quelque sorte par l'excès du vin, les prêtres avaient en vue de dégoûter le peuple de ce breuvage, et de l'amener à lui préférer l'eau. Quoi qu'il en soit, les Leuks paraissent avoir eu une grande vénération pour cette image d'Hercule; car on a recueilli plus de quatre-vingts pièces de monnaies impériales en bronze, d'époques et de modules divers, dans la *Bonne-Fontaine* où elles avaient été jetées en offrande au dieu (1). On y a également trouvé de nombreux fragmens de poterie romaine.

(1) Ces monnaies, ainsi que le bas-relief, font partie de la collection de M. le professeur Vaultrin, de Nancy.

DES

MONUMENS RELIGIEUX

ET IMAGES DE DIVINITÉS

APPARTENANT AUX ÉPOQUES CELTO-GAULOISE ET GALLO-ROMAINE
QUI ONT ÉTÉ TROUVÉS EN LORRAINE
ET SUR QUELQUES POINTS LIMITROPHES [1].

ÉPOQUE CELTO-GAULOISE.

Les monumens dont l'existence remonte aux temps primitifs de la religion celto-gauloise ont été probablement fort communs

[1] On a trouvé dans les papiers de D. Calmet un manuscrit intitulé : *Dissertation sur les divinités païennes adorées autrefois dans la Lorraine et dans d'autres pays voisins*. Cet ouvrage, qui est à la bibliothèque de Saint-Dié et que j'ai eu sous les yeux, ne renferme aucun fait nouveau. C'est un résumé de ce que le savant bénédictin avait publié dans la *Notice de la Lorraine* sur le paganisme, et auquel il a joint quelques remarques et citations. D. Fangé, son éditeur, n'a pas jugé convenable, et avec raison, de le faire imprimer.

en Lorraine[1] et dans les pays voisins, mais ils ont disparu pour la plupart. Parmi les causes qui ont amené leur destruction, nous citerons d'abord le polythéisme gréco-romain, qui, en dressant ses autels près des lieux consacrés au culte des druïdes, dénatura et affaiblit bientôt, du moins parmi les classes supérieures de la nation, les croyances attachées aux monumens que vénéraient leurs ancêtres; puis le christianisme, faisant aux nouveaux convertis un devoir de briser tout simulacre qui se rapportait à un autre culte qu'à celui du vrai Dieu; enfin la civilisation moderne, cause la plus destructive de toutes, qui aligna ses routes, construisit ses habitations et changea en terres arables les forêts sacrées. Sous ses coups, le men-hir, dont le christianisme primitif n'avait pas osé ou pu détruire la masse imposante, vola en éclats, et ses débris allèrent recouvrir la

[1] Daniel Specklin, architecte alsacien, qui vivait il y a trois siècles, rapporte que, de son temps, il y avait encore debout, dans les Vosges, plus de cent men-hirs de douze à treize pieds de haut sur quatre pieds de diamètre.

chaussée voisine. La table du dolmen, divisée, taillée, équarrie, fut employée à la construction de quelque château ou enlevée du champ dont elle gênait la culture. Ainsi ont disparu presque tous les monumens du culte de nos pères, sans que l'autorité administrative y ait apporté le moindre obstacle. A Laneuveville-lez-Nancy, à Pierrefitte et dans beaucoup de communes de la Lorraine, il y a des cantons qui ont conservé les noms de *Haute-Borne, Haute-Pierre, Pierre-Fichée, Pierre-Levée, etc.*, irrécusable témoignage des dolmens et des menhirs qui s'élevaient jadis en ces lieux. Ce n'est donc plus qu'au sommet aride des montagnes ou dans la profondeur des forêts qu'on peut encore espérer en trouver quelques-uns.

Les monumens celto-gaulois qui subsistent encore en Lorraine ou dont le souvenir seulement s'est conservé, sont les menhirs, les dolmens, les cercles de pierre (crom-lecks) et les enceintes sacrées.

§ 1er. — Men-hirs.

Le département de la Meurthe n'en possède plus qu'un seul. Il est sur le plateau d'une montagne qui domine le village d'Obersteigen (Bas-Rhin). Sa hauteur est de 3 mèt. sur 1 mèt. en carré, et il est placé de manière à ce que ses angles répondent aux quatre points cardinaux [1].

On peut classer parmi les men-hirs deux pierres que l'on voit dans l'arrondissement de Remiremont (département des Vosges). L'une, appelée *pierre Kerlinkin*, est sur le penchant de la montagne Saint-Arnould; sa hauteur est d'environ 5 mèt., et tout auprès coule une fontaine dont les eaux ont, à ce qu'on assure, certaines vertus curatives. *Kerlinkin* dérive évidemment du celtique *Kerlein* (dialecte de Vannes), qui signifie

[1] Rech. archéol. et hist. sur le comté de Dachsbourg, p. 23, et fig. 3, pl. 5.

tracer des cercles, magicien, sorcier. (*Dict. celto-breton* de Legonidec.)

L'autre pierre, assez semblable à la précédente, est à 4 kilomètres de Remiremont, dans la forêt de Fossart. Suivant la tradition, c'est saint Christophe qui l'a apportée en ce lieu; on ne dit pas dans quelle intention[1].

Le savant Schweighaeuser, dans son grand ouvrage sur les *Antiquités alsaciennes,* nous fait connaître deux men-hirs fort remarquables, qu'on voit aussi dans les Vosges. L'un a été, au moyen-âge, orné de sculptures représentant des sujets chrétiens, et se nomme *Breitenstein*, la pierre large; l'autre *Spiltzstein*, la pierre pointue.

Auprès du village de Millery, dans le département de la Meuse, il y a aussi un men-hir, auquel on a donné le nom de la *Roche du Diable.* Il a environ 3 mèt. de haut sur 2 mèt. de large, et 0 mèt. 60 cent. seulement d'épaisseur. Ainsi qu'on l'a remarqué en creusant autour de ces monu-

[1] FRIRY, *Rec. sur les Antiq. de Remiremont.* Broch.

mens, la partie qui est enfoncée dans le sol est ordinairement égale en longueur à la moitié de celle qui est au-dessus.

Ce fut vers le milieu du siècle dernier qu'à la suite d'un violent orage, les eaux renversèrent un men-hir de 7 mèt. de haut., le plus grand qui existât dans les Vosges. Ce monument qu'on voyait à l'entrée d'un petit vallon près du village d'Abreswiller, où on le connaissait sous le nom allemand de *kunkel*, la quenouille [1], était accompagné de deux autres plus petits. Une croix de pierre s'élève aujourd'hui à leur place.

§ 2. — Dolmens.

M. Schweighaeuser, dans un Mémoire sur les antiquités du Bas-Rhin [2], signale un

[1] Schaepflin, *Alsat. illustr.*, t Ier. — Un moulin qui est à proximité de son emplacement, en a reçu le nom de *Kunkel-Mül*, le Moulin de la Quenouille. En Auvergne et en divers autres lieux de France, on donne aussi aux men-hirs ce nom de Quenouille. (Rech. archéol. et hist. sur le comté de Dachsbourg, p. 27 et suiv.)

[2] Voir le tom. XII des Mém. de la Société royale des Antiq. de France.

dolmen qu'on voyait naguère auprès de Saint-Dié, et qui a été détruit.

En 1820, on en a également détruit un autre, le seul qui subsistât encore à cette époque en Lorraine. Il était sur le plateau du Bollerstein, montagne élevée de la chaîne des Vosges, entre Dabo et Hazelbourg. Aucun auteur n'en a fait mention.

Enfin, à 4 kilomètres environ du village d'Abresweiller, on contemple toujours avec vénération une grande pierre plate, mince et posée de champ, que l'on désigne sous le nom de *hangst*, et sur laquelle un zèle pieux a gravé un nombre infini de petites croix, afin de changer la nature des croyances superstitieuses qui s'y rattachaient. Un monceau de grosses pierres amoncelées, qui s'élève à quelques pas plus loin, porte le nom de *hangst-kopft*. Le *hangst* est évidemment la paroi latérale d'un dolmen.

§ 3. — Crom-lecks, ou enceintes sacrées.

Les seuls que je connaisse sont dans le département des Vosges, et, parmi eux, le mieux conservé est celui auquel on a donné le nom de *Ténébran*. Il est situé au milieu d'une forêt entre Épinal et Bains, et à 6 kilom. de la première de ces villes. On voit aussi un autre *crom-leck* qui couronne un mamelon boisé, sur la gauche de la route, en allant de Sainte-Marie-aux-Mines à Ribeauviller. Après ces deux monumens qui n'ont pas été décrits, on peut citer un cercle de pierres qu'on trouve au milieu de la forêt du *Grand-Clos*, territoire de Neuf-Maisons, canton de Baccarat, et auquel on arrive par deux longues avenues bordées de pierres amoncelées et alignées. Dans l'intérieur de ce cercle, dont le diamètre est d'environ trente pas, on a trouvé plusieurs fragmens de bas-reliefs très-dégradés, mais sur lesquels on distingue cependant encore, 1° la partie su-

périeure du corps d'un homme couvert d'une draperie; 2° une jambe et un pied sculptés en relief dans une niche; 3° un piédestal sur lequel sont deux griffes; 4° le corps d'un lion; 5° un vautour [1].

Sur quelques sommités de la chaîne des Vosges, mais surtout dans le pays de Dachsbourg que j'ai souvent parcouru, il y a d'autres enceintes sacrées au milieu desquelles on célébra, de même que dans celle dont je viens de parler, les rites du polythéisme romain lorsqu'il eut remplacé le druidisme [2]. On y a trouvé également des fragmens de sculpture.

[1] Ces détails sont extraits d'une notice manuscrite que M. du Houx, ingénieur des ponts-et-chaussées, a bien voulu me transmettre.

[2] Rech. archéol. sur le comté de Dachsbourg.

DIVINITÉS

CELTO-GAULOISES.

BELEN.

Ce dieu, dont on ne peut méconnaître l'origine phénicienne, était honoré par les Celto-Gaulois sur le sommet d'une montagne à 12 kil. de Toul, au bas de laquelle passe la voie romaine qui conduisait de cette dernière ville à *Solimariaca*. Il est probable que le bourg de Blénold, *Belenodium*, a formé son nom de Belen. Lorsque, sous la domination romaine, le culte d'Apollon remplaça celui du dieu gaulois, on lui érigea un

temple au lieu même où Bélen avait été honoré. Ce fut là qu'on découvrit, en 1650, des restes de construction, des colonnes, une statue d'Apollon et quantité de monnaies romaines. Il est fort à regretter que ces objets aient été dispersés ou détruits.

Tout porte à croire que Blenold-aux-Oignons, village de l'ancien Barrois, et Buligny, *Beleniacum*, tirent aussi leur nom de quelque temple consacré au culte de Belen.

HESUS ou ESUS.

Schaepflin a décrit un bas-relief trouvé de son temps sur le *Grosmann*, situé à peu de distance de Saint-Quirin (Meurthe), et l'une des montagnes les plus élevées du comté de Dachsbourg. Il représente un personnage à cheveux courts et à barbe taillée en rond. Son vêtement est un *sagum* à longues manches, serré autour du corps par une ceinture avec fibule. Il tient de la main gauche une serpe, de la droite une framée ou javeline dont le dessinateur de Schaepflin a fait mal à propos un bâton terminé par une pomme de pin. Aux pieds du personnage est un lièvre dont les oreilles sont baissées [1]. J'ai

[1] On le voit au Musée des Antiquités de Strasbourg.

exposé ailleurs les motifs que j'ai de croire que ce bas-relief représente Esus, dieu de la guerre et des défrichemens, et non pas Sylvain, comme Schaepflin l'a pensé [1].

[1] Rech. archéol. et hist. sur le comté de Dachsbourg, p. 100 et suiv.

TEUTATH ou THAUT.

Les Druides, qui avaient emprunté le fond de leur doctrine aux Egyptiens et aux nations orientales, révéraient sous ce nom le principe actif, l'âme du monde s'unissant à la matière et la rendant susceptible de produire les intelligences ou les dieux inférieurs. Dans les Gaules comme en Asie, on célébrait le culte de *Teutath* sur les lieux hauts, à la clarté de la lune, et on lui consacrait des monceaux de pierre. Lors de l'établissement du polythéisme romain, on joignit au nom de *Thaut* ou *Teutath* celui de Mercure, ce qui subsista jusqu'à ce que les Gallo-Romains s'y étant graduellement accoutumés, Mercure seul finit par recevoir leurs hommages.

On trouve aux environs de Remiremont quelques traces d'un culte rendu autrefois à Teutath ou Thaut sur les montagnes des Vosges. Une croix de pierre d'une fort ancienne origine, qui s'élève dans une clairière à 3 kil. au sud-est de Remiremont, est connue sous le nom de *la Croix de Thaut*. On a donné celui de la *Basse-Theaut* aux masses granitiques du saint mont; enfin, à un myriamètre plus loin, on rencontre le *haut du Thaut*, point culminant qui, de même que le saint mont, domine une assez vaste étendue de pays [1].

[1] Friry, *Recherches sur les Antiquités de Remiremont*, p. 8.

SOLIMARA.

On ne peut guère douter que cette divinité n'ait donné son nom au vicus de *Solimariaca* (aujourd'hui Soulosse, département des Vosges), dont les habitans placèrent son effigie sur leurs monnaies. On ne compte pas moins de seize pièces de divers coins et métaux sur lesquelles sont le nom et la figure de cette divinité, et cette suite numismatique est une des plus nombreuses qu'aucune cité gauloise ait fait frapper[1]. Solimara y est représentée sous les traits d'une belle femme dont les cheveux courts sont relevés en boucles irrégulières. Son front est ceint d'un diadème, et elle a au cou un anneau perlé ou *torque*,

[1] Voy. tom. Ier, p. 161 et suiv.

sorte d'ornement en argent ou en bronze que l'on voit sur presque tous les bas-reliefs de l'époque gauloise, et que l'on rencontre assez fréquemment au cou des squelettes dans les sépultures gauloises.

Le culte de Solimara, divinité tutélaire des *Solimariacenses*, s'était étendu jusqu'au pays des *Bituriges* (Bourges) où elle avait un temple, ainsi que le constate une inscription rapportée par Muratori[1].

[1] CXIV. — Orelli, *Inscript.* 2050.

NEHALEN.

Le culte de Nehalen ou Nehalennia paraît avoir pris naissance en Zélande, d'où il se répandit chez les Médiomatriciens et chez quelques autres peuples de la Gaule belgique. Les Romains, qui ne virent sans doute dans cette déesse qu'une personnification de l'abondance, l'introduisirent dans leur théogonie, et lui érigèrent des statues et des monumens. Il y a au Musée d'Epinal une assez bonne statue de Nehalen, représentée assise sur un pliant que recouvre un coussin épais. Son costume consiste en une *stola* très-ample, sur laquelle retombe la *palla* à plis nombreux. La tête de la déesse a été brisée, et l'on ne voit plus que deux longues mèches de cheveux frisés qui descendent sur

son cou et ses épaules. Nehalen tient de la main droite une corne d'abondance; de la gauche une corbeille placée sur ses genoux, et qui renferme un jeune bélier couché au milieu de fleurs et de fruits. Cette statue, d'une exécution assez remarquable, a été trouvée à Sommerécourt (Vosges) au fond d'un puits comblé de temps immémorial.

Nehalen figure aussi dans un bas-relief découvert il y a quelques années à Gran. Elle y est représentée assise et la tête couverte d'un long voile qui laisse entrevoir une espèce de diadème. La déesse semble recevoir de la main droite une offrande, tandis que de la gauche elle tient une corne d'abondance [1].

Une figurine en bronze, d'un travail grossier, qui représente Nehalen debout et tenant devant elle la corne d'abondance, a aussi été trouvée dans les environs de Metz [2].

[1] Jollois, *Mém. sur les Antiq. du départ des Vosges*.
[2] Cabinet de M. V. Simon, de Metz.

GABRO.

Je crois devoir placer au nombre des divinités celto-gauloises honorées autrefois en Lorraine, *Gabro*, dont on voit l'image sculptée en relief au Musée des Antiquités de Strasbourg. Elle a été trouvée sur une montagne du pays de Dachsbourg. Le dieu, dont rien du reste ne fait connaître les attributions, est vêtu d'un *sagum* très-court et sans aucuns plis, bien qu'il soit d'une ampleur excessive. Il porte suspendu au cou par une chaîne certain objet de forme indéterminée, qui pourrait être une *bulla* : dans sa main gauche est une bourse.

Schaepflin, et bien d'autres après lui, ont pris ce bas-relief pour le couvercle d'un tombeau; mais le mot *Gabro*, qu'on lit dans un

cartouche placé aux pieds du personnage, est plutôt le nom de quelque divinité, car il est isolé comme ceux de Volcanus, Jupiter, Cernunos et Esus, qu'on lit sur l'autel gallo-romain trouvé dans l'emplacement du chœur de Notre-Dame à Paris, et sur la plupart des autels gallo-romains qui sont ornés de bas-reliefs de divinités. Jamais d'ailleurs on n'inscrivait sur un tombeau le nom d'un défunt sans l'accompagner d'une consécration aux dieux mânes, ou au moins de la mention de celui qui avait fait ériger le tombeau.

POLYTHÉISME

GRÉCO-ROMAIN.

Les Romains, en établissant leur domination sur les Gaules, et en particulier sur la Gaule belgique, mirent bien plus d'empressement à détruire ou à dénaturer les institutions politiques des peuples de cette contrée qu'à leur imposer un autre culte. Le polythéisme gréco-romain ne lutta donc que faiblement contre une influence que le druidisme conserva toujours, au moins parmi les classes inférieures de la société. Si les sacrifices humains furent interdits à ce dernier, ses pratiques religieuses subsistèrent et ne sont pas même éteintes de nos jours, car naguère encore, en quelques lieux de la Lorraine, on révérait les chênes sacrés, on allait allumer des feux la nuit au pied des menhirs, on les oignait

d'huile, on les entourait même de guirlandes à certains jours de l'année. Malgré la tolérance qu'on leur témoignait, les druides modifièrent leur religion, et, d'accord avec les prêtres de Rome sur la similitude de principes de leurs dieux réciproques, ils se soumirent à adorer Esus sous les traits de Jupiter, Nehalen ou Belisama sous ceux de Diane ; quant à leur Baal, Bel ou Belen, emprunté jadis à la Phénicie, il se confondit également avec Apollon. Ce fut ainsi qu'en renonçant à la prépondérance politique et religieuse dont ils avaient joui si longtemps, les druides conservèrent une partie de leur position sociale, et peut-être de leurs richesses.

Les divinités qui furent dès lors honorées dans la Gaule belgique appartinrent d'abord presque toutes au polythéisme gréco-romain ; mais aux troisième et quatrième siècles de notre ère, l'Orient et la Germanie fournirent aussi leur contingent à cette contrée, et vinrent enrichir sa théogonie. On va voir quelles sont celles de ces divinités dont le culte a laissé des traces en Lorraine.

DIVINITÉS

DU PREMIER ORDRE.

(*DII MAJORUM GENTIUM.*)

JUPITER.

Le maître suprême de l'Olympe, celui qui faisait trembler les dieux mêmes au seul froncement de son sourcil, avait dans le pays lorrain plusieurs temples. *Decem Pagi*, *Solimariaca*[1], *Scarpone*, pouvaient se glorifier à bon droit de ces édifices dont on a retrouvé les restes. Il en était de même à Gran, où on

[1] Voy. tom. Ier, p. 183.

lui avait érigé une statue dont les fragmens ont été recueillis dans les premières années de ce siècle, en même temps qu'une inscription où le nom de Jupiter est mentionné. On lit ce même nom dans cinq autres inscriptions dont l'une provient du Donon [1], et les quatre autres des ruines de Scarpone [2].

Jupiter est encore invoqué, mais conjointement avec Junon et Diane, dans une autre inscription trouvée au même lieu [3], et les cohortes romaines, qui travaillaient aux carrières de Norroy (Meurthe), lui avaient consacré un autel sur lequel on lit son nom à côté de celui d'Hercule *Saxanus* [4].

Le Musée des Antiquités de Nancy possède une jolie figurine en bronze de Jupiter: elle provient des environs de Marsal.

[1] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, art. *Framont*.
[2] Voy. plus haut, p. 135.
[3] Pag. *ibid.*
[4] D. Calmet, *loc. cit.*, art. *Norroy*.

JUNON.

Elle avait un temple à Rollainville (Vosges), ainsi que le constate une inscription trouvée dans ce village, et que le P. Lebonnetier nous a conservée [1]. Dans une autre, provenant de Scarpone, et dont il a été question plus haut [2], Junon est invoquée conjointement avec Jupiter et Diane; enfin dans la ville de Gran elle était représentée en bas-relief avec les attributs de la *Bonne Déesse* [3]. Là sans doute, comme à Rome, on célébrait sa fête au premier jour de mai, et on lui immolait une truie qui vient de mettre bas.

[1] Tom. X, p. 78, des Mémoires de la Société des Antiq. de France.

[2] Pag. 135.

[3] Musée des Antiquités d'Épinal.

VESTA.

On croit reconnaître cette déesse dans un buste sculpté sur un chapiteau trouvé à Soulosse[1]. Elle a la tête et le cou entièrement recouverts du *peplus*.

[1] Voy. tom. Ier, p. 192 et pl. IV.

MINERVE.

Cette fille de Jupiter est représentée sur un bas-relief découvert aux environs de Saint-Avold (Moselle), avec ses attributs ordinaires, le casque, la haste et l'égide. Derrière elle est une chouette perchée sur un mur [1].

Elle figure avec les mêmes attributs sur un autre bas-relief provenant du grand temple du Donon, et qu'on a transporté depuis peu à Epinal; mais ce dernier diffère de celui de Saint-Avold en ce que la déesse, au lieu de tenir élevée la pointe de sa haste, l'incline vers la terre [2].

On croit encore reconnaître Minerve sur

[1] D. Calmet, note manuscrite.

[2] *Id*, *Notice de la Lorraine*, art. *Framont*, et pl. Ire, fig. 8.

l'une des faces d'un autel trouvé à Lamerey (Vosges), où elle est représentée sous la figure d'une femme vêtue d'une longue robe, ayant la main gauche appuyée sur un bouclier rond et tenant une haste de la droite. Un trou carré, qui est sur sa poitrine, peut bien avoir servi à attacher une tête de Méduse en métal.

On a trouvé en Lorraine quelques figurines de Minerve, parmi lesquelles on peut citer celle, malheureusement incomplète, que possède M. Dufrêne, de Metz, et qui vient de Nasium. Elle est remarquable par le fini du travail et l'élégance des proportions.

Je terminerai cette énumération en signalant deux petits bustes de cette déesse qui proviennent, l'un de Pagny-sur-Moselle, l'autre des fouilles faites récemment à Liverdun. Ils représentent la déesse coiffée d'un casque dont le cimier, d'une hauteur extraordinaire, s'épanouit sur le devant en trois lobes aplatis [1].

[1] Mon cabinet.

CÉRÈS.

L'un des mythes de cette déesse, celui de l'adoption et de l'éducation de Triptolème, est figuré sur un chapiteau découvert en creusant à une très-grande profondeur dans la ville de Toul[1]. Ce curieux fragment d'antiquité, qui est aujourd'hui dans un état de dégradation presque complète, provient évidemment d'un temple de Cérès qui s'élevait dans la cité des Leucks. J'en ai traité plus au long tome Ier, page 145.

Cette déesse est aussi représentée sur un bas-relief trouvé à Gran (Vosges)[2].

[1] Musée des Antiquités de Nancy.

[2] Musée d'Épinal.

DIANE.

Sur la colline de Léomont, à 4 kil. de Lunéville, s'élevait autrefois, sous les ombrages d'un bois sacré (*lucus*) [1] un temple où les habitans de la contrée venaient adorer une statue de Diane en argent. Non loin de ce lieu jaillissait une fontaine dont les eaux guérissaient diverses maladies, et à la source de laquelle on suspendait des bras et des jambes en plomb (*appensa*). Les malades

[1] Ce bois était encore debout au commencement de ce siècle, époque où je le fis défricher. On trouva sous les racines d'un vieux chêne un glaive en bronze et une plaque de même métal sur laquelle était gravée une inscription. Ces objets, qu'il eût été si intéressant de connaitre, ont été dérobés et vendus par les ouvriers.

jetaient aussi en offrande des pièces de monnaie dans le cours de la fontaine dont l'eau est savonneuse et fort légère. En la nettoyant, on y a trouvé une médaille en plomb sur laquelle Diane est figurée tenant de la main gauche un lièvre, et de la droite un *pedum* ou bâton recourbé à l'une de ses extrémités. Un chien est couché à ses pieds. Sur une autre médaille de même métal, elle a le casque en tête, et porte, comme Minerve, la lance et le bouclier.

Les fouilles que les Bénédictins, anciens propriétaires de Léomont, y ont fait faire, ont eu pour résultat une petite clochette et quantité de monnaies en bronze du haut Empire, ainsi que des *appensa*[1]. Peut-être Lunéville tire-t-il son nom de la Lune ou Diane, qui était honorée à Léomont. Lorsqu'en 1589 on fortifiait cette ville, on découvrit deux statues en pierre, dont l'une figurait un homme tenant à la main une espèce d'enseigne sur laquelle était un crois-

[1] D. Calmet, *Dissert. manuscr.*

sant. L'autre représentait une femme, ayant sur la tête un croissant renversé, dont les pointes arrivaient jusque sur ses épaules [1].

Non loin du village de Lamerey (Vosges), on a trouvé un cippe quadrilatère, sur l'une des faces duquel est Diane avec ses attributs ordinaires [2]. Elle est aussi en buste sur le chapiteau provenant des substructions de Solimariaca, et que j'ai décrit plus haut [3], ainsi que sur un bas-relief qui est aujourd'hui au Musée des Antiquités de Nancy. Ce dernier morceau de sculpture qui est très-bien conservé, a été trouvé, avec un bas-relief d'Apollon, lors d'une fouille faite non loin de Sarrebourg, à l'embranchement de deux voies antiques [4].

On peut voir, à la fin de cet ouvrage, pl. 2, fig. 7, le dessin d'un petit buste en bronze de Diane, dont la tête, surmontée du croissant, est ceinte en outre d'une couronne

[1] Benoît Picard, *Hist. de Toul.*
[2] Musée des Ant. d'Épinal.
[3] Tom. I[er], p. 193, et pl. IV, fig. 5.
[4] Musée des Antiq. de Nancy.

de laurier ou d'olivier. Il a été découvert récemment à Saint-Maurice (Vosges) avec d'autres objets antiques [1].

Le village de Diane-Capel, dans la Lorraine allemande, tire évidemment son nom d'une *cancella* ou chapelle fermée de barreaux, dans laquelle il y avait quelque image de la déesse. Diane, considérée comme la protectrice des cours d'eau, a été longtemps vénérée dans les Gaules, et plusieurs des pratiques du culte qu'on lui rendait sont encore en usage aujourd'hui dans nos campagnes [2].

[1] L'emplacement de Saint-Maurice fut autrefois occupé par les Romains. En 1835, en creusant dans les jardins, on rencontra une chambre carrée, garnie au pourtour d'une banquette en pierre. Plusieurs tuyaux en terre cuite aboutissaient à cette pièce qui dépendait d'un *balneum*.

On a trouvé au même lieu des tessons de poterie romaine d'une pâte très-fine et recouverte d'un émail rouge ou gris, ainsi que plusieurs monnaies romaines en petit bronze du Bas-Empire, parmi lesquelles celles au revers de la louve allaitant Romulus et Rémus, avec la légende *Urbs Roma* sont les plus communes.

Les champs qui environnent le village de Saint-Maurice sont jonchés au loin de fragmens de tuiles romaines.

[2] Voir ce que j'en ai dit tom. Ier, p. 253.

VÉNUS.

La déesse des Grâces et de la Beauté paraît avoir eu peu d'adorateurs en Lorraine; car on n'y a trouvé d'autres simulacres de cette fille de Cœlus que des figurines en terre cuite qui, pour la plupart, la représentent debout, entièrement nue, et relevant de la main droite sa longue et abondante chevelure, tandis que la gauche s'appuie sur un dauphin[1]. Les localités où l'on rencontre ordinairement ces figurines sont Tarquimpol, Sion et Pannes.

On croit reconnaître Vénus sur l'une des faces de l'autel quadrilatère de Lamerey (Vosges); mais la sculpture en est telle-

[1] Voyez pl. 1re, tom. Ier.

ment dégradée, qu'on ne peut émettre à cet égard que des conjectures.

Il sera fait mention plus loin d'un groupe antique en bronze, représentant la déesse jouant avec Cupidon.

MARS.

Les Gallo-Romains avaient érigé un temple et une statue à Mars dans la ville de Toul [1], et celle de Gran, où séjournaient habituellement quelques légions, l'honorait d'un culte spécial, ainsi qu'on peut en juger par une belle inscription votive qu'on y a découverte au commencement de ce siècle, et qui est au Musée d'Epinal. Cet établissement, si remarquable et si bien organisé, possède aussi un bas-relief de Mars qui provient du Donon, une statue de ce dieu trouvée à Escles, et un autel qui lui avait été consacré à Lamerey (Vosges).

[1] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, art. *Toul*.

APOLLON.

On voit encore, sur la lisière d'une forêt qui domine le village de Blénold (Meurthe), quelques traces d'un temple érigé en l'honneur de ce dieu. J'en ai traité plus haut [1], ainsi que des bas-reliefs d'Apollon qui ont été trouvés à Scarpone et dans le comté de Dachsbourg [2]. Un autre a été découvert il y a peu de temps non loin de Sarrebourg; il représente le dieu jouant de la lyre avec un *plectrum* [3].

Les fouilles faites à Gran ont produit une tête radiée d'Apollon, ainsi qu'une autre qui paraît avoir appartenu à une statue

[1] Tom. Ier, pag. 42.

[2] Rech. archéolog. sur le comté de Dachsbourg, p. 297.

[3] Musée des Antiquités de Nancy.

d'Apollon-Musagète. Elles sont toutes deux d'un bon style, et leur exécution annonce de la facilité. L'inscription *Soli invicto*, découverte au même lieu, faisait sans doute partie de la frise du temple de cette divinité.

Le plus important des monumens en l'honneur d'Apollon est toutefois le cippe de Francheville dont j'ai donné plus haut la description [1].

[1] Page 42.

MERCURE.

Aucune divinité ne fut plus généralement honorée en Lorraine que Mercure, considéré soit comme dieu du commerce, soit seulement comme protecteur des habitations rurales et des troupeaux. Les lieux où l'on a trouvé des bas-reliefs, des figurines ou des inscriptions en son honneur sont en grand nombre : c'est, dans le département de la Meuse, Laval, Vaux-la-Petite, Haudiaumont [1], et les environs de Bar; Xertigny [2], Soulosse, Giriviller, le Donon [3], Mirecourt (Mercurii Curtis), etc., dans celui des Vosges; enfin, dans celui de la Meurthe, nous citerons

[1] Société des Antiq., tom. X, p. 86.
[2] Voir pag. 46.
[3] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*.

Etival, où ce dieu avait une statue [1], Vaudémont [2], Sarrebourg [3], Toul [4], Tarquimpol [5], Scarpone [6], Sivry [7], Saizeray, Lorquin, etc. Les cimes des montagnes du comté de Dachsbourg étaient en quelque sorte couvertes d'autels, de bas-reliefs et de *cancelles* en l'honneur de Mercure, qui avait remplacé le Thaut ou Teutathès des Gaulois.

1 D. Calmet, *Notice de la Lorraine*.

2 *Ibid*.

3 Musée des Antiq. de Nancy.

4 D. Calmet, *Notice de la Lorraine*.

5 Tom. Ier, pag. 18.

6 *Ibid.*, p. 193.

7 Musée des Ant. de Nancy.

DIVINITÉS

DU SECOND ORDRE.

(*DII MINORUM GENTIUM.*)



BACCHUS.

La seule image de ce dieu qu'on ait trouvée jusqu'à présent en Lorraine, est une petite statue en pierre qui provient de l'excavation des fossés de la ville de Toul. Elle représente Bacchus sous les traits d'un enfant dont le front est couronné de pampres, et qui tient à la main une grappe de raisin.

Le nom de Baccarat donné à un château

[1] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, tom. II, p. 601.

fort situé sur la route de Lunéville à Saint-Dié, serait, dit-on, une contraction de *Bacchi ara*, et viendrait d'un autel consacré à Bacchus, qu'on aurait trouvé en démolissant ses murailles, lorsque l'évêque de Metz, Conrard de Boppart, le remplaça par la ville actuelle de Baccarat. D. Calmet, qui rapporte ce fait, doute avec grande raison de son exactitude [1].

[1] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, art. *Baccarat*.

CUPIDON.

En 1760, on découvrit, en creusant à peu de profondeur dans les vignes de la cure, près de l'église de Ville-au-Val (Meurthe), un petit groupe en bronze qui représentait Cupidon tenant la main de sa mère dans sa main droite, et lui pressant le sein de la gauche. Ce groupe avait 0,12 cent. de hauteur. J'ignore ce qu'il est devenu [1].

[1] Lebonnetier, *Mém. manuscr. sur Scarpone.*

HYGIE.

On croit reconnaître l'image de la fille d'Esculape dans un petit buste en bronze d'une exécution fort médiocre [1], qui provient des fouilles faites en 1828 à Pannes (Meuse), localité traversée, comme on l'a vu plus haut, par une voie antique, et dans laquelle il a été découvert un grand nombre de fragmens d'antiquités ainsi que des monnaies romaines.

[1] Mon cabinet. Elle est figurée pl. II, n° 6.

MEDITRINA.

Cette divinité, fort peu connue dans les Gaules, était cependant honorée d'un culte particulier à Gran, ainsi qu'on peut en juger par un bas-relief où elle est représentée au milieu d'un laboratoire de pharmacie. Une partie de ses longs cheveux sont retroussés avec grâce au sommet de la tête; les autres retombent sur sa figure. Quant à son vêtement, il consiste en une robe à manches fort ample, qui se drape sur toutes les parties du corps. Elle a le pied gauche appuyé sur un *scabellum*; l'autre est posé à terre. La déesse semble remuer avec une patère quelque médicament dans une chaudière placée à son côté sur un fourneau. Divers instrumens ou objets nécessaires aux préparations

pharmaceutiques, comme une spatule, une planche percée de trous, comme celles où l'on place les bouteilles, et sur laquelle sont deux vases auprès d'elle, ainsi que quatre baquets, et indiquent la nature des travaux auxquels présidait Meditrina.

[1] Musée des Antiquités d'Épinal. — Jollois, *Mém. sur les Antiq. des Vosges*, p. 38.

JANUS.

Sa figurine en bronze a été découverte, il y a quelques années, dans les substructions antiques du village d'Autrécourt (Meuse)[1].

PAN.

On voit sur un stèle provenant de Scarpone l'image de ce dieu taillée en bas-relief. La partie inférieure de son corps est entièrement velue et il a des pieds de bouc[2].

[1] Voyez pag. 58.
[2] Musée des Antiques de Nancy.

PRIAPE.

Je ne connais d'autre image de ce dieu qu'une figurine en bronze dont le signe caractéristique est d'une dimension prodigieuse. Elle a été trouvée à Gran (Vosges) en 1840 ; j'ignore ce qu'elle est devenue.

MOMUS.

On a rencontré la tête d'une statue de cette joyeuse divinité en explorant les substructions de Scarpone. J'en ai fait mention plus haut[1].

[1] Pag. 135.

MORPHÉE.

Un savant antiquaire lorrain, M. Denis, a cru reconnaître, comme ayant appartenu à une statue de Morphée, certaine tête fort mutilée qui a été pendant longtemps au-dessus de la porte d'un jardin à Dieulouard, et qui a disparu depuis longtemps. Elle avait été trouvée à Scarpone [1].

[1] Journal de la Meuse, 22 août 1813.

VERTUMNE.

Le Musée des Antiques d'Épinal possède le torse d'une petite statue de ce dieu vêtu d'une chlamyde dans les plis de laquelle il porte des raisins et des fruits. Ce morceau, qui provient des fouilles faites à Gran, est d'une bonne exécution.

D'autres fouilles faites à Autrécourt (Meuse) ont aussi produit une figurine en bronze représentant le dieu des jardins [1].

[1] Cabinet de M. le comte de Fiennes, à Bar.

HERCULE.

On a découvert en Lorraine un assez grand nombre d'images de ce dieu, parmi lesquelles plusieurs sont de nature à intéresser les antiquaires, soit par leur bonne exécution, soit par leurs attributs et accessoires. J'ai donné plus haut la description d'un beau groupe en bronze représentant Hercule qui terrasse le dragon des Hespérides [1], ainsi que celle de l'Hercule *Bibax* trouvé dans les bois de Chavigny [2], sur la source d'une fontaine. Le bas-relief funéraire de Xertigny [3] et un autel quadrilatère gallo-romain, découvert en 1818 à Lamerey [4] (Vosges), re-

[1] Pag. 137, et pl. II, fig. 5.
[2] Page 183.
[3] Pag. 46.
[4] Musée des Antiq. d'Épinal.

présentent aussi Hercule armé de sa massue, et portant sur ses épaules la dépouille du lion de Némée. Je terminerai en signalant un fragment de bas-relief que j'ai trouvé au sommet d'un rocher au Stritivald (canton d'Abresviller, Meurthe), parmi les débris d'un fort romain; on y voit deux jambes et l'extrémité inférieure d'une massue. Sans doute il y avait autrefois sur ce rocher un *sacellum* en l'honneur d'Hercule [1].

On peut voir, dans la *Notice de la Lorraine* de D. Calmet, le dessin de deux autels consacrés à Hercule *Saxanus*, qui ont été découverts anciennement dans les déblais des belles carrières de Norroy (Meurthe). On a tiré du même lieu un troisième autel il y a peu d'années [2]. L'emplacement de ces carrières était un camp romain.

[1] Rech. archéol. sur le comté de Dachsbourg, p. 264.

[2] Musée des Antiq. de Nancy.

CASTOR ET POLLUX.

Ces deux fils de Léda furent honorés dans le pays messin, comme en Lorraine, sous la figure de deux beaux jeunes hommes montés sur des chevaux marchant en sens contraire; ils étendent les bras l'un vers l'autre en signe d'union. Leur vêtement consiste en une longue robe qui recouvre entièrement le corps, et leur origine zodiacale est indiquée par une étoile placée au-dessus de leur tête.

EPONA.

Cette déesse, protectrice des étables et des chevaux, était invoquée conjointement avec le génie des Leuks, dans la ville de *Nasium* (Naix), où elle avait un autel orné de bas-reliefs, érigé par Titianus, tribun de la légion Antoninia, sans doute en témoignage de sa reconnaissance pour la bonne qualité de quelques remontes de cavalerie qu'il avait faites dans le pays [1].

Suivant Apulée, on plaçait ordinairement l'image d'Epona dans une niche creusée au milieu du gros pilier qui supporte la toiture des écuries [2].

[1] Voir ce que j'en ai dit tom. I[er], p. 160.
[2] Lib. III.

IACCHUS.

Le culte d'Iacchus, le Dionysus des mystères en Attique, s'était introduit jusque chez les Gallo-Romains établis en Lorraine. Un reste d'inscription trouvé dans les fondemens des anciens murs de Toul ne laisse aucun doute à cet égard. On y lit : D. JACCHO. V. P. C. L.[1].

[1] D. CALMET, tom. II, p. 601. — Iacchus, qui se confond souvent avec Zagreus dans les mythes de la Grèce, était fils de Proserpine. Suidas l'appelle « le Dionysus à la mamelle. » Voyez Creutzer et Guignant, *Hist. des Relig. de l'antiquité*, tom. III, p. 230 et suiv.

FORTUNE.

Les négocians de Gran (Vosges) lui avaient érigé dans cette ville importante un autel que l'on a retrouvé au commencement de ce siècle. Ce monument est de la plus petite dimension, n'ayant que 0 mèt. 20 cent. de large sur 0 mèt. 18 cent. de haut; on lit sur l'une de ses faces: DEAE FORTUNAE DOMESTICAE. Il est à croire que l'inscription ne se bornait pas à ces trois mots, car la pierre sur laquelle elle est gravée n'est pas entière [1].

[1] JOLLOIS, Annuaire du département des Vosges. 1823.

VICTOIRE.

VICTORIAE. AUG. GENTI. Telle est l'inscription gravée en beaux caractères sur une table en pierre découverte en déblayant l'intérieur de l'amphithéâtre de Gran, où, comme nous l'avons dit plus haut, les Romains entretenaient une garnison permanente très-nombreuse. Cette inscription est aujourd'hui au Musée d'Epinal.

TRIVIA.

Cette divinité, que l'on croit être la même que Diane, était ainsi nommée parce que, suivant Varron, on plaçait son image au point d'intersection de trois chemins. Elle était honorée à Toul où aboutissaient les grandes voies de Reims, de Langres, de Metz, de Trèves et de Strasbourg. D. Calmet dit avoir vu, dans la première de ces villes, une statue mutilée de Trivia : elle était à une seule tête sur trois corps de divinités différentes, et avait été trouvée en creusant les fossés des fortifications de la ville [1].

[1] Notices inédites de D. Calmet à la bibliothèque de Saint-Dié.

FERONIA.

Déesse protectrice des forêts et des vergers, était invoquée spécialement à Saint-Avold (Meurthe), où l'on a trouvé les vestiges d'un temple en son honneur, ainsi qu'une inscription votive que Schaepflin [1] et D. Calmet [2] ont rapportée d'une manière fautive en lisant *Dironae* au lieu de *Feroniae*.

[1] *Alsat. illustr*, p. 588.

[2] D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, tom. Ier, p. 48.

JUNONES.

On sait que les *Junones* étaient, ainsi que les *matrones* et les *mairae*, de bons génies auxquels on s'adressait dans diverses circonstances de la vie privée. Les premières étaient spécialement honorées par les femmes, dont chacune avait sa *Junon*, par laquelle elle jurait [1].

Il paraît que ces bienfaisantes déesses étaient aussi invoquées dans certaines maladies, car on a découvert à Gouécourt (Vosges) une inscription dans laquelle un Romain témoigne de sa reconnaissance

[1] Sénèq., Epist. 110.

pour la santé qu'elles ont rendue à plusieurs de ses amis [1].

[1] Cette inscription, qui est au Musée des Antiques d'Épinal, est ainsi conçue :

IN. H. DD.
DEABUS. IV
NONIBVS. P.
DVLA. PROSA
LVTE. RVFI
AGRICOLA. ET.
REGALIS. ET
PETTVRONIS
ET GRANICA
V. S. L. M.

Gouécourt, situé sur la rive gauche du Vair, au pied du camp de Julien, possédait, au temps de la domination romaine, plusieurs édifices considérables. En 1837, on y a trouvé, à une faible profondeur, beaucoup d'ossemens humains, des glaives et des débris d'armures.

GÉNIE TUTÈLE.

J'ai rapporté précédemment [1] une inscription dans laquelle le Génie des Leuks et la déesse Epone sont remerciés par le Romain Titianus de la protection qu'ils lui ont accordée.

Il est fait mention d'un autre Génie, celui de Solimariaca, qui était probablement *Solima*, dans deux inscriptions provenant de fouilles faites dans les substructions de cette ville [2]. Il y est invoqué avec Mercure.

[1] Tome Ier, p. 160.
[2] Tome Ier, pl. IV.

DIVINITÉS

D'ORIGINE ORIENTALE.



ISIS.

Le culte de cette divinité égyptienne était fort répandu dans la Germanie et dans les Gaules; cependant on n'a encore trouvé d'elle, en Lorraine, que des figurines en terre cuite provenant pour la plupart de Tarquimpol et de Sion. Les unes représentent Isis sous la figure d'une femme assise, tenant un enfant sur ses genoux. Elle est vêtue d'une *stola* fort ample, sur laquelle retombe à longs plis le péplus qui recouvre sa tête.

D'autres figurines la représentent sous les traits d'une belle femme debout et entièrement nue. Ses longs cheveux tombent en désordre, et elle serre d'une main sa mamelle gauche, comme pour en faire sortir le lait [1]. Sous l'une et l'autre forme, c'est toujours l'emblème de la nature qui enfante et nourrit les êtres.

HARPOCRATE.

On a vu précédemment [2] la description d'une jolie figurine en bronze de ce dieu du mystère. Elle est au Musée des Antiques de Nancy, et provient des fouilles faites à Scarpone.

[1] Voir tome Ier, pl. Ire.
[2] Page 141.

OMANUS ou AMANUS.

C'était, chez les anciens Perses, le Soleil, ou le Feu personnifié. On lit avec étonnement le nom de cette divinité orientale sur un fragment de vase en *terra campana*, trouvé à Nasium [1], et sur lequel on a figuré un athlète soutenant un disque de la main gauche, tandis qu'un autre disque s'échappe de sa droite. Devant lui est l'inscription OMANE SER, puis des palmes, des guirlandes, et un jeune enfant debout qui semble prêt à décerner la couronne au vainqueur. Ces accessoires portent à croire que ce vase a été voué à Omanus par quelque athlète venu de l'O-

[1] Cabinet de M. Dufrêne, à Metz, et pl. V.

rient, et qui avait remporté chez les Leucks le prix au palestre.

Ce témoignage d'un culte rendu à Omanus dans les Gaules est, je crois, le seul que l'on connaisse.

MYTHRA.

Il y a quelques années que l'on découvrit à Remiremont un bas-relief représentant un jeune homme nu et tenant sa main droite élevée au-dessus de la flamme qui s'élève d'une *acerre* ornée de feuillages, tandis que la gauche repose sur la table d'un autel. Deux ailes, l'une élevée, l'autre abaissée, sont à ses épaules, et son corps, à partir de la ceinture, se termine en queue de poisson. Cette sculpture allégorique paraît avoir fait partie d'un temple consacré, dans cette vallée des Vosges, à Mythra, le feu éternel, pur, intelligent, dont le soleil est l'image, et avec lequel il se confondait. Un croissant, dont l'une des extrémités disparaît derrière les feuillages qui entourent l'*acerre*, représente

la lune qui, suivant Pline, brille de la lumière qu'elle emprunte au soleil, et régit avec lui la vie humaine[1].

[1] M. Friry, *Rech. sur les Antiq. de Remiremont.* Broch.

DIVINITÉS

D'ORIGINE GERMANIQUE.

WODAN OU WODEN.

Si l'on en croit Paul Diacre[1], ce dieu germain aurait donné son nom à la montagne de Vaudémont (Meurthe), sur laquelle il avait un temple. J'ai avancé ailleurs que Wodan n'était pas une divinité particulière, mais un surnom de Mercure, considéré comme protecteur des forêts, et qui dérive du vieux saxon Wood[2].

[1] *Rerum Lungobard.*, lib. Ier, cap. 9.

[2] Tome Ier, p. 133.

IRMENSUL.

Le culte de ce dieu saxon avait traversé le Rhin et pénétré jusque dans la Gaule belgique où on lit son nom sur une tombe que j'ai précédemment décrite (t. Ier, p. 199), et qui provient des fouilles faites à Soulosse (Vosges). Ce curieux monument, le seul de cette espèce qu'on ait trouvé dans nos contrées, fait aujourd'hui partie du Musée des Antiques de Metz [1].

[1] Tome Ier, pl. Ire, no 12.

DIVINITÉS TOPIQUES.

BUG ou BUGIUS.

On a trouvé, en démolissant le mur d'enceinte de la forteresse de *Decem-Pagi* (Tarquimpol), une inscription votive en l'honneur de ce dieu topique dont on ignore les attributions[1]. D. Calmet croit, mais je ne sais sur quel fondement, que *Bug* est le même que *Vosegus*[2] dont il sera bientôt question.

[1] Tom. Ier, p. 16.
[2] *Notice de la Lorraine*, art. *Tarquimpol*.

ROSMERTE.

Elle paraît avoir eu chez les Lingones, les Treviri et les Leuks, des attributions semblables à celles de la *Nundina* des Romains, c'est-à-dire que, conjointement avec Mercure, elle présidait aux foires, où elle était invoquée par les marchandes en détail. Le savant auteur de la *Religion des Gaulois*, D. Martin, est le premier qui ait fait connaître cette divinité, en publiant, d'après le P. Petau[1], quoique d'une façon inexacte, un bas-relief

[1] *Alexandri Wilthemii Luciliburgensia sivè Luxemburgum romanum.*

trouvé à Langres, où elle est représentée en buste à côté de Mercure : au dessous des deux figures, est une inscription. Sur ce bas-relief, le seul, qui fasse connaître la figure de Rosmerte, la déesse semble sortir d'un *modius*. Sa tête aux cheveux courts et sans ornemens est celle d'une jeune femme, et une lanière descend transversalement de l'épaule gauche à la ceinture sur sa poitrine nue, comme pour soutenir le vêtement qui recouvre la partie inférieure de son corps. Mercure, dont le nom figure aussi dans l'inscription, est à la droite de Rosmerte [1].

D'autres inscriptions, découvertes plus tard, prouvent que le culte de Rosmerte était autrefois fort répandu dans la Gaule belgique et sur les bords du Rhin. Quatre de ces inscriptions viennent d'être publiées récemment [2], et j'en ai donné, dans le premier volume de cet ouvrage, trois au-

[1] D. Martin, *Rel. des Gaul.*, tom. Ier, p. 353.

[2] *Beitrage zurkunde Alter Gotterverehrung in Belgischen Gallien und in den Rheinischen Grenglanden*, par Chassot de Florencourt. Trèves, 1842. Cet écrivain trouve l'étymologie de Rosmerte dans *ross*, cheval en langue ger-

tres qui ont été trouvées à Solimariaca et à Sion [1]. Cette dernière surtout prouve que Mercure et Rosmerte, indépendamment de leurs fonctions *nundinatrices* [2], étaient parfois invoqués avec succès dans les maladies.

maine, et *maira*, maire, *mater*. Il croit pouvoir en conclure que cette déesse présidait au commerce des chevaux et qu'elle avait ainsi de grands rapports avec *Epona*.

Rosmerte et Mercure avaient auprès de Wasserbillig un temple auquel attenait un bâtiment destiné à loger les étrangers moyennant rétribution. D'après l'inscription qui constate ce fait, le temple aurait été érigé en l'an 232 avant Jésus-Christ, sous Alexandre Sévère et durant le consulat de Lupus et Maximus, dont on lit aussi le nom sur un autel consacré à Mammée, mère de l'empereur, et au génie du vicus. J'ai fait mention de cet autel tome Ier, pag. 203 et pl. IV, à *Solimariaca*.

[1] Voy. tom. Ier, pag. 193 et suiv.

[2] Voy. ma Notice sur Nundina et Rosmerta, dans le treizième volume des Mém. de la Société royale des Antiq. de France.

MINURIS.

Nom d'une divinité topique à laquelle on avait consacré, sur le mont Hiéraple ou Herrapel, près de Forbach (Moselle), l'inscription suivante :

MINVRIS
LVCANVS
V. S. L. M.[1]

Elle a été trouvée en 1806, sous un monticule, avec un grand nombre de chapiteaux, de tronçons de colonnes en grès et autres débris de constructions antiques qui font supposer que Minuris, dont on ne connait pas d'ailleurs les attributions, avait un temple en ce lieu.

[1] Cabinet de M. Altmayer.

VOSEGUS.

C'est la chaîne des Vosges divinisée. On sait la vénération que tous les peuples de race celtique portaient aux *lieux hauts*, dont le culte, ainsi que celui des forêts, dut précéder de beaucoup celui des simulacres de divinités. L'inscription suivante trouvée à Saverne, et placée depuis au Musée des Antiques de Strasbourg, prouve que les Vosges étaient, comme les Alpes, honorées d'un culte particulier :

VOSEGO
MAXSII
MINVS
V. S L. M.

VOUIRES.

On désigne sous ce nom certaines fées lorraines chez lesquelles les yeux étaient remplacés par un diamant lumineux au milieu du front : elles l'ôtaient pour boire aux fontaines; et si, troublées ou interrompues dans cette action par quelque passant, elles venaient à s'enfuir et laissaient tomber leur diamant, l'heureux mortel qui le ramassait était assuré d'être riche pour le reste de sa vie. Bien qu'on ne connaisse aucun monument érigé en l'honneur des Vouires, leur souvenir subsiste encore dans nos campagnes, et j'ai cru devoir terminer par elles la nomenclature des divinités qui ont été honorées dans cette partie de la Gaule belgique qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine.

FIN.

ERRATA.

Pages 7, ligne 14,	au lieu de	fig. 7,	lisez fig. 6.
81, ligne 11,		pl. 2,	pl. 1re.
138, ligne 12,		patène,	patine.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

Pages

ÉTAT ANCIEN DE LA CITÉ.

EDIFICES MUNICIPAUX ET RELIGIEUX.

POLYTHÉISME GRÉCO-ROMAIN.

DIVINITÉS DU PREMIER ORDRE.

DIVINITÉS DU SECOND ORDRE.

DIVINITÉS DU TROISIÈME ORDRE.

EXPLICATION

DES PLANCHES.



Fig. Pages

PLANCHE Ire.







INE.

Pl. 5





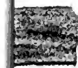
INE

Pl. 5?









ARCHÉOLOGIE DE LA L

Pl. 5





Lith. Rigo f.res et Cie r. richer, 7.







